★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9419 — 44 PAGES — MARDI 29 AVRIL 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

A une majorité des deux tiers

LA CONFÉRENCE DU PARTI TRAVAILLISTE BRITANNIQUE S'EST PRONONCÉE CONTRE LA C.E.E.

LIRE PAGE 2 L'ARTICLE DE JEAN WETZ

BULLETIN DU JOUR

LA FRANCE ET ISRAËL

La visite de M. Allon à Paris met d'abord fin à un paradoxe. De même que M. Sauvagnargues a été, le 30 novembre dernier, le premier ministre français reçu en Israël depuis la création de l'Etat, M. Allon est aujourd'hui le premier ministre des affaires étrangères israélien invité en France. Seuls, des ministres techniciens sont jusqu'ici venus en visite officielle à Paris, et c'est « en privé » que le général de Gaulle assura naguère à David Ben Gourion que la France était l'« alliée » d'Israël.

Ce paradoxe protocolaire est dû, à l'origine, au fait que la France n'a jamais reconnu Jérusalem comme étant la capitale d'Israël. Il s'explique plus profondément par le caractère particulier d'Israël, création récente enracinée dans un très lointain passé, mal définie, inachevée, mais animée d'une prodigieuse vitalité. Pendant la guerre d'Algérie et jusqu'aux approches de la guerre de six jours, les relations franco-israéliennes étaient excellentes et leur forme importait peu ; après la guerre de 1967, elles sont devenues détestables, et toute amélioration formelle eût paru dérisoire. Ont-elles atteint enfin aujourd'hui leur régime de croisière ?

Le premier aspect de ces relations, c'est qu'elles sont émotionnelles. Israël dispose d'un capital de sympathie considérable dans l'opinion française, où la cause de l'Etat juif se confond peu ou prou avec celle d'un peuple persécuté. Qu'il soit menacé ou paraisse l'être, et nombre de Français se sentent une mauvaise conscience, à laquelle se mêle chez certains un ressentiment contre les Arabes.

Le second aspect de ces relations est la continuité de la politique française depuis 1967, une politique qui n'hésite pas à heurter l'opinion. Contre l'attente de beaucoup, M. Valéry Giscard d'Estaing est allé bien plus loin que le général de Gaulle et Georges Pompidou dans le soutien apporté à la cause arabe. Il a envoyé son ministre des affaires étrangères serrer la main de M. Arafat et a proclamé le droit des Palestiniens d'avoir une patrie.

Expliquer cette politique par des intérêts pétroliers est un peu court. Le général de Gaulle n'a pas attendu la crise énergétique pour condamner, en 1967, la guerre de six jours, et prévoir qu'elle transformerait le problème des « réfugiés palestiniens » en « un grand problème national ».

L'intérêt de la normalisation des relations officielles entre Paris et Jérusalem est de dédramatiser et de dépassionner la discussion entre les deux gouvernements. Peut-on espérer qu'il sera alors moins difficile de persuader Israël que tout règlement passe par la reconnaissance réciproque et simultanée du « fait israélien » et du « fait palestinien » ; qu'un accord qui ignorerait ce principe laisserait Israël dans la position d'une forteresse assiégée ; que, pour vivre en paix, Israël doit devenir — comme disait Georges Pompidou en 1969 — « un pays du Proche-Orient comme les autres », et non chercher un rattachement illusoire à l'Europe.

La visite de M. Allon survient à un moment particulièrement difficile. Les Israéliens ne bénéficient plus de l'appui inconditionnel des Américains, leurs plus sûrs alliés. L'échec de la mission de M. Kissinger au Proche-Orient a aggravé leur isolement. La diplomatie du secrétaire d'Etat est d'ailleurs ligotée pour longtemps par le Congrès. La désagrégation du Vietnam du Sud ne peut que susciter l'incertitude en Israël.

Même si elle a perdu quelque crédibilité l'alliance américaine est, bien entendu, irremplaçable pour Israël, et nul n'aurait l'idée d'y chercher un substitut ou un dérivatif en France. Mais n'est-il pas grand temps pour Israël de chercher un autre recours que celui des armes, sans pour autant baisser sa garde ?

(Lire nos informations page 3.)

ALORS QUE SAIGON EST PRATIQUEMENT INVESTIE PAR LES COMMUNISTES

Le général Minh demande un cessez-le-feu immédiat et appelle les Vietnamiens à la réconciliation

Une fusillade a éclaté dans la capitale après le discours du nouveau président

Des fusillades ont éclaté lundi soir 28 avril à Saigon, peu après que le général Minh ait pris ses fonctions de chef de l'Etat. Des tirs d'armes automatiques ont été entendus près du palais présidentiel. La D.C.A. est entré en action, un appareil à réaction de l'aviation saigonnaise ayant piqué sur le palais. D'autres avions ont bombardé l'aérodrome civil et militaire de Tan Son Nhut, à quelques kilomètres de la ville. On ignore encore, lundi, en fin de matinée, le motif de ces tirs. Une action pourrait avoir été engagée par des militaires mécontents de l'arrivée au pouvoir du général Minh. Il peut également s'agir d'un mouvement de panique. Le couvre-feu a été instauré à Saigon pour vingt-quatre heures.

Le général Minh a pris officiellement, lundi, à 10 heures, heure de Paris, ses fonctions de président. Il a confié la vice-présidence à M. Nguyen Van Huyen, catholique, ancien président du Sénat, et qui l'aidera dans des négociations avec le G.R.P. Le sénateur Vu Man Mau, chef de l'opposition bouddhiste au régime de M. Thieu, dirigera le gouvernement.

Le général Minh a demandé au G.R.P. que les deux parties « cessent immédiatement leurs attaques ». *Annonçant des* « jours difficiles » *à ses compatriotes, il a garanti que les libertés démocratiques seront respectées et que les détenus politiques vont être libérés. Il entend œuvrer en faveur de la* « réconciliation » *entre Vietnamiens.*

C'est dans des conditions dramatiques que s'est déroulé le week-end et qu'a commencé la semaine. En effet, après une « pause » *de quatre jours, les forces communistes avaient repris l'offensive samedi. Lundi matin, Saigon était pratiquement investi. Toutes les grandes voies d'accès étaient coupées. Les troupes révolutionnaires avançaient sur tous les fronts, à l'est et au sud-est de la capitale notamment, et un commando avait attaqué à 5 kilomètres de Saigon.*

● *AU CAMBODGE, la situation sanitaire des personnes réfugiés à l'ambassade de France à Phnom-Penh est considérée comme précaire, et l'on continue d'ignorer les raisons pour lesquelles ces réfugiés ne peuvent recevoir normalement du ravitaillement ou quitter les lieux. L'Elysée déclare avoir perdu tout contact depuis samedi avec l'ambassade et a demandé à M. Waldheim et aux Khmers rouges de faciliter l'évacuation des six cent dix personnes réfugiées, dont cinq cent quinze Français.*

La monstrueuse chenille des soldats en fuite et des réfugiés hagards

De notre envoyé spécial
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Saigon. — Devant le pont de la rivière Dong Nai, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Saigon, l'armée avait dressé, dimanche après-midi, 27 avril, un barrage au-delà duquel la sécurité n'était plus assurée. Reprenant l'offensive après une pause de deux jours, les révolutionnaires avaient engagé le combat sur la route de Xuan-Loc et à Long-Thanh, sur la route de Vung-Tau (l'ancien cap Saint-Jacques), maintenant coupé de la capitale.

Au camp de An-Loi, près de Long-Thanh, il y avait samedi soir cent mille réfugiés. Le convoi de la Croix-Rouge sud-vietnamienne qui avait quitté Saigon dimanche matin pour apporter des vivres à ces populations en détresse a rebroussé chemin. Deux volontaires français de l'organisation Médecins sans frontières — association qui envoie, des praticiens bénévoles partout où l'on se bat dans le monde — nous prennent dans leur voiture. Ils ont des laissez-passer et ils veulent essayer de rejoindre l'hôpital qu'ils ont installé quelques jours plus tôt au camp de An-Loi.

Un silence inquiétant règne autour de l'ancienne base américaine de Long-Binh. Les villages que nous avions vus pleins d'animation en nous rendant quelques jours plus tôt à Vung-Tau ont été évacués. Seul le bruit des hélicoptères trouble le silence de la route déserte. Voici, plus avant, une colonne de soldats sans armes, souvent pieds nus, qui fuient droit devant eux. Le spectacle n'est pas beau, mais il y a pire : la vague de réfugiés qui usit les troupes en débandade, à quelques kilomètres d'intervalle.

Ils déferlent sur la route en rangs compacts : amputés trottinant sur leur jambe de bois, femmes pliées sous le poids du fléau, dont les deux plateaux sont chargés des pauvres effets sauvés du désastre, enfants de quatre ans portant deux frères, vieillards aveugles poussés par le courant...

L'armée est presque invisible. Quelques soldats gardent un petit pont. C'est un objectif pour l'adversaire : l'enveloppe éclatée d'une roquette reste au milieu de la route, près d'un trou peu profond creusé dans le macadam. Mais les révolutionnaires ne visent pas délibérément les civils : les combats ont lieu des deux côtés de la route, à environ 3 kilomètres, là où d'épaisses colonnes de fumée montent vers le ciel. Sur un monticule, on découvre les dimensions de la chenille monstrueuse qui progresse vers Saigon : cent mille êtres hagards, plus peut-être, avançant sans un mot, sans un cri. « *Tout le camp d'An-Loï est là, plus la population de Long-Thanh* », constate un médecin.

(Lire la suite page 6.)

Avant de transmettre ses pouvoirs au général Minh, le président Huong a déclaré : *Une page de l'histoire a été tournée, une nouvelle page sera écrite par le général Duong Van Minh. Nous ne pensons pas qu'il faut encore verser du sang et se battre jusqu'à la dernière cartouche et jusqu'au dernier soldat. Mon général, c'est une grande mission qui vous est confiée. Vous aurez besoin non seulement de bonne volonté mais aussi de courage. (...) En rejetant une solution militaire, nous avons choisi la voie de la réconciliation, de la concorde et, finalement, de la paix.* »

Entamer des négociations

Le général Minh a répondu : « *Accepter de diriger le pays dans les circonstances actuelles n'a rien de réjouissant. Le gouvernement que j'ai été chargé de former sera un gouvernement de réconciliation nationale, et je crois fermement que ce gouvernement pourra reprendre les négociations avec le gouvernement révolutionnaire provisoire.* »

(Lire la suite page 6.)

Un devis de 1 200 millions

Les élus de la majorité se rallient au compromis de l'administration pour aménager le « trou » des Halles

Les conseillers de Paris, réunis en session extraordinaire à partir de ce lundi 28 avril, pour trois jours, doivent choisir un nouveau plan d'aménagement pour le carreau des Halles. La désignation d'un architecte ou d'une équipe revient en principe à la Société d'économie mixte d'aménagement des Halles (SEMAH). Mais en décidant l'emplacement des futurs bâtiments, les élus vont orienter le choix vers la maquette d'une des trois équipes, dont les projets viennent d'être présentés aux Parisiens (« le Monde » des 20, 23 et 26 avril).

L'administration a présenté aux conseillers un plan où seraient retenues certaines des propositions des équipes de MM. Ricardo Bofill (défendu par le président de la République) et Bernard de la Tour d'Auvergne. Elle exclut, en revanche, celles de l'équipe de M. Jean-Claude Bernard et de l'Atelier parisien d'urbanisme, qui avaient recueilli le plus de suffrages favorables auprès du public.

Les groupes politiques de la majorité, à l'Hôtel de ville, après des discussions très vives, n'ont pas encore officiellement pris position. Mais il semble qu'ils soient prêts à se rallier aux propositions de l'administration.

Ce qui s'est passé, vendredi 25 avril, à la commision des Halles, présidée par M. Pierre-Charles Krieg (U.D.R.), est révélateur du climat dans lequel s'ouvre cette session. Les élus U.D.R., R.I., et centristes ont décidé d'accepter le projet de compromis présenté par l'administration mais en demandant que l'église Saint-Eustache et le square des Innocents soient plus « dégagés ».

JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 15.)

LA PRÉPARATION DU VIIe PLAN

LA NAISSANCE D'UN MYTHE

par MICHEL ROCARD (*)

A l'automne de 1974, la planification française — au sens de « l'ardente obligation » chère au général de Gaulle — était moribonde. Le VIe Plan était abandonné, et en particulier les engagements pris par l'Etat en matière d'équipements publics, sans qu'ait été définie une nouvelle hiérarchie des priorités et des moyens à la suite du renchérissement du prix du pétrole ; certes, un travail avait été commandé par M. Georges Pompidou en vue de ce « redéploiement » structurel qui est seul susceptible de conduire à un rééquilibrage de l'économie française ; l'opération baptisée « Jonquille », eut le mérite de mesurer l'ampleur des mutations nécessaires et de proposer une approche *sélective* qui est à la base de toute planification. Mais le nouveau président, assurant la continuité avec le ministre de l'économie et des finances, et toujours hostile à l'idée de sélectivité, décida que le rapport ne serait ni publié ni même remis aux membres des commissions du VIIe Plan ; privé de toute raison d'existence, l'appareil de la rue de Martignac était paralysé, et son sort suspendu à deux hommes qui avaient été depuis dix ans les plus farouches adversaires d'un plan public et concerté : M. Jacques Chirac, pour qui le Plan est une machine de guerre utilisée par l'opposition, et M. Giscard d'Estaing, qui s'est servi du pouvoir à partir de la puissante machine de la Rue de Rivoli et qui a paralysé un processus dont il n'était ni le maître ni le bénéficiaire. La préparation du VIIe Plan était en retard d'au moins six mois. Y aurait-il même un VIIe Plan ?

Avril 1975. Le décor a changé. De commissions en rapports explosifs, de rapport en conseil des ministres, un nouveau Plan nous est né !

Le giscardisme aux cent fleurs a un impact certain sur l'opinion. C'est avec talent que le chef de l'Etat emprunte à la gauche quelques-unes de ses idées et désoriente une partie de l'électorat *a priori* hostile au chef de l'Etat. Gageons même qu'il saura extraire un certain nombre de propositions « explosives » des rapports des commissions préparatoires aux options du Plan et qu'il les traduira dans des textes législatifs.

(Lire la suite page 38.)

(*) Membre du bureau exécutif du parti socialiste.

AU JOUR LE JOUR

Les morts et les vivants

Emouvant, cet hommage universel rendu à Jacques Duclos. Une société qui reconnaît le courage et l'intégrité de l'adversaire s'honore.

Mais, tout de même, le parti, qui s'y connaît en matière de réhabilitations tardives, en viendra peut-être à se demander avec amertume si, comme les poètes, les communistes ne sont bons que quand ils sont morts...

PABLO DE LA HIGUERA.

La densité téléphonique de la France triplera d'ici à 1982, déclare au « Monde » M. Achille-Fould

Les 4,2 milliards de francs que le président de la République a décidé d'affecter à la relance dans le domaine des télécommunications donnent le coup d'envoi à la « politique de la communication », *dont M. Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., s'est fait le promoteur.*

Dans l'entretien qu'on lira page 13, il explique les améliorations que les usagers peuvent attendre de cette politique : par exemple, la densité téléphonique de la France triplera d'ici à 1982 et les délais de raccordement seront réduits de quinze mois à quinze jours.

UN « LIVRE BLANC » SUR LA TÉLÉVISION

La fin des saltimbanques ?

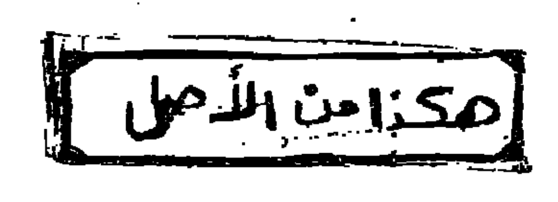
Depuis le début de 1975, 60 % des réalisateurs de télévision qui travaillaient régulièrement pour l'O.R.T.F. sont au chômage. Cela se voit déjà un peu sur les petits écrans : dans quelques mois, lorsque les stocks des administrations précédentes seront épuisés, ce sera tout à fait évident. Les syndicalistes du S.F.R.T. (G.C.T.) ont employé leurs loisirs forcés à la rédaction d'un Livre blanc sur la nouvelle télévision, qu'ils présentent ce lundi à la presse et aux présidents des sociétés de programmes, sous le titre « La fin des saltimbanques ? »

« En 1974, à l'O.R.T.F., il y avait environ quatre vingt dix-sept heures d'antenne hebdomadaires. En 1975, sur TF 1, A 2, FR 3, il y en a environ cent soixante et onze, mais 60 % des réalisateurs qui font de la télévision leur métier sont en chômage », affirme le S.F.R.T., qui demande : « Comment se fait-il qu'une télévision où le temps d'antenne a presque doublé, procure deux fois moins de travail aux réalisateurs ? »

Le Livre blanc du S.F.R.T. sera, d'abord, un constat, le constat de la double dégradation de la quantité et de la qualité du travail. Une série de témoignages (« Je n'ai aucun travail, aucune perspective de travail... » « On me dit : il faut que tu appelles le producteur avant huit heures demain matin ; le premier qui appellera le producteur fera l'émission... ») introduisent le dossier : ici, c'est une production dont le tarif a tellement augmenté qu'elle est abandonnée ; là, une dramatique sur le point d'être tournée — le décor était déjà construit — est interrompue par le télex d'une direction de société : « Après lecture continuité, nous ne sommes nullement intéressés par réalisation projet. » « L'impression que j'ai en ce moment, déclare une réalisatrice, c'est d'être une étrangère. »

MARTIN EVEN.

(Lire la suite page 27.)



EUROPE

LA VICTOIRE SOCIALISTE

Soulagement aux Etats-Unis, satisfaction en Europe occidentale comme en U.R.S.S., les résultats encore partiels des élections portugaises du 25 avril sont dans l'ensemble commentés avec mesure dans de nombreuses capitales.

● A WASHINGTON, c'est un sentiment de soulagement qui l'emporte. « Enfin une bonne surprise », dit-on, alors que s'accumulent les échecs de la diplomatie américaine. Les officiels se réjouissent de la « défaite subie par le parti communiste portugais », mais ils estiment qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'avenir de la démocratie à Lisbonne.

● A MOSCOU, l'agence Tass relève que « plus de 80 % des voix sont allées aux partis de la coalition gouvernementale » ; que les « groupements politiques extrémistes — de droite ou de gauche — n'ont pas réussi à se faire représenter à l'Assemblée constituante » ; que les élections se sont passées dans « une atmosphère calme », et que la participation a été nombreuse ; et que, compte tenu de la « vaste campagne menée par les militaires réactionnaires, à l'intérieur et à l'extérieur du Portugal contre les forces démocratiques et progressistes », le « succès du parti communiste et des autres forces démocratiques du pays est significatif ». Un commentaire ultérieur de Tass évoque le « grand succès » du P.C.P.

● A MADRID, les réactions sont naturellement mitigées. Au soulagement de voir que le communisme n'a fait qu'un très modeste score se mêle, dans les milieux ultras, la crainte que l'exemple de modération donné par le Portugal ne soit une source supplémentaire d'inspiration pour les partisans d'une évolution démocratique.

● A BONN, les trois grands partis (C.D.U., F.D.P., S.P.D.) ont exprimé leur satisfaction. Le vice-président du Bundestag, M. Kai-Uwe von Hassel, président de l'Union démocrate-chrétienne européenne, a souligné que « les forces démocratiques avaient remporté

GRAND VAINQUEUR DU SCRUTIN DU 25 AVRIL

Le parti socialiste respectera le pacte conclu avec le M.F.A. avant les élections

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Dimanche de trêve dans une capitale désertée : Lisbonne n'était que le décor sans vie des lendemains de fête. Après deux mois d'une campagne intense, une nuit pour le verdict, une autre pour les réjouissances, les Portugais ont fait la pause.

L'ultime décompte officiel en voix et en sièges date de samedi, 16 h. 25 : comme si l'ordinateur chargé de centraliser les résultats s'était paralysé et les fonctionnaires du ministère de l'information avaient plié bagages pour profiter, eux aussi, de la trêve.

Il ne restait pourtant que trois cent mille bulletins à comptabiliser sur près de six millions. Qu'importe ! Chacun a préféré s'évader de la ville pour envahir la côte.

D'autres aussi sont sortis, ce week-end, détendus, rassurés, comme jamais sans doute ils ne l'avaient été depuis un an : c'était un peu le « *soulagement des bien-pensants* », hier encore tremblants de la « *menace des communistes* ». Soulagés ? N'ont-ils pas lu, pas cru, la presse de ce dimanche, dont toutes les manchettes annoncent orgueilleusement la victoire de la gauche ? « *Les forces progressistes ont vaincu* », « *Grande majorité aux partis de gauche* », « *Victoire de l'option socialiste* », « *La voie socialiste confirmée* » : pas une fausse note. Pour tous les éditorialistes, les élections du 25 avril ont révélé l' « *éclatante maturité du peuple portugais* », renforcé le « *processus révolutionnaire en cours* » et resserré « *les liens du peuple avec le Mouvement des forces armées* ».

Comment donc ce scrutin a-t-il pu apparaître à d'autres — au Portugal et à l'étranger — comme une « *revanche des modérés* » ? Tout repose, en fait, sur la réelle ambiguïté de la victoire du parti socialiste. La campagne électorale du P.S., souvent empreinte d'anticommunisme, son hostilité maintes fois exprimée aux « empiètements » du parti communiste, ses appels répétés pour préserver le Portugal d'une « *dictature de gauche* », ont fini par donner du parti de Mario Soarès l'image d'une force réformiste, donc modérée, d'un socialisme tranquille et rassurant, formé dans le sérail des social-démocraties au pouvoir en Europe occidentale. On comprend alors la vive satisfaction exprimée de part et d'autre de l'Atlantique après le succès éclatant des socialistes portugais.

Mais ses satisfecit pourraient paraître à certains égards un peu prématurés : Mario Soarès n'a pas donné tort aux titres de la presse de Lisbonne quand, devant les caméras de télévision samedi, il a jugé bon d'additionner les voix obtenues par son parti et celles gagnées par le parti communiste : le total, devait-il constater, donne la majorité absolue : 51 %. C'était là répondre clairement aux appels empressés des sociaux-démocrates du parti populaire démocratique qui lui suggéraient aimablement une autre opération : P.S. plus P.P.D. égal 64 %.

Revanche des modérés ou victoire de la gauche ? Il est trop tôt pour juger des effets, à terme, des premières élections libres du Portugal. Mais il est évident que les socialistes ne pourront — si tant est qu'ils en aient l'intention — user de leur avantage pour modifier sensiblement le cours de la révolution portugaise. La possibilité de choix du parti socialiste, à droite ou à gauche, ne pourrait être qu'une illusion arithmétique. « *Nous n'avons d'autre choix*, nous assurait un responsable socialiste, *que de prendre la tête de la révolution. Nous ne sommes pas un parti social-démocrate, car c'est dans ce pays une voie sans issue qui sert seulement à camoufler la droite capitaliste.* »

Retrouver le terrain perdu

Tactique opportuniste d'un parti qui est allé cueillir des électeurs à droite, avant de tourner à gauche ? Peut-être. Mais il est sûr aussi qu'une politique trop timorée, si elle était possible, créerait au sein même du P.S. d'importantes tensions. Des critiques ont déjà été faites au jeu de la direction et la base, très hostile aux communistes, n'en est pas moins parfois sensible aux idées de contrôle ouvrier ou d'autogestion qui figurent en bonne place dans le programme du parti. « *Maintenant*, dit un jeune militant, *le P.S. va pouvoir avancer son programme, dire ce qu'il pense, ce qu'il veut, sans préoccupations électoralistes. Il va montrer son vrai visage.* » Pour ces socialistes, l'évolution du processus est claire : elle doit se fonder sur une entente P.C.-P.S., « *les deux grands partis de la classe ouvrière* », autour du M.F.A.

Il semble donc exclu pour l'instant que les amis de M. Mario Soarès profitent de leur succès pour exiger des modifications dans la coalition gouvernementale. Le « pacte » signé avant les élections avec le M.F.A. prévoit d'ailleurs que l'actuel gouvernement reste en place, et l'on voit mal les socialistes revenir sur leurs engagements. On peut toutefois penser qu'ils demanderont quelques « aménagements » pour mettre notamment « un pied » dans l'équipe économique, selon eux trop exclusivement dominée par des hommes proches du Mouvement démocratique portugais. Ils pourraient aussi s'intéresser au ministère de l'agriculture, poste-clé, en fonction de l'application prochaine des premières mesures de réforme agraire.

Mais le parti socialiste voudra sans doute peser d'abord de tout son « nouveau » poids pour retrouver le terrain perdu au profit surtout des communistes dans le contrôle de l'information et de l'administration. Il prendra aussi l'offensive pour débloquer rapidement, au niveau des structures locales, une situation de fait qu'il juge « scandaleuse ».

Les commissions administratives mises en place à la tête des communes, dans l'effervesvence du premier mois de la révolution, sont très souvent contrôlées par le M.D.P., qui avait alors profité de ses cadres existant sous l'ancien régime, pour occuper le terrain. Tout au long de sa campagne, M. Mario Soares n'a cessé d'exiger la tenue, aussi vite que possible, d'élections libres dans toutes ces « unités de base ».

Autre préoccupation majeure des socialistes : les syndicats. Ils voudront sans doute y confirmer l'appui populaire qu'ils estiment avoir connu à travers la campagne. Des élections se dérouleront pour désigner les directions de différents syndicats qui opposeront généralement des listes soutenues par l'actuelle intersyndicale (assez nettement contrôlée par le P.C.) à d'autres listes composées souvent de socialistes et de militants révolutionnaires. L'on pourrait donc bien revivre les frictions entre les deux grands partis de gauche qui ne se sont guère épargnés pendant toute la durée de la campagne.

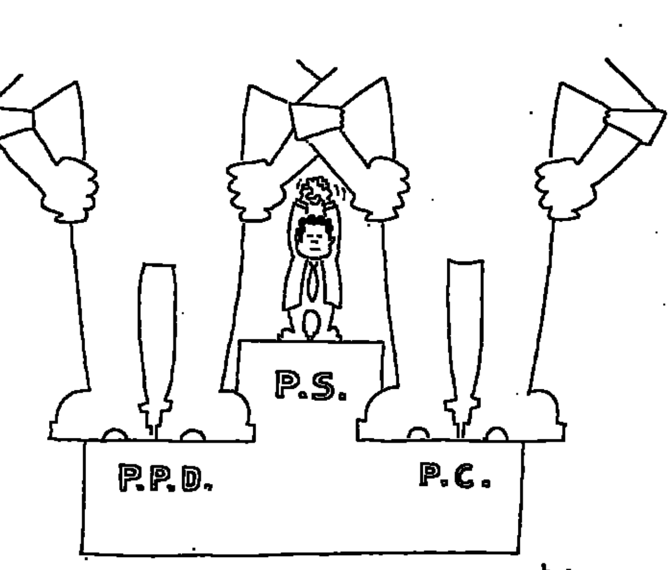
Mais les communistes eux-mêmes seront peut-être amenés à reconsidérer leur attitude. Ils n'ont pas été étonnés par la faiblesse de leur score électoral (moins de 13 %) : ils n'attendaient pas davantage d'un vote qu'ils auraient aimé voir retardé et ont pu, non sans raisons, constater que « *le scrutin ne traduit par la force réelle du P.C., son influence, son pouvoir de mobilisation des masses ni sa place indispensable dans la révolution portugaise* ». Pour la direction, « *le résultat démontre que le peuple portugais s'est prononcé pour la poursuite de la politique démocratique, dans une perspective socialiste* ». Mais bien des militants ne pouvaient, samedi, cacher leur déception.

Seront-ils tentés de se tourner désormais davantage vers les usines et l'action revendicative ? On voit mal comment le plan d'austérité imposé par la situation économique pourrait être ici accepté avec grâce par les travailleurs quand ses homologues, dans d'autres pays européens, provoquent des levées de boucliers. Les militants du P.C. seront sans doute attentifs à ne pas se couper ou se laisser déborder par une base qui pourrait manifester fièvre et impatience. Mais ils seront là surtout pour expliquer que l'essentiel, maintenant, est de gagner « *la bataille de la production* » engagée par le M.F.A.

C'est, en effet, à « *retrousser les manches* » qu'invite clairement, aujourd'hui, le général Vasco Gonçalves, premier ministre : « *Dans le moment présent*, déclare-t-il dans une interview publiée par le journal *O Seculo*, *la conscience, le patriotisme, un authentique travail révolutionnaire de tous les travailleurs, sont plus que jamais nécessaires. Sans unité des travailleurs, il ne sera pas possible de gagner la bataille de la production.* » C'est déjà cela qui semble préocuper d'abord les militaires portugais qui ne semblent guère « traumatisés » par les élections. Celles-ci, selon eux, *ne changeront ni n'influenceront en rien l'activité du gouvernement* ». Car, ajoute le premier ministre « *une chose est d'élire une Assemblée constituante, autre chose est le gouvernement et le développement de la voie révolutionnaire* ».

Ces élections auront finalement produit ce qu'on attendait : donner une image des rapports de forces politiques dans le pays. Image déformée, assure l'extrême gauche, les communistes et certains militaires pour qui une grande part de la population n'avait pas une très claire conscience de son choix. Etape importante du processus engagé il y a un an, le scrutin ne saurait cependant bouleverser le cours de la révolution portugaise. « *L'essentiel*, disait un jeune officier, fier de son bulletin blanc, *c'est que le vote ait eu lieu. Cela fera peut-être taire les éternels donneurs de leçons experts en démocratie.* »

DOMINIQUE POUCHIN. et JOSÉ REBELO.



(Dessin de KONK.)

RÉSULTATS PARTIELS ET OFFICIELS

Les résultats complets et officiels des élections du 25 avril à l'Assemblée constituante n'étaient pas encore connus ce lundi 28 avril, en fin de matinée. Cinquante-cinq sièges de députés restaient alors à pourvoir. Voici les résultats partiels et officiels communiqués lundi par le ministère portugais de l'information :

Total des inscrits : 6 172 437 ;

Total des communes : 4 027 ;

Total des districts : 22 ;

Electeurs inscrits dans les communes dépouillées : 5 917 035 ;

Nombre de votants dans les communes dépouillées : 5 428 078 ;

Pourcentage de participation : 91,74 % ;

Bulletins blancs ou nuls : 378 471 ;
Pourcentage : 6,97 %.

* * *

Résultats de chaque parti :

Parti socialiste (P.S.) : 2 052 937 ;
Pourcentage 37,82 %.

Parti populaire démocratique (P.P.D.) : 1 433 392 ;
Pourcentage 26,41 %.

Parti communiste portugais (P.C.P.) : 680 678 ;
Pourcentage 12,54 %.

Centre démocratique et social (C.D.S.) : 412 692 ;
Pourcentage 7,60 %.

Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) : 223 723 ;
Pourcentage 4,12 %.

Front socialiste populaire (F.S.P.) : 63 838 ;
Pourcentage 1,18 %.

Mouvement de la gauche socialiste (MES) : 55 706 ;
Pourcentage 1,03 %.

Union démocratique populaire (U.D.P.) : 42 798 ;
Pourcentage 0,79 %.

Front électoral communiste (FEC) : 30 828 ;
Pourcentage 0,57 %.

Parti populaire monarchique (P.P.M.) : 30 396 ;
Pourcentage 0,56 %.

Parti d'unité populaire (PUP) : 12 263 ;
Pourcentage 0,23 %.

Ligue communiste internationaliste (L.C.I.) : 10 356 ;
Pourcentage 0,19 %.

* * *

Répartition des députés élus :

P.S.	96
P.P.D.	58
P.C.P.	25
C.D.S.	12
M.D.P.	4

MAJORITÉ DE CENTRE-GAUCHE DANS LE VILLAGE NATAL DE SALAZAR

Lisbonne (*Reuter*). — *Santa-Comba-Dao, fief de l'ancien dictateur Salazar, dont la statue récemment décapitée par des inconnus s'élève sur la grand-place, a donné sa préférence aux partis de centre-gauche. Sur les 1 468 votants de ce hameau du nord-est du pays, 1 156 ont apporté leurs bulletins au Parti populaire démocratique (P.P.D.) et au parti socialiste. La première formation devançant de peu la seconde.*

Seuls soixante-six habitants de Santa-Comba-Dao, où l'ancien dictateur est né et a été inhumé après sa mort, en 1970, ont voté pour le parti communiste.

Grande-Bretagne

OBTENANT UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS

Les travaillistes anti-européens ont infligé à la conférence extraordinaire du parti un échec à M. Wilson

De notre correspondant

Londres. — La conférence extraordinaire du parti travailliste qui a eu lieu samedi 26 avril s'est prononcée à la majorité des deux tiers contre le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne. Ce résultat est certes humiliant pour M. Wilson qui n'avait jamais été battu aux assises de son parti depuis qu'il est à la tête du Labour. Il a été privé samedi de l'ovation que tous les délégués accordent traditionnellement à leur leader lorsque celui-ci termine son discours.

En revanche, des acclamations frénétiques ont salué l'intervention de M. Michael Foot, ministre du travail et chef de file des anti-européens, qui, avec plus de passion que jamais, a appelé les travailliste à prévenir « *le démantèlement des institutions parlementaires* » qui sont la fierté des Britanniques.

L'issue de cette bataille est néanmoins un peu meilleure que les partisans de l'Europe ne pouvaient le redouter : il y a quelques semaines encore, les pronostics étaient beaucoup plus sombres. D'ailleurs le résultat doit beaucoup au fait que nombre de délégués étaient liés par des résolutions de syndicats hostiles au Marché commun qui avaient été adoptées il y a près de deux ans déjà, à un moment où M. Wilson lui-même manifestait très peu d'enthousiasme pour la cause européenne. L'attitude des militants syndicaux qui brandissaient au congrès des « cartons » représentant des centaines de milliers de voix ne sera pas nécessairement suivie par les troupes des trade-unions.

Les anti-Européens, qui dominent le comité exécutif du parti, vont-ils risquer de mettre en cause la cohésion de toute l'organisation en poursuivant leur offensive ? Pour l'instant, ils paraissent résolus à utiliser les armes à leur disposition. Dès mercredi prochain, alors que MM. Wilson et Callaghan seront à la conférence du Commonwealth, les majoritaires du comité exécutif pourraient décider de mettre l'appareil et les finances du parti au service de la propagande anti-européenne. Encore faut-il tenir compte du fait que beaucoup de sections du parti et de directions de syndicats sont un peu trop divisées sur ce problème pour que les ordres du quartier général travailliste soient strictement observés.

A la conférence extraordinaire, les jeux sont faits d'avance : l'ennui a dominé les débats dans le centre sportif d'un faubourg londonien où étaient réunis quelque mille deux cents délégués travaillistes.

Une fois de plus, on a remarqué la division du travail entre MM. Wilson et Callaghan. Le premier ministre est resté très nettement sur la défensive, comme s'il cherchait à préserver son « image » pour le cas où, en dépit de ses efforts, le référendum aboutirait à un rejet du Marché commun. Il a certes plaidé sa cause. A la veille de son départ pour la Jamaïque, il a notamment réaffirmé que tous les pays du Commonwealth souhaitent voir la Grande-Bretagne garder sa place au sein de la Communauté européenne.

Le premier ministre a combattu aussi les arguments de la gauche soutenant que l'appartenance au Marché commun compromettrait les relations avec le camp socialiste.

Tout cela permettait à M. Wilson de conclure que l'appartenance de la Grande-Bretagne au Marché commun serait bonne pour le pays lui-même, pour le Commonwealth et pour le reste du monde. Il n'en a pas moins fallu attendre l'intervention du secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, pour que cette argumentation soit présentée avec beaucoup plus de chaleur et de passion. L'un et l'autre, cependant se sont retrouvés sur la même longueur d'ondes en minimisant l'importance de cette conférence travailliste. Les adversaires du Marché commun ont nié le droit des parlementaires de trancher un problème qui n'appartiendrait qu'au peuple lui-même. M. Wilson et M. Callaghan ont retourné cette argumentation en soutenant que les décisions de la conférence du Labour auraient encore moins de portée que celles de Westminster.

JEAN WETZ.

Allemagne fédérale

Cherchant à prendre de vitesse ses principaux concurrents

M. KOHL SE PORTE CANDIDAT DE LA C.D.U. A LA CHANCELLERIE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Se référant à de « *nombreuses conversations à l'intérieur du parti* », M. Biedenkopf, secrétaire général de la C.D.U., comme candidat chancelier de l'opposition.

Un accord tacite liait les différents prétendants pour que toute décision fût reportée au lendemain des élections régionales de Rhénanie-Westphalie et de Sarre, le 4 mai prochain. En se déclarant ouvertement candidat, par l'intermédiaire de son plus proche collaborateur, M. Kohl a cherché à prendre de vitesse ses principaux concurrents, MM. Stoltenberg, Carstens et Strauss. En fait, la candidature de M. Kohl qui devra être confirmée par une réunion commune des instances dirigeants de la C.D.U. et de la C.S.U. puis par le congrès de la démocratie-chrétienne, paraissait certaine depuis son succès aux élections de Rhénanie-Palatinat, la relative défaite de M. Stoltenberg au Schleswig-Holstein et les débordements verbaux de M. Strauss qui lui ont aliéné bien des soutiens.

M. Kohl n'est cependant pas au bout de ses peines. Il va devoir se battre encore au sein de son parti pour imposer ses conceptions modérées et pour s'entourer d'hommes de confiance. Comme on le remarque dans le parti social-démocrate, M. Strauss « *pourrait faire payer cher à M. Kohl son renoncement à la candidature* ». Le président de la C.S.U. bavaroise, qui souhaiterait, en cas de victoire en 1976, les affaires étrangères ou les finances, veut en effet placer nombre de ses amis dans l'équipe qui se présentera aux électeurs. La C.S.U. a déjà montré qu'elle n'était pas décidée à se laisser mettre devant le fait accompli en déclarant que la proposition de M. Biedenkopf était « *une affaire interne de la C.D.U.* ». Si l'entourage du candidat-chancelier se trouvait truffé de partisans de M. Strauss, M. Kohl affronterait M. Helmut Schmidt dans des conditions plus difficiles. — D. V.

EUROPE

AUX ÉLECTIONS PORTUGAISES

une grande victoire », tandis que « les extrémistes, et notamment les communistes », subissaient « une défaite sensible ». M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, ancien chancelier, a adressé un télégramme de félicitation à M. Mario Soares.

● A ROME, tous les quotidiens ont consacmré leurs gros titres aux élections portugaises, souvent appréciés en fonction de la situation politique italienne. « Non au compromis historique entre communistes et militaires », écrit « Il Popolo », organe de la démocratie chrétienne. « L'Unita », organe du P.C.I., estime que c'est la gauche tout entière qui l'a emporté au Portugal et souhaite la réalisation d'une « unité entre toutes les forces qui visent au progrès et à la transformation démocratique de la société portugaise ».

● A LONDRES, la presse se réjouit de « l'échec des communistes au Portugal », selon le titre du conservateur « Daily Telegraph ». « Les perspectives des militaires de transformer leur pays envers Cuba ibérique semblent être nettement affaiblies », écrit ce journal. Le « Sunday Times » (indépendant) estimé, quant à lui, que le résultat du scrutin du 25 avril « doit être considéré comme l'expression de l'opinion des électeurs sur la façon radicale dont le Mouvement des forces armées a rempli son programme ».

● A PARIS, M. Louis Mermaz, secrétaire national du parti socialiste, a declaré :

« Le succès considerable remporté par le parti socialiste portugais prouve l'aptitude des socialistes à représenter les aspirations populaires dans une période de grande transformation et dans un contexte proprement révolutionnaire. L'enracinement de la démocratie socialiste dans le peuple portugais constitue un grand encouragement pour l'avenir. Bien que la situation politique soit encore loin d'être entièrement dénouée à Lisbonne, les socialistes de toute l'Europe occidentale salueront dans cette première victoire le gage d'une reconnaissance qui dépasse les frontières du seul Portugal. »

MADRID : un encouragement pour une évolution plus rapide vers la démocratie en Espagne

De notre correspondant

Madrid. — *« Les socialistes ont gagné au Portugal », « Le Portugal a voté anticommuniste », « Le Portugal en faveur du centre », « Le Portugal veut un socialisme modéré »* : telles sont les manchettes avec lesquelles la presse espagnole a commenté le résultat des élections portugaises du 25 avril. Les journaux ont dû réaliser des prodiges afin d'expliquer comment un pays qui, selon eux, était, vingt-quatre heures avant les élections, en plein chaos et sous la coupe des communistes du Mouvement des forces armées, a accordé ses suffrages au centre gauche avec la *« plus stricte neutralité »* des forces armées, *« donnant ainsi un exemple de civisme inconnu dans la plupart des pays européens »*.

Les élections portugaises représentaient un test pour les Espagnols, et le phénomène portugais pourrait, dans d'autres conditions, se reproduire en Espagne le jour où disparaîtra le général Franco. Le triomphe de la modération au Portugal peut, en effet, provoquer une évolution plus rapide de l'Espagne vers la démocratie. L'un des commentateurs politiques de la presse madrilène remarque, non sans amertume : *« Le résultat des élections portugaises signifie que l'Espagne perd de son importance à l'égard de l'OTAN. »* Une victoire communiste au Portugal aurait eu, en effet, pour conséquence, selon les ultras du franquisme, l'entrée de l'Espagne dans l'alliance atlantique, ainsi que la continuité du régime espagnol sans modification de sa structure politique.

La gauche ne cache pas sa satisfaction. Le professeur Enrique Tierno Galvan, dirigeant du Parti socialiste populaire (P. S. P.), déclare : *« Le peuple portugais, considéré comme analphabète, a démontré qu'il était politiquement plus mûr que la classe politique salazariste. »*

Ces résultats ont également permis de mieux voir les positions respectives du Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E., reconnu par l'Internationale socialiste) et du P.S.P. (petite fraction socialiste, qui fait partie, lui, de la junte démocratique d'Espagne, largement contrôlée par le parti communiste) dans leurs rapports avec le P.C.E. En partant de l'hypothèse, partagée par un grand nombre d'Espagnols, que des élections libres en Espagne aboutiraient à des résultats semblables à ceux du Portugal, les dirigeants du P.S.O.E. déclarent : *« Le dogmatisme du parti communiste portugais, à propos des autres partis portugais et des libertés démocratiques, a dû peser sur les décisions de l'électoral le 25 avril. »* Le professeur Raul Morodo, un des dirigeants du parti socialiste populaire, déclare de son côté : *« Je suis surpris par le pourcentage relativement faible obtenu par le parti communiste portugais. Cela est sans doute dû à ses prises de position, qui n'ont pas été réalistes et qui se sont éloignées des positions prises par d'autres partis communistes d'Europe occidentale. »*

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

WASHINGTON : enfin une bonne nouvelle

De notre correspondant

Washington. — « *Enfin une bonne nouvelle.* » Ce propos entendu à plusieurs reprises traduit bien le sentiment prédominant de soulagement éprouvé ici, devant les résultats des élections portugaises. Plus encore que la victoire attendue de ce qu'on appelle les « *modérés* », la forte participation électorale est considérée comme une indication positive la plus encourageante du scrutin. On note que la consigne de « *voter blanc* » donnée par certains éléments du Mouvement des forces armées, n'a été suivie que par 7 % environ du corps électoral. En démentant ceux qui déclaraient que les Portugais n'étaient pas prêts pour la démocratie, les électeurs ont ainsi fait preuve d'une maturité politique remarquable et inattendue après cinquante ans d'obscurantisme politique.

Une des principales leçons du scrutin, dit-on, est qu'il a porte un coup d'arrêt aux communistes, démontrant ainsi que l'évolution vers l'extrême gauche n'est pas irréversible. Ces motifs de satisfaction sont compensés, cependant, par un certain nombre de craintes. Certes, les militaires au pouvoir peuvent difficilement ignorer la volonté populaire, mais ils ne manquent pas, non plus, d'arguments ni de moyens pour l'escamoter. En tout état de cause, le succès de la gauche démocratique va entretenir le conflit de tendances au sein du M.F.A., sans qu'on puisse encore présumer de l'issue de la lutte entre modérés et extrémistes. Les futures relations entre la Constituante et le M.F.A. représentent également une incertitude majeure. Enfin, les difficultés économiques grandissantes seront, pense-t-on, exploitées par les communistes toujours prompts à dénoncer l'« *électoralisme* » (lorsque le vote populaire leur est défavorable) pour passer à l'action directe.

Ces préoccupations expliquent la prudence des officiels pour qui le scrutin du 25 avril justifie l'attitude très discrète prise par Washington au cours de la campagne électorale. Après comme avant les élections, le gouvernement américain, dit-on, a tout intérêt à ne pas sortir de sa réserve, à s'abstenir de toute déclaration de soutien et de sympathie en faveur de M. Soares, ce qui pourrait lui être défavorable. Dans ces conditions, une initiative des Européens serait souhaitable, pour apporter aux modérés portugais un soutien économique, faute de quoi leur succès électoral risquerait d'être compromis.

HENRI PIERRE.

L'ex-général Spinola dénonce « l'implantation d'un régime totalitaire sous couverture démocratique »

L'ex-général Spinola s'est rendu secrètement à Paris et à Bruxelles, a déclaré le général Otelo de Carvalho, responsable du Copcon, l'organisme de coordination des forces de sécurité au Portugal, dans une interview publiée dimanche 27 avril par « O Seculo ». L'ancien président de la République aurait fait ce voyage dans la semaine du 14 au 20 avril. La rumeur courait en effet avec insistance, le lundi 14 avril, dans les milieux portugais bien informés de la capitale française, que le général Spinola était à Paris.

Le journal brésilien à grand tirage « O Dia » a, d'autre part, annoncé que l'ancien président portugais pourrait prochainement quitter Rio-de-Janeiro pour s'installer en France. Cette décision serait motivée par les restrictions que lui impose son statut de réfugié politique. L'ambassadeur du Portugal à Brasilia a, par exemple, effectué une démarche de protestation auprès du gouvernement brésilien après la déclaration faite, le 23 avril, par le général Spinola, selon laquelle le rapport du M.F.A. sur la tentative de coup d'Etat du 11 mars était « un modèle de fausseté » (« le Monde » du 25 avril).

L'ancien président s'est refusé à commenter l'information d'« O Dia ». Interrogé par l'Agence France-Presse, il s'est borné à déclarer qu'il se considérait « comme une personne libre, pouvant voyager où et quand elle le voulait ». L'exilé, cependant, ne cache pas, en privé, son désir de chercher asile dans un pays où il aurait « la liberté de s'exprimer », et que Paris serait le meilleur endroit possible.

De notre correspondant

Rio de Janeiro. — C'est aux officiers qui l'ont suivi dans son exil que l'ex-général Spinola a fait ses premiers commentaires sur les élections du 25 avril. Selon lui, le peuple portugais a montré qu'il « *n'était ni du côté du M.F.A. ni du côté des communistes, puisqu'il a répondu de façon peu significative aux consignes de vote en blanc lancées par certains militaires, dont le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, et que les communistes et leurs alliés sortent minoritaires du scrutin* ».

Désormais, selon le général, il n'y a plus que deux possibilités : ou le gouvernement de Lisbonne revient en arrière, et aligne le Portugal sur les autres démocraties occidentales, conformément aux premières orientations de la révolution du 25 avril. Ou il confesse devant le monde entier que les élections n'ont été qu'une « *farce démocratique* ». Mais l'ancien président de la République pense qu'il n'y aura pas de retour en arrière. « *Bien des pays occidentaux ont l'ingénuité de croire que ces élections sont un pas en avant dans la voie de la démocratisation*, dit-il. *Ils ne raisonnent pas en fonction de la situation portugaise. Ce qui se passe là-bas, c'est l'implantation d'un régime totalitaire sous couverture démocratique.* »

Le général ajoute dans ses commentaires que le M.F.A., en ne quittant pas le pouvoir dans les délais fixés il y a un an, répète l'erreur commise en 1926 par le mouvement militaire qui mit fin au régime républicain. Intervenus pour remettre de l'ordre dans le pays, les militaires de l'époque n'avaient pas su, eux non plus, abandonner à temps le gouvernement, et « *ils ont ouvert la voie, pour longtemps, au totalitarisme de Salazar* ».

CHARLES VANHECKE.

DE LISBONNE A COLOMBES...

Dans ce café de la porte de Clignancourt, où des travailleurs portugais ont l'habitude de se réunir, on a moins parlé, durant ce week-end, des élections au pays que de la victoire du « onze » de football, samedi à Colombes, aux dépens de l'équipe de France.

Est-ce, à vrai dire, parce qu'ils n'aiment pas ou parce qu'ils en sont plus ou moins empêchés ? Dans un communiqué publié dimanche soir 27 avril, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), dont le bureau national s'est réuni ce week-end, dénonce en tout cas « les entraves auxquelles se heurtent les émigrés portugais pour participer aux événements de leur pays ». *Elle affirme, notamment, que ces travailleurs* « sont victimes des limites à la liberté d'expression accordée aux étrangers en France », *que* « l'accès au territoire français a été interdit à des militants venus du Portugal » *et que* « des manœuvres d'intimidations sont fréquemment exercées ».

Dans cet établissement de la porte de Clignancourt, Antonio, 32 ans, ouvrier du bâtiment, consent seulement à dire que le résultat des élections ne l'a pas surpris. « Tout le monde ici, *dit-il*, s'attendait à la victoire de Mario Soares ». *Quant au relatif échec des communistes, un camarade d'Antonio glisse :* « Peut-être que le peuple portufais, qui votait librement pour la première fois depuis cinquante ans, a eu peur de tomber dans une autre dictature... »

Interrogés enfin sur la future attitude de l'armée, les deux ouvriers portugais préfèrent prendre un air évasif et piquer le nez dans leur tasse de café, pour aussitôt après reparler des suffrages recueillis, dans les tribunes, par le capitaine Humberto et ses camarades : ils étaient, samedi, à Colombes, pas à Lisbonne... — M. C.

M. PONIATOWSKI FAIT « TROIS CONSTATATIONS »

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a fait « *trois constatations* », samedi 26 avril, sur Radio-France, au cours de l'émission « 12-14 » :

« *1) Le scrutin s'est déroulé dans le calme, ce qui est la preuve d'une maturité politique du peuple portugais ; 2) le vote blanc, préconisé par les forces armées, a été très limité* (1) ; *3) l'effondrement de l'image de marque du parti communiste saute aux yeux.* »

M. Poniatowski a ajouté : « *Les forces armées ont annoncé qu'elles ne voulaient pas être contraintes par les résultats électoraux. Vont-elles laisser les civils prendre le pouvoir alors que ce sont les centristes qui recueillent la majorité ? C'est la question que l'on peut se poser.* »

(1) N.D.L.R. — Il n'est pas exact que le vote blanc ait été « préconisé par les forces armées ». A la suite d'interprétations données par divers journaux à une précédente déclaration, le commandant Jorge-Correia, ministre de l'information, avait déclaré le 13 avril : « *Le vote blanc n'est pas le vote du M.F.A.* » (*Le Monde* du 16 avril.)

PROCHE-ORIENT

Arabie Saoudite

LA VISITE DU CHAH D'IRAN CONSACRE LA SUPRÉMATIE MILITAIRE DE TÉHÉRAN DANS LE GOLFE PERSIQUE.

(De notre envoyé spécial.)

Riad. — La visite officielle de quarante-huit heures que le chah d'Iran fait en Arabie Saoudite à partir de ce lundi 28 avril est considérée ici comme un événement capital, car on s'attend qu'elle mettra fin à la sourde rivalité qui opposait depuis quelques années — et singulièrement depuis le départ des Britanniques de la région, en 1970 — les deux principales puissances riveraines du golfe Persique. Le défunt roi Fayçal ne sous-estimait pas l'intérêt qu'avaient à s'entendre deux monarchies pro-occidentales et riches en hydrocarbures, mais il redoutait que l'hégémonie persane ne s'établisse au détriment de l'influence saoudienne sur les principautés pétrolières arabes et même au-delà : le chah n'a-t-il pas offert l'an dernier, au président Sadate, de lui servir éventuellement de contrepoids dans la région contre quiconque. Cependant, le vieux monarque ne s'était opposé à l'annexion par l'Iran, en novembre 1971, de trois îlots stratégiques du détroit d'Ormuz relevant jusque-là d'un émir arabe, ni à l'envoi d'un corps expéditionnaire iranien à Oman.

En recevant, à titre officiel, le souverain persan, le roi Khaled reconnaît en quelque sorte la suprématie militaire iranienne dans le golfe Persique. Ce que son prédécesseur n'avait pas osé faire. La position du nouveau souverain saoudite est dictée par la stricte prise en considération des réalités. Certes, l'Arabie Saoudite est plus riche que l'Iran (412 millions de tonnes de pétrole en 1974, contre 301 millions de tonnes), mais sa population est au moins deux fois inférieure à celle de son voisin, et surtout ses troupes ne sont pas comparables tant pour le nombre que pour l'équipement et l'entraînement, avec l'armée impériale. Les budgets militaires des deux pays sont l'un et l'autre considérables (pour l'exercice 1974-1975, plus de 15 milliards de francs en Iran et près de 10 milliards de francs en Arabie Saoudite), mais il est hors de question que les forces armées saoudiennes puissent dans les années à venir équilibrer celles de l'Iran.

L'accroissement de la présence soviétique dans l'océan Indien et la mer Rouge, que laisse présager la prochaine réouverture du canal de Suez et que facilitent les bonnes dispositions d'Aden et de Mogadiscio à l'égard du Kremlin, sont une bonne raison de se rapprocher pour le monarque saoudien et l'empereur d'Iran. En se prêtant à cette « *consécration* » de la puissance iranienne, le roi Khaled dépose l'immémorial antagonisme arabo-persan et confère une plus grande force au « *syndicat* » des têtes couronnées du Proche-Orient.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

La visite du ministre des affaires étrangères israélien à Paris

M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, est arrivé ce lundi matin 28 avril à Paris pour une visite officielle de cinq jours. M. Allon doit avoir, dans la matinée et dans l'après-midi, des entretiens avec M. Sauvagnargues, qui offrira un dîner en son honneur. Le vice-premier ministre israélien s'entretiendra mardi matin avec M. Chirac et sera reçu dans l'après-midi par le président Giscard d'Estaing.

Un soldat-paysan de Galilée

L'hôte que la France reçoit présente cette caractéristique assez rare parmi les dirigeants israéliens de ne pas situer le lieu de sa naissance dans une bourgade de la grande Russie ou dans un village de l'Empire austro-hongrois. Son enfance n'a été marquée par aucun souvenir de pogrom.

C'est, en effet, à Kfar-Tabor, au pied du mont de la Transfiguration, là où, en 1799, Napoléon vainquit les Turcs et les Arabes, que, le 10 octobre 1918, est né Ygal Allon dans le foyer d'un couple de pionniers venus d'Europe afin d'assécher les marécages de la Terre sainte. Il passe son enfance dans le petit village et lie de solides et durables amitiés avec les garçons arabes des environs. Il fait ses études primaires et secondaires au collège agricole Kadouri et, en 1937, avec un groupe de camarades, part fonder plus à l'est, sur les bords mêmes du lac de Tibériade le kibboutz Guinossar. Mais il ne peut se consacrer exclusivement à l'entreprise agricole implantée dans une région torride à plus de 200 mètres au-dessous du niveau de la mer. Depuis 1936, les Palestiniens arabes sont en guerre ouverte contre les Palestiniens juifs et en Europe la montée de l'hitlérisme suscite les plus vives inquiétudes. En 1941, dans une base près de Guinossar, Ygal Allon réunit quelques camarades et fonde le Palmach, qui sera le fer de lance de la Haganah, vaste organisation semi-clandestine du mouvement sioniste, et il prend part, en 1941 et 1942, à des opérations contre les forces de Vichy en Syrie. Des hommes et des femmes du Palmach sont parachutés en Europe en mission de renseignement pour les alliés et aussi pour tenter de porter secours aux juifs traqués par les nazis. Sous le commandement d'Ygal Allon, dès la fin de la guerre, le Palmach s'oppose activement à la politique anglaise en Palestine.

Lorsque, le 15 mai 1948, l'Etat d'Israël est proclamé, le « général Allon », à la tête du Palmach, se bat contre les armées arabes en Galilée, à l'est de Tel-Aviv dans la région de Lod, en Judée alors que Jérusalem est assiégée par les légions transjordaniennes, puis dans le Sud, où il poursuit les Egyptiens dans le Sinaï après avoir enfermé dans la poche de Falouja un grand nombre de soldats de Farouk parmi lesquels se trouve le commandant Gamal Abdel Nasser.

A l'armistice, il se brouille avec Ben Gourion, qui a décidé d'incorporer le Palmach dans l'armée nationale et de mettre un terme à l'existence de ces brigades à la coloration politique trop marquée. Presque tous les chefs du Palmach se retrouvent dans le parti Ahdouth Haavoda (l'Unité du travail), qui se situe à la gauche du parti de Ben Gourion, le Mapaï. Après des études à l'université d'Oxford, Ygal Allon revient en Israël et se fait élire à la Knesset en 1954. En 1957, il s'oppose violemment à la décision de Ben Gourion d'évacuer le Sinaï et Gaza sous la pression conjuguée des Russes et des Américains. En 1961, il devient ministre du travail, et, en 1967, il est vice-premier ministre et prend le portefeuille de l'intégration des immigrants, puis, en 1969, celui de l'éducation. En 1974, dans le cabinet Rabin, il est toujours vice-premier ministre et remplace M. Abba Eban aux affaires étrangères.

Ygal Allon ne s'est entendu reprocher aucune des « négligences » qui ont entraîné le traumatisme de la guerre d'octobre 1973. Il fait figure de modéré, sinon de « colombe », dans le gouvernement actuel. Un plan prévoyant la restitution de la Cisjordanie, à l'exception d'une ceinture de sécurité le long du Jourdain, porte son nom, mais ne paraît avoir suscité de l'intérêt que dans une faible partie de l'opinion israélienne.

C'est un robuste Galiléen, soldat et paysan, au regard clair et au visage buriné, qui a fait lundi son entrée sous les lambris du Quai d'Orsay. Il vient expliquer à la vieille Europe comment et pourquoi, dans un moment d'une gravité exceptionnelle pour lui, son pays a dû dire non, même aux Américains.

ANDRÉ SCÉMAMA.

EUROPE

Tchécoslovaquie

A L'OCCASION DE LA CAMPAGNE CONTRE M. DUBCEK

Plusieurs dirigeants signalent le danger de l'« indulgence » envers les manifestations d'« antisoviétisme »

De notre correspondant

Vienne. — Une série de perquisitions ont eu lieu, la semaine dernière, en Tchécoslovaquie, au domicile d'anciens partisans de M. Dubcek. Cette opération aurait eu pour but de saisir « *des publications illégales et des manuscrits* ». Parmi les personnes visées figurent M. Mlynar, ancien secrétaire du comité central, qui démissionna de ses fonctions à l'automne 1968 en signe de protestation contre l'invasion armée de son pays ; M. Silhan, élu secrétaire du comité central au quatorzième congrès du parti communiste tenu à Visocany pendant l'intervention soviétique et déclaré illégal par la suite ; M. Litera, lui aussi ancien secrétaire du comité central, condamné à deux ans de prison en 1972 ; M. J. Kren, historien et ancien conseiller de Josef Smrkovsky ; MM. Kosic, Robert Horak, Obl, condamné à quatre ans de prison en 1971, et Mme Zelenkova, ancien membre du comité central, élue au congrès de Visocany.

Ces perquisitions se seraient déroulées le 23 avril, soit une semaine après la violente attaque lancée par M. Gustav Husak, chef du P.C. tchécoslovaque, contre M. Dubcek. Ce discours avait donné le signal du déclenchement d'une campagne destinée à étouffer dans l'œuf la tentative de l'ancien dirigeant du printemps de Prague de cristalliser sur son nom l'opposition à l'actuelle équipe au pouvoir.

Les premiers à prendre le relais ont été MM. Jaromir Obzina, ministre de l'intérieur, et Karel Hoffmann, chef des syndicats. Le vendredi 18 avril, *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, ouvrait ses colonnes à des lettres de lecteurs apportant leur « accord complet » à M. Husak et vantant la politique « intelligente et clairvoyante » du parti. Le samedi 19, le même journal publiait sur le même sujet un commentaire d'une demi-page intitulé « *Sur le chemin de la trahison* ». Enfin, le lundi 21, M. Bilak, secrétaire du comité central et prosoviétique de toujours, prenant la parole à l'occasion du 105e anniversaire de la naissance de Lénine, trouvait à son tour des mots très durs pour plusieurs anciens dirigeants du « printemps de Prague » expressément nommés — Dubcek, Kriegel, Mlynar, Sik, Pelikan et Smrkovsky, — les accusant d'avoir conduit les nations tchèque et slovaque « *au bord de la guerre civile* ».

Cet ensemble de commentaires et de prises de position laisse apparaître certains points communs : s'ils sont très vifs dans la forme, ils n'apportent sur le fond que peu d'éléments nouveaux. M. Dubcek et ses amis y sont qualifiés de « traîtres » et de « renégats ». Ils se voient reprocher d'avoir mené « *des activités antisocialistes, antiléninistes et antipopulaires* ». Ces condamnations sont accablantes. Mais, le 11 décembre dernier, *Rude Pravo* n'avait-il pas osé affirmer qu'en 1968, « *les forces contre-révolutionnaires auraient mis en scène en Tchécoslovaquie des massacres aussi sanglants que ceux perpétrés par les contre-révolutionnaires au Chili, si nos alliés socialistes les plus proches ne nous avaient apporté en temps opportun leur assistance internationaliste* » ?

On remarque surtout que les dirigeants qui se sont exprimés après M. Husak n'ont pas repris l'invitation à « *plier bagages* » faite par le premier secrétaire à M. Dubcek. Certaines interventions n'en sont pas moins menaçantes, mais la façon dont elles sont formulées permet de s'interroger sur leur véritable destinataire.

Que faut-il comprendre, par exemple, lorsque M. Bilak affirme : « *Certaines personnes qui sont responsables de cette situation contre-révolutionnaire* (de 1968) *comptent sur la tolérance de l'actuel dirigeant du parti et croient que le peuple travailleur a oublié leurs activités subversives.* » Ou lorsque M. Hoffmann déclare : « *Nous avons vu où mène l'indulgence envers les expressions de l'opportunisme, de l'anticommunisme et de l'antisoviétisme.* » Dans l'esprit des auteurs de ces propos, cette « indulgence » et cette « tolérance » sont-elles encore souhaitables ?

Isoler les exilés

Pour annihiler l'opposition dubcekiste, M. Husak est partisan d'employer des méthodes politiques. En est-il de même de tous ceux qui l'entourent ? Et que ferait le premier secrétaire si, d'ici quelque temps, M. Dubcek se manifestait de nouveau ?

La résurgence du « cas Dubcek » est d'autant plus inopportune pour les dirigeants de Prague qu'une campagne à double objectif se développe depuis plusieurs mois. D'une part, il s'agit de démontrer que les plans d'isolement moral de la Tchécoslovaquie ont échoué, comme le montrent les visites de M. Waldheim, des ministres ouest-allemand, danois et autrichien des affaires étrangères ou les déplacements à l'étranger — en France notamment — de M. Chnoupek, chef de la diplomatie tchécoslovaque. Or la polémique engagée par M. Musak avec M. Palme, premier ministre suédois, à propos de l'affaire Dubcek, cadre mal avec ces efforts.

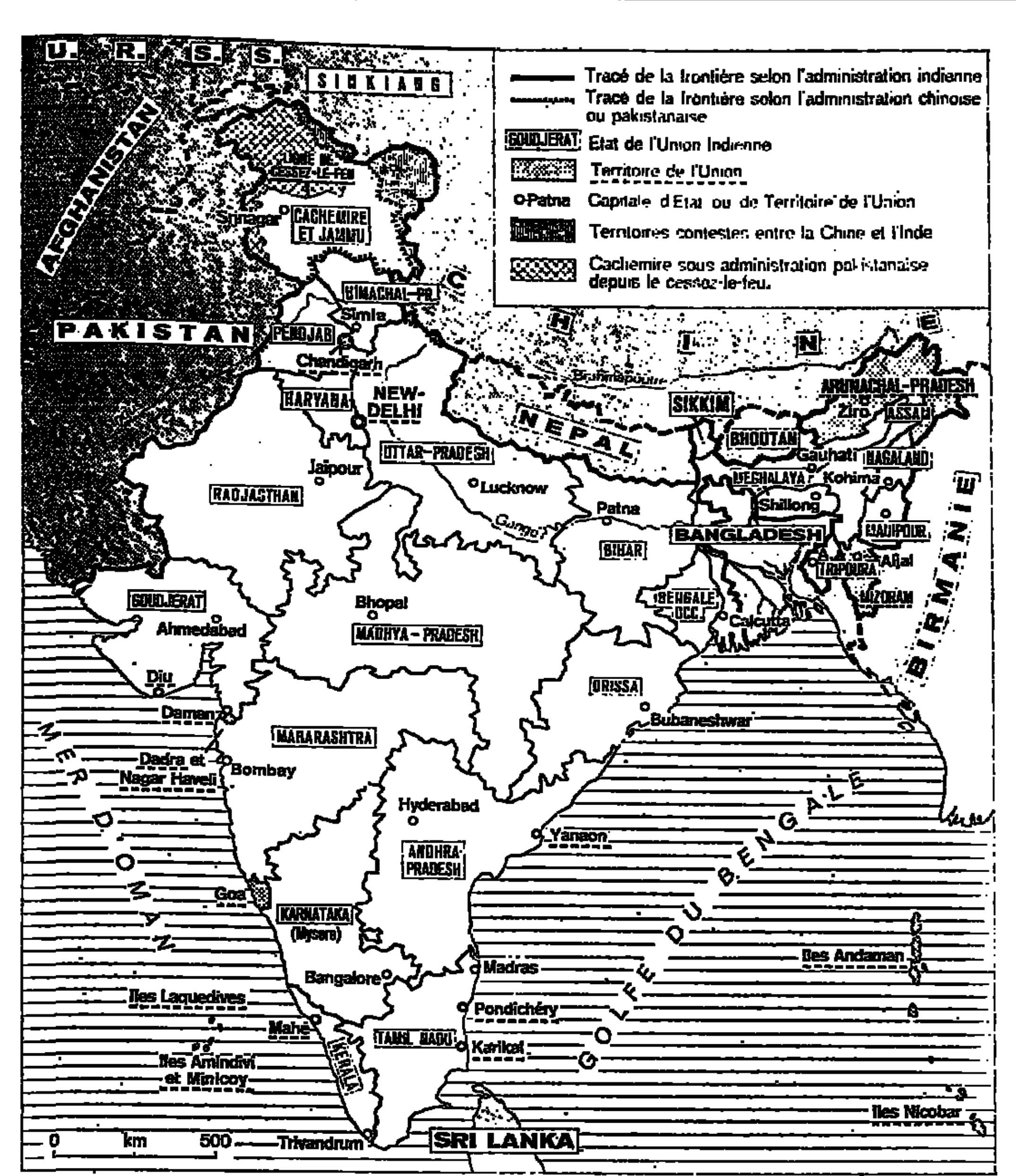
D'autre part, il faut isoler les opposants en les faisant passer pour un ramassis d'exilés coupés des réalités de leur pays et sympathisant aussi bien avec les maoïstes et les « revanchards » allemands qu'avec la junte chilienne. Le début de cette campagne peut être situé au mois de novembre dernier : le 8, la presse publiait les déclarations d'un agent des services de renseignements tchécoslovaques, Erwin Marak, sur « *le profond abîme moral dans lequel se trouvent les émigrés dits « politiques » à l'Ouest* ». Entre autres révélations, cet agent affirmait : « *Il est évident que les émigrés voudraient réaliser un changement en Tchécoslovaquie, même au prix d'une troisième guerre mondiale.* »

Un symposium, tenu à la mi-décembre à Bratislava sur « *les activités anticommunistes* » des émigrés, a confirmé l'intérêt porté en hauts lieux au problème. Cette rencontre avait conclu à « *la crise morale et politique* » de l'émigration. Ce point de vue peut-il encore être maintenu ? En vouant aux gémonies, aux côtés de M. Dubcek, M. Jiri Pelikan, le coordonnateur de l'opposition socialiste en exil, M. Husak et ses amis n'ont-ils pas implicitement reconnu le rôle politique joué par l'ancien directeur de la télévision de Prague ?

La politique de la main tendue, réaffirmée lors de la dernière réunion du comité central, en novembre dernier, n'a pas été sans résultat : depuis le début de l'année, deux écrivains de premier plan, Bohumil Hrabal, le « prince des poètes » tchécoslovaques, et Jiri Sotola, se sont ralliés avec éclat au régime. Mais cette politique continue de distinguer entre les hérétiques repentis et les « déserteurs et renégats » que restent, aux yeux de M. Husak, MM. Dubcek et Pelikan.

MANUEL LUCBERT.

DU CACHEMIRE AU SIKKIM



L'Inde consolide ses positions dans les régions frontalières de la Chine

Un amendement constitutionnel faisant du Sikkim le vingt-deuxième Etat de l'Union indienne a été adopté définitivement, samedi 26 avril, par le Parlement de New-Delhi. Lors d'un référendum organisé le 14 avril de façon expéditive, qualifié de « farce » par le journal indépendant « The Hindoustan Times », et auquel le gouvernement local, se déclarant « trop occupé », n'a pas autorisé les journalistes étrangers à assister, la population — en majorité analphabète — du petit territoire himalayen avait approuvé « massivement » l'abolition de la monarchie et l'intégration de l'Etat à l'Inde.

Le Sikkim était déjà « associé » à l'Union indienne depuis septembre 1974 et représenté en conséquence, au Parlement de New-Delhi.

Cette « association » ressemblait d'ailleurs à une annexion de fait : presque toutes les décisions du gouvernement local devaient être entérinées par le tout puissant représentant de l'Inde à Gangtok, la capitale ; le chogyal, le souverain, n'était plus appelé à jouer qu'un rôle honorifique, mais il conservait certains droits et privilèges. Ses relations avec le chef du parti quasi unique, le Congrès du Sikkim, qui avait remporté les élections en avril 1974, n'avaient cessé de se détériorer depuis deux ans. le chogyal, appartenant à la communauté autochtone Bhutia-Lepcha, aurait voulu *« préserver l'identité propre »* de son pays, et il souhaitait même que celui-ci prenne ses distances à l'égard de l'omniprésente Inde. Mais il n'avait pas la moindre chance d'être écouté par le chef du Congrès du Sikkim, le vénérable Dorji — âgé de soixante-douze ans — qui n'est *« rien moins qu'un « béni-oui-oui » des Indiens »*, selon les propres termes de quelques-uns de ses amis politiques. M. Dorji s'était fixé de longue date pour objectif d'abattre la monarchie, vieille de plus de trois siècles, afin *« d'en finir avec cet anachronisme »*. En vérité, le fougueux politicien voue une grande haine au chogyal. Ce sentiment, les facteurs ethniques — le Congrès du Sikkim recrute l'essentiel de ses sympathisants parmi les Sikkimais d'origine népalaise, environ les trois quarts des deux cent quatre vingt mille habitants, — un projet de réforme agraire visant à déposséder la famille royale de ses terres, ont contribué à creuser le fossé entre les deux hommes. C'est en vain que le souverain tenta de faire entendre son point de vue par Mme Gandhi ; le premier ministre indien refusa de le recevoir...

« L'autonomie » du Cachemire

Tout le monde, au Sikkim, n'a pas apprécié la hâte avec laquelle M. Dorji a voulu détrôner le chogyal. A la mi-mars, un tiers des membres de l'assemblée locale s'étaient montrés favorables à un dialogue avec le souverain, et disposés à prendre en considération ses propositions en vue d'une réduction des pouvoirs du représentant local de l'Inde. Conscients, d'autre part, des réactions peu encourageantes qu'avait suscitées l'année dernière l' « association » du Sikkim à l'Union, les dirigeants indiens paraissaient plutôt conseiller, ces derniers mois, la prudence à M. Dorji. Ont-ils craint de perdre une précieuse marionnette, ou de voir s'étendre le courant hostile à leurs initiatives ?

Des manifestations populaires contre le chogyal — ces populations arriérées sont faciles à *« manipuler »* — à la découverte d'un prétendu complot menaçant la vie de personnalités du parti gouvernemental, on en est arrivé à l'intervention des troupes indiennes, qui, le 7 avril, ont désarmé et démantelé la garde royale, dernier rempart de la royauté. Muré dans son palais, ne disposant plus de la possibilité de communiquer avec l'extérieur — possédant la seule radio amateur du pays, il avait lancé un véritable S.O.S. lorsque sa garde était aux prises avec les soldats indiens, — le souverain est maintenant « protégé » par ceux-ci, pratiquement déchu et appelé à connaître le sort des anciens maharajahs.

En réglant une fois pour toutes, et à sa manière, en février, le problème de souveraineté dans « son » Cachemire, l'Inde a également montré son souci de « stabiliser » la situation politique dans toutes les régions frontalières, dont le découpage est hérité de l'empire britannique des Indes.

New-Delhi a confié le pouvoir, à Srinagar, au chef autonomiste Abdullah et placé ainsi Islamabad devant le fait accompli. *« Je crois fermement que l'avenir du Cachemire est en Inde en raison du fait que nous partageons des idéaux communs »*, a affirmé, avant de prendre ses fonctions, le 25 février, le nouveau chef du gouvernement du Jammu-et-Cachemire, en reconnaissant *« l'intégration définitive et irrévocable »* de ce territoire à l'Union indienne.

Cette profession de foi a représenté une grande victoire politique pour Mme Gandhi. Mais l'arrangement auquel les Indiens sont parvenus ne règle pas le vieux contentieux — il date de plus de vingt-cinq ans — du Cachemire. Il le réactive au contraire. Les Indiens refusent d'en discuter avec les Pakistanais. La province sera, sans doute, pour longtemps encore partagée entre l'Inde et le Pakistan. La politique constante de New-Delhi depuis 1947 a été de garder le Sud-Cachemire, celle du Pakistan d'y réclamer une consultation dans l'espoir que sa population, à majorité musulmane, se prononcerait pour son rattachement à cet Etat islamique.

Le cheikh Abdullah s'est rendu à l'évidence qu'il n'avait d'appui à attendre — dans les circonstances présentes — ni du Pakistan ni de la communauté internationale, qui se désintéresse depuis longtemps d'une querelle qui a trop duré. New-Delhi a mis à profit les deux phénomènes.

Sans doute, les dirigeants indiens ont-ils estimé que les risques de l'entreprise étaient minimes et que ses avantages, en revanche, seraient notables. Le risque — les porte-parole des extrémistes hindous, qui critiquent toute initiative pouvant mettre des musulmans en avant, ne manquent pas de le souligner — est de voir d'autres populations, et, notamment, celles des régions de l'Inde orientale en lutte contre l'hégémonie indienne, se prévaloir du précédent du Cachemire pour leur droit à l'autonomie, sinon à l'indépendance. Les avantages sont de consolider, plus qu'il n'y paraît de prime abord, l'unité nationale en Inde. Mais le nouveau gouvernement du Cachemire ne bénéficiera que d'une autonomie marginale. New-Delhi ne va pas relâcher son emprise sur cette région. Les Indiens consolident au contraire leurs positions dans toutes les régions frontalières de Chine, qui forment le glacis himalayen.

Le jeune souverain du protectorat himalayen, voisin du Sikkim, le Bhoutan, qui voulait affranchir plus largement son pays de la pesante tutelle indienne, a dû y renoncer, lorsqu'il a été invité à New-Delhi, en décembre 1974. L'Inde continuera de « guider » sa politique étrangère et d'assurer sa sécurité.

Le cas du Népal, qui est pleinement souverain, est un peu différent, mais les Indiens font preuve à son sujet de la même suspicion lorsque Katmandou affiche une trop grande indépendance ou dénonce les entraves indiennes à son commerce. Cinq ministres, dont ceux des affaires étrangères et de l'intérieur, ont quitté récemment le gouvernement népalais. Le remaniement ministériel qui a suivi s'est traduit par l'entrée dans le cabinet de personnalités qui passent pour être pro-indiennes et favorables à un resserrement des liens entre le royaume et l'Inde.

Au Mizoram, territoire de l'Union, l'assassinat de trois policiers indiens, au début de l'année, a mis en émoi les autorités. Cet attentat a rompu la trêve existant entre le Front national mizo — qui réclame l'indépendance — et le gouvernement indien. Depuis lors, des commandos de l'armée indienne *« nettoient »* la jungle et les monts proches de la Birmanie et font des incursions au Bangladesh.

New-Delhi a pris directement en charge, il y a quelques semaines, l'administration de l'Etat voisin du Nagaland, où subsiste depuis longtemps une révolte armée. Les Indiens accusent la Chine d'aider ces rebellions.

Est-ce pour se trouver en position de force dans la perspective d'une reprise d'un dialogue sino-indien que l'Inde accroît ainsi son emprise sur tous les territoires-tampons himalayens ? Si Pékin s'était contenté de reprendre les déclarations d'Islamabad condamnant l'initiative indienne au Cachemire, sa réaction aux derniers développements de l'affaire du Sikkim a été plus vive : *« L'expansionnisme indien manque de plus en plus de scrupules. C'est l'appui du social-impérialisme soviétique qui a rendu les expansionnistes indiens aussi hardis »*, a déclaré le *Quotidien du peuple*. *« La Chine parle beaucoup*, a répondu Mme Gandhi, *mais les Chinois n'ont rien dit lorsque le Pakistan a pénétré dans la région du Cachemire sous leur contrôle. Et qu'ont-ils fait au Tibet ? »*

GÉRARD VIRATELLE.

ASIE

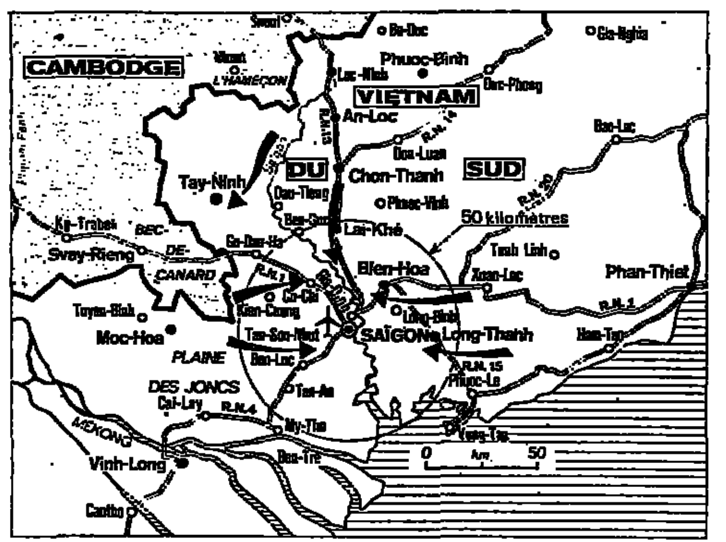
LA SITUATION AU VIETNAM

Saigon peut être considéré comme investi par les troupes communistes

La guerre atteint désormais Saigon et ses banlieues. Les forces anticommunistes ne paraissent nulle part à même de résister à la poussée adverse.

La trêve de fait qui s'était poursuivie pendant quatre jours a été rompue dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 avril : cinq roquettes tirées des faubourgs sont tombées sur la capitale, faisant six morts. D'autres roquettes devaient être tirées dans la nuit de dimanche à lundi.

Si ces attaques peuvent être mises au compte de l'action psychologique sur la population et de la volonté des communistes de faire pression sur la classe politique saigonnaise, il n'en va pas de même de la poursuite de l'offensive autour de la capitale, qui peut désormais être considérée comme investie.



Le G.R.P. annonce, sans être démenti, qu'il a pris le contrôle de Ba-Ria, capitale de la province de Phuoc-Tuy, à 70 km au sud-est de Saigon. Il affirme aussi avoir conquis Long-Thanh, à 32 km à l'est de la capitale et avoir coupé la route menant de Bien-Hoa à Vung-Tau. On confirme à Saigon que la ville de Long-Thanh et l'école de blindés qui y est installée ont été attaquées dimanche et que les troupes communistes ont effectué une percée ; d'autres combats sont signalés à 20 km plus au nord, vers Trang-Bom, sur la route menant à Xuan-Loc. Un couvre-feu de vingt-quatre heures sur vingt-quatre a été décrété à Bien-Hoa, la ville-base étant pratiquement investie. Lundi, les combats s'étaient rapprochés jusqu'à 5 km au nord-est de Saigon : des hélicoptères attaquaient une petite unité communiste qui s'était avancée sur le principal pont de la route reliant la capitale à Bien-Hoa. A 4 km plus à l'est, se trouve le centre de Thanh-Tuy-Ha, énorme dépôt de munitions qui alimente l'armée de Saigon ; il est situé près de Cat-Lai, base navale sur la rivière de Saigon. Si les communistes parviennent à se rendre maîtres de ce secteur, la situation sera désespérée pour les troupes sud-vietnamiennes.

A l'ouest de la capitale, Cu-Chi est attaquée à la roquette. Au sud, la R.N. 4 est coupée à la hauteur de Ben-Luc, à 30 km de Saigon, où se trouve le quartier général de la 22e division.

Les divisions nord-vietnamiennes ont désormais mis en place un verrou autour de la capitale et le relais est pris, à l'intérieur du périmètre de défense, par des commandos qui lancent des opérations de harcèlement. Lors de la dernière séance du Parlement, dimanche, un exposé dramatique de la situation militaire avait été fait aux élus qui devaient donner tous les pouvoirs au général Minh.

Avant le départ de M. Thieu

LES TROUPES CHARGÉES DE PROTÉGER LE VILLAGE NATAL DE L'ANCIEN PRÉSIDENT S'ÉTAIENT RÉVOLTÉES.

New-York (A.F.P.). — *L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Martin, a remis personnellement, dimanche 20 avril, au président Thieu, un avertissement en provenance de la délégation du G.R.P. à Paris. Celui-ci lui demandait de quitter le pouvoir, faute de quoi l'assaut serait lancé contre Saigon, écrit l'hebdomadaire* Time. *Le lendemain, M. Thieu démissionnait.*

Selon Newsweek, *le président Thieu avait d'ailleurs décidé d'abandonner la direction de son pays lorsqu'il apprit que les troupes d'élite — rangers et fusiliers marins — chargées de la protection de son village natal près de Phan-Rang s'étaient révoltées et avaient détruit le tombeau de sa famille.* « La destruction de la tombe de ses ancêtres a été le désaveu le plus cinglant de Thieu et de tout ce qu'il représentait », *ajoute* Newsweek. *Pendant toute une journée le président s'enferma dans un abri situé au sous-sol de son palais et ne vit personne. Il ne le quitta que vingt-quatre heures plus tard, pour rencontrer le général Nguyen Van Toan, commandant la région de Saigon, qui se présenta à son bureau après une visite d'inspection sur le front, et qui lui déclara d'emblée, en français : « Monsieur le président, la guerre est finie. »*

DEUX JOURNALISTES FRANÇAIS DISPARAISSENT PRÈS DE SAIGON

Saigon (A.F.P.). — On est sans nouvelles de deux journalistes français qui, partis dimanche matin 27 avril de Saigon, seraient à présent aux mains des forces révolutionnaires, à proximité de Bien-Hoa, au nord de la capitale.

Les deux journalistes — Christian Hoche, envoyé spécial du *Figaro*, et Michel Laurent, reporter-photographe de *Newsweek* — avaient emprunté dimanche avec d'autres collègues français la route n° 1 conduisant à Xuan-Loc. Le contact avec les deux journalistes a été perdu à l'est de Bien-Hoa.

Les journalistes français qui étaient partis en même temps qu'eux de Saigon ont indiqué qu'ils avaient vu exploser la voiture dans laquelle voyageaient Christian Hoche et Michel Laurent, mais il ne semble pas que leurs deux confrères aient été à bord au moment de l'explosion.

[Si deux journalistes ont été capturés par les forces révolutionnaires, il est du devoir du G.R.P. de donner le plus rapidement possible des informations à leur sujet.]

Le général Minh demande un cessez-le-feu immédiat

(Suite de la première page.)

« Le gouvernement garantit qu'il respectera les libertés démocratiques et qu'il libérera toutes les personnes détenues pour des raisons politiques sous l'ancien régime », a poursuivi le général, qui a averti ses compatriotes dans ce discours d'investiture radiodiffusé que les jours à venir seraient *« difficiles ».*

S'adressant aux combattants, le général Minh leur a dit : *« Vous devez défendre le territoire qui reste, défendre la paix et garder un moral élevé. Dès qu'un cessez-le-feu sera instauré, vous devez le respecter scrupuleusement. Dans les zones que vous contrôlez, vous devrez défendre la sécurité et les biens des populations, ne pas déserter les rangs, ne pas abandonner vos armes et, dans n'importe quelles circonstances, obéir strictement aux ordres reçus. Tout acte d'indiscipline sera immédiatement puni. »*

S'adressant enfin au G.R.P., le général Minh a déclaré : *« Frères de l'autre côté, je veux vraiment la réconciliation — et vous le savez. Je demande que toutes les couches de la population respectent le droit à la vie de chacun. Tel est l'esprit des accords de Paris. Vous avez préconisé le respect de cet accord et nous le préconisons aussi. Alors, nous devons nous mettre à la même table pour trouver la solution la plus utile à la nation et au peuple. Pour mettre fin rapidement à la misère de la population et des soldats, je propose que nous cessions immédiatement les attaques réciproques. J'espère que vous accepterez cette proposition et que la négociation pourra commencer immédiatement après la formation du gouvernement. »*

Samedi, le débat du Parlement avait été confus et des interventions graves ou incongrues s'y étaient succédé pendant dix heures. Dimanche, le président Huong avait réuni de nombreux hauts dignitaires du régime, rencontré le général Minh, puis le Parlement s'était à nouveau réuni. Les responsables militaires avaient présenté de la situation une image très sombre. M. Huong chargea alors le Parlement de lui désigner un successeur. Le président du Sénat, M. Tran Van Lam, proposa aussitôt aux cent trente-cinq parlementaires présents de confier les pleins pouvoirs au général Minh, proposition qui fut votée à l'unanimité. Le général se voyait confier *« la mission de chercher comment rétablir la paix ».* Il était alors 20 h. 30 à Saigon (13 h. 30, heure de Paris).

Dès lundi, une soixantaine de parlementaires avaient quitté le Vietnam, soit à bord d'avions d'évacuation américains, soit par des moyens plus ou moins clandestins. De hauts responsables de services publics (alimentation, répartition de l'eau et de l'électricité) et de dépôts pétroliers (Shell, Caltex, Esso) avaient également abandonné leur poste. Dans la capitale, des ouvriers commençaient à accrocher des calicots porteurs de slogans tels que celui-ci : *« Le peuple vietnamien aspire depuis longtemps à des négociations, à un cessez-le-feu et à la paix. »* Les formules en usage il y a seulement une semaine appelaient à défaire des communistes.

Détruire la machine de guerre de Saigon

Une page de l'histoire du Vietnam était donc tournée dimanche soir. M. Ly Qui Chung, député de la troisième force, déclarait à l'A.F.P. : *« Le gouvernement du général Minh ne poursuivra pas d'autre but que la recherche, par tous les moyens possibles, avec toute sa bonne volonté, d'une solution politique avec le G.R.P. Il mettra toute sa confiance dans le dialogue entre les patriotes vietnamiens des deux côtés déterminés à réaliser l'indépendance, la réconciliation et la concorde nationales dans le cadre des accords de Paris. »* Il rendait aussi hommage à la politique française et *« aux efforts prodigieux »* déployés par Paris. De son côté, Mme Ngo Ba Thanh, l'une des personnalités le plus en vue de la troisième force, diffusait dimanche un manifeste condamnant *« la politique belliqueuse de Thieu sans Thieu »* menée par M. Huong, et demandant au général Minh de *« conclure un cessez-le-feu immédiat, négocier avec le G.R.P. et appliquer sérieusement les accords de Paris ».*

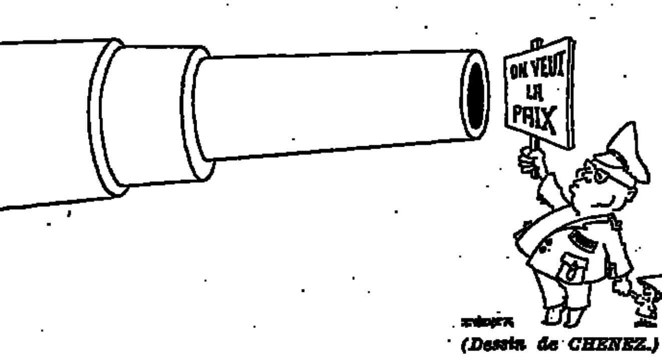
Le G.R.P. n'a pas commenté l'accession au pouvoir du général Minh. Il a rappelé les trois conditions de base qu'il a mises au rétablissement de la paix : le départ de tous les agents américains, l'élimination de l'administration Thieu, et aussi *« la destruction de la machine de guerre »* saigonnaise : *« Tant que cette administration, cette machine de guerre et cet appareil de coercition et de répression existent, quelle qu'en soit l'étiquette, la population du Vietnam du Sud endurera encore des souffrances et des douleurs »,* déclarait samedi le G.R.P. Les Américains quittant le Vietnam, *« la clique Thieu »* était éliminée. Reste *« la machine de guerre »* : les opérations relancées samedi et dimanche tout autour de Saigon semblent destinées à la briser. C'est une véritable reddition de l'armée anticommuniste que réclament les révolutionnaires. La troisième force ne disposerait alors que de moyens d'action exclusivement politiques.

D'autre part, les dirigeants du G.R.P. multiplient leurs déplacements dans les villes dont ils se sont assurés le contrôle en mars et avril. Me Nguyen Huu Tho, président du Front national de libération, a successivement visité Hué, Da-Nang, Tam-Ky. M. Phat, chef du gouvernement révolutionnaire, s'est rendu à Dalat.

La rapidité du dénouement suscite de nombreuses réactions internationales.

● A MOSCOU, la *Pravda* de dimanche reproche à la Chine de réagir *« avec une très grande froideur »* et de souhaiter le maintien du statu quo en Indochine. Le journal rappelle qu'en janvier M. Chou En-lai a dit à un haut responsable de Bangkok que Pékin souhaitait le maintien d'une présence américaine en Thaïlande.

● A ROME, le *Corriere della Domenica* écrit que le Vatican a toujours été opposé à l'intervention américaine au Vietnam et avait relevé la violation des accords de Paris par le régime de Saigon ; il parle de la politique *« équilibrée »* de Paul VI à l'égard des deux Vietnams, signale que les évêques du Sud n'ont pas soutenu la politique *« viscéralement anticommuniste »* de M. Thieu et écrit que l'organisation Caritas Internationalis a constamment secouru le Nord comme le Sud.



(Dessin de CHENEZ.)

La monstrueuse chenille des soldats en fuite et des réfugiés hagards

(Suite de la première page.)

Quelques soldats sud-vietnamiens tiennent un carrefour avec des chars et des canons de 130 millimètres. *« Oui, Long-Thanh a été attaqué,* confirme un officier, *mais nous préparons une contre-offensive. »* On n'ose lui demander avec quoi. Les deux médecins ont compris qu'ils ne reverraient jamais leur hôpital. Il faut rentrer en se frayant un passage, pare-chocs contre chair humaine.

Les hordes qui ont fui la région de Long-Thanh n'ont pas pu atteindre, dimanche soir, les environs de Saigon. Où auraient-elles pu s'arrêter d'ailleurs ? Entre la capitale et Bien-Hoa, les dizaines de camps créés à la hâte pour les réfugiés qui arrivent encore de la région de Dalat sont déjà bondés. Les catholiques qui avaient quitté l'ancien Tonkin en 1954 fuient de nouveau l'avance communiste. Des dizaines de milliers d'entre eux, établis dans la région de Ho-Nai, campent maintenant aux portes de Saigon. Les habitants d'une même localité se regroupent camp par camp. *« Pourquoi êtres-vous partis ! ?,* demandons-nous au curé du village de Ben-Non, situé à 85 kilomètres de Saigon et dont les habitants ont pris la fuite le 16 avril. *« On a eu peur. Personne n'a donné d'ordre. Nous avons décidé collectivement de nous replier »,* dit-il.

Les responsables de la Croix-Rouge sud-vietnamienne ont pris en charge le ravitaillement de ces réfugiés, les autorités légales ne se manifestent pas. Selon nos interlocuteurs, nous nous trouvons dans des camps *« de transit »*, et les réfugiés *« seront reclassés dans le Delta »*. Mais pendant combien de jours le Delta restera-t-il accessible ?

Sur l'autoroute Bien Hoa-Saigon, la notion de sens obligatoire n'a plus cours. Chacun avance là où il peut, comme il veut. Des charrettes de paysans tirées par des bœufs bouchent le passage à des camions chargés d'obus. Des milliers de piétons portent à la main leur seul bien : un coq dans une cage, ou un seau en plastique rempli de riz. Quatre nonnes à cheval sur une seule moto dépassent superbement tout le monde. Une jambe humaine déchiquetée traîne sur la chaussée ; personne n'y prête attention. Les soldats qui *« font la circulation »* ont remplacé le coup de sifflet par le coup de fusil en l'air ou à ras de terre. Parfois la panique est telle qu'on s'attend à ce qu'ils tirent dans la foule.

Des réfugiés sont assis à l'entrée du cimetière militaire de Bien-Hoa, le plus grand du Vietnam. Des dizaines de tombes sont réparties autour d'un monument en construction, qui ne sera vraisemblablement jamais achevé. Recouverts du drapeau sud-vietnamien, une trentaine de cercueils sont alignés près d'un bâtiment administratif ; sur chacun, il y a un nom, une date et la mention d'une localité. La plupart de ces soldats ont été tués ces derniers jours dans le Delta. On enterre un officier supérieur. Parmi quelques civils réunis autour d'une fanfare militaire, une jeune femme très digne, très belle avec son corsage blanc sur pantalon de soie noire, pleure en silence.

Bien-Hoa, encore si animé trois jours plus tôt, malgré les bombardements de la base aérienne, est une ville morte. Le gros de la population a déjà fui. Les rideaux métalliques sont cadenassés devant les boutiques fermées. A l'hôpital civil, quarante blessés par roquettes sont arrivés dans la matinée. Mais il n'y a qu'un chirurgien et un anesthésiste. Le médecin-chef a suivi les Américains à Guam, la veille. Des dizaines d'hélicoptères et d'avions sont au sol à la base aérienne. Les Saigonnais sont persuadés que la plupart des pilotes vont fuir avec leur appareil avant l'arrivée des révolutionnaires.

Dimanche, à 17 heures, des soldats travaillaient à genoux sur le pont de Dang-Nai. Ils minaient le tablier. Attendra-t-on l'arrivée des chars nord-vietnamiens pour faire sauter l'ouvrage ? L'énervement des militaires aux abords de la rivière pouvait faire craindre le pire. Au moins deux cent mille réfugiés ont passé la nuit de dimanche à lundi à la belle étoile, au nord de Saigon. Serviront-ils de « bouclier » ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

UNE SEMAINE DÉCISIVE

Voici la chronologie des principaux événements intervenus depuis une semaine.

DIMANCHE 20 : l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Martin, s'entretient avec le président Thieu.

LUNDI 21 : après vingt-quatre heures d'hésitation, M. Thieu se décide à donner sa démission. Le vice-président, M. Tran Van Huong, lui succède. Le gouvernement français lance un appel pour l'ouverture de négociations.

MARDI 22 : le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvargnargues, reçoit le représentant du G.R.P., M. Phan Van Ba, et l'ambassadeur du Vietnam du Nord, M. Vo Van Sung.

MERCREDI 23 : le président Huong reçoit à deux reprises l'ambassadeur de France, M. Mérillon, et a un entretien avec M. Martin.

JEUDI 24 : M. Huong offre le poste de premier ministre au général Duong Van Minh, qui refuse. M. Huong s'entretient avec l'ambassadeur des Etats-Unis.

VENDREDI 25 : entretien Huong-Mérillon.

— M. Huong demande l'élargissement des suspects et des prisonniers politiques. Le G.R.P. précise les conditions qu'il met à un règlement politique du conflit.

SAMEDI 26 : M. Thieu arrive à Taipeh accompagné de l'ancien premier ministre, M. Tran Thien Khiem. Selon la rumeur publique, l'ancien président et sa femme ont emporté avec eux l'essentiel de leur fortune.

— M. Huong demande au Parlement de l'autoriser à désigner le général Duong Van Minh pour le remplacer et négocier avec « l'autre côté ».

— Le Parlement donne le feu vert, mais insiste pour que l'opération se fasse avec son approbation.

DIMANCHE 27 : des roquettes tombent sur Saigon. Le Parlement se réunit. A 13 h. 30 (heure de Paris), tous les élus approuvent la nomination du général Minh comme chef de l'Etat.

LUNDI 28 : les forces communistes accentuent leur pression sur Saigon. M. Huong transmet ses pouvoirs au général Minh.

En marge du conflit

LA MALAISIE SE PRÉOCCUPE DE SA DÉFENSE

Le premier ministre de Malaisie, M. Abdul Razak, a déclaré, la semaine dernière, lors de l'ouverture d'une réunion de responsables militaires, que son pays devait soigneusement faire l'inventaire de son potentiel en matière de défense en raison de la situation en Asie du Sud-Est.

M. Razak, qui est aussi ministre de la défense, a dit : *« Il est essentiel pour la Malaisie de disposer d'une bonne défense parce que nous ne pouvons compter sur d'autres pour assurer notre souveraineté et notre intégrité. La victoire communiste au Vietnam du Sud et au Cambodge pourrait amener les maquisards de Malaisie à accroître leurs activités. »*

AMÉRIQUES

Chili

DEUX JOURNALISTES DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE SONT LIBÉRÉS après vingt-quatre heures de détention

Santiago-du-Chili (A.F.P.). — L'Association de la presse étrangère a publié, le dimanche 27 avril, une déclaration protestant contre la détention « arbitraire » de deux de ses membres, les journalistes Jacques Kaufmann et Enrique Guzman, respectivement directeur et chef des informations de l'Agence France-Presse à Santiago.

Les deux journalistes ont été arrêtés samedi alors qu'ils assistaient à l'assemblée constituante d'une organisation politique de soutien à la junte, le Front civique élargi. Après avoir été interrogés sur le lieu de leur arrestation, à Codegua, localité où se tenait la réunion, ils ont été conduits dans une prison de Santiago. Les deux correspondants ont été libérés, après vingt-quatre heures de détention.

L'aide aux populations du Sud

QUATRE ORGANISATIONS LANCENT L'OPÉRATION « 100 JOURS D'AVANCE »

Quatre organisations lancent l'opération *« cent jours d'avance pour le Vietnam »*. Il s'agit, indiquent-elles, de financer l'envoi aux populations du Sud de 10 000 tonnes de riz et d'autres aliments, d'un million de mètres de tissus et de 100 tonnes de médicament. Avec la mention : *« Opération cent jours d'avance pour le Vietnam »*, les dons peuvent être adressés :

— A la CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, C.C.P. 408887, Paris ;

— Au comité catholique contre la faim et pour le développement, 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris, C.C.P. 18249-74, Paris ;

— A Fraternité Vietnam S.O.S., 18, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, C.C.P. Europasie Paris 17549-76 ;

— Au Secours catholique, 106, rue du Bac, 75007 Paris, C.C.P. S.O.S. 56-20-09 Paris.

M. VU VAN MAU : un bouddhiste d'opposition

M. Vu Van Mau est un bouddhiste convaincu. Agé d'un peu plus de soixante ans, il fut d'abord petit fonctionnaire au tribunal de Hanoï, puis mandarin au Tonkin. Après de brillantes études consacrées, à Paris, par l'agrégation de droit, il fut doyen de la faculté de droit de Saigon, puis à partir de 1955, ministre des affaires étrangères de Ngo Dinh Diem. En 1963, il quitte son poste pour protester contre l'attitude du dictateur envers les bouddhistes. Après la chute du régime de Diem, il devient ambassadeur à Londres, puis donne sa démission en novembre 1965, car il est en désaccord avec la politique de son gouvernement.

M. Vu Van Mau se fait ensuite élire au Sénat. Il apparaît rapidement comme l'un des chefs de file de l'opposition modérée. Il dénonce le caractère antidémocratique de la Constitution et du régime, et œuvre sans cesse pour contraindre le président Thieu à respecter l'accord de Paris. Il dirige le mouvement des « Forces de réconciliation » *et réclame, dès 1974 un changement de direction à Saigon.*

M. NGUYEN VAN HUYEN : un catholique conservateur

M. Nguyen Van Huyen, catholique, s'est constamment réclamé de ses convictions religieuses dans la vie politique. Lors de la visite du pape à Manille, en 1970, il avait, avec d'autres chrétiens du Sud, envoyé une lettre à Paul VI dans laquelle il écrivait : « Si l'Eglise doit être pour l'ordre et la loi, elle ne doit les soutenir que dans la mesure où ils sont conformes à la justice et à la charité. »

M. Huyen était alors déjà président du Sénat. Il avait battu en octobre 1969 le candidat de M. Thieu. Membre de l'opposition modérée, il protesta en juin 1972 contre le vote de pouvoirs spéciaux au président ; la police cerna son domicile après le scrutin. Néanmoins réélu à la tête du Sénat en octobre 1972, ce conservateur traditionaliste ne croyait depuis longtemps en la vanité de la guerre contre les communistes, et lui préférait la négociation.

En octobre 1973, M. Huyen dut céder son poste de président du Sénat à M. Tran Van Lam, ancien ministre des affaires étrangères. En janvier 1974, il annonçait sa démission du Sénat pour protester contre une réforme de la Constitution autorisant M. Thieu à briguer un troisième mandat. En avril 1975, il demandait le départ du président.

DU SUD

Washington croit entrevoir la fin du tunnel





ASIE

DU SUD

Washington croit entrevoir la « fin du tunnel »

De notre correspondant

Washington. — Les derniers développements politiques à Saigon ont été favorablement accueillis dans les milieux officiels, qui entrevoient maintenant un arrêt rapide des combats et la « fin du tunnel ». Jusqu'à présent, une très grande discrétion est observée quant aux démarches américaines. Le porte-parole du département d'Etat a seulement parlé d'une « *intense activité diplomatique* », mais M. McCloskey, adjoint de M. Kissinger pour les relations avec le Congrès, a confirmé dimanche à la télévision que des contacts avaient été pris avec Moscou et Pékin en vue d'aboutir à un cessez-le-feu et plus exactement à *une « fin contrôlée des opérations »*.

En fait, c'est une liquidation ordonnée de la présence américaine au Vietnam qui est envisagée.

Les officiels ne cachent pas leur soulagement à l'idée d'un cessez-le-feu, préalable à une évacuation négociée des derniers ressortissants américains et de « certains Sud-Vietnamiens ». Mais les Nord-Vietnamiens accepteront-ils cette liquidation « honorable » ?

A cet égard, il faut noter que le transport et l'installation des réfugiés posent des problèmes délicats. Apparemment l'intégration dans la société américaine de cent trente mille Vietnamiens — c'est le chiffre limite fixé par le département de la justice — s'annonce plus difficile que l'absorption réussie sans heurts de six cent mille Cubains et, quelques années plus tôt, de quarante mille Hongrois. Plusieurs représentants de l'Etat de Californie ont déjà exprimé leurs réserves devant une arrivée massive d'immigrants vietnamiens, et obtenu l'assurance qu'ils seraient répartis dans d'autres Etats.

L'espoir prévaut qu'Hanoï permettra aux Américains de « sauver la face » en leur laissant amener dans leurs fourgons leurs plus proches associés, ainsi que les épouses, compagnes et enfants des soldats américains.

La fin des combats aura aussi l'avantage, du point de vue du gouvernement, de rendre sans objet la législation laborieusement adoptée après deux semaines d'un débat tendu sur l'autorité donnée au président pour employer les forces armées dans la mission d'évacuation. Les derniers débats ont révélé beaucoup d'amertume et une méfiance profonde de la majorité du Congrès à l'égard du président Ford et de M. Kissinger, soupçonnés de vouloir engager, de nouveau, les Etats-Unis dans la guerre. Le souvenir amer de la résolution sur le golfe du Tonkin, en août 1964, après laquelle l'administration Johnson avait engagé des forces américaines est resté très vivace au Capitole.

Mais peut-être le sentiment prédominant au Congrès et dans le pays est-il le désir d'oublier l'affaire vietnamienne comme, sur le plan intérieur, l'affaire du Watergate. Cela ne se fera pas sans quelques remous. Le président Ford a déclaré qu'il ne ferait pas du Vietnam le thème de sa campagne électorale, mais cette assurance avait été donnée après une critique vigoureuse du Congrès que le vice-président Rockefeller avait reprise. Dimanche, l'ex-gouverneur Reagan, rival probable de M. Ford pour l'investiture républicaine et soutenu par les éléments de la droite républicaine, a également critiqué le Congrès pour n'avoir pas tenu les engagements pris envers le Vietnam. Par contre, le « speaker » démocrate de la Chambre, M. Albert, met au crédit du Congrès d'avoir mis fin à la guerre, alors que pour le sénateur Goldwater, chef de file de la droite, le Vietnam sera rapidement oublié par des électeurs essentiellement préoccupés par les difficultés économiques.

La tentation de dénoncer les « *responsables* » *de la défaite* américaine reste forte cependant. Plusieurs sénateurs ont demandé la démission de M. Kissinger, tandis que d'autres personalités reprennent le thème selon lequel les boys auraient été « *frappés dans le dos* ». — H. P.

LES INTÉRÊTS PÉTROLIERS ÉTRANGERS SONT MENACÉS

New-York (*A.F.P.*). — De récents investissements de plusieurs millions de dollars, effectués par les compagnies pétrolières au Vietnam, figurent parmi les intérêts étrangers menacés par l'évolution de la situation au Vietnam, estiment les milieux financiers à New-York.

La société Exxon a dépensé 20 millions de dollars pour la construction de diverses installations portuaires et de distribution de carburant. Exxon a aussi versé 2 millions de dollars au gouvernement de Saigon pour acquérir les droits de prospection d'une concession au large des côtes sud-vietnamiennes.

La compagnie Caltex, associée avec Texaco et Standard Oil of California, possède une centaine de stations service et des installations de stockage d'une valeur de 10 millions de dollars en droits de concession et en forages exploratoires dans le sud de la mer de Chine. Mobil Oil aurait dépensé de la même façon 16 millions de dollars. Toutes les opérations ont été arrêtées le 5 avril, a affirmé un porte-parole de Mobil. « *Nous ne savons pas si nous recommencerons quand les choses se seront calmées* », a-t-il ajouté.

[*Le G.R.P. avait déclaré qu'il* considérait comme sans valeur les contrats de recherche conclus par le régime de Saigon. Il est probable qu'à l'avenir des firmes occidentales seront associées à la prospection de pétrole ; ce ne serait pas nécessairement les mêmes que dans le passé.]

Au Cambodge

M. Khieu Samphan confirme que le prince Sihanouk demeure chef de l'Etat

Pour les quelque huit cents personnes réfugiées depuis dix jours dans l'enceinte de l'ambassade de France à Phnom-Penh, la situation devient de plus en plus dramatique, cablent de Hanoï Jean Thoraval et Pierre Paringaux, correspondants de l'A.F.P. Plusieurs centaines d'étrangers, en particulier des Français, des fonctionnaires internationaux, des représentants de la Croix-Rouge et vingt-six journalistes — dont notre envoyé spécial Patrice de Beer — ont pris asile à l'ambassade de France, le 18 avril, lorsque les Khmers rouges ont fait évacuer la capitale. Ces derniers jours, d'autres ressortissants étrangers, et notamment les membres des missions diplomatiques de l'Union soviétique, de la République démocratique d'Allemagne, de l'Inde et du Pakistan, ont été conduits à l'ambassade qu'avaient quittée, en revanche, au début de la semaine dernière, cinq à six cents citoyens cambodgiens.

Une méthodique mise en place

On ignore les raisons pour lesquelles les révolutionnaires ne laissent pas sortir les autres réfugiés. Bien qu'ils aient récemment autorisé le ravitaillement de ceux-ci en eau, en riz et en cigarettes, ils n'ont pas permis jusqu'à maintenant à un avion militaire français transportant des secours humanitaires et des vivres, et en attente à Vientiane, d'atterrir à Phnom-Penh. Aussi bien, la situation sanitaire parmi la colonie de réfugiés de l'ambassade se serait-elle dégradée. Une épidémie de dysentrie se serait déclarée depuis quelques jours, selon les correspondants de l'A.F.P.

Diverses chancelleries et organisations internationales s'efforcent, mais apparemment en vain, de trouver un interlocuteur responsable à Phnom-Penh. Il n'est pas interdit de penser qu'il y ait des divergences au sein du GRUNC à propos du rôle des missions diplomatiques restées dans la capitale cambodgienne.

Les Khmers rouges poursuivent méthodiquement la mise en place de leur appareil révolutionnaire, selon des réfugiés qui ont réussi à passer la frontière khméro-thaï dans la nuit de vendredi à samedi, indique l'A.F.P. à Bangkok. Après Phnom-Penh, dont l'opération d'évacuation a été déclenchée dans la nuit du 17 au 18 avril, Kompong-Cham, Kompong-Chanan (au nord de la capitale), Kampot (sur le golfe de Thaïlande), Battambang, Sisophon, Poïpet, Païlin (à la frontière thaï), ont été évacués de façon identique, révèlent les réfugiés. « *Tous les habitants ont été sommés de quitter la ville dans l'heure et de partir droit devant eux* », raconte un instituteur.

Selon les réfugiés, les habitants évacués par les Khmers rouges sont ensuite triés par des commissaires politiques locaux. Les partisans de l'ancien régime, les riches marchands, les bonzes disposant d'une influence jugée trop étendue sur les villageois, ont été arrêtés. Les exécutions dans la seule province de Battambang dépasseraient la centaine.

On relève néanmoins que M. Khieu Samphan, vice-premier ministre et ministre de la défense du GRUNC, a réaffirmé, lundi en fin de matinée, sur les antennes de la radio du Cambodge émettant de Phnom-Penh, que le prince Sihanouk demeurait chef de l'Etat du Cambodge et M. Pen Nouth, premier ministre. M. Khieu Samphan parlait au cours d'un meeting, rassemblant les chefs des forces armées et des organisations révolutionnaires. Il a rappelé à cette occasion que le Cambodge serait un « *Etat démocratique populaire, où la première place appartient aux ouvrières, aux paysans pauvres et aux paysans moyens* ».

Les émissions de Radio-Phnom-Penh n'apportent guère de lumière sur la situation dans la capitale ; l'agence A.P., à Bangkok, croit toutefois savoir qu'un congrès national extraordinaire s'est réuni de vendredi à dimanche à Phnom-Penh, et que c'est à l'issue de ce congrès qu'il a été décidé que le prince Sihanouk conserve ses fonctions de chef de l'Etat et de président du Front d'union nationale. Il doit demeurer à ces deux postes « *pour la nouvelle phase de l'histoire cambodgienne et la nouvelle société cambodgienne* ». La radio de Phnom-Penh, qui s'intitule la « *voix du FUNC* », diffuse de temps à autre des chansons révolutionnaires attaquant indifféremment l'impérialisme américain et le colonialisme français.

La mort de la mère du prince Sihanouk

Le prince Sihanouk prévoit de rester encore une semaine à Pékin, afin d'assister les 4 et 5 mai aux obsèques de sa mère, la reine Sisowath, décédée dimanche soir dans la capitale chinoise, à l'âge de soixante et onze ans, a déclaré lundi à l'agence Reuter un proche collaborateur du chef de l'Etat khmer. Ce dernier avait dit récemment qu'il ne rentrerait à Phnom-Penh que lorsque sa mère, mourante à l'époque, serait décédée et qu'il lui aurait rendu les derniers devoirs à Pékin. « *Je la ferai incinérer à Pékin et je transporterai ses cendres à Angkor* », avait dit le prince Sihanouk à l'A.F.P., le 17 avril dernier, au soir de la prise de Phnom-Penh, et alors qu'on lui demandait quand il regagnerait sa capitale.

La reine-mère déjà malade, était arrivée en Chine en novembre 1973, venant directement de Phnom-Penh. Les autorités lui avaient permis de quitter Phnom-Penh sur les instances du président Nixon, lui-même sollicité par le premier ministre chinois, M. Chou En-lai. Depuis, elle avait été consatmment alitée, soignée par des médecins chinois.

[Fille du roi du Cambodge Sisowath Monivong (qui a régné de 1927 à 1941) et de la reine Norodom Kanviman, la reine Sisowath Kossamak était née à Phnom-Penh le 9 avril 1904. En 1915 elle épousa le petit-fils du roi Norodom (qui avait régné de 1859 à 1904), le prince Norodom Suramarit, dont elle a eu un seul enfant, le prince Norodom Sihanouk, née en 1922.

En 1941, Norodom Sihanouk succède à son grand-père, mais il renonce au trône et aux prérogatives royales en 1955 avant d'abdiquer l'année suivante en faveur de ses parents. Norodom Suramarit, son père, devient roi, et à sa mort, le 3 avril 1960, la reine Sisowath Kossamak devient officiellement la « gardienne du trône » et la protectrice de la religion bouddhiste, sans pour autant avoir le droit de régner. C'est son fils, Norodom Sihanouk, qui prend les fonctions de chef de l'Etat. Sans rôle politique officiel, la reine avait été amenée tout de même à intervenir dans les affaires de l'Etat : elle s'était consacrée notamment aux œuvres sociales, religieuses et culturelles de son pays.]



LA FIN DU VOYAGE DE M. KIM IL SUNG EN CHINE

La Corée du Nord est l'« unique État légal et souverain de la nation coréenne » affirment Pékin et Pyongyang

Le communiqué commun publié à l'issue de la visite officielle de M. Kim Il Sung à Pékin (« le Monde » datés 20-21 avril et 27-28 avril), qualifie ce voyage de « grand événement de portée historique dans les relations entre les partis et les Etats », mais ne contient aucun élément nouveau, selon notre correspondant.

On remarquera cependant, note Alain Bouc, la vivacité du ton avec lequel la Chine dénonce la politique américaine. L'âpreté du langage employé est telle à Pékin depuis quelques mois, ajoute-t-il, qu'on peut se demander si le voyage du président Ford, prévu pour l'automne, garde sa raison d'être. En raison des nouveaux rapports de forces en Asie, la Chine en tout cas ne se croit plus tenue aux compromis de naguère avec l'Amérique. Les succès des révolutionnaires indochinois ont grandement encouragé les dirigeants chinois et nord-coréens à réclamer la réunification de la Corée.

La Corée du Nord est l'« *unique Etat légal et souverain de la nation coréenne* », déclare le communiqué commun publié lundi 28 avril à Pékin, après la visite officielle en Chine, du 18 au 26 avril, du président nord-coréen Kim Il Sung.

La partie chinoise, dans ce communiqué, réclame le retrait de la Corée du Sud de toutes les forces armées des Etats-Unis qui s'y trouvent. Elle « *réaffirme son appui résolu à la juste lutte du peuple coréen pour la réunification indépendante et pacifique de la patrie* ». Le communiqué fait état d'« *une parfaite identité de vues sur tous les problèmes abordés* » durant la visite en Chine du chef de l'Etat et du parti nord-coréens.

« *La partie chinoise estime que la réunification de la Corée doit être réalisée sur la base des principes et de la proposition formulés par le président Kim Il Sung* », poursuit le communiqué, qui ajoute : « *La partie chinoise stigmatise la politique de « deux Corées » pratiquée par l'impérialisme américain dans une tentative pour consacrer et perpétuer la division de la Corée. Elle est fermement d'avis que le problème coréen doit être réglé par le peuple coréen lui-même, à l'abri de toute ingérence étrangère, que le prétendu commandement des troupes de l'ONU doit être dissous et que toutes les troupes américaines doivent être retirées de la Corée du Sud.* »

En Corée du Sud, prenant la parole au cours d'une tournée en province, le président Park Chung Hee a déclaré, samedi, que la Corée du Nord, encouragée par les événements d'Indochine, pourrait être tentée de se lancer dans une aventure contre la Corée du Sud, mais que les six cent mille hommes de l'armée sud-coréenne étalent entièrement prêts à écraser d'éventuels envahisseurs. — (*A.F.P.*)

[Les « principes » et la « proposition » du président nord-coréen Kim Il Sung pour la réunification de la Corée, auxquels la Chine populaire affirme donner son appui, sont les suivants :

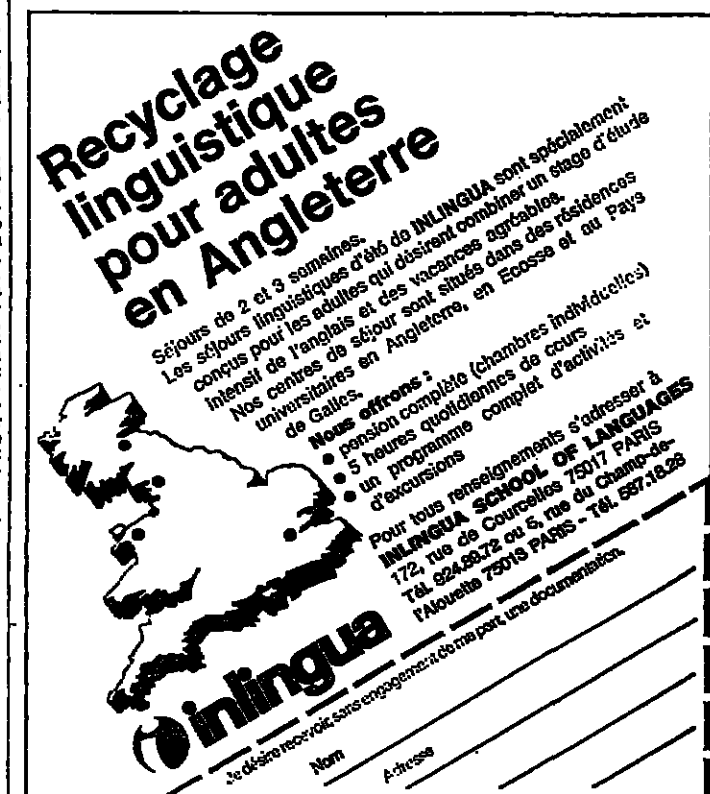
1) « Principes » devant présider à la réunification : celle-ci doit se faire dans l'indépendance et sans ingérence extérieure ; elle doit être obtenue par des moyens pacifiques ; les différences d'idéologie et de systèmes doivent être transcendées dans une « grande unité nationale » de la nation coréenne tout entière.

Ces trois principes ont été inclus dans la « déclaration commune du Nord et du Sud » du 4 juillet 1972, qui a ouvert un début de dialogue entre Séoul et Pyongyang.

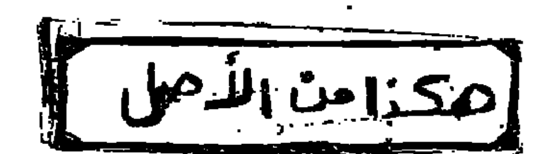
2) La « proposition » faite le 23 juin 1973 par le maréchal Kim Il Sung comporte cinq points, dont le principal porte sur la constitution d'une confédération Nord-Sud, sous le nom unique de « Koryo », chaque partie conservant ses structures politico-sociales.

Les autres points sont : l'entrée à l'ONU d'une délégation unique de la « République confédérale de Koryo » ; la prévention de la confrontation militaire entre le Nord et le Sud ; le développement des échanges dans tous les domaines entre le Nord et le Sud ; la création d'un « grand congrès national ». Cet organisme politique consultatif, incluant des représentants de tous les « partis politiques et organisations sociales du Nord et du Sud », aurait pour mission de préparer progressivement la réunification.]









AFRIQUE

CONGO : LE SOCIALISME A PETITS PAS

II. — Naviguer au plus près

De notre envoyé spécial
OLIVIER POSTEL-VINAY

Pays de contradictions, où les mots ont souvent plus d'importance que les réalités, la République populaire du Congo déconcerte à bien des égards (« le Monde » daté 27-28 avril). Une atmosphère bon enfant dissimule une situation complexe et de vives tensions politiques.

Brazzaville. — Le commandant N'Gouabi n'a pas pris le pouvoir par la force. Il y a été appelé en août 1968 par l'armée — auprès de laquelle il jouissait d'une grande popularité — pour combler le vide créé par la démission du chef de l'Etat, M. Massemba-Debat. Celui-ci, qui est toujours en résidence surveillée, n'avait pas su s'imposer face aux pressions contradictoires de l'extrême gauche et des modérés. En juillet 1968, il avait déclaré publiquement qu'il était prêt à laisser la place à « *plus compétent que lui* ».

La menace la plus sérieuse venait de l'extrême gauche. Depuis les « trois Glorieuses », qui cinq ans plus tôt, avaient abouti à la chute de l'autocratique abbé Fulbert Youlou, la « révolution congolaise » n'avait pas cessé de se « radicaliser ». Mais le hiatus qui, à l'époque, séparait déjà les mots et les choses avait exacerbé la passion révolutionnaire chez les jeunes, auxquels on avait confié, de surcroît, une mission analogue à celle des « gardes rouges » dans la révolution culturelle en Chine. Ainsi, la jeunesse du M.N.R. (Mouvement national de la révolution), proclamée le « *fer de lance de la révolution* », reprochait-elle avec âpreté à M. Massemba-Debat de renoncer aux nationalisations et de conserver de bonnes relations avec la France.

A son arrivée au pouvoir, le commandant N'Gouabi s'est empressé de dissoudre les mouvements de jeunes, tout en instituant, pour donner le change, un « *conseil de la révolution* ». Il déclara qu'il n'y avait pas « *de changement à Brazzaville* », ce qui parut invraisemblable à l'époque. Et, pourtant, le régime militaire n'a fait que poursuivre la politique que le pouvoir civil avait, maladroitement, appliquée auparavant.

Une certaine tolérance

Aucune modification fondamentale n'est intervenue, en politique étrangère comme en politique intérieure. On note seulement plus de pondération et de détermination. Les relations avec la France se sont stabilisées avec la révision des accords de coopération, en 1973. L'aide de l'U.R.S.S. équilibre à peu près celle de la Chine. Les liens avec le Zaïre ne se sont pas renforcés, mais sont placés désormais sous le signe de la coexistence pacifique. Enfin, une ouverture se dessine vers certains régimes jusque-là voués aux gémonies, comme ceux du Sénégal ou de la Côte-d'Ivoire, et même, quoique de manière encore timide, des Etats-Unis.

A l'intérieur, le président N'Gouabi a engagé le processus de socialisation (dont la première phase a été la nationalisation de la SIA-Congo en 1970). L'osmose réalisée entre le parti et l'armée lui permet d'exercer une réelle autorité, qui n'est plus ouvertement contestée depuis la mort, en 1973, du lieutenant Ange Diawara (1).

« *Marien N'Gouabi n'était pas un théoricien* », nous dit M. Henri Lopes, son premier ministre. « *Il s'est forcé à le devenir.* » Etrange destinée que celle de cet ancien sous-lieutenant de l'armée française, qui est passé par Coëtquidan. Considéré comme intègre, apprécié pour son sérieux et sa bonne foi, il est persuadé que la vérité qu'il détient finira par triompher : son ambition est de convaincre.

Depuis qu'il est au pouvoir, le commandant N'Gouabi inonde ses concitoyens de discours, parfois fort longs, dont des extraits sont inlassablement repris par la radio. Loin d'être de simples exercices de style, ces textes expriment une pensée sincère, sinon toujours originale. Selon sa formule, « *la connaissance théorique de l'idéologie* (il appelle le marxisme, indifféremment, science ou idéologie) *ne doit pas conduire à un catéchisme sans vie* ». Ses discours, où foisonnent les idées et les questions, procèdent à la fois de l'analyse socio-politique, du pamphlet accusateur, du sermon moralisateur et de l'autocritique la plus impitoyable.

L'originalité, on la trouve surtout dans une certaine tolérance. Sans doute les comploteurs sont-ils sévèrement châtiés. Mais ceux qui n'ont pas été tués les armes à la main ont été jugés publiquement, dans des procès dont les débats ont été retransmis à la radio. Les détracteurs du régime eux-mêmes admettent que les prisons ne contenaient plus aucun prisonnier politique le 1er janvier dernier. Ceux que les dirigeants considèrent comme les plus dangereux étaient alors en résidence surveillée (2). M. Pascal Lissouba, ancien premier ministre, impliqué dans l'affaire Diawara en 1973, adversaire déterminé du président N'Gouabi, est doyen de la faculté des sciences de Brazzaville et ne cache pas qu'il est le fonctionnaire le mieux payé du Congo.

Ce souci de tolérance s'exprime aussi vis-à-vis de la religion. Le cardinal Bayenda assure que l'Eglise est libre au Congo. De fait, jamais les offices n'ont été autant suivis. Les religions catholique, protestante, kibanguiste (3) et musulmane vivent en bonne intelligence avec le régime. Les chrétiens ont conservé un hebdomadaire de qualité (le seul), *la Semaine*. Tout de blanc vêtus, les deux responsables de l'Armée du salut assistent aux réceptions officielles.

« *Tout non-marxiste n'est pas automatiquement réactionnaire. Il y a toute une gamme entre ces deux pôles* », a dit le président dans le discours-fleuve prononcé à la séance d'ouverture du deuxième congrès ordinaire du P.C.T., en décembre dernier. Le cadre non marxiste, s'il est « *compétent et honnête* », peut se rendre utile autant qu'un militant.

Ces idées ne sont pas toujours partagées par les responsables du parti. L'été dernier, les pressions se firent vives pour que le président confie systématiquement les postes de commande à des militants. Au début de décembre, le congrès communal de Brazzaville, présidé par M. Pierre Nze, secrétaire permanent du parti, et l'une des trois ou quatre personnalités les plus influentes du régime, a « *condamné toute politique inconsidérée dans l'emploi ou l'utilisation des sans-parti dans les départements du parti, les cabinets ministériels et les directions* », et « *erigé l'épuration du département de politique étrangère par l'éviction de tous les éléments opportunistes et rétrogrades* ». Il semble qu'il n'ait pas été suivi. M. Ganao, ministre des affaires étrangères « sans-parti », connu pour ses opinions modérées, conserve son poste. En revanche, le président a fait voter le renvoi d'un autre « sans-parti », M. Dieudonné Miakassissa, président de l'Assemblée nationale, qui s'était permis de déplorer, à plusieurs reprises que le gouvernement ne tienne pas les députés au courant de sa politique financière.

Une « contradiction secondaire »

Comme souvent en Afrique, les antagonismes politiques se compliquent de rivalités ethniques. Dans la liste des « *contradictions secondaires* » qui, selon le président N'Gouabi, affectent la société congolaise, le tribalisme est cité en premier. Or l'arrivée au pouvoir de M. Marien N'Gouabi a signifié, pour beaucoup de Congolais, la revanche du Nord sur le Sud. La colonisation française s'était appuyée sur les ethnies du Sud, kongo et et surtout lari, qui se sont vu attribuer les postes-clés lors de la décolonisation. Le renversement de Fulbert Youlou, un Lari, par M. Massemba-Debat, un Kongo, avait maintenu la suprématie du Sud. Originaire de la région de Fort-Rousset, M. Marien N'Gouabi est un Kouyou, petite tribu alliée aux M'Bochi, principal groupe ethnique du Nord traditionnellement défavorisé. Les ethnies du Sud, même si elles ne s'entendent pas toujours entre elles, se définissent avant tout par leur opposition aux ethnies du Nord : les langues sont très différentes, les coutumes et les rites parfois contradictoires. Et elles sont, de loin, les plus nombreuses.

En 1973, des élections ont eu lieu, pour la première fois depuis l'époque de M. Massemba-Debat. Le « quorum » n'ayant pas toujours été atteint, le vote dut être recommencé dans les régions du Sud quelques mois plus tard.

A Brazzaville ou à Pointe-Noire, les Congolais du Sud accusent souvent le président N'Gouabi d'avoir fait de l'armée et de l'administration des fiefs nordistes. Quand une usine est créée, les nouveaux emplois seraient attribués en priorité aux membres des ethnies du Nord. Certains anciens syndicalistes, qui ont provoqué la chute de Fulbert Youlou et qui se considèrent comme les pères fondateurs de la révolution congolaise, ont l'impression qu'on leur a volé leur révolution. Ils doivent user de toute leur autorité, en pays lari ou kongo, pour empêcher leurs fils de se livrer à des violences. « *Que pouvons-nous faire ?* » nous dit l'un d'eux, grand lecteur du leader nord-coréen Kim Il Sung. « *Nous n'avons pas d'armes. Celles-ci sont détenues par l'armée, qui a été épurée. Ce serait un massacre. Il faut attendre. Les gens du Nord ne pourront rester éternellement au pouvoir* ».

Les observateurs non suspects de partialité tribale estiment que le président N'Gouabi résiste de son mieux aux pressions de son groupe ethnique. Il a dénoncé publiquement les démarches faites pour l'obliger à favoriser tel ou tel membre de sa tribu ou d'une tribu alliée. Il respecte un savant dosage parmi ses principaux collaborateurs. M. Lopes, premier ministre, est un quarteron dont le père était un métis cabindais, et la mère originaire du Nord, M. Pierre Nze, principal rival de M. Lopes, est du Nord, mais M. Louis Sylvain Goma, ancien ministre des transports et nouveau chef d'état-major, est du Sud. Au total, quatre des huit membres du bureau politique sont du Sud.

Le « cousin » du président

Le colonel Yhombi-Opango, originaire du même village que le président N'Gouabi, est une des principales personnalités du régime. Soupçonné en octobre 1973 de vouloir évincer son « cousin » (il avait déclaré dans une interview qu'il était prêt à assumer la responsabilité suprême), il fut démis de ses fonctions de chef d'état-major. Semblable mésaventure lui était déjà arrivée en août 1970, après que le commandant N'Gouabi eut déclaré que l'armée était un « *réservoir à corruption* ». Il avait été rétabli dans ses fonctions quatre mois plus tard.

Aujourd'hui, délégué du conseil d'Etat chargé de la défense, avec rang de ministre, il fait figure d'homme trop puissant pour que le président puisse se permettre de le tenir à l'écart.

Doué d'un tempérament de droite, c'est un adversaire convaincu et redouté de l'extrême gauche. Au ministère de la défense, dans un bureau plus somptueux que celui d'aucun autre ministre, il nous a expliqué le rôle de la sécurité d'Etat (police politique). Pour cet ancien de Saint-Cyr, qui fut attaché militaire à Moscou, l'idéal est que « *chaque matin le directeur de la sécurité ait sur son bureau l'état de toutes les activités et déclarations suspectes des Congolais* ». Une armée de jeunes gens sont formés aux tâches du renseignement. Il ne fait guère de doute que le colonel, qui jouit d'une grande autorité dans une large fraction de l'armée, serait prêt à prendre la situation en main si l'extrême gauche menaçait sérieusement le régime.

Le « *gauchisme* », l'« *avant-gardisme* », l'« *anarchisme* » et l'« *anarcho-syndicalisme* », dénoncés périodiquement par le président N'Gouabi, sont, pour l'instant, en sommeil. L'armée a subi une épuration profonde l'été dernier. Le syndicalisme se fonctionnarise. L'administration est muette. Les nouveaux mouvements de jeunes, institués après 1968, ont été suspendus en janvier 1974. Les meneurs les plus bruyants ont été enrôlés dans l'armée pour deux ans (ils ont été « libérés » depuis). Seuls les jeunes Congolais bénéficiant de bourses à l'étranger se permettent de critiquer ouvertement un régime qui, pour certains d'entre eux, a « *totalement liquidé les acquis du mouvement d'août 1963* ».

Prochain article :
LE PÉTROLE N'EST PAS TOUT

(1) Après avoir été un membre influent du bureau politique du parti, le lieutenant Diawara, déçu par la « modération » du président N'Gouabi, avait tenté un coup d'Etat, le 22 février 1972. Il prit le maquis et fut tué en avril 1973.

(2) Certaines personnes ont été de nouveau arrêtées depuis (*le Monde* du 15 février).

(3) Fondée en 1921 par un ancien catéchiste baptiste, Simon Kibangu, l'Eglise kibanguiste compte, dans les six pays d'Afrique centrale où elle s'est implantée, quelque cinq millions de fidèles. Elle a été admise, en 1969, au Conseil œcuménique des Eglises.

AE A PETITS PAS
plus près

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN U.R.S.S.

La délégation du P.S. a achevé son voyage par Leningrad et l'Ouzbékistan

Moscou. — Après avoir passé la journée de dimanche à Tachkent et à Samarcande, M. François Mitterrand devait quitter Moscou lundi après-midi à destination de Paris.

Le premier secrétaire du P.S. et MM. Pontillon, Chevènement, Estier et Leo, qui l'avaient accompagné en Ouzbékistan, avaient retrouvé lundi matin, dans la capitale soviétique, MM. Mauroy, Jospin, Rocard et Motchane, qui avaient visité l'Ukraine. Le bilan du voyage sera établi vendredi après-midi et samedi matin, au cours de la réunion du comité directeur du P.S. Le parti communiste soviétique et le parti socialiste français ont décidé d'organiser deux nouvelles rencontres qui seront respectivement consacrées à la crise économique et aux problèmes de l'Europe, mais dont les dates ne sont pas encore déterminées.

De notre envoyé spécial

Moscou déconcerte, dit-on, dans la mesure où elle ne cesse de changer de visage, exception faite, bien sûr, de quelques hauts lieux intouchables. La délégation du parti socialiste donna donc l'impression samedi, au quatrième jour de son voyage en Union soviétique, de trouver détente, et peut-être même réconfort, en arrivant au bord de la Neva, où Leningrad n'a effacé de sa physionomie ni Petrograd ni Saint-Petersbourg. Le premier secrétaire du P.S. et ses compagnons de voyage ont pris dans cette ville le plus vif plaisir à relire l'histoire. Les premières heures furent toutefois au recueillement dans l'impressionnant et immense cimetière de Tiskarevskoe, où dorment pêle-mêle quatre cent mille des victimes du blocus hitlérien des neuf cents jours (8 septembre 1941-27 janvier 1943, plus d'un million de morts).

Puis, visite à l'ancien couvent de Smolny, siège de l'actuel comité régional du parti communiste de Leningrad, où Lénine proclama le pouvoir soviétique dans la nuit du 25 au 26 octobre 1917 ; montée à bord du croiseur *Aurore*, qui tira à blanc en direction du vert et blanc palais d'Hiver, y semant la panique ; l'après-midi, course rapide à travers le musée de l'Ermitage, installé pour partie dans ledit palais et où le dernier éblouissement de M. Mitterrand lui fut procuré par une luminescente descente de croix de Rembrandt.

Les vingt-quatre heures suivantes furent singulièrement animées, pour ne pas dire folles. Au beau milieu de la nuit de samedi à dimanche, halte rapide à Oulianovsk pour visiter la maison où naquit Vladimir Illitch Oulianov, dit Lénine, puis les maisons où il grandit.

Quelques heures plus tard commence la journée de l'asiatique Ouzbékistan, riche non seulement de ses cent treize nationalités mais aussi de ses cultures, de son coton, de son pétrole, de son gaz naturel, de son sous-sol privilégié où l'on trouve parmi bien d'autres produits, de l'or. La prospérité des treize millions de citoyens de la République, qui occupent à quelque 4 000 kilomètres de la capitale un Etat représentant à peu près les quatre cinquièmes de la France, rend jaloux plus d'un Moscovite. Cette prospérité indiscutable, surtout en ce qui concerne les kolkhoziens, n'est évidemment que relative et apparaît misérable aux yeux de l'Occidental nanti.

La halte au bord de la Néva, la visite des belles mosquées bleues, des médersas et du tombeau de Tamerlan à Samarcande, la promenade dans Tachkent, où furent offerts à M. Mitterrand une splendide djellabah et un ravissant petit couvre-chef en soie : faut-il conclure que le séjour du premier secrétaire du parti socialiste en U.R.S.S. n'a, finalement, constitué qu'une performance touristique ? Ce serait sans doute une erreur que de le croire.

Le communiqué commun, dont nous publions d'autre part les passages essentiels, n'apporte certainement pas aux représentants du parti socialiste toutes les satisfactions qu'ils pouvaient attendre de la rencontre, notamment en ce qui concerne le sort d'Israël. (Le texte ne parle que du « *droit de tous les Etats de cette région de vivre dans des frontières sûres et reconnues* ».) Mais il relève l'importance de « *la mobilisation unitaire de toutes les forces de gauche en France* » et proclame avec insistance la nécessité de « *faire de l'Europe un continent de paix* ».

Faire de l'Europe un continent de paix : c'est l'obsession de Moscou, et il semble bien que M. Mitterrand ait compris, à la faveur de quatre journées et demie passées en Union soviétique, que cette obsession est profonde, durable, indéracinable. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'il ait écrit sur le livre d'or du cimetière de Tiskarevskoe : « *La délégation du parti socialiste s'est recueillie dans le souvenir cruel et glorieux des morts de Leningrad et garde pour l'avenir l'enseignement du peuple russe.* »

On ne pouvait mieux exprimer ce qu'il y a eu de positif dans le voyage en Union soviétique de la délégation du P.S. Pour le reste...

RAYMOND BARRILLON.

Le communiqué commun : « Le renforcement des contacts entre partis socialistes et communistes est de la plus haute importance pour le mouvement ouvrier international »

Le « *communiqué commun des délégations du P.C.U.S. et du P.S. français* », que la *Pravda* a publié intégralement dimanche 27 avril, fait le bilan détaillé des conversations de jeudi et vendredi, qui se sont déroulées « *dans une atmosphère de franchise et de camaraderie* ».

Les principaux passages de ce texte sont les suivants :

« *Il a été constaté que, malgré une certaine divergence d'opinions les positions du P.C.U.S. et du P.S. français coïncident ou se sont rapprochées sur l'appréciation de nombreux problèmes de la situation internationale... Les délégations ont fait valoir les changements positifs sérieux survenus dans la vie internationale ces dernières années. A ce propos, la délégation du P.S. a exprimé son appréciation de la contribution constructive de l'Union soviétique au processus de la détente internationale. Par ailleurs, les deux délégations constatent que les impérialistes et les réactionnaires poursuivent encore leurs tentatives de ressusciter l'esprit de la guerre froide.*

» *Le P.C.U.S. et le P.S. français sont fermement décidés à tout faire, dans la mesure de leurs moyens, pour conférer un caractère historiquement irréversible à la détente internationale.* »

« (...) Les deux délégations estiment que la consolidation de la sécurité et le développement de la coopération entre tous les Etats du continent répondent pleinement aux aspirations profondes des peuples d'Europe. Tenant compte des résultats déjà acquis par la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les deux délégations considèrent que toutes les conditions sont actuellement réunies pour la tenue d'une troisième étape de cette conférence au niveau le plus élevé et à brefs délais. Les deux partis se déclarent favorables à l'adoption d'une forme d'institutionnalisation souple de la conférence, susceptible de consolider les résultats déjà acquis et de permettre la réalisation de nouvelles mesures devant faire de l'Europe un continent de paix.

» ... *Le P.C.U.S. et le P.S. français préconisent que la détente politique soit complétée par des mesures de détente militaire. La récente déclaration soviéto-américaine sur la limitation des armements stratégiques offensifs, ainsi que les objectifs poursuivis à Vienne, dans le cadre des négociations sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale, leur sont apparus comme offrant des perspectives positives pour le renforcement de la détente en Europe. A partir de ces bases, des progrès paraissent souhaitables et possibles, pour aboutir à des mesures partielles de désarmement et à une réduction progressive des crédits militaires, dont la charge pèse très lourdement sur le budget des Etats européens et freine ainsi le progrès social et le développement économique.*

» *La tâche qui consiste à prévenir la prolifération des armes nucléaires, à renforcer l'efficacité du traité international à ce sujet, à élargir le nombre de ses participants, revêt aujourd'hui une importance accrue. Les deux délégations estiment utile de convoquer une conférence mondiale de désarmement, à laquelle tous les Etats concernés participeraient à égalité de droits et de responsabilité. Partant des perspectives de l'utilité de la dissolution des blocs militaro-politiques, les deux délégations proclament leur attitude négative à l'égard de la création de nouveaux blocs ou tout groupement de ce genre.* »

» (...) Les deux délégations se sont accordées pour reconnaître les inquiétudes que fait naître la persistance de la tension au Proche-Orient et estiment que la voie la plus sûre conduisant à une paix solide dans cette région suppose le retrait des troupes israéliennes hors de tous les territoires arabes occupés depuis 1967, conformément aux résolutions de l'ONU, la réalisation des droits du peuple arabe de Palestine à son existence nationale et la reconnaissance du droit de tous les Etats de cette région de vivre dans des frontières sûres et reconnues. La reprise des travaux de la conférence de Genève pourrait contribuer à la normalisation de la situation.

» (...) *Les deux partis ont exprimé leur complète solidarité avec la lutte des travailleurs chiliens. Ils dénoncent toute aide internationale à la junte fasciste et appuieront l'action de toutes les forces de progrès pour imposer le rétablissement des libertés démocratiques dans ce pays. Il a été souligné que la liquidation des régimes fascistes en Grèce et au Portugal est devenue possible grâce à la lutte énergique des forces de la démocratie et du progrès.*

» Les deux partis saluent et approuvent la démocratisation de la vie sociale au Portugal, l'octroi de l'indépendance aux anciennes colonies portugaises en Afrique. Les intérêts du développement politique, économique et social du Portugal rendent nécessaires l'union de toutes les forces démocratiques et progressistes du pays, la riposte énergique aux tentatives faites par les tenants du régime Salazar et Caetano pour récupérer les positions perdues. Le P.C.U.S. et le P.C. français sont contre toute ingérence dans les affaires intérieures du Portugal. Le peuple portugais doit être maître de son sort.

Le P.C.U.S. et le P.S. français ont témoigné leur volonté de ne rien négliger des moyens en leur pouvoir pour développer quantitativement et qualitativement les relations entre les deux pays, qui constituent à leur yeux une base indispensable de toute coopération européenne. Ils sont fermement décidés à s'opposer à toute tentative de saper l'amitié franco-soviétique.

L'union de la gauche

» Les deux délégations considèrent que le renforcement des contacts entre parti socialiste et parti communiste, indépendamment de leurs différences idéologiques et de leurs traditions propres, est de la plus haute importance pour le mouvement ouvrier international, dont il renforcerait la cohésion et la solidarité, donc, finalement, la capacité victorieuse.

» Le P.C.U.S. et le P.S. ont fait valoir à cet égard que la mobilisation unitaire de toutes les forces de gauche en France avait démontré le crédit, la confiance et l'espoir que suscite parmi les travailleurs l'union des partis de la classe ouvrière.

» ... *Les deux partis sont convenus de développer plus encore leurs contacts, selon les formes et modalités les plus appropriées. A cet effet, ils ont décidé notamment d'organiser deux rencontres pour discuter de la crise économique et des problèmes de l'Europe.* »

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

- **LE GOUVERNEMENT A DECIDE LA CREATION D'UNE COUR DE SURETE DE L'ETAT** et de « tribunaux de crimes économiques ». La Cour sera composée de magistrats de haut rang et d'officiers supérieurs de l'armée nationale populaire (A.N.P.). La constitution de ces nouveaux organismes est prévue par le code civil adopté au milieu du mois d'avril. — (*Reuter.*)

Argentine

- **UNE PETITION PROTESTANT CONTRE LES ATTEINTES AUX LIBERTES** individuelles et les assassinats politiques a été remise, le 25 avril, à l'ambassadeur d'Argentine à Paris par une délégation conduite par M. Jean-Marie Domenach, directeur de la revue *Esprit*. Signée par une soixantaine d'universitaires, d'écrivains et d'artistes, elle demande, notamment, la mise en liberté de l'ex-sénateur uruguayen M. Carlos Alberto Erro, de l'ex-recteur intérimaire de l'université de Buenos-Aires, M. Ernesto Villanueva, des responsables syndicaux, Raimundo Ongaro et Alberto Piccinini, et des quelque deux mille autres prisonniers politiques existant en Argentine.

États-Unis

- **LA PLUS GRANDE MANIFESTATION OUVRIERE** aux Etats-Unis depuis les années de la « grande dépression » s'est déroulée le dimanche 27 avril au stade John-Kennedy, de Washington, à l'initiative de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. La réunion groupait environ quarante-cinq mille personnes. Plusieurs centaines de militants ont envahi la tribune où se trouvaient des personnalités politiques, parmi lesquelles le sénateur Hubert Humphrey, ancien vice-président et candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1968. Les manifestants ont couvert la voix des orateurs en criant : « *Nous voulons du travail !* », « *Mettez fin à la récession !* ». — (*A.F.P., A.P.*)

- **MM. FORD ET BREJNEV** se sont mis d'accord pour repousser à l'automne — probablement en septembre — leur prochaine rencontre, initialement prévue pour la fin juin ou le début juillet, a annoncé le 28 avril le *New York Times*.

R. F. A.

- **LE PARQUET FEDERAL OUEST-ALLEMAND** a confirmé, samedi 26 avril, l'identité des terroristes qui avaient pris d'assaut l'ambassade de la R.F.A. à Stockholm. Il s'agit de Siegfried Hausner, Hanna Krabbe, Lutz Taufer, Karl-Heinz Dellwo et Bernhard Roessner. Le membre du groupe qui a été tué n'a pu être identifié. A Stockholm, le premier ministre, M. Palme, a assuré que les jeunes terroristes étaient des « fous » avec qui il avait été « *très, très difficile d'établir un contact* ».

D'autre part, selon des sources gouvernementales à Bonn, la République populaire du Yemen « *désire manifestement se débarrasser* » des cinq terroristes échangés il y a deux mois contre la vie du dirigeant chrétien-démocrate Peter Lorenz, qu'un commando avait enlevé à Berlin-Ouest, le 27 février. Le gouvernement d'Aden voudrait expulser les cinq terroristes en R.F.A., même sans demande préalable d'extradition. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

- **LES DIRIGEANTS NATIONALISTES RHODESIENS**, réunis dans le Conseil national africain (A.N.C.), ont décidé dimanche 27 avril de refuser de renouer le dialogue avec M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, aussi longtemps que les détenus politiques n'auront pas été relâchés, que les exécutions de maquisards n'auront pas cessé et que le révérend Sithole sera menacé d'être arrêté de nouveau s'il retourne en Rhodésie. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

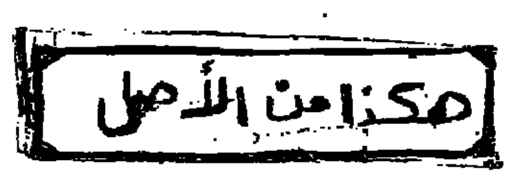
Tunisie

- **LE PREMIER MINISTRE**, M. Hedi Nouira, a quitté Tunis dimanche 27 avril pour les Etats-Unis où il doit faire, à partir du 1er mai, une visite officielle d'une semaine à l'invitation du président Gerald Ford. — (*Corresp.*)

Uruguay

- **LES ARRESTATIONS ET ENLEVEMENTS** de citoyens uruguayens en Argentine se multiplient. Après l'arrestation du sénateur Erro (*le Monde* du 18 avril) et celles de vingt et un militants tupamaros (*le Monde* du 12 avril) — dont deux membres de la direction centrale du mouvement, Andres Cultelli Chiribao et Emilia Carlevaro de Rocco, — nous apprenons la disparition, depuis le 14 avril, du leader syndical uruguayen Hugo Cores, « enlevé » à Buenos-Aires par un groupe de personnes armées se présentant comme policiers.





POLITIQUE

AU CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE

Mme Ibarruri et MM. Ponomarev et Marchais rendront hommage à Jacques Duclos

La levée du corps de Jacques Duclos, décédé vendredi 25 avril, aura lieu mardi 28, à 15 heures, au siège du comité central du parti communiste, place du Colonel-Fabien, à Paris. Le cortège funèbre doit conduire la dépouille mortelle au cimetière du Père-Lachaise, où elle sera ensevelie dans le « carré » du parti communiste ; il empruntera la rue Claude-Vellefaux, l'avenue Parmentier jusqu'à la place Léon-Blum et la rue de la Roquette. A l'entrée du cimetière des allocutions seront prononcées par Mme Dolores Ibarruri, présidente du parti communiste espagnol, et MM. Boris Ponomarev, membre du secrétariat du P.C. d'Union soviétique, et Georges Marchais.

Dimanche, une foule considérable est allée s'incliner devant le corps du dirigeant communiste exposé à la mairie de Montreuil. Plusieurs personnalités poltiques sont venues rendre hommage au défunt, notamment MM. Alain Poher, président du Sénat, Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, Pierre Cot, ancien ministre, les membres du bureau confédéral de la C.G.T. ainsi que l'évêque de Saint-Denis, Mgr Le Cordier.

M. Giscard d'Estaing a adressé un télégramme de condoléances à la veuve du disparu.

De nombreuses affiches invitant les Français à rendre un dernier hommage au dirigeant communiste disparu ont été collées sur les murs de la capitale et en banlieue. Des délégations de province et de l'étranger sont attendues. Le Mouvement des radicaux de gauche et le parti socialiste seront représentés. M. François Mitterrand, qui revient lundi de son voyage en U.R.S.S., avait indiqué, au cours d'une conférence de presse à Leningrad, que, s'il le pouvait, il assisterait aux obsèques.

En *témoignage* de deuil, diverses initiatives ont été prises par les proches ou les amis politiques de Jacques Duclos. A Louey (Hautes-Pyrénées), village natal du défunt, une chapelle ardente a été dressée, des militants sont allés se recueillir dans la maison familiale (qui sera léguée au parti communiste). Lundi, à Billancourt, trois grandes portes des usines Renault ont été tendues de rouge.

M. PONIATOWSKI : IL A PRÊTÉ UN VISAGE SOURIANT A UNE DOCTRINE IMPITOYABLE

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : *« ...Je ne partageais aucune des vues politiques de Jacques Duclos... Je ne partageais aucune de ses visions de l'avenir, car il représentait une doctrine qui, à mes yeux, est dépassée, notamment au regard des exigences de libertés personnelles vers lesquelles nous allons, je crois, dans le monde qui vient, et nous nous en sommes à plusieurs reprises expliqué en privé et en public.*

» Il a prêté un visage souriant à une doctrine qui était souvent dure et impitoyable. Cela étant dit, c'était un personnage, une personnalité qui était séduisante, attirante, d'une intelligence vive, aux répliques acérées et marquées par l'humour. Et puis, pour un homme politique, il avait un aspect très respectable, et ceci était dû à la fidélité qu'il avait toujours marquée à ses idées, à son parti, à la IIIe Internationale auxquels il a beaucoup sacrifié sans jamais varier dans ses opinions, et ceci doit être respecté. »

[Rappelons qu'une vive polémique avait opposé au Sénat, le 12 novembre dernier, MM. Duclos et Poniatowski, après que le ministre de l'intérieur eut accusé le P.C. d'être « un parti totalitaire de caractère fascisant ». « L'Humanité » commente en ces termes, lundi 28 avril, l'hommage rendu par M. Poniatowski à Jacques Duclos :

« Le chef d'attaque de l'anticommunisme réédite, dans cette déclaration, les calomnies visant à faire des communistes des adversaires de la liberté. Le prince-ministre ne fait même pas l'économie de l'hypocrisie et feint d'envelopper son obsession anticommuniste dans un « respect » méprisable. »]

TÉMOIGNAGES DE L'ÉTRANGER

M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste d'Union soviétique, a adressé un télégramme à la veuve de Jacques Duclos : *« Nous garderons à jamais dans notre mémoire l'image de Jacques Duclos, notre ami et camarade dans la prestigieuse lutte pour la libération de toute l'humanité et pour les idéaux communistes, pour le triomphe desquels il n'a pas ménagé ses forces. »*

Ont également envoyé des témoignages de condoléance : MM. Le Duc Tho, membre du bureau politique du parti des travailleurs de la République démocratique du Vietnam du Nord, Xuan Thuy, ancien chef de la délégation de la R.D.V.N. à la conférence de Paris, et la délégation en France du Gouvernement révolutionnaire du Sud-Vietnam.

● M. JACQUES CHABAN-DELMAS, ancien premier ministre : *« L'image qui s'impose à moi au moment de la mort de Jacques Duclos est celle du camarade de la Résistance (...). Jacques Duclos possédait une force de persuasion exceptionnelle, sans doute était-ce parce qu'au-delà de capacités intellectuelles éminentes il était doué de profondes qualités humaines. »*

● M. OLIVIER GUICHARD, ancien ministre : *« Jacques Duclos fut un stalinien sans état d'âme, mais souriant. Son accent du CherâBBâE— :.— ..:;wKK du cher pays de Bigorre a énormément fait pour sa carrière politique. »*

● M. EDGAR FAURE, président de l'Assemblée nationale, dans un télégramme adressé au bureau du P.C.F. et à M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* : *« Avec lui disparaît une figure éminente de la vie parlementaire française. Au-dessus de toute controverse politique, tous ceux qui l'ont connu éprouvaient une grande estime pour ses hautes qualités intellectuelles et morales. »*

● M. FRANÇOIS MITTERRAND, premier secrétaire du P.S. : *« Jacques Duclos a occupé une place éminente dans la vie de notre pays depuis déjà longtemps. C'est une physionomie très forte en relief qui a certainement marqué l'histoire du parti communiste français depuis l'origine. Il était en somme l'un des derniers témoins de la première génération. Il y apportait cette sorte de verdeur, de force de caractère, d'éloquence... J'avais établi avec lui des relations qui étaient sensibles et cordiales. »*

● LE SECRETARIAT NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE dans un télégramme à M. Georges Marchais : *« Douloureusement frappés par la disparition de Jacques Duclos, qui fut toute sa vie un militant valeureux, fidèle et courageux, nous vous* adressons, chers camarades, nos *condoléances émues et attristées. (...) Le deuil des amis de Jacques Duclos est celui de la gauche unie. »*

● M. GUY MOLLET, ancien président du conseil, ancien secrétaire général de la S.F.I.O., député socialiste du Pas-de-Calais : *« Nous avons été souvent des adversaires. C'était un homme honnête, d'une sincérité indiscutable. Je me souviens de séances mémorables à l'Assemblée nationale, sous la IVe République. Je dirai pour employer un terme sportif que c'était un battant. »*

● LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE dont le président est M. Robert Fabre : *« Militant exemplaire du parti communiste français et de toute la gauche, issu du peuple, homme cultivé, doté d'une vive intelligence, plein de finesse et de bon sens, Jacques Duclos, responsable du mouvement ouvrier, restera pour la plupart des Français le candidat sympathique et débonnaire des élections présidentielles de 1969. »*

● LE BUREAU NATIONAL DU P.S.U « *salue en Jacques Duclos un militant éminent du mouvement ouvrier français* ».

● LE GROUPE COMMUNISTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : *« C'est une grande perte pour le parti communiste français, ses élus et le mouvement ouvrier tout entier, mais son courage, sa volonté, sa rigueur intellectuelle, resteront le modèle du parlementaire communiste. »*

● MM EDMOND MAIRE ET JACQUES MOREAU ont adressé à M. Marchais une lettre saluant, au nom de la commission exécutive de la C.F.D.T., *« le résistant, l'homme politique, le communiste, qui a mis toute son intelligence, son énergie, son activité, au service de ses convictions ».*

● LE GROUPE D'ACTION JEUNESSE (extrême droite) : *« Les larmes de crocodiles pleuvent. (...) La vérité sur Jacques Duclos, c'est qu'il fut un adversaire irréductible de la liberté et de l'Europe. Depuis 1920, il avait choisi son camp, celui de Moscou, comme d'autres choisiront plus tard celui de Berlin ou de Washington. »*

EN BREF

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* devait recevoir à déjeuner, lundi 28 avril, M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale. Dans l'après-midi, le chef de l'Etat devait s'entretenir avec M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, puis avec M. Jacques Chirac, premier ministre.

● *Certains écrits peu connus du général de Gaulle* rédigés pendant sa jeunesse et entre les deux guerres sont publiés sous le titre *Articles et Ecrits* par la librairie Plon à l'initiative de l'institut Charles-de-Gaulle. Ce recueil est préfacé par M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

★ Editions Plon, 336 pages, 40 F.

● *« La décentralisation pour la rénovation de l'Etat »*, tel sera le thème du colloque organisé les 23 et 24 mai prochain par l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille. Ce colloque sera placé sous le patronage de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur. Cette manifestation se déroulera au palais des Congrès d'Aix-en-Provence, 26, rue du Maréchal-Joffre.

Les bulletins d'inscription sont à retirer au secrétariat particulier du président de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, 3, avenue Robert-Schuman, 13021 Aix-en-Provence. Tél. 26-23-94. Les droits s'élèvent à la somme de 150 F.

● *L'Alliance des jeunes pour le socialisme* (trotskyste) a organisé, le 27 avril, trois meetings, au Bourget, à Lyon et à Mantes, sur le double mot d'ordre : « Disparition du gouvernement Giscard-Chirac » et « Constitution d'un gouvernement P.C.-P.S. sans ministres bourgeois ». Plusieurs milliers de personnes ont participé à ces réunions et, selon les organisateurs, une adresse aux dirigeants des partis communiste et socialiste a recueilli quatre-vingt mille signatures de travailleurs et de jeunes.

● *Le docteur Pierre Simon*, grand maître de la Grande Loge de France, a prononcé le 26 avril, au siège de son obédience, une conférence sur le thème : « Le franc-maçon, maître de son temps », au cours de laquelle il a notamment déclaré : *« Le grand intérêt porté à la franc-maçonnerie ces dernières années procède du fait qu'elle est apparue, par opposition aux religions et aux partis politiques, comme la seule institution qui n'ait eu à réaliser son* aggiornamento *face aux exigences d'une société avide de modernité ; elle s'est affirmée l'institution la plus solide face à la vague montante du matérialisme. L'outil affiné depuis des siècles est en 1975 un pôle de conjonction de tous ceux qui œuvrent pour le progrès sans renoncer à la tradition. C'est pourquoi j'ai accueilli avec une particulière satisfaction les derniers textes du R.P. Riquet : ce n'est, à mon sens, que depuis ce jour que Vatican II est entré dans la réalisation de ses déclarations : la reconnaissance du fait de non-croyance, donc de la pluralité de la vérité. »*

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

COMMERCE ET ARTISANAT

● *M. Jean-François Carrez*, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé directeur du cabinet de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, en remplacement de M. Hubert Blanc, sous-préfet, appelé à d'autres fonctions.

ECONOMIE ET FINANCES

● *M. Hubert Quintin*, contrôleur financier, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

M. MARSON MAIRE DE LA COURNEUVE REMPLACERA LE DISPARU AU SÉNAT

C'est M. James Marson, maire communiste de La Courneuve, qui remplacera Jacques Duclos au Sénat et non M. Machelart, maire de Romainville, comme nous l'avons indiqué par erreur. M. Machelart, qui figurait sur la liste communiste pour les élections sénatoriales, venait après M. Marson.

LA FIN DU VOYAGE DE M. CHIRAC

Le Nord doit devenir « un pilier économique essentiel » de l'Europe de demain, assure le premier ministre

Cambrai. — M. Jacques Chirac, qui a terminé, samedi soir 25 avril, à Cambrai, sa visite de la région du Nord, effectuera au cours de l'année d'autres voyages de ce genre. Le premier ministre a, en effet, jugé que ce déplacement lui avait permis *« de mieux ressentir les problèmes concrets qui se posent au niveau régional »*, alors qu'il traite ceux-ci *« quotidiennement dans leurs aspects globaux et nationaux »*. Il s'est félicité aussi des entretiens qu'il a eus dans toutes les villes visitées avec les élus de la majorité et de la gauche. Ces derniers l'ont reçu, a-t-il reconnu, *« avec la courtoisie qui est dans la tradition républicaine naturelle »*, et il y a vu la marque d'une *« normalisation souhaitable des rapports entre le gouvernement et l'opposition pour traiter les problèmes réels »*, mais en se refusant d'en tirer *« une quelconque conclusion politique »*.

Au chef-lieu du Pas-de-Calais, le premier ministre a longuement étudié avec les responsables économiques et avec M. Delélis, député socialiste, maire de Lens, les problèmes du bassin minier, de sa conversion industrielle en cours, de l'habitat, qui sera restructuré en vingt ans et non en quarante, et de la décentralisation du secteur tertiaire. Des mesures ponctuelles en faveur de l'agriculture ont été annoncées, tout comme la « nationalisation » tant attendue ici de l'institut industriel du Nord.

Evoquant, à Douai, la catastrophe de Liévin, où, le 27 décembre 1974, quarante-deux mineurs ont trouvé la mort, M. Chirac a assuré que toute la lumière serait

De notre envoyé spécial

faite sur ses causes, et il a annoncé un renforcement des mesures de sécurité dans les mines, ainsi qu'un accroissement du rôle des délégués mineurs, affirmant : *« Il s'agit d'un problème de civilisation ; nous avons le devoir de tout faire pour assurer dans tous les domaines la dignité de l'homme au travail. »*

A l'Imprimerie nationale, en compagnie de M. Fourcade, le premier ministre a exalté l'effort de conversion des mineurs, dont cette réalisation offre une preuve réelle mais limitée avec ses cinq cents emplois fournis pour la plupart par d'anciens ouvriers des mines.

L'accueil de l'opposition

A Valenciennes et à Cambrai, M. Chirac a plus particulièrement traité des collectivités locales. S'il a jugé prématurée la création d'un département du Hainaut, dont Valenciennes serait la préfecture, il a annoncé, en revanche, un renforcement des structures administratives des arrondissements de cette zone dans les domaines des services fiscaux, de l'agriculture, de l'action sanitaire, du travail et de l'équipement.

Si à Valenciennes, dont le maire est M. Carous, sénateur U.D.R., l'accueil de la population a été favorable, il fut plus mitigé dans les cités dirigées par des socialistes, comme Arras, dont le maire est M. Guy Mollet, comme Douai, dirigée par M. Fenain, ou Cambrai, dont le maire est M. Gernez, ancien député socialiste. Dans ces dernières villes, face aux petites escouades de ses partisans républicains indépendants, Jeunes Giscardiens et U.D.R., les contestataires, au nombre de plusieurs centaines, brandissaient des pancartes et scandaient des slogans plus inspirés par le parti communiste, la C.G.T. ou la C.F.D.T. que par le parti socialiste, dont les militants, minoritaires et discrets, n'offraient qu'une présence symbolique. Aucun incident ne s'est produit et les manifestants sont toujours demeurés calmes derrière des barrières, alors que peu de policiers étaient visibles. En plus des formules habituelles, d'autres ont été inventées, telles que : *« Chirac, Ceyrac, dans le même sac ! »*, ou *« Chirac-Haby, la chienlit ! »*, pour se fondre dans une bruyante cacophonie où *Internationale* et *Marseillaise* se répondaient lorsque le premier ministre a quitté la mairie de Cambrai.

M. Chirac était toujours accompagné de M. Ségard, qui, la veille, à Lille, avait vu sa qualité de leader de la majorité renforcée. Le premier ministre, en effet, avait convaincu les responsables de l'U.D.R. d'accepter que, pour succéder à M. Ortoli au conseil général du Nord, dans le canton de Lille-Ouest, le meilleur candidat de la majorité serait le représentant du C.D.P., M. Delfosse, maire de Lambersart, que soutient M. Ségard, qui fut jusqu'à son entrée au gouvernement député apparenté U.D.R. de la 1re circonscription (Lille).

A Cambrai, le maire socialiste, M. Gernez, était entouré de M. Legendre, député U.D.R., qui lui a ravi son siège en 1973 grâce à une certaine défection de l'électorat socialiste face au candidat communiste, et de M. Durieux, député républicain indépendant du Cambraisis, qui a exprimé au premier ministre *« la confiance des républicains indépendants en celui que Valéry Giscard d'Estaing a choisi pour transformer la société française en une société libérale avancée plus juste et plus humaine »*. Mais, comme tous les autres élus, il a aussi insisté sur la gravité du problème de l'emploi, qui, décidément, entrave l'essor de cette région et angoisse ses habitants, alors que, à chaque étape, M. Chirac proclamait que le Nord devait devenir *« un pilier économique essentiel de l'Europe de demain »* et qu'il promettait que le gouvernement traiterait avec un soin particulier les problèmes de cette région, notamment au cours d'un prochain conseil interministériel qui lui sera consacré pour donner un prolongement concret à ce voyage.

ANDRÉ PASSERON.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

EURE-ET-LOIRE : Chartres (1er tour).

Inscr., 20 017 ; vot., 11 501 ; suffr. expr., 11 253.

Liste d'Union pour le progrès dans l'action municipale, conduite par M. Georges Lemoine, P.S., cons. gén. et cons. rég., 4 226 voix ; Liste d'action municipale, conduite par M. Jean Legué, Cent. dém., anc. cons. mun., 3 003 : Liste d'union pour la qualité de la vie et l'expansion, soutenue par le conseil municipal et conduite par M. Patrick Montfort, rép. ind., 2 351 ; liste pour l'Union de la gauche, la victoire et l'application du programme commun, conduite par M. André Bonjour, P.C., 1 673. *Il y a ballottage.*

[A la suite du décès du maire, Marcel Gaujard, sans étiquette, favorable à la majorité, survenu le 24 mars, trois sièges sont à pourvoir. Outre celui du maire, deux sièges étaient vacants depuis le décès de Pierre Chassanne, adj., ex-S.F.I.O., et la démission de M. Jean Legué. Ce dernier avait remis celle-ci dès la première réunion du conseil municipal élu en mars 1971, parce qu'il ne voulait pas « cautionner le conservatisme » par sa présence.

En 1971, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 17 815 ; suffr. expr., 11 315 ; liste conduite par M. Marcel Gaujard, 6 758 voix, 31 élus (19 act. loc., 8 Centre dém., 4 rad., 3 soc. exclus, 3 rép. ind., 2 U.D.R., 1 P.D.M.) ; liste conduite par M. Georges Lemoine, composée de P.C., P.S. et de membres de la Convention des institutions républicaines, 4 557.

Alors qu'en 1971 la gauche présentait une liste unique, cette fois-ci l'union n'a pu se réaliser à la suite du refus du parti socialiste de faire liste commune avec le parti communiste.]

YONNE : Tonnerre (2e tour).

Inscr., 3 406 ; vot., 2 147 ; suffr. expr., 2 087.

Liste pour la gestion municipale, Mme Bernadette Lanoue, 998 voix et M. Jacques Drouet, 957 : *Elus.* Liste P.C., Mme Simone Pénard, 842 et M. Maurice Schanen, 791. Liste apolitique, MM. Jean Kursteiner, 284 et Henri Labarrière, 272.

[A la suite de la démission pour raisons professionnelles du maire, M. Jacques Suisse (sans étiq., fav. à la maj.), et du décès d'une conseiller municipal, Jean Agosse, deux sièges étaient à pourvoir.

Lors du premier tour, qui s'est déroulé le 20 avril, les résultats avaient été les suivants : inscrits, 3 406 ; votants, 2 072 ; suffrages exprimés, 2 013. Liste pour la gestion municipale : Mme Lanoue, 808 voix ; M. Drouet, 789. Liste P.C. : Mme Penard, 588 ; M. Schanen, 538. Liste républicaine d'union, P.S. : M. Mollaret, 409 ; Mme Delavoix, 378. Liste apolitique : M. Kursteiner, 247, M. Labarrière, 232 voix.

En 1971, M. Gérard, maire sortant U.D.R., avait été battu et la liste composée d'U.D.R. et de R.I. qu'il conduisait avait obtenu trois sièges au premier tour et treize au second, avec 1 024 voix sur 3 023 inscrits et 2 236 suffrages exprimés. La liste modérée conduite par M. Cadieu, qui avait eu un élu au premier tour, avait obtenu six sièges au second tour avec 994 voix. La liste du parti communiste avait recueilli 551 suffrages

Pour ces élections complémentaires, les deux candidats élus bénéficiaient du soutien de M. Cadieu, conseiller municipal et de ses sympathisants. La liste républicaine d'union (P.C.) s'était, après le premier tour, désistée en faveur des candidats du parti communiste.]

● *M. Jean-Paul Sansoucy*, centriste favorable à la majorité, a donné sa démission de maire de Gavre (Loire-Atlantique), pour protester contre la mise en liberté de huit personnes qui avaient participé à son enlèvement, le 12 avril. M. Sansoucy avait subi des violences pour avoir refusé d'intervenir en faveur d'un guérisseur, soutenu par une partie de la population. Le guérisseur, M. Renaudeau, qui avait participé à l'enlèvement, n'a pas été remis en liberté.

● *Le conseil municipal de Chamalières et le personnel de la mairie* ont été reçus à déjeuner samedi 26 avril, par M. Valéry Giscard d'Estaing, qui fut maire de cette commune jusqu'à son élection à la présidence de la République, et qui en est encore conseiller municipal. A l'issue du repas, le chef de l'Etat a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur au maire de Chamalières, M. Claude Wolff, et la croix de chevalier de l'ordre du mérite à la secrétaire adjointe de la mairie, Mlle Camille Besson.

M. STASI : GAULLISTES ET GISCARDIENS NE PEUVENT A EUX SEULS OCCUPER LE TERRAIN DE LA MAJORITÉ

Reims. — Cheveux courts ou mi-longs, cravate club, allure de jeune cadre distingué : c'est, semble-t-il, le portrait robot du jeune centriste de la majorité présidentielle. Ils étaient en tout cas une cinquantaine conformes à cette image, réunis samedi 26 et dimanche 27 avril à Epernay, ville dont le maire est M. Bernard Stasi, ancien ministre (C.D.P.) des départements d'outre-mer, ancien député. Ces premières journées d'études des jeunes centristes groupaient des représentants du Centre démocrate (parti de M. Lecanuet), du parti radical (que préside M. Servan-Schreiber) et du Centre Démocratie et Progrès (de M. Jacques Duhamel). Elles étaient consacrées aux affaires municipales.

Au cours de la seconde journée à laquelle avaient été conviés les élus locaux de la famille centriste du département de la Marne, les congressistes ont entendu deux exposés de politique générale présentés l'un par M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche, vice-président du Centre démocrate, et l'autre par M. Stasi. M. Daillet a réaffirmé que le Centre entendait demeurer le partenaire loyal de la majorité.

« *Nous avons*, a-t-il dit, *ce qui manque à nos partenaires de la majorité : des idées force. C'est pour promouvoir l'homme dans sa liberté que nous faisons de la politique.* »

M. Stasi a, pour sa part, souligné que *« l'U.D.R., qui veut rester le premier parti de la majorité, et les républicains indépendants, qui veulent le devenir, ne suffiront pas à occuper tout le terrain »*. Il a insisté sur la nécessité pour le Centre de s'organiser en une force unie et cohérente pour constituer *« le pilier réformateur* dont la majorité a *besoin »*.

LE PARTI SOCIALISTE : RIEN DE CONCRET.

La fédération du Nord du parti socialiste publie un communiqué dans lequel « elle constate que, face au chômage, face aux besoins considérables exprimés par les représentants des collectivités locales, et en particulier par les élus de la gauche, face au désespoir des femmes et des hommes de la région, le premier ministre, secrétaire général de l'U.D.R., n'a rien apporté de concret. Elle dénonce l'énorme déploiement policier qui a servi de cadre à l'opération publicitaire de M. Chirac, la désinvolture du premier ministre dans ses déclarations concernant les élus locaux et l'indifférence dédaigneuse du chef de gouvernement pour la population de la région et ses difficultés. (...) Le premier ministre n'a apporté aucune réponse aux problèmes de la population du département du Nord. »

● *M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T.*, a commenté le 26 avril devant des militants cégétistes des usines Renault du Mans les propos de M. Jacques Chirac, qui s'était déclaré surpris du peu d'ampleur des manifestations de protestation pendant son voyage dans le Nord.

« *Décidément, le premier ministre manque de sérieux*, a dit M. Krasucki. *Tantôt il accuse la C.G.T. et le P.C. d'organiser artificiellement l'agitation et tantôt il estime que ces manifestations devraient être plus fortes encore. Le principal agitateur c'est lui. Son invitation ne sera pas perdue.* »

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, a inauguré dimanche 27 avril une nouvelle mairie à Verlinghem, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles M. Norbert Segard, ministre du commerce extérieur. M. Poher, parlant des finances locales, a notamment déclaré : *« Je mets beaucoup d'espoir sur la réforme qui cette fois ne devrait plus tarder. Il faut élargir les horizons, non seulement pour les finances locales, mais aussi pour l'autonomie communale. Il faut inventer de nouvelles formules. »*

En fin d'après-midi, le président du Sénat a assisté à un séminaire C.D.P.-C.D. à Bouvines dans la banlieue de Lille.







POLITIQUE

IL Y A TRENTE ANS...

Citoyennes à part entière

par HÉLÈNE MISSOFFE (*)

Il y a maintenant trente ans, le 29 avril 1945, les Françaises votaient pour la première fois au cours des élections municipales de l'immédiate après-guerre. La même année, il y eut, en outre, deux autres élections : les élections cantonales où trente-neuf conseillères générales, sur près de trois mille postes à pourvoir, furent élues, les élections législatives, où trente-trois femmes sur cinq cent vingt-deux députés entrèrent au Parlement.

Il y avait bien eu, en 1936, trois femmes nommées sous-secrétaires d'Etat. Mais, ô paradoxe, alors que ces femmes faisaient partie du gouvernement, les femmes en France n'étaient ni électrices ni éligibles.

En 1944, à la veille du débarquement en Normandie et de la libération, l'ordonnance du 21 avril du gouvernement provisoire du général de Gaulle décrétait dans son article 17 : « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. »

C'est ainsi qu'au lendemain de la guerre, sans aucune pression de la part des associations féminines (qui, depuis le début du siècle, militaient en grand nombre et, à juste titre, pour le vote des femmes) et des partis politiques, sans campagne de presse, les Françaises devinrent citoyennes à part entière.

La guerre avait permis une évolution rapide des mentalités ; la part active qu'avaient prise les femmes à la Résistance, la façon dont elles avaient, au cours de ces années difficiles, et souvent dans des conditions de douloureuse solitude, su assumer des tâches auxquelles elles n'avaient pas été préparées, leur avaient acquis l'admiration et la reconnaissance des hommes.

Il en avait été d'ailleurs presque de même après la première guerre mondiale. En 1919 avait été adopté à la Chambre des députés un projet de loi accordant aux femmes la totalité des droits politiques des hommes. Ce projet fut rejeté par le Sénat, de même en 1922 et 1932 où de nouveau le Sénat argua de « l'influence de l'Eglise sur le comportement politique des femmes, de l'incompatibilité entre l'accès à la vie politique et la mission de la femme dans la famille, de l'inaptitude naturelle des femmes à la vie politique, de leur manque de maturité politique et de leur indifférence », pour repousser le projet.

Il faut dire que la majorité des Françaises se désintéressait de la question : *« En 1934, les paysannes restaient bouche bée quand je leur parlais du vote. Les ouvrières riaient, les commerçantes haussaient les épaules, les bourgeoises me repoussaient horrifiées. »* (Louise Weiss : « Ce que femme veut »).

Du côté des partis politiques, c'était pire. Pour la droite, le vote féminin impliquerait la mort de la famille, la fin de l'autorité maritale, l'abandon des enfants, l'effondrement de la natalité.

Pour les radicaux socialistes, ce serait « la revanche du clergé » par sa mainmise sur l'électorat féminin ; pour la gauche, le vote féminin serait évidemment réactionnaire.

***

Cependant, lors des premières élections, les femmes participèrent en masse aux scrutins, et depuis lors, cette tendance s'est toujours confirmée, les femmes votent presque aussi nombreuses que les hommes même si, à l'heure actuelle encore, les enquêtes révèlent qu'elles s'intéressent moins à la politique que leurs compagnons, exception faite pour les jeunes générations de moins de vingt ans. Mais le problème serait peut-être de savoir ce que recouvre le mot « politique ». S'agit-il de la vie municipale, des partis, du panier de la ménagère, de l'enseignement, de la défense nationale ?

Il faudrait être sûr que les femmes interrogées donnent bien à ce terme une signification précise et, en même temps, très large.

Il est resté d'un passé proche où la participation des femmes à la vie politique, comme nous l'avons vu, était sérieusement contestée par les hommes, même au niveau de l'acte politique fondamental le plus élémentaire, c'est-à-dire du vote, une manière de penser très révélatrice d'un pays pour qui la politique était et est encore le domaine réservé de l'homme et, comme l'écrivait un sociologue contemporain, le « fruit défendu » de la femme.

Ainsi, on reproche aux femmes leur conservatisme, terme méprisant qui recouvre aussi un certain respect de la tradition, une clairvoyance devant des promesses quelquefois utopiques, de la sagesse, de l'équilibre, du jugement. Les six millions de personnes âgées, parmi lesquelles se trouvent deux tiers de femmes, qui recherchent la sécurité, contrebalancent par leur vote celui, certes plus dynamique mais peut-être plus irréaliste, des jeunes générations.

Il est aussi reproché aux femmes de voter comme leur mari. N'est-il pas étonnant de constater qu'alors que dans la majorité des familles, maris et femmes sont ou se mettent d'accord pour régler les problèmes importants de leur vie : éducation des enfants, mode de vie, lieu de résidence, loisirs, il faudrait, au niveau du vote, pour prouver l'émancipation politique de la femme que le dialogue, la discussion amène à prendre des orientations opposées ; et d'ailleurs comment savoir qui influence qui ?

Un slogan a la vie dure : *« Les femmes ne votent pas pour les femmes »* (ce qui sous-entend que les hommes ne le font pas non plus). Mais une étude sérieuse prouve que cette affirmation péremptoire ne repose sur aucune donnée précise (une enquête faite par le Centre féminin d'études et d'informations, mouvement gaulliste, auprès de six mille femmes, conteste d'ailleurs cet ostracisme).

***

En tout état de cause, les mentalités évoluent et les partis politiques ont conscience de l'importance et du poids que représente l'électorat féminin et de l'intérêt que constitue à tous les échelons de la vie politique une participation active des femmes. La différence entre le comportement politique des hommes et celui des femmes tend à diminuer, et l'effort réciproque des uns et des autres apparaît comme indispensable et bénéfique.

En effet, la politisation plus grande de la jeunesse et la disparition progressive des générations marquées par la période où seuls les hommes votaient, la mixité accrue des études, de la formation professionnelle, du travail et des loisirs, l'information rendue plus accessible grâce à la télévision et à l'élévation générale du niveau culturel, l'idée que la valeur d'une persone dépend de ses qualités et de son caractère, et non pas de son sexe, de son âge ou de son éducation, amènent à considérer d'un œil nouveau l'accès des femmes à une vie politique accrue. Pour ne donner qu'un exemple parmi d'autres, le journal dans lequel paraît cet article comptait en 1947 32 % de femmes parmi ses lecteurs, 41,8 % en 1970 et 43 % en 1972 !

Il est évident que les obstacles que les femmes ont à surmonter sont multiples : le nombre important de leurs tâches spécifiques, l'effort qu'elles ont à faire pour s'affirmer en public, participer à des débats, s'imposer (car, en politique, on ne va pas vous chercher, quels que soient vos mérites), exiger de la presse dite féminine une formation et une information politique meilleures; enfin il leur faut obtenir des partis politiques, par la pression des associations féminines et de la presse, par un militantisme intelligent, qu'ils prennent en considération leurs problèmes et qu'ils ne continuent pas à penser qu'une circonscription ou une municipalité confiées à des femmes sont des sièges perdus (affirmation d'ailleurs démentie par les faits).

La réalité de nos jours est que la responsabilité politique ne peut plus être le privilège exclusif d'un sexe pas plus que d'une classe sociale ou d'une tranche d'âge.

Il n'est pas d'équilibre réel sans la possibilité de participation à tous les niveaux, des femmes comme des hommes. Et puisque c'est ensemble qu'ils donnent la vie pourquoi ne l'organiseraient-ils pas en commun ?

(*) Député U.D.R. de Paris, délégué national à l'action féminine.

LA JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

OTAGES VOLONTAIRES DES SS

Croix-Rouge contre croix gammée

par DRAGO ARSENIJEVIC (*)

Le 12 mars 1945. Dans une petite auberge, sur la route menant au col d'Arlberg, deux hommes sont assis face à face. D'un côté, le professeur Carl Burckhardt, historien célèbre, ancien haut commissaire de la Société des Nations à Danzig, président du Comité international de la Croix-Rouge. De l'autre, Ernst Kaltenbrunner, général de la S.S., bras droit de Himmler, responsable des camps de concentration.

L'atmosphère est tendue. Carl Burckhardt est inquiet. En ce moment où la guerre touchait à sa fin, il craignait que Hitler ne décidât d'exercer sa vengeance sur les déportés des camps de la mort, supprimant du même coup les preuves de ses crimes odieux.

Le chef de la Sécurité centrale du Reich ne se montre net que sur un seul point : « *Il n'est pas question de mettre les détenus civils sur le pied d'égalité avec les prisonniers de guerre.* ».

Les heures passent. Dehors, il fait beau. L'Obergruppenführer propose à Burckhardt de faire une promenade. Soudain plus conciliant, Kaltenbrunner dit : « *Formulez une demande, une seule, et je verrai si le gouvernement peut l'accepter.* » Le président du C.I.C.R. n'hésite pas : « *Que nos délégués puissent s'installer dans les camps de concentration.* » Le SS réfléchit un long moment. Puis : « *Je suis prêt à accepter votre proposition, mais à une condition. Que vos délégués restent dans les camps jusqu'à leur dissolution.* »

Carl Burckhardt est heureux et inquiet à la fois. Heureux parce qu'il a réussi à arracher une concession de taille, inespérée. Inquiet parce qu'il n'est pas sûr que les délégués du C.I.C.R., malgré toute leur abnégation, accepteront de rester jusqu'à la fin des hostilités dans un camp de concentration, de devenir de véritables otages volontaires des S.S.

Pour en avoir le cœur net, Burckhardt réunit, dès son retour à Genève, tous les délégués de passage au siège de l'institution. « *Si on devait vous charger d'une telle mission*, leur demande-t-il, *seriez-vous volontaires ? Que ceux qui croient pouvoir l'accepter lèvent la main.* » Le visage du président du C.I.C.R. s'éclaire : comme un seul homme, tous les délégués viennent de lever la main.

Encouragé par cet enthousiasme, Burckhardt demande que l'on se mette immédiatement à recruter des volontaires pour des missions spéciales dans les camps de concentration. Ils seront neuf, venus de divers horizons. Employés de banque, fonctionnaires, représentants de commerce. Aucun n'aura une qualification quelconque pour réussir une tâche aussi extraordinaire. Préparation sommaire, lecture des témoignages des évadés, un brassard de la Croix-Rouge : c'est tout ce qu'il leur sera donné. Ils ont le reste, c'est-à-dire le courage et la volonté.

Trois seulement réussiront. Mais ils accompliront des miracles, puisqu'ils feront libérer, seuls face à l'Ordre noir, en dépit des ordres précis des chefs de la S.S., Dachau et Mauthausen. Et feront flotter le drapeau de la Croix-Rouge sur le ghetto de Theresienstadt.

A Dachau

Victor Maurer arrive à Dachau le 23 avril. Il loge dans la chambre numéro 3 de la baraque 203. Les bruits de la bataille sont proches. Sur le fond du grondement continu des canons, les officiers S.S. deviennent plus bavards. Maurer apprend que lors d'une récente évacuation par train de cinq mille déportés de Buchenwald deux mille sept cents étaient morts à leur arrivée à Dachau. Il est donc extrêmement méfiant lorsque les S.S. lui proposent de rapatrier immédiatement environ dix-sept mille cinq cents détenus dont « l'état de santé n'est plus aussi satisfaisant que par le passé ». Maurer donne des réponses évasives, gagne du temps.

Il négocie aussi avec le lieutenant qui commande les cent trente hommes qui contrôlent encore le camp, en tenue de combat. Il les assure qu'ils auront la retraite assurée vers leurs propres lignes de bataille. Il s'empare enfin d'un manche à balai, y fixe une serviette blanche et s'avance vers les troupes américaines avec ce drapeau blanc improvisé. « Je suis le représentant du Comité international de la Croix-Rouge, explique Maurer au général qui les commande. Le camp de Dachau vous sera remis selon un accord que j'ai passé avec l'officier commandant les gardes restés sur place. »

Et pourtant ! L'ordre manuscrit que Himmler avait donné au commandant de Dachau deux semaines plus tôt (il est daté du 14 avril 1945) disait clairement : « La reddition ne vient pas en question. Le camp doit être évacué immédiatement. Aucun détenu ne doit tomber vivant entre les mains de l'ennemi. » Victor Maurer a donc réussi non seulement à négocier la reddition et à empêcher l'évacuation, mais encore a-t-il remis aux Alliés les quarante mille déportés sains et saufs.

A Theresienstadt

A Theresienstadt, cette ville-forteresse à quelques dizaines de kilomètres de Prague, édifiée à l'époque de l'impératrice Marie-Thérèse, où avait péri de tuberculose et de malnutrition Gavrilo Princip, l'assassin de l'archiduc François-Ferdinand, Paul Dunant s'emploie, lui aussi, à obtenir des autorités allemandes qu'aucun juif interné ne sera évacué de ce ghetto avant l'arrivée des troupes alliées. Il réussit même à arracher une autre concession importante au ministre d'Etat Frank, à savoir que tous les juifs sur le chemin de l'évacuation qui passeraient à proximité du protectorat de Bohême et Moravie seraient dirigés sur le ghetto de Theresienstadt. A l'heure du bilan, on constatera que douze mille huit cent soixante-trois déportés, dont tous n'étaient pas des Israélites, ont été ainsi sauvé de la mort.

Paul Dunant ne parvient cependant pas à obtenir l'autorisation de s'installer dans le ghetto, conformément aux accords Kaltenbrunner - Burckhardt. A Berlin, on n'est pas « au courant ». Von Ribbentrop fait la sourde oreille. Dunant apprend que trois cents personnalités de Theresienstadt devraient être évacuée dans un camp plus sûr, là où se trouvent déjà le roi des Belges, le chancelier Schuschnigg, Léon Blum, et où on pourra les garder pour un ultime marché avec les alliés. Il intervient aussitôt auprès de Frank et parvient à annuler cet ordre. Puis, après avoir entendu à la radio l'annonce officielle de la mort de Hitler, il s'installe de son propre chef à Theresienstadt. Trois jours plus tard, un coup de téléphone de Prague l'informe que la cité est placée sous l'autorité du Comité international de la Croix-Rouge.

Les trente-cinq mille internés de Theresienstadt, qui voient désormais flotter sur les toits de la ville le drapeau de la Croix-Rouge, accueillent le premier char russe le 8 mai 1945, à 21 heures. Mis à part un jardinier, tué par une balle allemande, et un vieux colonel autrichien, tué par un obus russe, ils sont tous en vie au moment où sonnent les cloches de la liberté.

A Mauthausen

Comme Dunant, Louis Haefliger aura des difficultés à pénétrer dans le camp de Mauthausen. « *Votre présence est indésirable* », lui dit le commandant Ziereis, qui affirme n'avoir reçu aucune instruction à ce sujet du général Kaltenbrunner. Haefliger insiste. Ziereis, croyant manœuvrer habilement, se déclare prêt à envoyer un télégramme à l'Obergruppenführer. Haeflinger ne rentre cependant pas en Suisse pour attendre la réponse, mais s'installe à Sankt Georgen. Tous les jours, il parcourt à pied les 10 kilomètres qui séparent Sank Georgen de Mauthausen. Ziereis pense qu'il finira par y renoncer, mais il ne sait pas que Haefliger est un authentique champion de marche et qu'une volonté inébranlable l'anime.

Chaque fois que Haefliger se présente à l'entrée du camp, il entend des sous-officiers SS crier aux déportés revenant de leur travail : « Dépêchez-vous, demain vous ne vivrez plus ! » En rentrant le soir à Sankt Georgen, ce père de trois enfants note dans son carnet de route : « Le camp de Mauthausen est une « bastille de granit » dont chaque pierre représente une vie humaine et est souillée de sang humain. Malgré tout, je persiste dans ma volonté de pénétrer dans ce camp, pleinement conscient de la responsabilité que j'assume à l'égard de ma famille. »

Louis Haefliger est, en effet, doublement inquiet. D'une part, avant son départ de Suisse, il avait appris que Himmler avait donné l'ordre de faire sauter à l'approche de l'ennemi tous les camps de concentration et de liquider tous les détenus. D'autre part, selon l'évolution des fronts, il est évident que le camp de Mauthausen va se trouver pris entre les lignes russes et américaines. Et que cela n'arrangera rien. Sa persévérance est récompensée. Ziereis l'autorise à prendre ses quartiers dans la chambre d'un SS. Son compagnon de chambre, employé de banque dans le civil, comme lui, l'informe que les ordres de destruction des camps de Mauthausen, de Gusen I et II ont été donnés.

Haefliger demande à Ziereis d'annuler cet ordre, mais il refuse. Haefliger fait alors appel à son cœur. Ziereis, qui exécutait lui-même chaque matin trente à quarante détenus d'une balle dans la nuque, n'y est guère sensible. Haefliger fait appel à son grade, à son honneur de soldat allemand qui ne peut laisser exécuter un ordre pareil.

Ziereis finit par accepter de retirer l'ordre verbalement, mais Haefliger exige un contrordre écrit. Devant le refus du commandant, le délégué du C.I.C.R inscrit lui-même sur l'ordre de la direction générale de la SS : « Annulé verbalement par le Standartenführer Ziereis. » Et il signe : Haefliger.

Haefliger fait préparer un drapeau de la Croix-Rouge, quitte le camp et s'avance vers les troupes américaines. Dans tous les villages, il demande à la population de laisser le système de défense antichars ouvert. Avec son mouchoir en guise de drapeau parlementaire, Haefliger prend contact avec les Américains et conduit une petite colonne blindée à Mauthausen. Lorsque sa voiture blanche franchit le dernier lacet et arrive devant la Kommandantur, le pavillon à croix gammée est abaissé et le drapeau blanc hissé. C'est le signal de la révolte au camp. Sur le coup de midi, ce 5 mai 1945, tous les Allemands de Mauthausen sont désarmés.

(*) Journaliste, auteur d'*Otages volontaires des SS*, aux éditions France - Empire (68, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris), 368 pages, 28,25 F.

TÉMOIGNAGE

« Et s'il était à refaire... »

par le pasteur AIMÉ BONIFAS (*)

Trente ans déjà ! que nous revenions, fantômes décharnés, inexplicablement rescapés d'un univers démentiel, toujours habités par les visions d'horreur des usines de mort du IIIe Reich. Et tandis que nous émergions à la vie, à la dignité des hommes libres, comment aurions-nous pu oublier tous nos camarades, ces frères aimés et trop tôt disparus ? Aujourd'hui encore leur mémoire nous hante et nous poursuit. Elle monte des clairières de la forêt germaine avec les volutes âcres du « four », elle est imprégnée dans l'ombre gluante des cachots, elle flotte sur les places d'appel, les tunnels, les chantiers, les baraques et tant de lieux de déréliction mis scientifiquement au point par les techniques de la haine.

Face au coup d'assommoir de la défaite, la Résistance fut un courage d'humiliés qui se redressent, qui ne peuvent accepter l'inacceptable. Les premiers résistants voulurent manifester en actes cette sourde espérance qui mûrissait dans les profondeurs du peuple, la prise de conscience que, plus que la vie, c'étaient nos raisons de vivre qui étaient en jeu. Certes, les motivations d'une résistance armée et d'une guerre de libération sont complexes, mais ce qui domina la Résistance, ce fut moins la lutte contre les Allemands que contre le nazisme.

* * *

La Résistance fut un grand élan clandestin, dangereux, pur dans son inspiration. Il est vrai que souvent « *la mystique se dégrade en politique* » (Péguy). Il y eut aussi, à la fin, des résistants par opportunisme, parce que le vent tournait. Tout le monde n'a pas le courage tranquille des vrais héros, ceux qui s'ignorent. Mais il y en eut aussi beaucoup d'obscurs, de ceux qui ne reçurent jamais de décorations !

Rappelez-vous : l'occupation, les prisonniers, les réquisitions, les réfugiés politiques livrés à l'Allemagne par un gouvernement d'abandon, les rafles des juifs, une politique de collaboration trompeuse, les otages, les fusillés. Et, non contents d'être humiliés, affamés, expulsés, traqués, on eût voulu que nous nous prostituions !

C'est la grandeur humaine si simple de ceux qui ont cru en cette folle aventure, en cette raisonnable aventure : le triomphe final de la justice. La Résistance, ce furent des hommes fraternels, courageux, qui y croyaient. Quelques-uns furent grands et exemplaires. C'était aussi la fermentation d'une grande idée : refaire une France pure et dure.

N'oublions pas les fruits vénéneux que portent le fascisme et toute idéologie dans laquelle l'homme n'est pas l'ultime référence. Tant de millions de nos frères sont morts dans d'indicibles souffrances. Qui dira l'incommensurable ampleur du crime ! Je ne dis pas qu'il faille vivre obsédé par cet univers démentiel, mais savoir qu'il a existé et surtout que la menace peut toujours resurgir « *Il est toujours fécond, le ventre immonde* » (B. Brecht).

Les quelques rescapés, témoins des horreurs des camps, ne veulent pas avoir de haine : quand on a tant souffert, on a franchi un seuil après lequel l'éphémère et trompeuse satisfaction de la vengeance n'a plus de sens. Ils réclament simplement un peu de pudeur à l'endroit de quelques très grands criminels de guerre qui continuent à promener leur morgue hautaine, alors qu'ils ont des comptes à rendre à la justice humaine.

N'oublions pas ce qu'ont été le nazisme, le fascisme, fondés sur le mépris de l'homme, le culte de la force brutale, faisant du génocide un moyen politique. Toute une jeunesse a ainsi été entraînée à une obéissance aveugle dans la recherche de l'avilissement de l'homme, la jouissance sadique devant la souffrance, le vertige du nihilisme.

Désormais, nous ne devrions pas tolérer qu'un être humain soit méprisé, qu'il ait faim, qu'il soit torturé, qu'il soit emprisonné pour délit d'opinion, qu'il ne soit qu'un matricule, qu'un esclave, dans l'aveugle engrenage des puissances économiques, que le racisme puisse se donner libre cours.

Mais des camps de la mort, c'est aussi une grande leçon d'espérance en l'homme que nous rapportons. Nous avons vu que l'homme était capable de se dépasser dans ses capacités de résistance : résistance physique, mais morale aussi. Il y eut des solidarités véritablement admirables, dans les conditions de détresse générale qui étaient les nôtres. Il y eut une volonté de vivre, une espérance insensée dans la puissance de la vie, je veux dire dans ses valeurs les plus hautes. C'est ainsi que si nos bourreaux ont exténué nos chairs, ils n'ont pas soumis nos consciences !

* * *

Trente ans, déjà !

Aragon, apprenant que Gabriel Péri venait d'être fusillé comme otage au Mont-Valérien, le 15 décembre 1941, écrivait l'émouvant poème :

« Une voix monte des fers
Et parle des lendemains
Et s'il était à refaire
Je referais ce chemin. »

Ce sont des mots graves, qu'on n'a pas le droit de prononcer à la légère. Mais, en tremblant, nous disons : s'il était à refaire, il faudrait refaire ce chemin, ce chemin de la résistance et de l'insurrection contre des forces formidables d'avilissement de l'homme dans lequel nous nous sommes engagés, précisément pour que les générations futures n'aient jamais à le faire.

(*) Ancien déporté à Buchenwald.

Le cardinal Marty : la fièvre peut remonter du fond des âges

Le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont assisté, dimanche 27 avril, à Notre-Dame de Paris, à l'office religieux célébré à l'occasion de la Journée de la déportation, fixée comme chaque année au dernier dimanche d'avril. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, plusieurs membres du gouvernement, des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat, étaient présents.

Dans son homélie, le cardinal Marty, archevêque de Paris, a réaffirmé le refus de l'Eglise de toute torture morale ou physique, « *celle qui mutile le corps, celle qui blesse l'esprit, celle qui arrache la liberté. Nulle idéologie, nulle théorie, nul progrès politique*, a-t-il ajouté, *ne méritent que l'on bafoue la dignité de la personne humaine. De cette maladie on n'est jamais totalement guéri. La fièvre peut remonter du fond des âges* ».

Après la communion et la sonnerie aux morts, le Père Michel Riquet, ancien du camp de Dachau, a lu un « *message des déportés aux Français* » soulignant qu'il ne saurait y avoir « *de bonheur sous liberté ni de liberté sans courage* ».

A travers toute la France, messes, prises d'armes, minutes de silence pèlerinages et dépôts de gerbes ont marqué cette journée qui célébrait la mémoire de millions de Français morts dans les camps d'extermination nazis. Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. André Bord, a déposé une gerbe devant le monument du Mont-Valérien, avant de présider à l'Arc de triomphe la cérémonie qui marquait la fin de la journée nationale de la déportation et du trentième anniversaire de la libération des camps.

La veille, à Paris, Mme Giscard d'Estaing avait planté, dans le jardin du mémorial de la déportation, un rosier baptisé *Résurrection*, à la demande de l'Amicale des anciennes déportées de Ravensbrück.

4,2 milliards de francs supplémentaires pour le téléphone

LA DENSITÉ TÉLÉPHONIQUE DE LA FRANCE TRIPLERA D'ICI A 1982

nous déclare M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'État aux P. T. T.

Après les mesures de relance annoncées, le 23 avril, par le président de la République, notamment dans le domaine des télécommunications où 4,2 milliards de francs seront investis en 1975 et 1976, M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., précise, dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, les changements que les usagers, les industriels et le personnel de son administration peuvent attendre d'une « politique de la communication ».

« Vous avez lancé l'idée d'une « politique de la communication ». Qu'entendez-vous par là ? Obtiendrez-vous pendant plusieurs années les crédits et les hommes nécessaires pour la mener à bien ?

— La politique de la communication exige, naturellement, des crédits et des décisions techniques et technologiques importantes pour le monde industriel. Mais elle représente bien autre chose, à partir du moment où le président de la République a choisi de donner une première priorité à la communication durant le VII[e] Plan. Cette politique constitue un grand dessein. Il s'agit de promouvoir une meilleure communication entre les hommes avec tout ce que cette idée comporte de philosophique, d'humain et de sentimental.

» Au plan économique, cela entraîne un effort considérable pour créer des emplois : l'industrie des télécommunications embauchera, d'ici à 1977, entre dix mille et quinze mille salariés ; leurs sous-traitants, entre trois mille et cinq mille et les sociétés de génie civil ou de raccordement téléphonique entre quinze mille et vingt mille personnes. Pour les P.T.T. cela veut dire un changement de rythme, de « braquet » et, le cas échéant, de mentalité.

» J'ai parlé récemment de la mobilisation que cette accélération supposait. En effet, l'obtention de 4,2 milliards de francs (1,7 milliard cette année et 2,5 l'an prochain) exige de nous tous un grand effort. Il nous faut utiliser au mieux cette masse financière qui s'ajoute à un budget 1976 déjà ambitieux. La courbe de croissance continuera à grimper pendant les cinq prochaines années.

» Par ailleurs, dans le cadre de la fonction publique, nous sommes en discussion avec le ministre de l'économie et des finances, afin que les effectifs budgétaires pour 1976 correspondent à l'effort déjà accompli en matière de crédits, ce qui constitue une condition impérative. Multiplier les raccordements téléphoniques et moderniser la poste, ce n'est pas seulement accroître le nombre des machines. Nous avons besoin d'un nombre convenable de personnel qualifié ayant une formation moderne. Nous retrouvons là les vrais problèmes de cette maison, dont certains étaient à l'origine des événements sociaux récents. Nous devons les résoudre dans le cadre nouveau tracé par le président de la République et vous constaterez si le gouvernement nous suit dans nos ambitions à l'occasion du budget 1976, que celles-ci ne sont pas minces.

— Quelles améliorations les usagers du téléphone peuvent-ils attendre des mesures décidées par le président de la République ?

— D'abord, un accroissement sensible du nombre des lignes qui doit nous permettre de rattraper, en tout cas en 1982, nos grands partenaires européens. Sous réserve d'accident conjoncturel que ni nous ni nos partenaires de la C.E.E. ne pouvons toujours maîtriser, cela signifie qu'en France il y aura vingt-trois lignes téléphoniques pour cent habitants en 1978 et trente-six en 1982 au lieu de douze aujourd'hui. Les chiffres de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne s'élèveront, si l'on prolonge les tendances actuelles de ces pays, à vingt-sept pour cent habitants en 1978 et à trente-six en 1982.

» Ensuite, une meilleure fluidité du trafic téléphonique et des communications de meilleure qualité. Enfin, des délais de raccordement sensiblement écourtés. Autant que je puisse engager l'avenir, je prévois que les futurs abonnés ne patienteront, en 1981, que quinze jours au lieu de quinze mois aujourd'hui et cinq mois en 1978.

Et la poste ?

— La poste bénéficiera-t-elle, elle aussi, des progrès que vous annoncez ?

— Dans le cadre de cette politique de la communication, les P.T.T. tout entiers sortiront de la morosité et je suis sûr que le service public y gagnera. Nous profiterons des budgets futurs pour moderniser l'ensemble des services postaux — en particulier par la mécanisation du tri, — pour améliorer les conditions de travail et pour accroître l'action sociale.

» Quand je parle de conditions de travail, je pense naturellement au centre de chèques postaux, à l'éclatement nécessaire des centres de tri, aux décentralisations d'établissements qui n'ont rien à faire à Paris, ce qui réglera par la même occasion certains problèmes d'emploi. J'ai ainsi décidé de décentraliser dans le Sud-Ouest, dans le Centre et en Bretagne, les établissements de gestion des matériels des postes et de ceux des télécommunications, ce qui procurera plusieurs centaines d'emplois. Nous décentraliserons aussi une partie de la formation du personnel.

» Enfin, nous continuerons à faire un grand effort sur le budget social car il faut à la fois en augmenter les crédits et en moderniser l'action.

» Par ailleurs, un sondage auprès des usagers des P.T.T. est en cours. Nous les interrogeons sur le téléphone, sur le service postal, sur leurs relations avec le personnel. Grâce à ce sondage, nous pourrons encore améliorer l'efficacité du service du public et, par exemple, répondre à la question de savoir s'il faut continuer à appliquer rigoureusement la règle classique du « J + 1 », car il est inexact de prétendre que tout Français reçoit une lettre postée la veille en n'importe quel point du territoire. Ceci n'est possible aujourd'hui qu'au prix d'acrobaties qui me semblent tout à fait inutiles. Je crois bien davantage à la régularité, c'est-à-dire à la garantie pour l'usager qu'il recevra deux jours après une lettre en provenance d'une autre province, quel qu'en soit l'éloignement.

— Vous êtes partisan d'une généralisation du téléphone électronique. Selon quel échéancier le substituerez-vous au matériel électro-mécanique ?

— Les instructions que j'ai données au directeur général des télécommunications sont claires. Chaque fois qu'un central téléphonique nouveau sera construit, ses services étudieront les moyens de ne plus y mettre du matériel de commutation électromécanique « Crossbar », mais du matériel électronique. Il faut que la courbe de croissance du « Crossbar » s'infléchisse jusqu'à devenir une ligne droite pour décroître au fur et à mesure que se mettront en place les systèmes les plus modernes.

» Même à Paris, où c'est difficile, nous installerons des systèmes électroniques ou semi-électroniques. Vous savez qu'entre le premier (commutation temporelle) et le second (commutation spatiale) la différence tient à la quantité d'abonnés desservis. L'objectif étant naturellement d'atteindre, dès que possible, une proportion maximale pour le système actuellement le plus moderne, le E. 10, et, plus tard, pour le E. 12 qui est la forme la plus évoluée des systèmes temporels.

» Je reçois, dès la semaine prochaine, l'ensemble des industriels intéressés pour établir avec eux l'échéancier de cette modernisation, mais aussi celui de l'augmentation des commandes, qui tiendront compte de leur plan de charge et de leur capacité de production inemployée.

Face aux monstres du téléphone

— Vous vous déclarez partisan du libéralisme en matière de politique industrielle et du dirigisme à l'exportation. Pourriez-vous préciser vos intentions ?

— Nous avions été jusqu'à présent trop dirigistes pour le marché intérieur du matériel de la commutation. Nous avons utilisé le système de quotas, c'est-à-dire une répartition *a priori* du chiffre d'affaires entre les industriels. Il est peut-être confortable, mais il est également absurde. C'est, en réalité, comme sous l'occupation, la carte de pain, la répartition de la disette. A partir du moment où nous allons produire dans une « enveloppe » et pour un volume sensiblement accrus, il importe d'ouvrir la compétition. Notre rôle de service public est évidemment de faire jouer la concurrence. Les industriels auront toute liberté pour conclure entre eux des accords de fabrication. De toute manière, notre contrôle sur les prix demeurera aussi ferme que par le passé, car les sommes engagées sont trop importantes pour relâcher notre surveillance.

— Le marché français s'ouvrira-t-il aux matériels étrangers ?

— Libre au gouvernement d'orienter le débat après consultation des industriels.

» Etre plus dirigiste à l'extérieur, cela signifie demander et, le cas échéant, exiger de notre environnement industriel une coordination et une cohérence des efforts à l'exportation, tels qu'une bataille entre des sociétés ayant investi en France et fournissant des emplois à des travailleurs de chez nous n'aboutisse pas, en fin de compte, à la victoire de concurrents étrangers, comme cela s'est récemment produit. Certaines sociétés ne pourraient-elles pas conclure entre elles des accords industriels ? Cela nous permettrait de devenir une puissance exportatrice, industrielle et technologique qui soit concurrentielle avec n'importe lequel des monstres du téléphone qui existent et qui exportent dans le monde.

» J'ai pris des dispositions au sein de mon cabinet pour que le gouvernement, par l'intermédiaire de mon ministère, puisse jouer pleinement son rôle en matière d'exportation. Ce sont souvent des affaires qui se traitent d'Etat à Etat, et il est par conséquent normal que j'apporte mon aide aux exportateurs.

» Contraindre les industriels à s'entendre à l'exportation est un terme un peu fort, mais j'ai bonne mémoire et je verrai bien comment les affaires seront conduites sur les marchés extérieurs. J'en tirerai des conclusions pour le marché intérieur.

— Quelle sera votre politique en matière de téléinformatique et de télédistribution ?

— Le gouvernement considère qu'il y a des tâches tellement plus urgentes qu'il n'y a pas lieu de se presser pour résoudre ces problèmes.

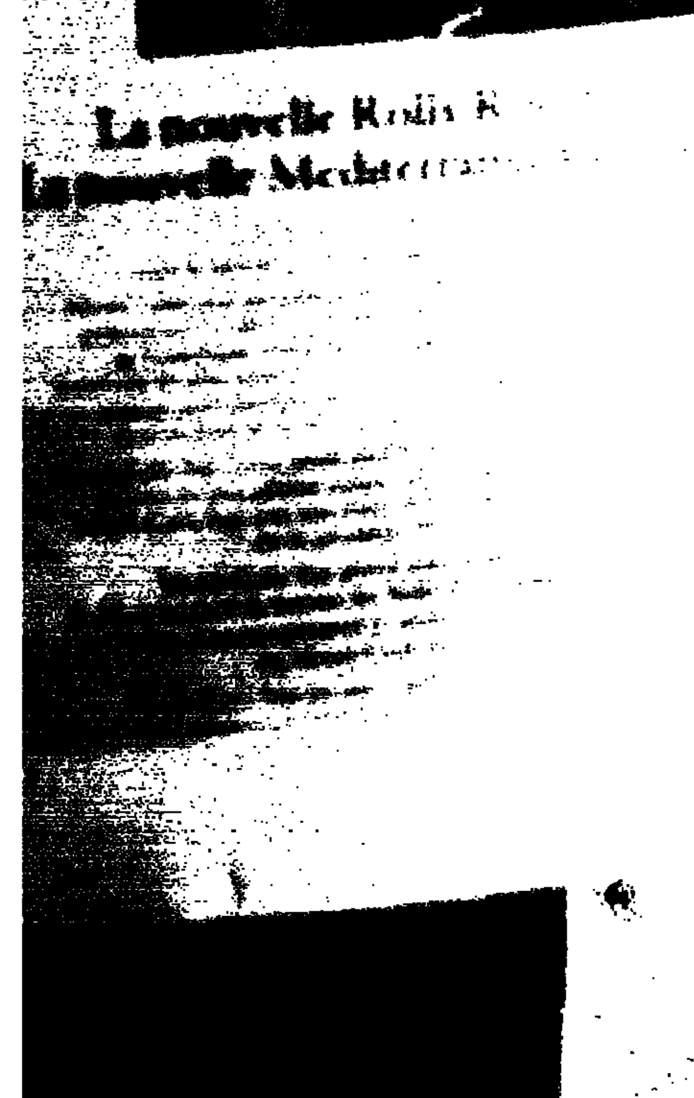
— Chercherez-vous à aménager les procédures de recrutement et le système de rémunération des agents des P.T.T. ?

— La grille de la fonction publique est un grave problème. L'ensemble du personnel est très attaché à son appartenance à la fonction publique, même si certaines entreprises nationalisées ou certains établissements publics pourraient lui offrir des statuts plus avantageux. C'est ainsi, et je n'ai pas l'intention de toucher à ce système dont je suis l'héritier et le gardien. Cela étant, nous allons bien voir, le personnel et moi, si nos structures actuelles sont adaptées à la tâche et au rythme soutenu qui nous sont désormais demandés. S'il fallait les améliorer, nous le ferions dans la concertation la plus totale, mais le problème n'est pas d'actualité.

— Le chef de l'Etat s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur soit d'une transformation des P.T.T. en établissements publics, soit d'une franche séparation entre le budget des postes et celui des télécommunications. Ces réformes vous paraissent-elles urgentes ?

— Non, dans la mesure où il y a bien d'autres urgences. Remettre cette maison au travail dans le cadre budgétaire élargi dont nous venons de parler, était prioritaire, et j'ai bien l'intention d'effectuer ce rétablissement dans des structures unitaires. Ce problème, lui non plus, ne me paraît pas d'actualité. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.



La région parisienne

Des « plans » pour occuper les sols

LE plan d'occupation des sols (POS) de la capitale est présenté aux Parisiens dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 28 juin (1). L'enquête publique sur ce document, approuvé par les conseillers de Paris en décembre dernier, débutera ensuite. Dans les semaines qui viennent, des expositions seront organisées dans chaque mairie d'arrondissement.

Le dossier est épais, les définitions précises et les plans détaillés. Le sort de chaque parcelle de terrain est défini : hauteur de l'immeuble, densité et type de la construction, gabarit, alignement. Tout est dit. Chaque propriétaire connaît désormais ses droits et ses devoirs. Le plan d'occupation des sols remplace les anciens plans d'urbanisme, beaucoup moins précis. C'est essentiellement un document de droit foncier. Mais, par les règles qu'il édicte, il dessine la forme de la ville future.

L'article ci-contre sur le vingtième arrondissement montre dans quel sens « bougera » ce quartier de Paris si l'on y applique le POS et comment les dispositions à la fois précises et abstraites de ce document agiront sur la ville et ses habitants. Un lexique des termes techniques illustre, avec la carte, un « échantillon » de plan. Enfin, est analysée la méthode de « fabrication » du plan d'occupation des sols dans deux communes du Val-de-Marne.

(1) Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, 75001 Paris (ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à 18 h. 30, et le samedi de 9 heures à 18 heures).

MÉNILMONTANT — Ce qu'on veut, ce qu'on peut...

DU haut de la rue de Ménilmontant, on aperçoit la tour Saint-Jacques. Les promoteurs ne s'y sont pas trompés qui ont baptisé leurs immeubles dans le XX[e] arrondissement : la Montgolfière, le Haut-Ménil, le Toit-de-Paris. Le XX[e] arrondissement, c'est Paris-collines, Paris-villages, Belleville et Ménilmuche... Un quartier populaire, un des derniers à « mal voter ».

C'était. Le XX[e], comme tout Paris, s'embourgeoise : les ouvriers le quittent (37 % en 1968 contre 44 % en 1954) ; arrivent les jeunes cadres. Dans les îlots insalubres, vivent encore beaucoup d'étrangers, et les quatre cinquièmes des habitants paient moins de 200 francs de loyer par mois. Mais, parmi les terrains vagues, les taudis à moitié démolis, les immeubles mal entretenus et « mal habités », s'édifient à la petite semaine des logements de « standing ». Des immeubles de quinze étages se cachent, les uns aux autres, la vue sur la ville. Les promoteurs savent que le quartier changera, et ils sont attirés, comme leurs clients d'ailleurs, par des prix un peu moins élevés que dans le reste de la capitale.

Pour ce quartier déshérité dont le grand jardin est un cimetière (le Père-Lachaise), que peut, que veut le plan d'occupation des sols ?

Tout d'abord, quatre zones, qui couvrent une bonne partie des terrains constructibles, sont exclues du régime général : au sud, l'îlot Saint-Blaise, entre le boulevard Davout et la rue des Pyrénées, non loin de l'église Saint-Germain-de-Charonne ; à l'ouest, l'îlot des Amandiers, entre l'avenue Gambetta et la rue des Cendriers ; au nord, les deux zones de rénovation privée baptisées « Nouveau Belleville ». Des conventions et des règlements particuliers s'y appliquent que le POS ne reproduit pas. Un plan désastreux, tout en tours et en barres, avait été prévu pour l'îlot Saint-Blaise. En 1972, les services des affaires culturelles ont heureusement demandé son remaniement, après un début d'exécution. Un nouveau plan-masse, moins simpliste, est à l'étude.

Pour les autres terrains, deux combinaisons de densités s'appliquent dans le vingtième arrondissement. Du côté de la place de la Réunion, au nord de la rue de Bagnolet et au nord-ouest de l'arrondissement, le dosage favorise l'installation d'équipements collectifs, de commerces ou d'activités artisanales (COS de 3,5) plutôt que la construction de logements (COS de 2) ou de bureaux (COS de 1). Ailleurs, l'habitat est à égalité (COS de 3) avec les activités et les commerces contre 1,5 pour les bureaux.

Mais les densités autorisées sont beaucoup plus fortes que celles qui existent : l'occupation moyenne du sol est aujourd'hui de 1,6 seulement (contre 2,6 pour l'ensemble de la capitale) à cause des nombreuses maisons basses, vestiges des anciens villages et faubourgs. C'est pourquoi la rénovation « sauvage », en dehors des secteurs où elle est expressément voulue, va continuer à vive allure. Les propriétaires ont en effet le plus souvent intérêt à démolir ce qui existe pour construire plus.

Le plafond de hauteur, d'abord fixé à 50 mètres, a été ramené, sauf pour le « nouveau site » de Saint-Blaise, à 37 et 31 mètres. Il est même de 25 mètres dans le haut de la rue des Pyrénées, au bord du Père-Lachaise, autour de la place de la Réunion, et à 18 mètres dans l'ancien village de Charonne. N'aurait-il pas fallu être plus sévère dans un quartier aux reliefs si accentués : le cimetière de Belleville est à 129 mètres d'altitude, comme Montmartre... Les gabarits de protection qui limitent la hauteur des façades rue des Cascades ou rue de l'Ermitage suffiront-ils à préserver les vues. Que se passera-t-il rue des Envierges ?

Morceaux de banlieue

Ce n'est pas un privilège des beaux quartiers. Comme le seizième arrondissement, le vingtième a ses « villas », ensembles pittoresques de pavillons avec jardins. Douze d'entre elles sont protégées par le POS, qui leur accorde des règlements particuliers : les villas Georgina, Godin, Hardy, Perreur, de l'Ermitage, du Borrégo et la « campagne à Paris » du boulevard Mortier, par exemple. Mais la cité du Labyrinthe, le passage Stendhal, sont oubliés, et la villa Faucheur condamnée. De plus, rien n'empêche de construire au bord de ces morceaux de banlieue aérée d'imposants bâtiments qui les écraseront.

Le 20[e] arrondissement couvre 100 hectares, le dixième de la capitale : 10 hectares de terrain figurent au POS comme « réserves pour équipements publics », que la collectivité s'engage à acheter si le propriétaire, qui ne peut pas y construire, désire vendre. Un terrain de sports est ainsi prévu rue des Cendriers ; une douzaine de terrains sont réservés à des écoles ; la police, les P.T.T. et les équipements sociaux se partagent quelque milliers de mètres carrés. Enfin, près de 5 hectares sont coloriés en vert, la couleur qu'ils auront peut-être un jour pour de bon. Mais il s'agit, pour la plupart de ces derniers, notamment les 3 hectares de jardins prévus sur les pentes, rue Vilin, d'espaces verts de compensation : leur création a été décidée par la loi Lafay de 1953, en échange des constructions entreprises sur la défunte « ceinture verte » !

La voirie, enfin. Après d'âpres discussions, de nombreux arrêtés d'alignement ont été abandonnés. Certains élargissements sont toutefois maintenus, notamment celui de la rue de Belleville. Et toujours, tant qu'il n'aura pas été officiellement rejeté, le projet de la radiale de Bagnolet, *cette autoroute urbaine qui irait de la porte de Bagnolet au boulevard de Charonne*, après avoir démoli sur son passage de nombreuses maisons et frôlé une école, la villa Godin, le cimetière de Charonne et celui du Père-Lachaise, qui sont, ne l'oublions pas, des lieux de promenade.

Les « promenades » de l'Ermitage

Sur place, une association d'habitants combat ce projet fou... et absurde, à moins qu'on ne transforme aussi en autoroute le boulevard de Charonne, dans lequel se déverserait la voie radiale. Cette association, le Comité de liaison et d'animation (CLAD 20[e]), a surtout fait, depuis sa création en 1971, un sérieux travail d'analyse et d'information sur les questions d'urbanisme. Afin d'expliquer aux habitants ce qu'est le plan d'occupation des sols, le CLAD a, par exemple, organisé, depuis octobre dernier, plusieurs expositions dans l'arrondissement.

Pour expliquer, critiquer et proposer. Des critiques : la hauteur des immeubles ne devrait jamais, selon le CLAD, dépasser 31 mètres ; la densité est trop forte ; les équipements publics, concentrés au nord, sont insuffisants au sud ; l'arrondissement est mal desservi par les transports en commun et aucun plan de circulation n'a été établi ; rien ne protège sérieusement les abords de la place Gambetta, bel ensemble du dix-neuvième siècle, la place de la Réunion, déjà bancale après des aménagements disproportionnés, et l'ancien village de Charonne, dont la sauvegarde est à l'étude...

Des propositions, enfin. Les habitants du XX[e] n'oublient pas, eux qui grimpent et dévalent les pentes, le relief de leur quartier, moins visible sur les plans d'urbanisme. Ils souhaitent que de nombreuses « échappées » soient préservées : le dos-d'âne de la rue Gasnier-Guy (85 mètres d'altitude), qui offre à la vue l'Opéra et la Madeleine sur fond de Mont-Valérien, le haut de la rue Robineau, celui de la rue Haxo, vers la banlieue nord-est... Le POS prévoit des points de vue protégés depuis les rues Piat, de Ménilmontant et de Belleville. Aux yeux des animateurs du CLAD, cela ne suffit pas.

Toujours pour tirer parti du relief, le CLAD propose aussi d'aménager des « promenades » le long des rues de l'Ermitage et des Cascades, aux alentours des cotes 85 et 100. « *Une bande de verdure pourrait s'appuyer sur le futur espace vert de la Cloche et sur le square Bidassoa et se ramifier, vers l'est et l'ouest, par des voies piétonnes* », rêvent les animateurs du CLAD. Les collines du XX[e] arrondissement redeviendraient alors un belvédère de Paris. Et le XX[e] ne serait plus cet arrondissement mal-aimé, mal connu, ce quartier déshérité, abandonné, où la population « *désespère*, selon le CLAD, *d'y vivre des jours meilleurs* ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ CLAD 20[e], 30, rue Planchat, 75020 Paris.

VAL-DE-MARNE — Santeny qui grogne, Périgny qui rit

ON trouve réunis sur le plateau de Brie, aux confins du département du Val-de-Marne, tous les « ingrédients » de la spéculation immobilière : des espaces libres bon marché puisque le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) n'y prévoit que des activités agricoles ; de charmants petits villages entourés de vergers qui sentent bon la France « rétro ». Les plans d'occupation des sols, qui arrivent bien tard, pourront-ils endiguer la multiplication des « villages » pour cadres moyens ou supérieurs ? Peut-être à Périgny-sur-Yerres ; peut-être pas à Santeny.

Périgny est toujours la plus petite commune du Val-de-Marne : 400 habitants hier : 1 400 aujourd'hui. Au nord-est, le plat pays et la lourde terre briarde. Au sud, la rivière Yerres et ses coteaux. De quoi inspirer plus d'un promoteur : de réservations de terrains en demandes de permis de construire, ils ont tenté leur chance, mais se sont heurtés au veto du maire, qui n'avait, au début, à sa disposition qu'un mauvais plan d'urbanisme et beaucoup d'entêtement.

Le plan d'occupation des sols qui a été publié le 18 février 1974 met, en principe, Périgny à l'abri de ces menaces. Son adoption n'a pas été trop difficile : le maire (C.D.P.), Michel Lucas, avait le dynamisme nécessaire pour entraîner l'adhésion de son conseil municipal et de la population. Il a choisi la meilleure méthode, encore praticable à Périgny : le porte-à-porte.

M. Lucas savait ce qu'il voulait faire de sa commune. D'abord ne pas dépasser 1 500 habitants. Remettre en culture « la plaine » grâce à l'aménagement de lots de 5 hectares... pour les espaces verts. Restaurer le vieux bourg... en installant une trentaine d'artisans d'art dans les anciennes granges. Déjà riche de quatre peintres et trois sculpteurs, dont Dubuffet, Périgny a réservé le terrain nécessaire pour construire une rue marchande pour ses futurs artisans. Enfin, « le coteau » et « les bords de l'eau » ont été déclarés inconstructibles : une partie sera aménagée en parc naturel et tous les contribuables recevront une action ; un secteur de production fruitière sera classé « zone de promenade champêtre ».

Les risques de ce POS ne doivent pas être mésestimés ; Périgny pourrait devenir une sorte de « village suisse » ou se figer dans le tourisme de week-end. Les inconvénients sont certains : les choix aboutissent à une rénovation de luxe. Pourtant ces projets ont le mérite d'être nets et le POS permettra un développement maîtrisé.

Tout autre est la situation à Santeny, quelques kilomètres plus au nord. C'est également une petite commune rurale (2 300 habitants) où le plan d'occupation des sols est en cours d'élaboration.

Deux familles alliées se partagent la quasi-totalité des sols. L'une vend morceau par morceau ses terres aux promoteurs (400 pavillons déjà construits) ; l'autre cherche à sortir d'une indivision. La majeure partie du conseil municipal et le maire, M. Fernand Gauchard (modéré), font partie de la vieille génération qui n'a pas été formée aux lois d'urbanisme. Ils suivent les événements en donnant le feu vert à des constructions pour la raison de bon sens que l'un des conseillers possède les terrains. Ils veulent une zone industrielle le long de la voie de chemin de fer et en attendent un accroissement de la patente. Ils ne sont pas opposés à la deuxième zone d'aménagement concerté des Graviers (soixante pavillons).

Les « opposants » qui siègent au conseil sont plus jeunes que les détenteurs du pouvoir. Ils souhaiteraient qu'il y ait moins de ségrégation sociale et refusent que Santeny se spécialise dans l'habitat de cadres. Pourquoi pas des H.L.M., disent-ils ? Plus volontaristes que leurs aînés, ils ne voient pas pourquoi ils devraient accepter le troc foncier proposé par les promoteurs : « *Vous nous autorisez à construire et nous vous céderons près du centre ville une parcelle sur laquelle vous installerez vos équipements collectifs.* » Ils ont récemment obtenu du conseil municipal le rejet provisoire des soixante pavillons de la ZAC des Graviers ; mais ils demeurent minoritaires.

Les plans d'occupation des sols s'élaborent lentement ; le groupe de travail a été constitué. Il devra prendre en compte les « coups partis » : un hypermarché est prévu sur la route nationale 19 ; les quatre cents pavillons de la ZAC des « Quarante Arpents » déséquilibrent la commune. Le POS souffrira aussi d'un manque de vision d'ensemble : les responsables s'aperçoivent à retardement que telle ZAC empêcherait les agriculteurs de se rendre dans leurs champs ou que la zone industrielle ne doit pas déboucher directement sur la nationale 19 à cause des risques d'accidents. Le développement de Santeny doit-il se faire à partir du bourg ou de façon dispersée ? Laissera-t-on le commerce et l'industrie transformer en rue la route nationale 19 ? Appliquera-t-on le SDAU du plateau de Brie qui prévoyait une ZAC dans le Haut-Montanglos ? Autant de questions qui demandent réponse avant que le POS ne devienne opérationnel.

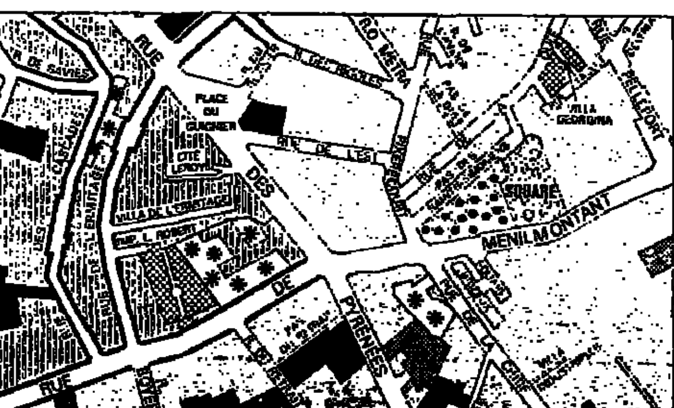
Devant le plan « modèle » de Périgny et les difficultés d'élaboration de celui de Santeny, on serait tenté de dire que « tel maire, tel POS ». Expresssion et instrument d'un urbanisme volontaire, celui-ci n'a d'efficacité qu'à la condition d'être fait par un homme ou une équipe ayant des idées arrêtées sur l'avenir de la commune.

ALAIN FAUJAS.

Un échantillon à la loupe

Ci-dessous : un exemple partiel du plan d'occupation des sols de Paris, dont les couleurs ont été traduites en grisés.

● LA DENSITE : il y a treize dosages différents de densités suivant le type de construction. Dans le secteur UMa par exemple, le coefficient d'occupation du sol (COS) est 3 pour l'habitat et les commerces et 1,5 pour les bureaux. Dans le secteur UMc, le COS est 2 pour les logements, 1 pour les bureaux et 3,5 pour les commerces. Sur un terrain de 1 000 mètres carrés situé dans le secteur UMc, on peut ainsi construire 2 000 mètres carrés de logements ou seulement 1 000 mètres carrés de bureaux.



- Secteur UMa
- Secteur UMc
- Réserve pour équipement public
- Espace vert existant
- Réserve pour espace vert
- Espace vert intérieur à protéger
- Zone UL
- Equipement public existant
- Gabarit de protection

mètres 0 100 200

● LE GABARIT : jusqu'à présent, les règles de gabarit étaient dictées par un souci d'hygiène. La hauteur de la façade d'un immeuble était toujours déterminée par la largeur de la rue afin d'assurer l'ensoleillement de tous les étages. Le POS crée des « gabarits de protection » afin de préserver l'harmonie de certaines voies. Rue des Cascades ou rue de l'Ermitage, par exemple, un filet indique que la verticale des nouvelles façades ne devra pas dépasser 23 mètres.

● LES ESPACES PROTEGES : des étoiles indiquent les espaces verts privés protégés dont une liste précise a été établie.

D'autre part, il a semblé utile de protéger par un règlement particulier une série de « mini-sites » (zone U.L.). Ce sont les cités, villas et autres ensembles pittoresques, comme la ville Georgina et celle de l'Ermitage, visibles sur cette carte.

● LES EQUIPEMENTS PUBLICS ET LES RESERVES : les espaces verts, les terrains de sport, les cimetières, les équipements publics (écoles, hôpitaux, administrations, S.N.C.F.) sont portés sur le plan. Des réserves foncières destinées à d'autres espaces verts ou équipements publics sont délimitées. L'administration s'engage à acheter ces terrains trois ans au plus tard après que le propriétaire a exprimé son désir de vendre.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

L'AFFAIRE DES HALLES

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ SE RALLIENT AU COMPROMIS

(Suite de la première page.)

Ils ont souhaité, d'autre part, que l'ensemble s'intègre mieux au quartier, que l'on construise des logements sociaux et que les bâtiments ne comportent pas nécessairement des arcades. Pour la commission il faut enfin que la garantie apportée par l'État à la ville puisse dépasser le déficit de 60 millions de francs prévu jusqu'ici.

En prenant cette position, les élus acceptent que le projet de l'Atelier parisien d'urbanisme, soit rejeté. Le mémoire préfectoral leur proposait, en effet, un « nouveau » parti architectural tenant seulement compte des études de MM. Ricardo Bofill et Bernard de la Tour d'Auvergne. Le projet de ce dernier étant le plus mal accueilli aussi bien par les Parisiens que par les élus, cela revenait à laisser la voie libre à l'architecte catalan.

Mais si Ricardo Bofill est en passe de gagner, il n'en est pas tout à fait de même pour son projet initial qui a été quelque peu modifié par les amendements de la commission des Halles. Ce combat d'arrière-garde aboutira à faire étudier une nouvelle maquette reprenant les grandes orientations de la *première*, même si le « théâtre de Verdure et les colonnades » doivent disparaître.

En demandant une nouvelle fois que soit privilégiée la perspective sur Saint-Eustache, les élus reconnaissent une des ambiguïtés de leur choix : le projet mettant réellement en valeur l'église est celui de M. Bernard, que personne n'ose plus officiellement défendre.

En ne proposant pas au sein de la commission des Halles de soutenir le projet de M. Jean-Claude Bernard, qui avait leur préférence, mais seulement d'amender le mémoire préfectoral, les élus U.D.R. se sont ralliés aux thèses de l'administration. Certes, le préfet de Paris, M. Jean Taulelle, les a aidés puisqu'il ne s'agit pas d'accepter tel quel le projet de Ricardo Bofill dont ils ne voulaient pas entendre parler au mois d'octobre 1974 : il s'agit seulement d'adopter un plan de zone (PAZ) sur lequel se « plaquera » une œuvre issue de plusieurs architectes, dont celle de l'artiste espagnol.

Certes, les contraintes techniques et financières — les dépenses prévues s'élèvent à 1 209 millions de francs — sont au cœur du débat. L'aspect architectural du projet définitif retient toujours l'attention. Mais la perspective des élections municipales de 1977 pèse déjà très lourd sur l'attitude des conseillers de Paris.

JEAN PERRIN.

UNE PRÉFÉRENCE POUR LA MAQUETTE DE JEAN-CLAUDE BERNARD

Les visiteurs de l'exposition où ont été présentées les maquettes de MM. Jean-Claude Bernard, Ricardo Bofill et Bernard de La Tour d'Auvergne, pour l'aménagement du carreau des Halles, avaient la possibilité d'exprimer leurs préférences. Les résultats de ce mini-référendum, auquel ont répondu quatre mille parisiens, ont été rendus publics.

Mais il a été décidé, curieusement, de ne publier qu'une analyse « qualitative » de l'opinion des visiteurs pour chaque projet selon un certain nombre de critères. Le classement par ordre de préférence des trois projets n'a été porté ni à la connaissance du Conseil de Paris ni à celle des Parisiens.

Le projet de M. Jean-Claude Bernard a recueilli 91 % d'« observations favorables » pour ce qui concerne l'« intégration dans le milieu environnant », contre 75 % à M. Ricardo Bofill et 60 % à M. Bernard de La Tour d'Auvergne. Il recueille 90 % d'« observations favorables » pour la mise en valeur de Saint-Eustache contre 37 % à M. Ricardo Bofill et 85 % à M. Bernard de La Tour d'Auvergne. Enfin, le projet de cueille 82 % d'avis favorables pour son mail et ses nombreux arbres.

Le projet de M. Ricardo Bofill obtient 54 % d'« observations favorables » pour l'aspect architectural « stricto sensu », contre 32 % à M. Jean-Claude Bernard et 41 % à M. de La Tour d'Auvergne. L'espace vert de l'architecte catalan recueille 58 % des « observations favorables », mais son motif central (théâtre de verdure et colonnades) est condamné par 80 % des visiteurs.

Le projet de M. Bernard de La Tour d'Auvergne recueille 75 % des observations favorables pour son jardin anglais et 55 % pour sa pièce d'eau. L'importance donnée au forum est condamnée par 83 % des visiteurs.

POINT DE VUE

ANGÉLISME SUSPECT

par JEAN REY (*)

L'AFFAIRE des Halles est doublement révélatrice : quant aux méthodes du pouvoir quant aux conceptions du président de la République en matière d'urbanisme.

Des trois projets en compétition, le premier, celui de Ricardo Bofill, bénéficiait des faveurs élyséennes ; le second, conçu par M. de La Tour d'Auvergne, était soutenu par la Société d'équipement et d'aménagement des Halles, présidée par M. de La Malène (U.D.R.), jusque-là réticent devant les initiatives du chef de l'Etat ; le troisième, œuvre de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), bureau d'études de la Ville de Paris, et conçu par M. Jean-Claude Bernard, semblait recueillir l'adhésion de la majorité des habitants du quartier. Il fallait donc l'éliminer pour se retrouver entre gens de bonne compagnie et tenter, en toute tranquillité, de négocier une réconciliation convenable.

Que de péripéties avant que le monarque parvienne à imposer son architecte ! Les instances de tutelle *ont tout d'abord* essayé de s'opposer à la présentation même du projet de l'APUR. Par un extraordinaire retournement, la SERETE, société chargée de la promotion du forum commercial, après avoir dans une étude approfondie marqué sa préférence pour les conceptions de l'Atelier parisien, s'est ensuite prononcée « plutôt en faveur » du projet de M. Bofill. Le pas décisif vient d'être franchi par le préfet de Paris : son mémoire recommande de fusionner les projets de MM. Bofill et de La Tour d'Auvergne et d'écarter définitivement celui de l'APUR. Une fois de plus, on tente de réduire à rien le rôle des élus représentants de la population.

Que d'intrigues, que de temps perdu, que de dépenses supplémentaires engagées pour voir satisfaits les goûts du prince ! « *J'ai mentionné l'obligation de respecter pour les façades une ordonnance architecturale marquée notamment par un alignement d'arcades* », déclare le préfet. Que ne ferait-on pas pour un alignement d'arcades ? « *Car les lois naturelles vont dans ce sens : c'est toujours dans le centre des villes qu'on trouve les palais. (1)* » Force immuable des lois naturelles...

L'urbanisme giscardien procède, pour l'essentiel, d'une esthétique. Pour le président de la République, c'est parce qu'elle choque le goût par sa laideur, parce que son contour n'est plus lisible, que la ville doit être changée. Comme si l'objet principal était que la bourgeoisie privilégiée retrouve dans les centres urbains l'atmosphère calme, verdoyante, apaisée de ses résidences *secondaires. Et au mal de* vivre que l'on connaît aujourd'hui dans les zones urbanisées, on oppose simplement ce vieux mythe de la société rurale, la cité intégrée, sans conflit, immobile. Angélisme suspect.

M. Giscard d'Estaing reconnaît que le front de Seine fut une erreur. Non parce qu'on y a construit à l'aide d'une procédure d'expropriation des logements à 6 000 francs le mètre carré, faisant ainsi disparaître un quartier populaire, mais simplement parce que l'urbanisme horizontal lui paraît plus humain que l'urbanisme vertical et mieux respecter le gabarit parisien. Quelle étrange priorité qui voudrait faire de la ville d'abord un lieu de contemplation distinguée, une occasion de plaisirs visuels. Non que ces considérations soient négligeable. « Mais elles ne sont pas essentielles. La ville n'est pas un décor que chaque président changerait à sa guise : après la mode « tours », la mode « rétro », la mode « arcades ».

Faut-il rappeler que la concentration urbaine est un phénomène puissant qu'il s'agit de maîtriser, non de nier ? Affirmer la croissance zéro de la région parisienne est un slogan commode, mais irréaliste. La ville est un lieu de travail, une zone de création d'emplois. Il ne peut pas y avoir d'urbanisme digne de ce nom sans une réflexion sur les fonctions sociales que le groupement urbain permet d'assurer ,et notamment sur les relations entre le travail et l'habitat.

Pour *nous*, c'est d'abord parce que les classes sociales modestes, les ouvriers, les employés, les travailleurs *immigrés*, en sont chaque jour davantage rejetées, repoussées par la spéculation foncière, toujours plus loin de leur lieu de travail, dans des banlieues dénuées d'équipements collectifs, qu'il faut changer la ville. C'est parce que l'assignation du domicile est, comme la considération sociale, directement fonction de la richesse. C'est parce que l'habitat reflète exactement les inégalités de revenus.

A travers la ville, c'est l'organisation même du système économique et social qui est en cause. Il ne suffit pas de discuter des formes et du dessin. Aucune recette ne permettra de masquer ce fait : on ne changera pas la ville sans changer la société et ses structures.

(*) Délégué national du parti socialiste, chargé de l'équipement.

(1) Interview de M. Giscard d'Estaing donnée à notre confrère le *Point*, le 7 avril.

URBANISME

● M. LECANUET approuve la réforme foncière. — M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, interrogé par notre confrère *le Point*, estime que la nouvelle loi portant réforme foncière, préparée par M. Robert Galley, ministre de l'équipement, « *ne viole pas le droit de propriété. Elle le limite simplement pour tenir compte de l'intérêt général* ». Prenant l'exemple de Rouen, ville dont il est le maire, le garde des sceaux indique que la réforme « *touchera moins de 2 % des permis de construire déposés chaque année* ». Grâce aux nouveaux textes, le maire serait désormais à même « *de contrôler le développement d'une urbanisation qui lui échappe en partie et accentue les phénomènes de ségrégation sociale* ».

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les responsables des neuf communautés urbaines réclament d'urgence des ressources nouvelles

Les communautés urbaines réclament une attribution de 10 % dans la répartition du versement représentatif de la taxe sur les salaires, la prolongation de la majoration de la subvention de 33 % sur les dépenses d'équipement (en souhaitant que ce taux soit porté à 50 %), la renonciation, pour les infrastructures coûteuses à l'exigence légale du « fonds de concours », et l'affectation aux communautés d'une part d'impôts. Tels sont les points essentiels d'une motion adoptée à l'unanimité par les responsables des neuf communautés urbaines, réunis au Creusot-Montceau-les-Mines les 25 et 26 avril.

Pour sa part, M. Georges Lombard, président de la communauté de Brest, a déclaré : « *Il faut que le gouvernement comprenne que si des mesures rapides, modernes, efficaces et dynamiques ne sont pas prises nous allons à une épreuve de force entre le pouvoir central et les collectivités locales.* »

Selon M. Jacques Chaban-Delmas (Bordeaux), on a cru, à tort, que les ressources fiscales banales suffiraient pour alimenter les budgets. Mais les travaux confiés aux communautés en vertu de la loi de 1966 sont « babyloniens ». « *Si le système de répartition des ressources n'est pas modifié*, a dit l'ancien premier ministre, *il ne se créera plus aucune communauté urbaine.* »

— A PROPOS DE... —

L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DES VILLES

Faire mieux avec moins

Les élus locaux vont avoir les mains libres pour aménager et préserver les quartiers centraux de ville. A l'occasion du colloque orgatiers centraux des villes. A et vendredi 25 avril, par l'Association des maires de France sur le thème « la restructuration des centres de ville », le représentant du ministère de l'équipement a annoncé une prochaine réforme d'ensemble de l'organisation administrative et des mécanismes de financement.

Après les transports en commun il y a quelques mois, la commission des communes urbaines de l'Association des maires animée par M. Hubert Dubedout, député, maire de Grenoble avait convié les élus à réfléchir sur l'aménagement des centres de ville. On ne pouvait, en effet, trouver meilleure illustration du décalage qui existe entre les idées et les faits.

La plupart des quelque cinquante représentants des communes qui ont participé au colloque de Marseille ont été d'accord pour condamner la « rénovation-bulldozer », longue, coûteuse et traumatisante pour les habitants. Il faut respecter davantage, ont-ils souligné, les immeubles existants et l'architecture ancienne ; éviter de chasser en lointaine banlieue les familles aux ressources modestes ; contenir la poussée des bureaux et des appartements de luxe ; créer des espaces verts et des rues pour les piétons.

Cloisonnement et embûches

Mais comment atteindre ce but ? Les maires se sont plaints, des multiples cloisonnements administratifs et de la complexité des procédures de financement qui font obstacle à une intervention à la fois souple et efficace. En réponse à ces préoccupations, le représentant du ministère de l'équipement a annoncé une prochaine réforme qui devrait — en partie, au moins — lever les embûches.

Il s'agit de mettre dans un « pot commun », à la disposition des municipalités, les services de l'administration et les moyens de financement. Dans chaque département un organisme rassemblera sous l'autorité du préfet, les représentants des administrations concernées (équipement, affaires culturelles, environnement, etc.). On facilitera ainsi la tâche des maires qui n'auront plus à s'adresser à de trop multiples interlocuteurs rarement d'accord entre eux.

Une même coordination sera organisée au niveau national entre les directions des ministères. Les procédures réglementaires et financières seront aussi simplifiées pour que les élus disposent d'une plus grande liberté de manœuvre. Ainsi, les crédits de l'Etat seront « globaux » et pourront servir aussi bien à la rénovation, à la restauration des secteurs sauvegardés, qu'à la suppression des îlots insalubres, à l'aménagement d'espaces verts ou encore à la construction de logements sociaux.

« Avec une même enveloppe financière, il est possible de faire beaucoup mieux », *a estimé le représentant du ministère de l'équipement. Cette opinion est loin d'avoir été partagée par les élus réunis à Marseille.* « Nous sommes d'accord pour balayer devant notre porte, *a affirmé M. Lagrange, maire de Châlons-sur-Marne,* mais cela ne suffira pas. » *Aménager de façon harmonieuse le cœur des villes est une œuvre complexe qui coûte cher, qu'on le veuille ou non, et qui requiert une attention de tous les instants, ont fait remarquer les élus.*

Dans ces conditions, les nouvelles responsabilités que le gouvernement s'apprête, à juste titre, à confier aux maires ne devraient-elles pas s'accompagner de la réforme des finances locales et d'une plus grande décentralisation d'un pouvoir qui reste encore essentiellement entre les mains de l'administration centrale ? L'idée fait son chemin. Mais depuis si longtemps qu'on comprend les maires qui doutent de la volonté du président de la République et du gouvernement d'appliquer dans les faits la politique d'urbanisme préconisée dans leurs déclarations.

ÉTIENNE MALLET.

ÉDUCATION

Les présidents d'université demandent des crédits supplémentaires pour la formation continue

Au cours de la réunion de la conférence des présidents d'université, le jeudi 23 avril, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, s'est engagé à doter celles-ci de « moyens permanents » pour la formation continue, notamment en personnel. Cet engagement apaisera-t-il les inquiétudes qui ont été exprimées par les présidents et, quelques jours plus tôt, par le Syndicat national de l'enseignement supérieur ?

Cette « morosité » s'était déjà exprimée récemment, au cours des réunions des « *chargés de mission* » des universités pour la formation continue. Le sort de ceux-ci et des équipes qu'ils ont formées depuis trois ans dépend, en effet, du renouvellement annuel du « *contrat d'assistance initiale* » accordé par l'administration depuis 1972. Cette incertitude « *nuisible au moral* », comme l'a souligné au cours d'une conférence de presse M. Claude Champaud, président de l'université de Rennes, rend difficile un investissement à plus long terme.

Surtout, les possibilités des universités en matière de formation continue n'ont-elles pas été surévaluées ? Au départ, les établissements devaient rapidement couvrir la totalité de leurs dépenses, grâce à des contrats passés avec des entreprises en vertu de la loi du 16 juillet 1971. En fait, la possibilité d' « *autofinancement* » paraît aujourd'hui illusoire. D'abord parce que, comme le rappelle le SNE-Sup., la part des dépenses des entreprises consacrée à des formations « *extérieures* » tend à diminuer au profit des formations « *internes* » : le syndicat n'hésite pas à réclamer une « *budgétisation* » de la taxe. Les présidents d'université ne vont pas jusque-là. Mais ils réclament une « *régulation* » de la concurrence entre les établissements : « *Il n'y a pas de vraie concurrence,* a fait valoir M. Champaud, *puisque le débiteur de la taxe — l'entreprise — est aussi le prescripteur de la formation.* »

D'autre part, les universités assurent des tâches reconnues comme « *spécifiques* » par le gouvernement : formation des personnes « *non solvables* », ou dont la formation n'est pas prise en charge par leur entreprise. Celles-ci leur imposent des charges supplémentaires qui ne sont pas couvertes par le « 1 % ». « *En raison de ces missions et de la situation du marché, on ne peut demander aux universités de couvrir la totalité de leurs dépenses.* » De fait, les actions qui ne relèvent pas du « 1 % » constituent dans la plupart des universités, par force ou par conviction, la plus grande partie de l'activité de formation continue. A tâches « *spécifiques* », crédits « *spécifiques* », estiment les universités. Le SNE-Sup, lui, réclame que les conventions passées par l'État avec les établissements d'enseignement public permettent à ceux-ci d'assurer toujours le même volume d'activités.

Une autre raison contribue à la « morosité » des universitaires : leur travail pour la formation continue n'est pas pris en compte pour leur carrière. M. Soisson a promis de réunir un groupe de travail pour étudier comment il pourrait l'être. Mais la solution dépend, en fait, largement des universitaires eux-mêmes, du moins du comité consultatif des universités.

Un autre projet du secrétariat d'État concernant les adultes a été présenté aux présidents : il s'agit d'assouplir l'examen d'entrée à l'Université pour les non-bacheliers. On envisage, notamment, d'inclure dans les jurys des responsables de formations d'adultes et de donner davantage d'importance aux acquis des candidats, de façon à restreindre les épreuves de contrôle des connaissances proprement dites, et de tester les « motivations » et les « aptitudes » à réussir des études supérieures. Un début d'orientation serait assuré pour les non-bacheliers.

Il s'agit d'une première application de la volonté manifestée par M. Soisson de faciliter l'entrée des non-bacheliers à l'Université. Toutefois, le SNE-Sup. s'est inquiété des « *tests de motivation* » prévus par ce projet. D'autre part, il estime que l'accès des non-bacheliers aux universités nécessite aussi des aménagements des études supérieures, notamment la création d'unités de valeurs spécifiques, la réduction de certains horaires d'enseignement et la création d' « *enseignements de soutien* ». — G. H.

Dans les C.E.T.

LE MOUVEMENT « CEUX DU TECHNIQUE » SE DONNE UNE ORGANISATION

Environ cent trente collégiens de l'enseignement technique, parisiens et provinciaux, ont participé, le dimanche 27 avril, avec des militants du groupe trotskiste Lutte ouvrière, à la première « *conférence nationale* » du mouvement « Ceux du technique ». Il s'agissait de transformer celui-ci, qui depuis deux ans a été à l'origine de nombreux mouvements d'élèves dans les collèges d'enseignement technique, en une organisation dotée de statuts, de cartes, d'adhérents, de comités d'établissements, de « bureaux de ville », etc. Les animateurs du mouvement ont estimé que leurs succès, en mars dernier, leur permettaient de constituer une organisation permanente qu'ils s'étaient refusé à former jusque-là : selon eux, plusieurs centaines de collégiens y auraient déjà adhéré. Les délégués réunis dimanche représenteraient des groupes — d'effectif variable — de soixante-dix-huit C.E.T., dont plus de la moitié de province (notamment de Bordeaux, Toulouse, Lyon et Saint-Etienne).

Les participants ont réaffirmé que les collégiens « *doivent s'organiser à part* » et constituer « *une force autonome pour défendre leurs revendications* », même s'ils sont « *solidaires* » des autres jeunes, et notamment des lycéens, parce que « *la classe ouvrière doit s'organiser en tant que force indépendante par rapport aux autres forces sociales* » ; le C.E.T. « *est un avant-goût de l'usine où le dressage des enfants de travailleurs commence...* »

Si l'organisation doit être particulièrement attentive aux conditions de vie des collégiens (discipline et organisation des études), elle doit aussi les amener à « *lutter pour le socialisme* » aux côtés de Lutte ouvrière. Les militants de cette organisation espèrent ainsi étendre l'implantation et l'influence de celle-ci dans la classe ouvrière. Arlette Laguiller l'a expliqué aux collégiens présents : « *Votre action prendra toute sa dimension quand vous lutterez avec nous contre les patrons... Vous constituez notre raison de croire que la révolution sociale sera demain une réalité.* »

Après l'échec de leur rassemblement national

Les lycéens d'extrême gauche affirment la nécessité d'un regroupement permanent

Environ deux mille lycéens, dont deux cents venus de province, se sont réunis, samedi 26 et dimanche 27 avril, à l'université de Vincennes. Durant ces deux jours ont eu lieu plusieurs « forums » et assemblées générales, au cours desquels est apparue la nécessité de mettre en place un regroupement permanent du mouvement lycéen. Devant le peu d'affluence rencontré par leur « rassemblement national », les participants — généralement proches de l'extrême gauche — ont annulé, au dernier moment, la manifestation prévue dimanche après-midi place Denfert-Rochereau. Les présents ont néanmoins affirmé leur intention de défiler le 1er mai à Paris aux côtés des organisations syndicales.

Trente mille manifestants, le 13 mars, à Paris, malgré les intempéries. Deux mille personnes, ce ween-end, à Vincennes, malgré le ciel bleu. Le mouvement lycéen contre le projet de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation, a-t-il fondu comme neige au soleil ?

Estimant l'entreprise hasardeuse, les militants de l'UNCAL (Union nationale des comités d'actions lycéens, proche du parti communiste) avaient jugé bon de ne pas apporter leur concours à cette rencontre, qualifiée un peu prématurément par ses organisateurs de « rassemblement national ». Celui-ci n'a finalement réuni, selon l'expression d'un participant, qu'une partie des « cadres » du mouvement lycéen. Les raisons de cet échec ne manquent pas. La distance était un handicap pour nombre de lycéens de province. Beaucoup de militants parisiens ont préféré participer, samedi après-midi, à la manifestation « antinucléaire », organisée au même moment par plusieurs mouvements d'extrême gauche. La proximité des examens de fin d'année a, de son côté, fait reculer les plus hésitants. Le retour au calme dans la plupart des lycées explique enfin ce revers.

Malgré ce manque d'enthousiasme, les participants ont néanmoins annoncé leur intention d'organiser une « grève générale » à l'automne si le gouvernement présentait un projet d'ensemble devant le Parlement. Mais ils se sont surtout montrés inquiets de la volonté manifestée par M. Giscard d'Estaing de procéder, par voie réglementaire, à la mise en place d'une partie des propositions de M. Haby.

Convaincus que ce changement de tactique les engageait à une vigilance particulière, les militants présents à Vincennes ont affirmé la nécessité de regrouper de façon permanente les lycéens rassemblés jusque-là au sein des « comités contre la réforme Haby ». A cet égard, les Cercles rouges, animés par la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine, semblent s'être rangés au point de vue des « comités de lutte », où se retrouvent les militants proches de l'organisation communiste Révolution ! Ceux-ci reprochaient aux « comités contre la réforme Haby » de n'être liés qu'aux périodes — éphémères — de mobilisation.

Un tel regroupement pourrait faciliter les contacts entre le mouvement lycéen et les organisations syndicales, qui avaient jusqu'à présent tendance à lui reprocher son instabilité.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Le groupe de travail* chargé dans le cadre de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse, présidé par M. Libert Bou, a défini les structures de la future université corse. Le groupe de travail, qui s'est réuni pendant deux jours à Corte, où l'université doit ouvrir à la rentrée 1977, propose de créer trois instituts : études et recherches corses ; sciences et technologie ; formation permanente. Le deuxième (« *Institut méditerranéen de sciences et technologie* ») comprendrait six départements : technologie rurale, agronomique et maritime, science des matériaux, unité de coordination médicale, informatique appliquée à la gestion et à la technologie, administration économique et sociale, sciences juridiques.

Ces propositions confirment les options retenues par une assemblée régionale le 13 décembre 1974, sur la base des travaux d'une commission *ad hoc*.







Aux seizièmes Entretiens de Bayonne

La santé et l'homme

De notre envoyé spécial

Bayonne. — La santé, préoccupation de chacun ? Les dépenses de santé ne cessent de croître et occupent une place importante dans le budget des individus... et dans leur esprit, à en juger par le public important qui a suivi du 21 au 26 avril les seizièmes Entretiens de Bayonne. « *La santé et l'homme* », et sous-jacents, les rapports de la santé et de la société furent, en effet, le sujet qui a mobilisé, une semaine durant, de trois cents à cinq cents personnes chaque soir et quelque trente intervenants.

La société rend-elle malade ? S'il est difficile de répondre tout de suite par l'affirmative, notre environnement ne manque pas, lui, d'y avoir une certaine responsabilité : c'est la pollution, avant tout fruit d'un cercle vicieux, qu'a notamment dénoncée M. Pierre Bastères, directeur du Centre international sur les nuisances. « *L'homme ne sait plus distinguer qualité et quantité* » et, au nom d'une certaine « *qualité de vie* », réclame toujours plus de biens dont la création multiplie les pollutions industrielles, pollutions que nous retrouvons dans l'air que nous respirons et les aliments dont nous vivons, pollutions qui risquent également de mettre en péril l'équilibre de notre planète, si l'on en croit le professeur Raymond Latarjet, cancérologue, évoquant la destruction partielle de l'ozone de la stratosphère qui pourrait, par exemple, accroître — certes dans une faible mesure — le nombre des cancers de la peau.

C'est bien d'un choix de société qu'il s'agit. Faut-il choisir la pollution ou accepter de réduire nos dépenses d'énergie ? Faut-il accepter de voir en France le troisième âge — sept millions d'individus de plus de soixante-cinq ans — devenir un secteur marginal, ou bien, conformément au désir du professeur Jean Vignalou, gérontologue, revoir de fond en comble le système de la retraite, « *bien souvent une catastrophe* », en n'hésitant pas pour cela à « *plier l'économie aux exigences de l'humain* » ?

Tout n'est cependant pas noir, et la médecine, si elle ne se confond pas avec la santé, a tout de même beaucoup contribué à l'améliorer. Mais la technicité finit paradoxalement par apporter de nouveaux dangers. De ceux-ci, c'est la déshumanisation, notamment dans les hôpitaux, qui fut le plus violemment dénoncée. Inhumains, les hôpitaux le sont souvent par leur taille, et, si l'on en croit le professeur Louis Pouyanne, chirurgien, il faut, en premier lieu, en finir avec les « monstres » que sont devenus les plus grands centres hospitalo-universitaires et revenir à des établissements de taille plus modeste où peut subsister la « convivialité » chère à Ivan Illich. Pour le professeur Amouretti, cependant l'humanisation ne sera pas obtenue par la seule transformation de salles communes en chambres individuelles, mais surtout par un nouveau comportement de toute l'équipe soignante, et en particulier du chef de service hospitalier, qui doit renoncer à une partie de son pouvoir.

« *Officier de santé* », c'est souvent le rôle dans lequel se voit enfermé le médecin contraint de régulariser par un arrêt de travail la situation de grippés qui sauraient bien se soigner seuls. Le médecin est ainsi dévié de sa fonction première, lutter contre la maladie en prenant en charge le malade dans sa totalité, et pour le docteur Bidegaray, membre du comité directeur du Syndicat national des médecins, il convient de revoir la formation psychologique du jeune médecin et d'instituer une formation spécifique du généraliste, dont le travail tend à se développer.

« *Les rapports entre le médecin et son patient doivent devenir des rapports d'adultes* », a déclaré, pour sa part le docteur Jacques Monier, président de la confédération des syndicats médicaux français, qui refuse lui aussi une médicalisation des faits sociaux.

La santé de l'âme et du corps, valeur suprême ? N'est-ce pas souvent la peur de la maladie que cache le culte de la santé ? La peur de l'atteinte à notre corps, plutôt que la volonté de disposer de cette véritable valeur suprême qu'est la possibilité de pouvoir agir et donner ? Si cette question reste sans réponse, force est de constater que, tout au moins, la lutte pour la santé devrait prendre un triple aspect : combat contre certaines structures de la société, y compris une véritable priorité accordée à la prévention, combat contre la maladie et... combat contre soi-même.

XAVIER WEEGER.

Inauguré par Mme Veil

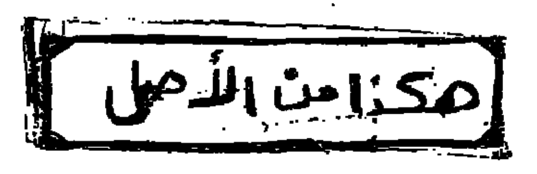
L'hôpital d'enfants de Dijon aura 317 lits

De notre correspondant

Dijon. — Mme Simone Veil, ministre de la santé, a inauguré samedi 26 avril à Dijon un service autonome de cardiologie et un hôpital d'enfants de 317 lits — dont deux cent vingt seulement sont occupés du fait de l'insuffisance de personnel para-médical. L'hôpital d'enfants, comprenant des services de prématurés, de pédiatrie, de chirurgie, d'orthopédie et divers services médico-techniques constitués par un bloc opératoire, la radiologie centrale, la réadaptation fonctionnelle, a coûté 39 800 000 F. Une école de puériculture, une école de kinésithérapie, ainsi qu'une école primaire employant deux instituteurs, fonctionnent à l'intérieur de l'hôpital, qui s'intègre dans l'ensemble du complexe hospitalier du Bocage.

La visite de Mme Veil a provoqué une manifestation organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T. réunissant une centaine de personnes qui ont pu pénétrer à l'intérieur du complexe hospitalier. A l'issue de l'inauguration, Mme Veil a reçu les représentants des syndicats Force ouvrière, puis ceux de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ainsi que des délégués d'étudiants en médecine. Les syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T. ont notamment réclamé à Mme Veil le versement de treize heures supplémentaires mensuelles pour l'ensemble des hospitaliers.

En réponse à une question sur les décrets d'application de la loi sur l'avortement, le ministre de la santé a déclaré : « *Je pense que [ces décrets] vont tous sortir dans le courant du mois de mai. Je signale d'ailleurs que ces décrets d'application, en définitive, n'empêchent pas l'application de la loi d'ores et déjà. Il n'y en a qu'un qui empêche l'application de la loi, c'est celui sur les femmes étrangères. Celui-là est déjà passé au Conseil d'Etat, et il va être publié très prochainement. Celui qui reste, et qui n'a pas encore été examiné par le Conseil d'Etat, c'est celui sur l'agrément des établissements privés, qui avait quelques difficultés qui sont maintenant réglées, mais qui, en fait, n'empêche pas les hôpitaux public et les établissements déjà agréés de faire des interruptions de grossesse.* » — C.M.



POLICE

UN MEETING ANTIRACISTE A VANVES

Comment on « tire » un Arabe...

« Ce n'est pas un simple fait divers. C'est un crime raciste. Et, dans cette affaire comme dans d'autres, la police, par sa passivité, est indirectement responsable ». Ce jugement porté vendredi soir 25 avril, au cours du meeting réuni à Vanves (Hauts-de-Seine) à l'appel de plusieurs organisations, dont le Mouvement des travailleurs arabes, a reçu l'assentiment des quelque cinq cents à six cents personnes présentes.

Les faits doivent être rappelés : dans la soirée du 16 mars dernier, un ouvrier tunisien, M. Mohammed Béchir Rassaa, trente-huit ans, peintre en bâtiment, installé en France depuis 1956, est tué d'une balle de carabine 22 long rifle en pleine poitrine, par M. Philippe Rocher, trente ans, vendeur-courtier (*le Monde* du 18 mars).

Le crime est commis dans l'escalier d'un immeuble situé 74, rue Jean-Jaurès, à Vanves, où habitent, à l'époque, d'une part, M. Rassaa, son cousin Hedi et un ami également d'origine tunisienne, M. Mohammed Toumi, et, d'autre part, M. Jean Maigne, vingt-cinq ans, actuellement au chômage.

M. Maigne, libéré de prison en décembre 1974 après un nouveau séjour de huit mois, récemment séparé de sa femme qui a la garde de leur enfant, reçoit souvent un certain nombre d'amis, dont MM. Philippe et Claude Rocher — ce dernier, vingt ans, aide-comptable, est le frère du meurtrier, — Christian Roussel, vingt-trois ans, manutentionnaire et Bernard Lamarre, quarante et un ans, chauffeur-livreur (tous sont inculpés dans cette affaire). Jusqu'à une heure avancée de la nuit — trois ou quatre heures — M. Maigne et ses amis font beaucoup de bruit.

Au début, les trois ouvriers tunisiens, qui habitent un appartement contigu, se contentent de faire des remarques. Il leur est répondu par des injures souvent racistes. Puis, comme ce tapage nocturne se renouvelle très fréquemment, MM. Rassaa et Toumi se décident à appeler police-secours. Au total, les travailleurs immigrés se plaindront huit fois, soit en téléphonant, soit en se rendant directement au commissariat. A chaque fois les agents de police interviennent, mais d'une façon bonhomme, envers M. Maigne et ses amis : de simples avertissements, à la rigueur un procès-verbal, et dès que les gardiens de la paix sont partis, la « sarabande » recommence.

« Tu sais que tu vas mourir aujourd'hui »

Le 8 mars, soit huit jours avant le crime, c'est plus grave : M. Mohammed Rassaa est brutalisé par son voisin. Plaies à l'oreille et à la main droite, qui lui vaudront, après examen médical, huit jours d'incapacité de travail.

Le surlendemain, une plainte, signée par le concierge et la plupart des locataires de l'immeuble, est adressée, contre M. Maigne, au procureur de la République. Les autorités judiciaires sont donc aussi informées. Et puis, le 16 mars, c'est le drame, qui se déroule en deux temps.

En début de soirée, M. Maigne et ses amis sortent de l'immeuble, au moment où rentrent MM. Mohamed et Hedi Rassaa. « *C'est le moment ou jamais* », lance alors une voix. Comprenant qu'ils vont être victimes d'une « ratonade », les deux ouvriers tunisiens s'enfuient chacun de son côté et réussissent à échapper à leurs poursuivants. Après une course éperdue, l'un des deux travailleurs immigrés rencontre une patrouille de police. Il explique aux agents la tentative d'agression. Ces derniers répondent que cette affaire n'est pas de leur compétence territoriale : ils appartiennent au commissariat d'Issy-les-Moulineaux. Terrorisés, MM. Mohammed et Hedi Rassaa retournent chez eux.

Il est environ 22 h. 30 quand M. Maigne et ses amis regagnent l'immeuble de la rue Jean-Jaurès. Entre-temps, ils ont consommé modérément dans des cafés, et, surtout, ils sont allés chercher chez M. Bernard Lamarre la carabine 22 long rifle dont M. Philippe Rocher se munit : « *C'est bien avec cette arme que j'ai tiré l'Arabe* », dira textuellement le meurtrier dans sa déposition à la police. « *Tu sais que tu vas mourir aujourd'hui* », avait auparavant lancé un des agresseurs à l'adresse de M. Mohammed Rassaa.

Au deuxième étage de l'immeuble, les trois Tunisiens, qui craignent le retour de leurs voisins, sont sur le palier, armés, eux, d'un pied de chaise. A 4 mètres de distance, M. Philippe Rocher ouvre le feu sur M. Mohammed Rassaa, qui meurt presque aussitôt, après avoir seulement dit : « *Ils m'ont touché.* »

Les six agresseurs — l'un d'eux ne sera pas identifié — s'enfuient. Alertée, la police fera cette fois diligence : les frères Rocher et MM. Maigne, Lamarre et Roussel sont arrêtés peu après.

Dans son rapport, le commissaire de Vanves parle « *d'un différend locatif* », mais outre qu'il reconnaît que les trois travailleurs immigrés bénéficiaient de l'estime de tous ceux que les ont approchés (1), au contraire de M. Maigne et de ses amis, il écrit aussi qu'est évoquée à propos de cette affaire une atmosphère « raciste ». Seuls MM. Philippe Rocher et Jean Maigne ont été incarcérés ; les trois autres sont en liberté sous contrôle judiciaire.

Plusieurs questions sont aujourd'hui posées tant par les comités de défense des travailleurs immigrés, lors notamment du meeting du 25 avril, que par les trois avocats des ouvriers tunisiens, Mes Irène Terrel, Monique Antoine et Jean-Jacques de Félice. Notamment celles-ci : quelle aurait été l'attitude de la police si, à huit reprises en quelques mois, des locataires français s'étaient plaints d'un tapage nocturne provoqué par des ressortissants nord-africains ? Quel aurait été le comportement de cette même police d'Issy-les-Moulineaux, de Vanves ou d'ailleurs, si deux Français poursuivis « *par des Arabes* » avaient rencontré par hasard une patrouille ? Les agents auraient-ils aussi strictement respecté la « *compétence territoriale* » ? —

MICHEL CASTAING.

(1) A la date du 28 avril, une pétition en faveur de Mohamed Bechir Rassaa a recueilli trois mille cent soixante-seize signatures.

● *Un comité pour la vérité sur l'assassinat de Mohammed Bechir Rassaa* a été constitué à l'appel de plusieurs mouvements et personnalités de gauche et d'extrême gauche. Parmi les signataires on relève les noms de Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction politique nationale de Lutte ouvrière ; MM. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire ; Gilles Martinet, membre du secrétariat national du P.S. ; Jean-Paul Sartre, Laurent Schwartz, Jean Lacouture, Serge Reggiani, Claude Nougaro, Leny Escudero, Christiane Rochefort, Maurice Nadeau, Maxime Rodinson, Marguerite Duras, Claude Roy, Yves Boisset, Marc Ogeret.

LE SYNDICAT DES INSPECTEURS CRITIQUE LE PROJET DE RÉFORME PROPOSÉ PAR LES COMMISSAIRES.

Après le Syndicat des commandants et officiers, le Syndicat national autonome des policiers en civil, qui revendique 80 % des inspecteurs et enquêteurs, exprime quelques réserves sur le projet de réforme des structures de la police présenté dernièrement par le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale.

« *S'il n'est pas hostile à une harmonisation des carrières tendant à une unicité de la police nationale, le S.N.A.P.C. estime que les nouvelles structures devront permettre les promotions internes sans cloisonnement avant toute redistribution des prérogatives judiciaires.* » D'autre part, « *conscient que la situation actuelle conduit à utiliser certains personnels dans des misions pour lesquelles ils ne sont pas qualifiés, et par suite à violer quotidiennement le code de procédure pénale, il ne saurait se satisfaire d'une réforme fonctionnelle qui consisterait à faire concorder la pratique avec la loi* ».

Le S.N.A.P.C. remarque, d'autre part, que le ministère de l'intérieur, qui ne paraît pas avoir « *d'idée arrêtées sur une réforme éventuelle* », s'était engagé à consulter les organisations du personnel préalablement à toute modification de structure.

Soixante-dix révocations en deux ans

A cette heure tardive, le train de Creil est presque désert. Deux gardiens de la paix en prennent à leur aise, s'allongeant sur les banquettes, se déchaussant... Une jeune infirmière qui rentre de son travail leur fait remarquer qu'une telle attitude l'incommode. Pour son malheur, elle est Martiniquaise. Aussitôt, les injures racistes pleuvent sur elle. Un voyageur s'interpose. Lui est rabbin. Alors les insultes redoublent.

Le rabbin écrit au préfet de police. L'inspection générale retrouve les deux fautifs. L'un est révoqué. L'autre n'était que stagiaire, c'est-à-dire qu'il comptait moins d'un an de métier. Il est mis fin à son stage. A la suite de l'incident, le préfet de police envoie une lettre personnelle à chacun des gardiens et gradés parisiens pour leur raconter l'histoire, condamner sévèrement de telles attitudes et rappeler tout le monde au respect intransigeant de certaines règles de vie et de comportement.

Le congrès de la fédération syndicale des personnels de la préfecture de police, qui vient de se réunir à Paris, a évoqué cette récente affaire en même temps que les problèmes de discipline. Au cours des années 1973 et 1974, deux cent seize gardiens et gradés parisiens ont comparu devant le conseil de discipline. Les sanctions prononcées se répartissent comme suit :

Relaxe, 5 ; avertissement, 3 ; blâme, 24 ; radiation du tableau d'avancement, 0 ; réduction d'ancienneté d'échelon, 26 ; abaissement d'un échelon, 14 ; de deux échelons, 9 ; déplacement d'office, 7 ; rétrogradation, 1 ; mise à la retraite d'office, 8 ; révocation sans suspension des droits à pension, 70 ; révocation avec suspension des droits à pension, 0.

Hors de l'échelle des dites exclusions de moins d'un mois et vingt-deux d'un à six mois.

« *Il est à constater qu'un nombre important de fonctionnaires ont eu à répondre de leurs erreurs devant le conseil de discipline* », a déclaré M. Bernard Delaplace, secrétaire fédéral, dans son rapport sur la discipline avant de s'inquiéter de la montée de la petite délinquance dans les rangs policiers. — J. Sn.

A Radio-France

M. PONIATOWSKI : NI TARZAN, NI ZORRO, MAIS TINTIN

Interviewé à Radio-France, le samedi 28 avril, en présence de Mme Jocelyne Barrat, qui fut retenue comme otage lors du hold-up du 27 février dans une banque de l'avenue de la République, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a rappelé que, pour le gouvernement français, la priorité serait toujours donnée à la sauvegarde de la vie des otages, ce qui n'interdisait pas, a-t-il précisé, de prendre des mesures pour neutraliser les coupables après coup.

A propos du rôle du ministre de l'intérieur, M. Poniatowski a déclaré d'autre part : « Le ministre de l'intérieur dispose de moyens policiers parfois très durs. Il ne doit pas se laisser emporter par ces moyens mais s'efforcer, dans ses décisions, de faire peser l'aspect humain du problème. Il doit agir avec son cœur. » « On a dit qu'il ne fallait pas que je me prenne pour Tarzan, *a conclu M. Poniatowski*. On a dit que je n'étais pas Zorro. Je souhaiterais, en fait, être Tintin. »

A Marseille

UN NOUVEAU TÉMOIN CONFIRME L'EXISTENCE D'UN CENTRE CLANDESTIN DE DÉTENTION

(De notre correspondant.)

Marseille. — Malgré le démenti du ministère de l'intérieur (*le Monde* du 24 avril), l'existence du « centre d'hébergement d'Arenc » et son utilisation comme « prison clandestine » pour les travailleurs immigrés font l'objet de nouveaux témoignages. Un jeune Algérien, M. Salah Berrebouh, a notamment raconté dans un document écrit dans quelles conditions il y avait été interné le 4 avril dernier, après avoir été condamné pour détention d'explosifs mais remis en liberté par le juge d'instruction, M. Louis Di Guardia.

« *C'est alors*, écrit-il, *que, à ma sortie du palais de justice, des policiers m'ont dit que j'allais être retenu encore un peu. Environ une demi-heure. Pour raisons administratives. En arrivant à l'hôtel de police, j'ai été présenté au secrétaire principal de la préfecture. C'est sur ses ordres que j'ai été envoyé à Arenc. J'y suis resté trois jours. Je devais être expulsé par bateau, mais, quand ils ont appris que mon père avait prévenu un avocat, ils m'ont mis dans le premier avion.* »

Vivant en France depuis 1963, M. Berrebouh est soutien de famille, son père ne disposant pour vivre que de 600 francs par trimestre. Il est revenu en France avec l'intention de se présenter, ce lundi 28 avril, devant le juge d'instruction pour lui raconter son séjour à Arenc.

Dans un nouveau communiqué, le Syndicat des avocats de France, qui avait déjà protesté contre l'existence de ce « centre d'hébergement » (*le Monde* du 25 avril), « *s'étonne du silence de M. Lecanuet, ministre de la justice, qui, une fois de plus, laisse au ministre de la police Poniatowski le soin de s'expliquer sur le respect des libertés* ». Il constate également « *l'inaction des différents parquets dans le ressort desquels se situent les prisons de la police* » et qui constitue une « *abdication inacceptable* ». Il appelle enfin tous les citoyens et les organisations intéressées à « *prendre position contre l'arbitraire de la police* ».

JUSTICE

LA RÉNOVATION DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE

Cinq nouveaux tribunaux de grande instance seraient créés dans la région parisienne

La réforme de l'organisation judiciaire de la région parisienne devrait comporter la création de cinq tribunaux de grande instance : un dans les Yvelines (Mantes, Saint-Germain-en-Laye paraissant avoir perdu ses chances), un dans les Hauts-de-Seine (Bourg-la-Reine), un dans l'Essonne (Orsay-Palaiseau), un dans le Val-de-Marne (Nogent-sur-Marne ?) et un en Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois ?).

De sorte que la future cour d'appel de Versailles rassemblerait six tribunaux de grande instance : Versailles, Mantes, Pontoise, Nanterre, Bourg-la-Reine, Evry-Corbeil, Orsay-Palaiseau ; sept même si, comme il est possible, Chartres lui était rattaché et non pas à la cour d'Orléans. La future cour d'appel de Créteil — plutôt que Melun — rassemblerait sept tribunaux de grande instance : trois en Seine-et-Marne (Melun, Meaux, Fontainebleau), deux dans le Val-de-Marne, deux dans la Seine-Saint-Denis.

Le principe retenu pour ces créations serait qu'aucun tribunal de grande instance ne comprenne une population supérieure à 800 000 personnes. Ce qui pose évidemment le problème du tribunal de Paris, dont le ressort compte à peu près 2,6 millions d'habitants, soit près de quatre fois le critère numérique défini. Le comité interministériel qui se réunit mercredi 30 avril devrait prendre un certain nombre de décisions à ce propos.

Le rang des quatre postes de chefs de cour (deux premiers présidents, deux procureurs généraux) créés à Versailles et à Créteil sera-t-il le même que celui des postes équivalents de la cour de Paris, désormais réduite aux limites de la capitale *intra muros* (1), c'est-à-dire un « cran » au-dessus de toutes les autres cours d'appel ?

Mais on pourrait aussi imaginer que la totalité des postes de chef de cour soient dorénavant de même rang. Ne serait-ce que pour diminuer les savants calculs d'avancement qui rappellent quelque peu les querelles du duc de Saint-Simon pour faire obtenir un « tabouret » à son épouse.

Si cet effort de simplification n'est pas fait, cela ôte aux actuels dirigeants des tribunaux de Créteil (M. François Caillier, président ; M. Guy Dussert, procureur de la République), et de Versailles (M. Bernard Cossec, président ; M. Pierre Bezio, procureur de la République), toute chance d'être appelés à diriger les futures cours d'appel. En effet, passer à la cour représenterait pour eux quatre un avancement de deux « crans », en une seule fois.

Ainsi ne pourrait être nommé procureur général à Créteil ou à Versailles qu'un magistrat ayant rang d'avocat général à Paris (ce qui est le cas, par exemple, de M. Jean Coucoureux, sans affectation depuis que M. Jean Jonquères lui a succédé comme procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat). De même, seul pourrait être nommé premier président, un magistrat ayant rang de président de chambre à Paris. On pourrait aussi, pour innover, désigner une femme, s'il en existait une qui fût à ce niveau de la hiérarchie. — Ph. B.

(1) Le département de l'Yonne étant rattaché à la cour de Dijon (*le Monde* du 26 avril).

● *Un sixième insoumis* a commencé à Lyon une grève de la faim par solidarité avec M. Jean-François Pras. Il s'agit de M. Jacques Bessias, vingt-deux ans, originaire de Thonon-les-Bains, qui s'est présenté spontanément au tribunal permanent des forces armées de Lyon.

● *Pour « entrave à l'activité syndicale »*, M. Marcel Lecaude, soixante-cinq ans, président-directeur général de la Coopérative de répartition de produits pharmaceutiques, vient d'être condamné à deux mille francs d'amende par le tribunal correctionnel de Rouen. Il était accusé par le syndicat C.F.D.T. d'avoir voulu « sanctionner le droit de grève » en versant des primes exceptionnelles à des salariés de son entreprise qui n'avaient pas pris part à un récent mouvement de grève.

● *Prix Bride abattue : une mise en liberté.* — M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, a décidé de mettre en liberté l'un des parieurs inculpés dans l'affaire du tiercé truqué du prix Bride abattue, M. Eugène Matrone, incarcéré à la prison de Fresnes depuis un mois. M. Matrone a bénéficié de cette mesure afin de se rendre au chevet de sa mère, gravement malade à Marseille.

● *La demande de mise en liberté de M. Yves Pergeaux*, ancien directeur général de la Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (C.N.R.O.) et de la Caisse nationale de prévoyance (C.N.P.O.), a été rejetée, samedi 26 avril, par M. Jean Gonnard, juge d'instruction à Paris (*le Monde* daté 19 avril et 20-21 avril). Inculpé d'escroquerie et d'infraction aux lois sur les sociétés, M. Pergeaux a été incarcéré le 12 avril à la prison de la Santé. Le même jour, M. Georges Breuil, animateur de sociétés d'études ayant réalisé divers projets pour le compte de la C.N.R.O. et de la C.N.P.O., avait été écroué à la prison de Fresnes.

● *Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire*, a présidé l'assemblée générale de l'œuvre de la visite des détenus dans les prisons, qui a eu lieu le 26 avril.

Mme Dorlhac a voulu, par sa présence, manifester aux visiteurs bénévoles l'intérêt qu'elle porte à leur action auprès des détenus, dans le but de les préparer à leur réinsertion sociale lors de leur libération.

ENVIRONNEMENT

A l'initiative de plusieurs associations et du P.S.U.

Plus de dix mille personnes ont manifesté à Paris contre le programme nucléaire français

De la musique, des chars, des confetti, des participants costumés : tout y était pour faire de la « manifestation douce » organisée, samedi 26 avril, place de la République, à Paris par les Amis de la Terre, le Mouvement écologique, et le parti socialiste unifié (P.S.U.) une sorte de carnaval. Des slogans sévères rappelaient toutefois le caractère sérieux de la démonstration : « *Centrale nucléaire, société policière !* » ; « *Tout nucléaire. Tout militaire. Giscard, Chirac, on vous laissera pas faire !* » ; « *Des bourgeons, des moutons, pas de neutrons !* » Trente mille personnes, selon les organisateurs, dix mille, selon les forces de l'ordre, ont défilé de la place de la République jusqu'à la place Sorbier (20e), par la rue du Faubourg du Temple.

Les tracts distribués à la population expliquaient que « *les centrales nucléaires détruisent fleuves et rivières et contribuent à la mort de l'océan* ». Place Sorbier, les manifestants brûlèrent une centrale nucléaire symbolique dans un grand feu de joie qui ouvrait une fête et un bal populaire.

Quelques incidents ont marqué le début de la manifestation. Pierres, grenades lacrymogènes, ont été échangés entre un groupe de personnes qui apparemment ne participaient pas à la « manifestation douce » et les forces de l'ordre qui fermaient l'avenue de la République. Deux voitures ont été renversées et incendiées. Une vitrine a été brisée.

En province, d'autres manifestations ont été organisées. Quelque deux mille cinq cents personnes se sont réunies, samedi et dimanche, à Paluel (Seine-Maritime), petit bourg situé entre Dieppe et Saint-Valéry-en-Caux, l'un des sites retenus par l'E.D.F. pour une centrale nucléaire. Les manifestants, qui avaient dormi quelques heures sur place, tentèrent d'occuper le chantier dimanche, mais des C.R.S. appelés en renfort par les gendarmes de Saint-Valéry-en-Caux, qui gardaient les lieux, les en empêchèrent.

Un pique-nique antinucléaire a été organisé, dimanche, à Cheppes-la-Prairie (Marne), autre site de centrale, par deux cents personnes environ venues de Vitry-le-François, Châlons-sur-Marne et Saint-Dizier. A Aramon (Gard), quelque trois cents manifestants ont protesté samedi contre la construction d'une centrale thermique. Quelque deux mille personnes se sont réunies, samedi, sur le chantier de la centrale de Gravelines (Nord), près de Dunkerque.

● LA FINLANDE REPREND SON ARSENIC. — Un cargo danois vient d'arriver dans le port finlandais de Naantali (sur le golfe de Botnie, près de Turku). Il était chargé de 100 tonnes de déchets d'arsenic répartis dans des tonneaux. Le 15 mars dernier, un pétrolier finlandais, l'*Enskeri*, avait embarqué ces tonneaux avec l'intention de les larguer quelque part dans l'Atlantique sud. Devant les protestations de pays riverains, il dut faire demi-tour. Il échoua au large du Portugal ; un cargo danois prit sa cargaison. Les déchets indésirables seront sans doute stockés dans une raffinerie de Naantali. — (*Reuter.*)

QUATRE MORTS AU GRA

La mise en cause d

FOOTBA

LE PORTUGAL BAT LA



AUTOMOBIL

JUSTICE

ENVIRONNEMENT

SPORTS

AUTOMOBILISME

QUATRE MORTS AU GRAND PRIX D'ESPAGNE

La mise en cause des circuits urbains

A la suite d'un très grave accident qui a provoqué la mort de quatre personnes et occasionné des blessures à une dizaine d'autres, le Grand Prix automobile d'Espagne, disputé à Barcelone sur le circuit de Montjuich, a été arrêté au vingt-neuvième tour, soit à un peu plus du tiers de l'épreuve. C'est la perte de l'aileron de la Lola de l'Allemand de l'Ouest Rolf Stommelen qui a été à l'origine du drame. A l'endroit où s'est produit l'accident, les voitures roulent à plus de 250 kilomètres-heure et c'est la brusque détérioration de l'adhérence de la Lola de Stommelen après l'arrachage de l'aileron, plus le heurt d'un concurrent, qui a fait perdre au pilote allemand le contrôle de sa monoplace. Après avoir tapé sur le rail bordant le circuit, la Lola a rebondi de l'autre côté et est retombée entre le rail de sécurité opposé et le grillage destiné à protéger le public. Les quatre personnes tuées l'ont été dans cette zone, entre rail et grillage, réservée aux officiels, aux services de secours et aux professionnels de la course automobile. Rolf Stommelen souffre de fractures.

Cet accident repose d'autant plus le problème de la protection sur les circuits automobiles que les pilotes, avant l'épreuve, avaient considéré que les installations de sécurité étaient insuffisantes. Pour appuyer leurs revendications, ils avaient même observé une grève lors des essais du vendredi 25 avril. Beaucoup d'entre eux étaient décidés à aller jusqu'au boycottage du Grand Prix d'Espagne et ils n'ont changé d'avis, semble-t-il, qu'à la suite de la menace des organisateurs de saisir les voitures et le matériel, pour rupture de contrat. Un seul pilote, le Brésilien Emerson Fittipaldi, a fait en sorte de ne pas se qualifier, pour mener son action jusqu'au bout et manifester ainsi son désaccord vis-à-vis des responsables espagnols qui n'avaient pas effectué les travaux demandés.

Le déroulement du Grand Prix d'Espagne a donné raison à l'intransigeance de Fittipaldi. Le fait que sa décision de forfait ait été sans précédent, qu'il soit le champion du monde en titre et premier du classement actuel ne fait que renforcer l'importance qu'a revêtue sa détermination de ne pas participer à l'épreuve. Dans un souci d'apaisement, les organisateurs lui avaient proposé, bien que n'étant pas qualifié, de bénéficier d'une *« mesure de faveur »* et d'être admis à l'épreuve. Emerson Fittipaldi a refusé et a quitté Barcelone dimanche matin. Il a regretté que les autres pilotes n'aient pas eu la même attitude, et que le Grand Prix d'Espagne ait pu, malgré tout, avoir lieu.

Des essais trop courts

Il est vrai qu'une pression avait été faite sur les constructeurs — la saisie des voitures, — avec la caution de principe de la Commission sportive internationale (C.S.I.), laquelle considérait que les essais du samedi 26 avril pouvaient se dérouler comme prévu. En définitive, intérêt et menaces se sont conjugués pour faire céder les pilotes, tout au moins la majorité d'entre eux. Ce n'est en effet qu'après un vote que l'Association des pilotes de Grand Prix (G.P.D.A.) a décidé de prendre part à la dernière journée d'essais et à la course. Ceux qui étaient contre ont joué le jeu *« démocratique »*.

Il n'est pas exclu que le peu de temps dont ont pu disposer les pilotes pour les essais soit indirectement la cause de l'accident. Le réglage des voitures de formule 1, en fonction des particularités de chaque circuit, demande de tels soins, qu'il n'a sans doute pas été possible à chacun de mettre parfaitement au point sa voiture. C'est une hypothèse parmi d'autres qui expliquerait l'arrachage de l'aileron de Rolf Stommelen. Beaucoup de pilotes sont convenus que le Grand Prix a eu lieu dans une certaine fébrilité, due précisément au fait que l'épreuve n'avait pas été précédée par des essais suffisants, et quelques-uns jugeaient que les positions sur la grille de départ — encore plus déterminante sur un circuit comme Montjuich où les dépassements sont difficiles — n'étaient pas conformes à la logique. On a d'ailleurs remarqué, coïncidence ou conséquence de cet état d'énervement généralisé, que bon nombre d'accidents sont survenus (Lauda, Regazzoni, Hunt, etc.) avant celui de Stommelen.

Double sauvegarde

Dans cette affaire, il est opportun de bien distinguer la cause de l'incident mécanique et ses répercussions. Quel que soit le soin apporté à la préparation des voitures, quel que soit le déroulement d'une épreuve, le sport automobile sera toujours exposé à l'imprévisible, telle la perte de l'aileron de la Lola de Stommelen. Sur ce point, pilotes et constructeurs, les premiers concernés, sont bien d'accord, et c'est pour parer, dans la mesure du possible, à toute éventualité qu'ils mènent — surtout les pilotes — leur action en faveur de la sécurité.

A leur sens, cette sauvegarde doit être double et, à ce titre, les concerner autant que les spectateurs. A Barcelone, par exemple, leurs revendications portaient sur des travaux à réaliser, tant pour eux que pour l'environnement. Ils sont bien conscients que l'avenir de leur sport dépend, pour une bonne part, des mesures de protection dont ils pourront s'entourer. C'est la raison pour laquelle ils ont à ce point insisté auprès des responsables espagnols.

Dans cette optique, désormais, les circuits sont à classer dans deux catégories bien distinctes. Dans la première entrent les circuits modernes, permanents, où il a été possible de prévoir l'essentiel dès la construction et où des aménagements peuvent être apportés, au gré des besoins, parce que l'espace est disponible. Ces circuits sont réputés sûrs et ne font l'objet d'aucune menace. La deuxième catégorie, en revanche, réunit les circuits occasionnels, tracés dans la cité ou dans ses abords et transformés artificiellement, quelques fois l'an, en lieu de course. C'est notamment le cas du circuit de Montjuich, à Barcelone.

Compte tenu de leurs particularités urbaines — trottoirs, zone de dégagements inexistantes ou restreintes — la meilleure volonté ne suffit pas pour proposer aux concurrents et au public toute la sécurité souhaitée. Lorsque s'y ajoute une certaine désinvolture, telle celle que les pilotes ont cru constater à Barcelone, le danger est grand que tout incident ne se transforme en catastrophe. Tout pousse à croire, à la réserve près que les pilotes aient le bon sens de poursuivre leur action — que ces circuits sont à court ou à moyen terme condamnés. Le bilan de l'accident de Barcelone engagera désormais les organisateurs de courses automobiles à ne plus ignorer ou à recevoir avec l'attention voulue les revendications des pilotes.

Il reste à ces derniers à faire en sorte que le cahier des charges soit établi en temps voulu pour chaque circuit afin qu'une situation comparable à celle de Barcelone — constat tardif, menace de boycottage, menace de saisie du matériel — ne puisse se reproduire.

FRANÇOIS JANIN.

Un classement a été publié après l'arrêt du Grand Prix d'Espagne. Compte tenu de la distance parcourue, les six pilotes les mieux classés ont reçu la moitié des points habituellement attribués dans les grands prix du championnat du Monde. Ainsi 4,5 points sont allés à Mass, 3 à Ickx, 2 à Reuteman, 1,5 à Jarier, 1 à Brambilla et 0,5 à Lella Lombardi.

FOOTBALL

LE PORTUGAL BAT LA FRANCE 2 à 0

Il manquait l'envie de jouer

Au lendemain d'une journée historique pour le peuple portugais, ils sont venus à vingt ou vingt-cinq mille, œillet rouge à la boutonnière ou coiffés d'une casquette aux couleurs nationales, commenter entre exilés les premiers résultats des élections, symbole d'une liberté nouvelle, et satisfaire leur passion constante pour le football.

Envahie par les distributeurs de tracts proposant les services des banques pour les transferts de fonds au Portugal ou par les militants et sympathisants des principaux partis populaires vainqueurs, la ville de Colombes vivait à l'heure portugaise le samedi 26 avril. Ce fut aussi le cas sur la pelouse du stade Yves-du-Manoir, où l'équipe de France subit la loi de sa rivale portugaise, victorieuse par 2 buts à zéro.

Le printemps n'inspire jamais les joueurs français, physiquement fatigués par un programme trop chargé et moralement préoccupés par le sort de leurs clubs. Au terme d'une saison où grâce à la Coupe d'Europe le football français semblait enfin sorti de sa médiocrité, le voici à nouveau brusquement revenu à ses errements passés avec les deux défaites subies la même semaine et sur le même score par l'Association sportive de Saint-Etienne et par l'équipe nationale. Curieux et fragile football qui alterne invariablement les automnes riches de promesses et les printemps qui déchantent.

C'est, en effet, une formation nationale fantomatique qui est revenue hanter ce stade de Colombes, trop lointain et trop froid pour le public parisien, offrant à une équipe portugaise considérablement rajeunie l'occasion de remporter sa première victoire depuis le 3 mars 1973 au Parc des Princes, où en marquant deux buts, Eusebio avait permis à ses partenaires de s'imposer 2 à 1.

Si Eusebio avait alors dû faire appel à toute sa ruse et à son expérience pour tromper Georges Carnus, les deux buts portugais illustrent cette fois le désarroi des défenseurs français. Sur un centre d'Humberto, à la vingt et unième minutes le gardien de but René Charrier manqua *complètement* l'interception de la balle, imité par Trésor. L'avant centre portugais Néné n'avait plus qu'à la pousser dans le but vide.

Une équipe désemparée

C'est encore une erreur défensive qui allait permettre aux visiteurs de s'assurer une facile victoire. A la soixante-cinquième minute, l'arrière droit français Jean-François Jodar prolongeait de la tête la course du ballon vers Marinho, qui dès lors se présenta seul devant Baratelli, qui avait remplacé Charrier à la mi-temps.

Privée des Stéphanois, exemptés de ce match, abandonnée depuis le début de l'année par Chiesa et Lacombe, l'équipe de France offrit quatre-vingt-dix minutes durant l'image d'une formation amorphe et désemparée par ce vent de Colombes qui souffle toujours sur toute la longueur du terrain en faussant les trajectoires, et plus encore par cette défense en ligne portugaise, présentée comme un piège aux initiatives des attaquants français.

L'entraîneur national, Stefan Kovacs, eut beau multiplier les changements de joueurs en cours de match, en faisant même sortir le capitaine Georges Bereta, rien ni personne ne pouvait redonner ce qui manquait le plus à l'équipe de France : l'envie de jouer ce match.

Un avertissement dont les sélectionnés français devront tenir compte lors de la dernière rencontre de leur saison, qu'ils devront absolument gagner le 25 mai à Reykjavik contre l'Islande s'ils veulent conserver un tout petit espoir en championnat d'Europe des nations.

GÉRARD ALBOUY.

AVIRON

LA CRISE SE PROLONGE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE

La Fédération française des sociétés d'aviron ne possède plus de président ni de bureau directeur à la suite d'une motion de défiance votée à l'unanimité au cours de l'assemblée générale extraordinaire tenue samedi 26 avril à l'Institut national des sports (I.N.S.).

Cette réunion avait été provoquée par le rejet à une forte majorité (353 voix contre 110 et 19 abstentions) du projet de budget 1975 lors de l'assemblée du 1er février et la démission de six membres du bureau, dont celle de trois vice-présidents (*le Monde* du 13 mars).

Une nouvelle assemblée aura lieu le 31 mai à l'I.N.S. D'ici là, la gestion de la Fédération sera assurée par son groupe, comprenant MM. René Bénard (président), Jean Rodenfuser (président délégué), Louis Patricot (vice-président), les seuls membres du bureau n'ayant pas démissionné, assistés de MM. Jacques Bloch, Marius Belardy et Robert Tellier.

AUTOMOBILE

CITROEN AUGMENTERAIT SES PRIX DE 3,5 % DÈS LE 29 AVRIL

Le prix des automobiles va augmenter dans les prochains jour pour la quatrième fois en six mois. Les hausses de tarifs devraient osciller, selon les décisions de chaque constructeur, de 2,5 % à 3,5 %. Le premier, Citroën, appliquera dès le 29 avril une augmentation moyenne de 3,4 % à 3,5 % sur l'ensemble de sa gamme. Peugeot annonce de son côté une majoration moyenne de 2,5 % de ses prix « clés en main » à compter du 5 mai. Celle-ci variera notablement d'un modèle à l'autre, les voitures de petite cylindrée et les véhicules Diesel subissant des majorations plus faibles (+ 2,6 % pour la berline 104, + 2,6 % pour la 504 Diesel, par exemple) que les *modèles* moyens (+ 3,17 % pour la 304) ou puissants (+ 3,25 % pour la 504 GL).

Renault, qui n'a pas encore officiellement arrêté sa décision, affirme que la hausse moyenne sur ses modèles ne dépassera pas 3 %, et qu'elle ne sera pas appliquée avant la semaine prochaine.

Chez Simca-Chrysler, enfin, on attend de connaître précisément les mesures prises par les autres constructeurs pour fixer la date et le taux d'augmentation des barèmes. Selon certaines sources, la hausse devrait se situer aux alentours de 2,8 %.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS
GRAND PRIX D'ESPAGNE DISPUTE A MONTJUICH (BARCELONE)

Classement. — 1. Mass (McLaren), 29 tours, soit 109,915 km en 42 min. 53 sec. 70 (153,764 km/h) ; 2. Ickx (Lotus), à 1 sec. 1 ; 3. Reutemann (Brabham), à 1 tour ; 4. Jarier (Shadow) ; 5. Brambilla (March) ; 6. Lella Lombardi (March), à 2 tours ; 7. Brise (Williams) ; 8. Watson (Surtees), à 3 tours ; etc.

Classement du Championnat du monde

1. Fittipaldi, 15 pts ; 2. Reutemann, 12,5 pts ; 3. Pace, 12 pts ; 4. Mass, 9,5 pts ; 5. Scheckter, 9 pts ; 6. Hunt, 7 pts ; 7. Depailler et Regazzoni, 6 pts ; 9. Lauda, 5 pts ; 10. Ickx, 3 pts ; 11. Jarier, 1,5 pt ; 12. Brambilla, 1 pt ; 13. Lella Lombardi, 0,5 pt.

* *

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FORMULE 2
QUATRIEME EPREUVE DE L'ANNE AU NURBURGRING
(République fédérale d'Allemagne)
Classement général des deux manches

1. Laffite (Martini BMW), 1 h. 46 min. 24 sec. 2 (moyenne 180,3 km/h) ; 2. Tambay (March BMW), 1 h. 47 min. 39 sec. ; 3. Ertl (Chevron BMW), 1 h. 47 min. 54 sec. ; 4. Jabouille (Elf 2 BMW), 1 h. 51 min. 6 sec. 2 ; 5. Cinotti (March BMW), 1 h. 51 min. 7 sec. 6 ; etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(dernière journée)

Le Mans b. *Denain	95-88
*Lyon b. Monaco	82-76
Challans b. *Bordeaux	100-94
Berck b. *Nantes	117-82
*Nice b. Roanne	117-83
*Caen b. Villeurbanne	84-68
Antibes b. *Vichy	118-106
Tours b. *Bagnolet	94-93

Classement final. — 1. Villeurbanne, 91 pts ; 2. Tours, 90 ; 3. Le Mans, 84 ; 4. Antibes, 79 ; 5. Caen, 78 ; 6. Bagnolet, 75 ; 7. Berck et Challans, 71 ; 9. Nice, 70 ; 10. Lyon, 68 ; 11. Roanne, 65 ; 12. Denain, 60 ; 13. Monaco, 59 ; 14. Vichy, 48 ; 15. Bordeaux, 38 ; 16. Nantes, 35.

Monaco, Vichy, Bordeaux et Nantes joueront en deuxième division la saison prochaine et seront remplacés par Orthez, Jœuf, Clermont-Ferrand et Graffenstaden.

Escrime

La rencontre de fleuret des Sept nations, disputée à Munich, a vu la domination de l'équipe de France. Les Français l'ont emporté, sans aucune défaite, devant l'Union soviétique, championne du monde, qu'ils ont battu par 10 victoires à 6 dans le match décisif.

Classement final. — 1. France, 7 victoires ; 2. U.R.S.S., 6 victoires, 1 défaite ; 3. Allemagne A, 4 victoires, 3 défaites ; 4. Hongrie ; 5. Pologne ; 6. Italie ; 7. Roumanie ; 8. Allemagne B.

Football

L'équipe de France a été battue 2 à 1, le 26 avril, à Colombes, par le Portugal. De leur côté, les espoirs et les juniors français se sont respectivement imposés par 3 à 0 et 2 à 0 devant leurs homologues luxembourgeois.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(trentième journée)

GROUPE A

Rouen b. *Dunkerque	2-0
*Laval b. Boulogne	2-1
*Mantes b. Sedan	2-1
*Lorient b. Hazebrouck	1-0
*Brest et Angoulême	1-1
*Amiens b. Quimper	3-1
*Gueugnon et Paris F.C.	1-1
*Valenciennes b. Fontainebleau	4-0
*Auxerre b. Cambrai	2-0

Classement. — 1. Rouen, 44 pts ; 2. Valenciennes, 43 ; 3. Gueugnon, 39 ; 4. Lorient, 38 ; 5. Sedan et Dunkerque, 37, etc.

GROUPE B

*Avignon b. Cannes	1-0
*Besançon et Nancy	1-1
*Toulouse b. Martigues	3-2
*Bourges b. Chaumont	1-0
*Tours b. Epinal	6-1
*Mulhouse b. Blois	2-0
*Montluçon b. Châteauroux	2-0
*Sète b. Béziers	4-2

Exempt : Toulon.

Classement. — 1. Nancy, 46 pts ; 2. Avignon, 39 ; 3. Cannes et Toulon, 38 ; 5. Montluçon, 37, etc.

Golf

Martine Giraud a gagné, le 27 avril, au Lys-Chantilly, le championnat de France dames. Elle a dominé en finale Marie-Christine Ubald-Bocquet.

Hippisme

Le prix du Bel-Air, disputé à Longchamp et comptant pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Ile flottante, suivi de Brenn et de Can't you be have. La combinaisons gagnante est 3-11-12.

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(demi-finales)

A Albi :

Toulouse b. Villeneuve	17-2

A Perpignan :

Saint-Estève b. Lézignan	7-0

La finale se jouera le 11 mai à Toulouse.

HANDBALL A

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(demi-finales, matches retour)

*Paris U.C. b. Dijon	21-18
Stade Marseillais U.C. b. *Saint-Maur	16-15

Le Paris U.C. et le Stade Marseillais U.C. disputeront la finale, le 10 mai, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris.

Natation

La Canadienne Nancy Garapick, âgé de treize ans, a établi, le 27 avril, à Brantford (Ontario), un nouveau record du monde du 200 mètres dos dames en 2 min. 16 sec. 33/100. L'ancien record appartenait à l'Allemande de l'Est Ulricke Richter en 2 min. 17 sec. 35/100.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quarts de finale)

A Bordeaux :

Béziers b. Tarbes	19-4

A Clermont-Ferrand :

Racing C.F. b. Avignon	18-7

A Tarbes :

Narbonne b. Agen	9-6

A Agen :

Brive b. Dax	14-9

Les demi-finales opposeront, le jeudi 8 mai, Béziers et le Racing Club de France, Narbonne et Brive, respectivement à Lyon et à Toulouse.

Tennis

Le Roumain Ilie Nastase a gagné le tournoi de Madrid en battant en finale l'Espagnol Manuel Orantès par 7-6, 6-1, 2-6 et 6-3.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(seizième journée)

*Stade Français b. Racing C.F.	3-2
Montpellier U.C. b. *Asnières	3-0
*Rennes b. P.T.T. Montpellier	3-2
Saint-Maur b. *Cannes	3-0
Sète b. *Tourcoing	3-0

Classement. — 1. Montpellier U.C., 30 pts ; 2. Racing C.F., 29 ; 3. V.G.A. Saint-Maur, 28 ; 4. Stade Français, 27 ; 5. Asnières Sports, 26 ; 6. Arago Sète, 23 ; 7. Tourcoing Sports, 21 ; 8. P.T.T. Montpellier, 20 ; 9. Rennes E.C., 20 ; 10. A.S. Cannes, 16.

RUGBY

Brive pose sa candidature à la mise à mort de Béziers le Minotaure

Le Racing Club de France contre Béziers, Narbonne contre Brive, voilà les équipes qui seront opposées, le 8 mai, à Toulouse et à Lyon, pour les demi-finales du championnat de France de rugby. En dehors du match Narbonne-Agen (9-6), les autres scores sont de voir à ce stade de la compétition. Il semble cependant, au vu des résultats, que les victoires s'obtiennent avec moins de parcimonie. Outre le match Narbonne-Agen (9-6), les autres scores sont de ceux qui montrent que les vainqueurs ont renoncé au jeu du gagne-petit qui avait tant fait soupirer les chroniqueurs la saison passée. Le 27 avril, c'est ce que Brive a démontré en battant Dax (14-9).

De notre envoyé spécial

Agen. — On avait prévu un match de la couleur contre le noir et blanc : la deuxième chaîne contre la première chaîne. Dax joue en maillot rouge et affiche volontiers des humeurs écarlates et l'intrépidité de cadets de Gascogne dopés au saint-émilion. Les joueurs de Brive, corsetés de blanc et noir, sont sérieux, tendus, plus soucieux de dessin net et d'économie de moyens que de couleur chaude et de varations chromatiques.

Le soleil brillait si fort, si chaud, faisant miroiter la Garonne comme un Nil frangé de pruniers et de peupliers, peuplant le stade de filles aux blouses claires, le ciel était si vacancier, si lumineux, qu'on y voyait comme un signe : ce fond de tableau appelait les taches garance des joueurs de l'Adour, rouge sur bleu, rouge sur vert, rouge était la couleur qu'attendait cette fête d'Agen, cette toile de Dufy qu'était le stade à 3 heures de l'après-midi.

C'est pourtant le film en noir et blanc qui est sorti. Un très bon film. Tandis que les rouges Dacquois viraient au rose, puis au mauve, couleur de demi-deuil, on a vu les gens de Corrèze donner au blanc sa valeur profonde de couleur plurielle et rassembleuse.

On les disait finis, les Brivistes, fourbus et vieillis, plus blancs de cheveux que de maillot, figés dans un système de jeu forgé aux temps anciens du rugby de papa, avants lourds, balles en touche, un jeu clôturé dans un étroit périmètre. On avait tort. Ce dimanche, sur l'herbe d'Agen, on a vu une très belle équipe, haute de taille, bien en jambes, le souffle long, un peu monocorde mais qui joue juste et sait tenir son rythme. Deux champions y ont fait leur entrée, Pebeyre et Badin, qui lui apportent l'un son punch et l'autre sa dure élégance de Fantasio.

Mais ce qui frappe surtout dans cette équipe, ce sont deux nouveaux avants, le numéro 7 Joinel et le numéro 8 Magnac, grands, découplés comme des pur-sang, et qui font penser aux meilleurs Britanniques de la spécialité. Epatants, ces deux garçons. Flanqués du bouledogue Yachvili, ils forment une troisième ligne d'une efficacité peut-être sans égale aujourd'hui en France.

Tout le match s'est résumé à celui qu'ils ont gagné contre J.-P. Bastiat en touche. Tout, dans cette guérilla, fut-il conforme aux règles ? Bousculé, contourné, pris à contre-pied, berné, le géant landais perdit la majorité des balles que chacun s'attendait à lui voir confisquer, et parut passer son après-midi à jouer à colin-maillard, le bandeau sur les yeux.

Roques et Coq

Alors, le ballon filait du côté des blanc et noir. On peut discuter de la conception du jeu qu'a Jean-Claude Roques, demi d'ouverture et capitaine briviste, qui a jugé une fois pour toutes que son coup de pied gagnait plus de terrain que tous les assauts de ses trois-quarts. On ne le vit guère que trois ou quatre fois leur offrir une chance. Mais chaque fois ce fut très beau. A la trente-sixième minute notamment, à la suite d'une touche, une mêlée ouverte très bien enchaînée par Joinel, on vit se déployer comme une grande aile blanche l'attaque des Corréziens — de Roques à Badin et à Coq, un excellent petit joueur qui a des ergots et une incroyable vivacité. On avait à peine eu le temps de hurler : *« Que c'est beau ! »* que, faisant l'économie de la passe à son ailier, il était déjà dans l'en-but de Dax. Superbe mouvement, et qui rappelle qu'à Brive la sobriété auvergnate peut se colorer de verve occitane. Si Roques voulait bien s'en souvenir plus souvent...

Et Dax, à propos de couleur et de verve ? Les élèves d'Albaladejo aiment tellement le beau rugby qu'ils ont paru, par ce chaud après-midi, surtout intéressés par celui des Brivistes. Du côté landais, c'était un jeu de touche, lunatique et discontinu, qui leur laissait le temps d'admirer les charges de Joinel et les coups de pied de Roques. Et après le match, du côté dacquois, ce n'était qu'un cri, du président Dassé à Paul Lasaosa, de Pierre Albaladejo à Bastiat : *« Ces types son très bons. Ils seront encore plus forts contre des gens qui leur donneront une meilleure réplique que nous cet après-midi... »*

La question du rugby français aujourd'hui est celle-ci : *« Qui peut battre Béziers ? »* A Agen, ce dimanche, Brive a posé sa candidature à la mise à mort du Minotaure.

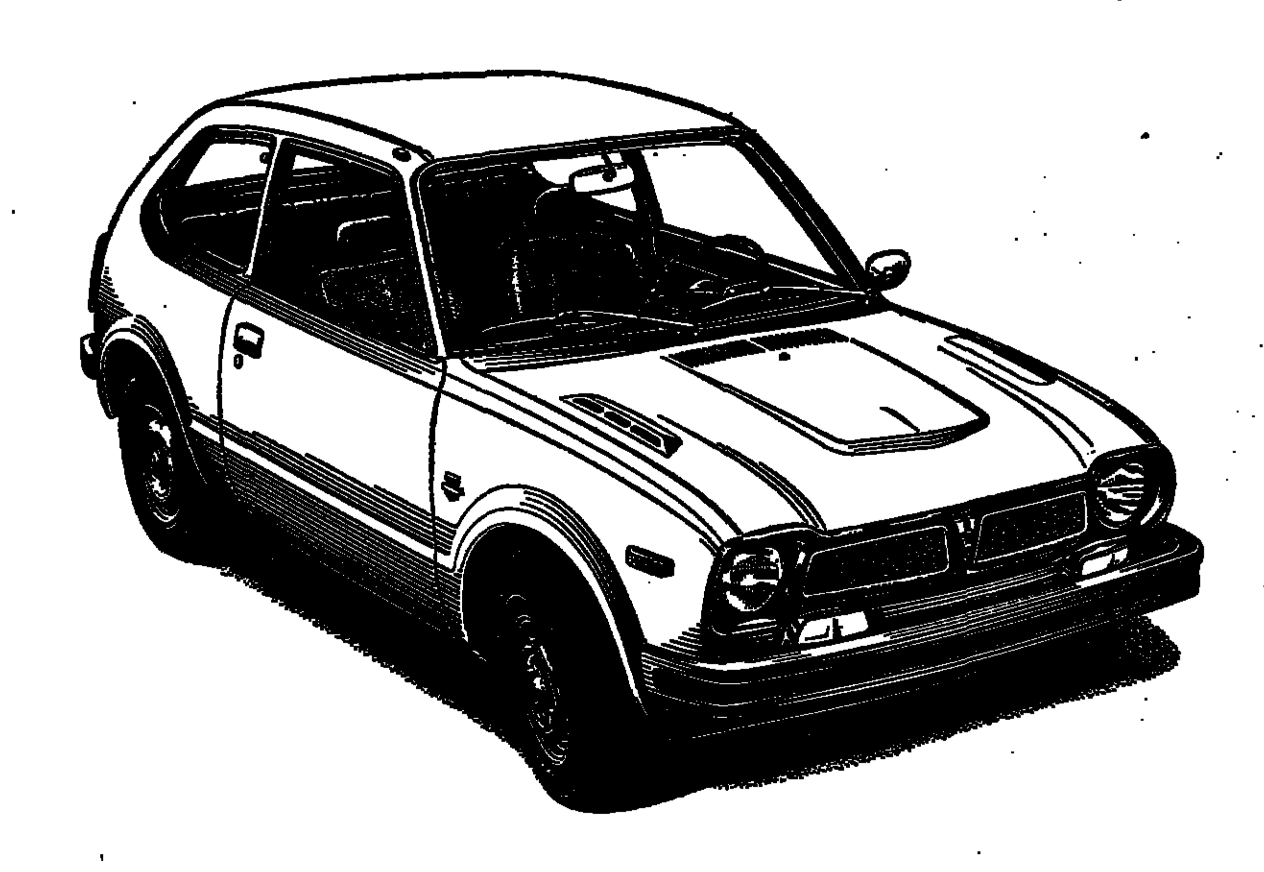
JEAN LACOUTURE.

TENNIS

1 MILLION DE DOLLARS EN QUATRE SETS POUR L'AMÉRICAIN CONNORS

Le jeune gaucher américain Jimmy Connors a triomphé le 26 avril, à Las Vegas, du champion australien John Newcombe, qu'il n'avait jamais battu auparavant, en 6-4, dans un match-défi de 1 million de dollars.

Outre les 3 371 spectateurs présents au Caesars Palace, 50 millions de téléspectateurs ont pu suivre cette exhibition en direct aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, au Mexique et au Japon.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE



LE REDRESSEMENT DU FRANC

De l'importance d'être lié au deutschemark plutôt qu'au dollar

DEPUIS le 14 avril dernier, le franc a retrouvé à l'égard du deutschemark un cours égal ou supérieur à celui qu'il avait avant le 19 janvier 1974, c'est-à-dire avant qu'il ne devienne une monnaie flottante vis-à-vis de toutes les devises, y compris celle du « serpent » européen, dont il faisait partie jusqu'à ce jour-là M. Giscard d'Estaing n'a pas manqué, dans son allocution télévisée de la semaine dernière, de souligner ce résultat qui est effectivement d'une très grande importance.

La question reste posée de savoir si le président de la République décidera en fin de compte, comme il en a la tentation, de faire rentrer le franc au cours des mois à venir dans le « serpent », c'est-à-dire dans le groupe de monnaies européennes — deutschemark, franc belge, florin néerlandais, couronne danoise auxquels sont associées les couronnes norvégienne et suédoise — qui sont restées liées entre elles par une parité fixe (mais en admettant une marge de fluctuation relativement large). Même si le retour du franc devait être marqué par un assouplissement des règles en vigueur, on comprend que le président de la République et son ministre des finances hésitent, car de nos jours un gouvernement dont la monnaie est liée à d'autres par un taux de change officiel ne peut plus guère se permettre des fantaisies. La spéculation le guette et, au moindre écart de sa part, elle joue sa chute avec toutes les chances de gagner, étant donné qu'une banque centrale se lasse vite de perdre en quelques semaines plusieurs milliards de dollars pour défendre sa parité, comme cela avait été le cas pour la Banque de France à l'automne de 1973.

Le groupe des monnaies fortes

Mais l'essentiel pour l'instant n'est pas dans la réintégration solennelle du franc dans le « serpent », il suffit que la devise française continue à se comporter sur le marché des changes comme si elle en faisait partie.

Ce n'est pas céder au fétichisme monétaire que d'estimer, dans une période caractérisée par une forte récession dont l'aggravation est presque certaine malgré les mesures de relance prises, que le maintien du franc dans le groupe de monnaies fortes ou relativement fortes de l'Europe est un impératif. C'est constater simplement qu'un gouvernement n'a aucune chance de garder si peu que ce soit la maîtrise de ses affaires financières et économiques si sa monnaie est constamment disputée sur les marchés. Dans la phase actuelle de l'histoire monétaire, pour un pays quelconque, avoir une monnaie faible, c'est le plus souvent avoir une monnaie dont les fluctuations sont plus ou moins liées avec celles du dollar.

C'est en gros le cas de l'Italie, de l'Espagne et, dans une certaine mesure, de la Grande-Bretagne, bien que le rôle considérable joué par la place de Londres, qui l'année dernière a encore attiré 37 % des pétrodollars, fasse de la livre sterling un cas à part. Causée par l'absence de lutte sérieuse contre l'inflation à l'intérieur, la dépréciation de la devise nationale sur les marchés des changes devient à son tour une source continuelle d'élévation du niveau général des prix, par le biais notamment du renchérissement des importations. La crainte de nouvelles dépréciations à l'avenir encourage les achats immédiats à l'extérieur et au contraire ralentit l'effort d'exportation. D'où nouvelle aggravation de l'équilibre extérieur qui amène à augmenter encore les emprunts sur le marché international des capitaux.

La « dévaluation » de 1974 effacée

Comme on le voit actuellement avec une particulière netteté en *Grande-Bretagne et* en Espagne, le coût de la vie continue à monter de plus belle (au rythme de plus de 25 % par an au Royaume-Uni depuis trois mois) bien que la récession soit aussi brutale dans ces pays que dans les autres.

C'est de même une période prolongée de relâchement des disciplines intérieures, notamment en matière de crédit et de politique fiscale (la malencontreuse décision prise à la fin de 1972 d'abaisser la TVA alors que la demande s'emballait), qui avait conduit Georges Pompidou alors président de la République, et M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, à prendre le parti de laisser flotter le franc en janvier 1974. A l'époque et dans les conditions où elle avait été prise, cette grave décision revenait à dévaluer le franc et c'est ce que la suite des événements allait montrer. Le franc devait perdre au cours des mois qui s'ensuivirent jusqu'à 14 % de sa valeur vis-à-vis du deutschemark et même se déprécier quelque peu vis-à-vis du dollar, dont il suivait en gros la baisse (mais jamais les remontées temporaires).

Cependant, une fois élu président de la République, M. Giscard d'Estaing devait appliquer une politique toute différente, plus proche de celle qu'ont suivie depuis juin 1973 les autorités allemandes. On peut largement attribuer au plan que son gouvernement a lancé en juin le redressement du franc a commencé à se rapprocher des monnaies fortes du « serpent » à partir de novembre dernier, c'est-à-dire à peu près à partir du moment où la balance commerciale est devenue pratiquement équilibrée. Aujourd'hui la dévaluation de fait décidée au début de 1974 est annulée. Il n'y a pas de doute que ce soit un élément très positif pour donner au moins à la France le seul « avantage » que peut apporter la récession, à savoir le ralentissement dans la hausse des prix (avantage qu'on ne connaît même pas outre-Manche et outre-Pyrénées).

L'enjeu est sans doute encore plus important qu'il n'y paraît d'abord. En dépit de l'enthousiasme intéressé et irresponsable que continuent à exprimer la plupart des économistes et politiciens américains, anglais et même européens en faveur des changes flottants, il est plus que probable que la flexibilité des taux de change est en train de miner lentement le régime de libre-échange sur lequel ont reposé l'expansion et le dynamisme des pays occidentaux. Le commerce mondial est lui aussi désormais en récession, ce qui n'est guère étonnant, mais on voit de nombreuses entreprises, sauf peut-être les très grandes, renoncer petit à petit à des marchés extérieurs qu'elles pourraient encore conquérir ou conserver à cause de l'instabilité du *cours du dollar ou d'autres devises. Le* mouvement d'investissement à l'étranger est également fortement entravé pour la même raison, alors qu'il est devenu absolument impossible de calculer à quelques mois de distance les prix de revient comparés entre des pays à monnaie fluctuante. Pour toutes ces raisons, l'élargissement de la zone du « mini-serpent » est souhaitable.

Des considérations de nature plus politique sont peut-être aussi présentes dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing : au moment où l'avenir politique des pays méditerranéens apparaît plus incertain que jamais, le rapprochement de la France avec l'Allemagne et ses autres voisins du Nord apparaît comme une garantie contre certains changements non souhaités.

PAUL FABRA.

BULLETIN

DÉCISION AVEUGLE A BRUXELLES ?

MONTAGNES de beurre ou de poudre de lait, blocs glacés de viande, lac de « gros rouge », qui encombrent tour à tour frigos et chais. Décidément, l'accumulation de stocks reste bon an mal an le souci le plus permanent des responsables de l'Europe verte. Par sa conception, comme par sa mise en œuvre, la politique agricole commune encourage les agriculteurs à produire davantage pour obtenir un revenu à peu près décent. On ne doit pas s'étonner qu'elle soulève de difficiles problèmes d'excédents dès que le seuil de l'autosuffisance est franchi.

Jusqu'à présent, les autorités communautaires s'en sont dégagées tant bien que mal par des opérations ponctuelles dont on peut toutefois se demander si elles sont toujours bien fondées sur les plans économique et financier : ventes à l'Union soviétique à des prix défiant effectivement toute concurrence, distillation des surplus viticoles. Les marchandises sont ainsi d'une façon ou d'une autre bradées. Les gouvernements font la différence. Il arrive que les consommateurs grincent des dents, mais on ne les écoute pas longtemps.

On ne peut indéfiniment mener une politique à coup de solutions partielles. La question commence à se poser de savoir si Bruxelles a encore une vue d'ensemble des besoins de l'économie agricole européenne. Le président des Jeunes Agriculteurs estime qu'on y prend des « décisions aveugles ». Son propos est sévère. Est-il tout à fait sans justification ? On rouvre les frontières de la C.E.E. aux importations de bovins maigres, alors que 250 000 tonnes de bœuf congelé attendent des acheteurs et que les éleveurs ont du mal à trouver des clients pour leurs jeunes animaux. On fixe un prix jugé intéressant pour la poudre de lait, mais les producteurs s'interrogent sur leurs futurs débouchés étant donné que 600 000 tonnes resteront sans doute invendues, faute de trouver une demande solvable dans le reste du monde. On importe des millions de tonnes de maïs alors que les silos français sont engorgés (voir p. 22). En sens contraire, les riziculteurs camarguais n'ont pas obtenu un prix assez rémunérateur et la France doit importer en masse du riz américain.

Bref, la relation paraît de moins en moins faite entre, d'une part, la décision de produire et, de l'autre, les possibilités d'écoulement à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de la Communauté. Ce qu'il reste de la politique agricole des Neuf est condamné à devenir de plus en plus une fiction si les décisions dites communautaires continuent à être prises, isolément les unes des autres, pour répondre à des critères nationaux à court terme.

Dialogue ou affrontement avec le tiers-monde ?

LA DIPLOMATIE DU CAMÉLÉON EST AU POINT MORT

La conférence de Paris (7 au 15 avril) a échoué à cause notamment du refus des pays industriali- une discussion sur l'indexation des une discussion sur l'ensemble des matières premières et non pas seulement sur le pétrole. Mais cette attitude restrictive était-elle vraiment conforme à l'intérêt des pays qui l'ont adoptée ? Comme on le verra en lisant l'article ci-dessous, la question mérite d'être posée. On lira en page 2 les articles d'Alain Giraudo et de François Renard relatifs à l'évolution récente des marchés des céréales et des métaux non ferreux.

PARIS, centre du monde, ne fût-ce que le temps d'une conférence ; Paris, médiateur entre les pays industrialisés et le tiers-monde ; ouvrant le dialogue pour la fondation d'un nouvel ordre économique international ; réussissant là où Washington ne pouvait qu'échouer ; mettre les pays pétroliers *en face de leurs responsabilités* mondiales ; Paris innovant dans les relations diplomatiques internationales en mettant en œuvre une sorte d'ONU miniaturisée et opérationnelle ; Paris, capitale d'une France à la fois généreuse et raisonnable, capitale de la paix économique. C'était un beau rêve et l'on comprend que d'autres capitales aient pu en être jalouses.

Pour l'accomplir, une méthode : parler avec Kissinger le langage de Kissinger, avec le chah celui du chah, avec les Européens celui de l'Europe, avec Boumediene celui du tiers-monde. Mais, lorsque le caméléon s'est retrouvé posé sur une table de négociations, dont le tapis était bariolé de toutes ces couleurs, il a dû avouer son impuissance à les refléter toutes à la fois.

Jusqu'à ce jour de vérité, que de contorsions.

D'abord, pour ne pas effaroucher l'Algérie, on avait renoncé, au moins formellement, au caractère trilatéral de la future conférence. Alger y voyait, non sans raison, le signe qu'on voulait opposer les pays pétroliers au tiers-monde. Sans doute, par la suite, M. Giscard d'Estaing s'est convaincu ou a été convaincu que le tiers-monde n'était pas aussi facilement divisible, mais qui peut nier, aujourd'hui, que l'intention initiale était bien que les pays les plus pauvres fassent enfin entendre leur voix indépendamment de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Comme pour répondre à ce défi, les sept délégations du tiers-monde présentes avenue Kléber à Paris ont serré les rangs et présenté un front si uni que les spécialistes eux-mêmes en ont été surpris. Parce que ces délégations étaient composées de fonctionnaires dont la marge de manœuvre était très limitée, le front n'a pu être fissuré. Si c'était à refaire, l'Elysée convoquerait directement une réunion ministérielle avec l'espoir que, cette fois, des hommes politiques responsables s'expriment plus librement.

LA DÉPENDANCE DES PAYS RICHES EST TRÈS VARIABLE SELON LES MINERAIS

Minerai	Production	Consommation	Différence
ÉTAIN	9%	73%	−64%
ALUMINIUM	36%	76%	−40%
CUIVRE	44%	74,5%	−30,5%
FER	48%	68%	−20%
PHOSPHATES	48%	66%	−18%
ZINC	59%	71,5%	−12,5%
PLOMB	55%	66,5%	−11,5%
NICKEL	67%	73%	−6%
SOUFRE	63%	63,5%	−0,5%
POTASSE	60%	63%	−3%

CONSOMMATION — PRODUCTION

En blanc, la part des pays riches dans la production mondiale de chaque minerai ; en grisé, la part de ces mêmes pays dans la consommation mondiale ; la différence entre ces deux pourcentages mesure leur degré de dépendance. Celle-ci n'est supérieure à 30 % que pour trois produits : l'étain, l'aluminium et le cuivre. C'est aussi pour ces trois produits que la part du tiers-monde dans la production mondiale est supérieure à 30 % (respectivement 76 %, 50 % et 36 %). Dans le commerce international des principaux minerais et métaux, on remarquera d'autre part (voir le tableau page 23) que les pays riches occupent une place plus importante en moyenne que les pays pauvres.

Trois semaines avant l'ouverture de la réunion de Kléber, les Etats-Unis ont voulu obtenir une assurance supplémentaire. M. Thomas Enders, l'un des adjoints de M. Kissinger, s'est rendu à l'Elysée pour y tenir à peu près ce langage : la Communauté économique européenne doit, avant que ne s'ouvre la réunion de Paris, entériner les choix en matière de prix-plancher pour le pétrole brut importé, sinon, les Etats-Unis ne participeront pas à la réunion de Paris. La mesure était comble. L'Elysée se rebiffa, ne pouvant admettre que l'Agence internationale de l'énergie dicte la politique énergétique de la Communauté, ce qui était pourtant, si l'on peut dire, dans la nature des choses, puisque le Marché commun n'a pas réussi à définir sa propre politique énergétique et que huit sur neuf de ses membres font partie de l'Agence. On était donc au bord de la rupture. Mais, heureusement, les pays européens membres de l'Agence résistèrent aux visées américaines et les Etats-Unis retirèrent leur manière d'ultimatum.

Entre-temps, une opération de charme était faite en direction de la Communauté. Lors du conseil des ministres des affaires étrangères qui se réunit à Dublin, la France accepta que le mandat qui en ressortit fût très restrictif puisque le terme même de matières premières n'y figurait pas, donnant ainsi des gages aux alliés des Américains, gages qui par la suite ont été difficiles à reprendre.

Concessions à Washington

Ensuite, il a fallu séduire les Américains. Au cours d'un petit déjeuner à l'Elysée, M. Kissinger exigea que « sa » machine diplomatico-économique, à savoir l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), soit présente à la réunion de Paris. Proposition logique puisque, dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing lui-même, il s'agissait d'abord d'une conférence sur l'énergie. On lui fit cette concession, mais à condition que l'A.I.E., qui de toute façon n'assisterait à la réunion de l'avenue Kléber qu'à titre d'observateur, n'apparaisse pas en elle-même mais en tant qu'organisme de l'O.C.D.E. C'était se cacher derrière son *petit doigt, et on l'a bien vu avenue* Kléber, où la présence de M. Davignon, président de l'Agence, a été l'occasion d'incidents de séance qui ont plutôt alourdi l'atmosphère.

D'ailleurs, puisque l'O.C.D.E. était invitée, les organisateurs, si leurs intentions étaient aussi pures, auraient pu tout aussi bien convier le Comité d'aide au développement de cette même organisation. Au château de la Muette, on se pose des questions à ce sujet. L'OPEP, quant à elle, n'a pas répondu à l'invitation : selon elle, il ne pouvait pas s'agir d'une conférence sur l'énergie.

Autre concession à Washington : les termes de l'invitation de M. Giscard d'Estaing (*« conférence sur l'énergie et les problèmes qui s'y rattachent »*), lesquels ont fourni aux Américains, pendant la réunion de l'avenue Kléber, un argument extrêmement solide pour résister aux requêtes du tiers-monde. On caricaturera à peine la chose en disant que l'argument de la délégation américaine consistait à dire : vous nous aviez invités à une partie de tennis et c'est maintenant au rugby qu'il faudrait jouer ! Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que, dès le début de la conférence, la délégation américaine avait rappelé les termes mêmes de la lettre de M. Giscard d'Estaing et répété qu'elle les approuvait. Si cette missive avait été rédigée autrement, les Américains, tout simplement, ne seraient pas venus à Paris.

La main de velours et le gant de fer

Dans cette ambiance on ne peut plus ambiguë s'est ouverte la réunion préparatoire de Paris. Les contradictions ne pouvaient pas ne pas éclater. A Alger, M. Giscard d'Estaing, en concluant avec M. Boumediène une sorte d'accord sur l'ordre du jour qui était âprement discuté à Paris faisait une fois de plus la preuve de la « souplesse » de sa diplomatie. Mais cet « ordre », venu d'Alger, fut assez mal pris avenue Kléber, où les partenaires de la France au sein du Marché commun eurent la pénible impression que la France, pour obtenir de l'Algérie quelques concessions d'ailleurs fort peu tangibles, ne respectait pas le mandat de Dublin.

Quant à la déclaration que fit l'Elysée ensuite à propos du président Thieu (le caméléon adoptant une fois encore la couleur du moment), elle entraîna un raidissement immédiat de la délégation des Etats-Unis. *« On ne tire pas sur une ambulance »*, dit un diplomate américain, ulcéré par le lâchage de la France, ou ce qu'il considérait comme tel.

Pourtant, pendant les premiers jours de la réunion de Paris, les Américains avaient admirablement joué. Ils avaient deux visages, celui fin et aimable de M. Roberson, et celui, brutal et parfois même grossier, de M. Enders. L'astuce américaine a consisté à pousser la Communauté économique européenne à se mettre en avant et à tenir, face aux pays du tiers-monde, le « vilain » rôle du « mauvais riche ». Ici aussi, l'un des calculs de M. Giscard d'Estaing était déjoué, qui se fondait sur les divergences d'intérêts entre l'Europe, pauvre en ressources naturelles, et l'Amérique, qui en regorge.

Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, la Communauté économique européenne a défendu, pendant la plus grande partie du temps, l'ensemble des pays industrialisés, y compris, bien sûr, les Etats-Unis. Puis, quand la rupture devint inévitable, le gant de velours de M. Robinson s'est retiré, faisant apparaître la main de fer de M. Thomas Enders.

Ainsi, en voulant plaire à tout le monde, on s'est brouillé avec chacun : les relations franco-américaines, qui étaient au beau fixe depuis la réunion de la Martinique, sont redevenues moins bonnes ; la Communauté économique européenne, qui avait réussi à parler d'une seule voix, se demande à quel jeu on a voulu la faire jouer et il s'en est fallu de peu que la réunion se termine par un constat de désunion au sein des Neuf.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 23, 1re col.)

Lire :

Page 24 : l'article du professeur André Babeau sur la croissance ralentie et l'investissement.

Page 25 : la critique du livre de Josée Doyère « le Combat des consommateurs », par Gilbert Mathieu.

FAITS ET TENDANCES

• MÉTAUX NON FERREUX : la crise

MAI 1974 : les cours des métaux non ferreux atteignent des sommets vertigineux sur des marchés bouillonnants, la spéculation est déchaînée, et les consommateurs, craignant pour leurs approvisionnements, stockent pour se protéger contre une hausse ultérieure des prix. C'est l'euphorie malsaine de l'inflation, avec en perspective un ralentissement de l'expansion mondiale, qui pourrait provoquer des surprises.

Avril 1975 : le marasme le plus total règne. La crise mondiale, dont l'ampleur a été bien plus forte que prévu, a provoqué une très sensible diminution de la consommation de matières premières, les stocks se gonflent et les exportateurs de métaux non ferreux sont obligés de réduire leur production pour éviter un effondrement des cours. Sans doute, l'espoir d'une reprise de l'expansion mondiale se profile-t-il à l'horizon, notamment aux Etats-Unis, où une amélioration de la conjoncture est théoriquement prévue pour le courant, ou la fin du second semestre. Mais jamais dans le passé si tumultueux des marchés des métaux non ferreux, un renversement n'a été aussi brutal, et aussi spectaculaire, dans le temps comme dans l'espace.

La chute du cuivre

L'exemple du cuivre, le plus utilisé des métaux non ferreux après l'aluminium, et celui dont la production est la plus concentrée, donne la mesure de ce renversement et des préoccupations qui assaillent actuellement les principaux pays exportateurs pour lesquels il représente souvent la principale ressource.

Après avoir doublé en 1973, le prix du métal rouge augmentait à nouveau de 50 % pour battre tous les records en mai 1974 à près de 1 400 livres la tonne, il retombait à 600 livres la tonne dès le mois de novembre suivant. Le refroidissement de l'économie mondiale entraînait une diminution de la consommation, notamment chez les constructeurs d'automobiles, et surtout le « déstockage » inconsidéré effectué par certains pays comme le Japon, qui avaient stocké d'une manière non moins inconsidérée en 1974 et au début de 1975, contribuait fortement à la chute des cours. A 600 livres la tonne, un pays producteur comme le Chili, dont 75 % des ressources proviennent de l'extraction du métal rouge, ne recueillait pas davantage que sept ans auparavant en monnaie nominale, et beaucoup moins en tenant compte de l'érosion générale des monnaies, et de la livre en particulier.

Livres par tonnes

1400 — 1200 — 1000 — 800 — 600 — 400 — 200 — 0

1100 · 850 · 1400 · 580 · 499 · 560

CUIVRE : MARASME PERSISTANT

1973 | 1974 | 1975

Les principaux exportateurs de cuivre (Chili, Pérou, Zaïre, Zambie) réunis depuis 1967 au sein d'un organisme commun, le CIPEC, décidèrent alors, pour la première fois, de réduire de 10 % leurs livraisons pour essayer de stabiliser les prix, Cette décision, qualifiée de « révolutionnaire », tant par les intéressés que par les consommateurs, n'eut guère d'influence sur la tenue des cours, qui continuèrent à glisser tranquillement. Face à une production globale qui, fin 1974, était en augmentation de près de 3 % à 7,7 millions de tonnes, les stocks, en dépit des fortes ventes du deuxième semestre 1974, se gonflaient à près de 800 000 tonnes : un volant disponible de 10 % sur un marché n'était guère propice à un redressement de la situation, d'autant que la demande continuait à s'affaiblir dans tous les pays occidentaux.

Au printemps 1975, les perspectives à court terme ne sont guère réjouissantes. Les stocks dans les entrepôts du London Metal Exchange sont les plus élevés depuis deux ans.

Des spécialistes pessimistes

Les spécialistes américains sont peu optimistes et, dans l'immédiat, prévoient pour les Etats-Unis de nouvelles réductions de la production minière : l'on parle de 20 % et bien davantage, ce qui est supérieur aux 15 % de réduction que les quatre pays membres du CIPEC ont décidé d'appliquer à partir du 15 avril 1975, prenant position, pour la deuxième fois, en faveur d'une diminution volontaire de l'extraction.

Sans doute, cette nouvelle mesure a eu pour effet de stabiliser le cours du cuivre aux environs de 550 livres sterling la tonne, comme l'indique le graphique. Un glissement au-dessous de 500 livres, en février 1975, a même pu être stoppé. Mais selon toute vraisemblance, il y a peu d'espoir de voir ce cours se redresser avant de longs mois. Dans le cas le plus favorable d'une reprise économique aux Etats-Unis, à la fin de l'année 1975, les conditions sur le marché du cuivre ne s'amélioreraient que bien plus tard, le « délai de réponse » étant estimé à six ou huit mois, et même davantage pour certains qui le fixent à douze ou quinze mois. En outre, l'existence de stocks très importants constitue un frein puissant à toute amélioration. Ce n'est donc guère avant le printemps 1976 que les spécialistes entrevoient une remontée des prix du métal rouge. Mais ils conseillent de tenir compte des phénomènes d'anticipation, qui sont de nature à brouiller bien des calculs. Il y a des précédents.

Une fois de plus se pose le problème lancinant de la régularisation des marchés des matières premières par la constitution de stocks amortisseurs, destinés à absorber les excédents en cas de surproduction et à alimenter les marchés en cas de pénurie. Si les difficultés matérielles du stockage peuvent être résolues plus ou moins facilement, celles de son financement restent intactes. A la récente conférence de Lima de la CNUCED il a été instamment demandé aux grands pays industriels de contribuer massivement à ce financement, sans succès apparent.

Les pays producteurs ne peuvent donc qu'attendre, avec patience, le retour du balancier, sacrifiant ainsi aux nécessités des cycles. Pendant ce temps, les prix de revient des métaux extraits continuent à monter, ce qui devrait, à court terme, amorcer la remontée des prix et même l'accélérer, par un juste retour des choses.

FRANÇOIS RENARD.

• CÉRÉALES : le scénario de l'absurde

AOUT 1974. Le secrétaire d'Etat américain à l'agriculture fait une tournée des capitales européennes. Objectif : convaincre le « vieux monde » de réduire ses achats de maïs aux Etats-Unis. A Chicago, le blé est alors coté entre 760 F et 810 F la tonne, le maïs entre 660 F et 690 F.

Octobre 1974. Le secrétaire d'Etat américain au Trésor bloque la vente à l'Union soviétique de 2,3 millions de tonnes de maïs et de 1 million de tonnes de blé. Washington précise qu'il ne s'agit pas d'une mesure discriminatoire à l'égard de Moscou — les contrats ne portent relativement que sur de petites quantités, — mais les stocks sont trop « tendus », et l'opération risque d'entraîner une nouvelle flambée des cours, comme lors de la première vague d'achats soviétiques en 1972. L'administration américaine demande d'ailleurs aux firmes de négoce international de lui soumettre tous les contrats importants pour contrôler les exportations. La tonne de blé et de maïs se traitent alors à Chicago à respectivement 800-910 F et 700-725 F.

Novembre 1974. Le directeur général de la F.A.O. consacre une large part de ses efforts pendant la conférence mondiale de l'alimentation (*le Monde* du 5 au 17 novembre) à obtenir des pays producteurs la fourniture de 10 millions de tonnes de céréales, au cours des sept mois suivants, pour enrayer les menaces les plus graves de famine dans les pays pauvres. Efforts sans succès. Les pays producteurs qui fournissent habituellement de 5 à 6 millions de tonnes de grain pour l'aide alimentaire se déclarent incapables de faire la différence. Sur les bords du lac Michigan, le blé est coté de 860 F à 910 F, le maïs de 680 F à 700 F.

Mars 1975. Le département américain à l'agriculture lève définitivement les contrôles sur les exportations de céréales. L'Union soviétique, la Chine, annulent plusieurs de leurs commandes. L'Egypte ajourne la livraison de certains contrats. L'aide alimentaire versée par les pays arabes ne dépasse pas la valeur de 6 millions de tonnes. Les stocks de grains représentent toujours quelques semaines de consommation. Dans la grande cité de l'Illinois, on n'enregistre que très peu de transactions. La tonne de blé vaut entre 610 F et 660 F, celle de maïs entre 520 F et 540 F (le niveau des cours de juillet-août 1973).

C'est le film rapide des événements sur le marché mondial des céréales au cours des huit derniers mois : scénario de l'absurde. Comment les prix, résultat de la confrontation de l'offre et de la demande, ont-ils pu chuter de près de 30 % pour les deux principales céréales alors que globalement les besoins restent plus importants que les disponibilités ?

« *Depuis des années, on marchait au bord du gouffre. Maintenant, on sombre et on ne sait comment se raccrocher* », avoue tristement un courtier de la plus importante firme mondiale pour le négoce des grains. En effet, depuis 1972, toutes les prévisions sur l'évolution du marché mondial ont été déjouées tour à tour : en 1972, les prix ont quadruplé alors même que la crainte des excédents restait la préoccupation essentielle de nombreux gouvernements. La confusion n'a fait que croître au cours de ces huit derniers mois.

Après l'espoir d'une récolte abondante — « record » selon certains augures, — les Etats-Unis ont subi des intempéries pour la troisième année consécutive : leur capacité d'exportation de blé est tombée à 28 millions de tonnes contre 31 millions au cours des deux campagnes précédentes. Or, habituellement, les Etats-Unis couvrent la moitié du commerce mondial. La situation s'est révélée analogue pour l'orge, le maïs, le sorgho et l'avoine : les réserves américaines de ces céréales fourragères ont baissé de 8,2 millions de tonnes et leurs possibilités d'exportation sont tombées de 41 à 30 millions de tonnes.

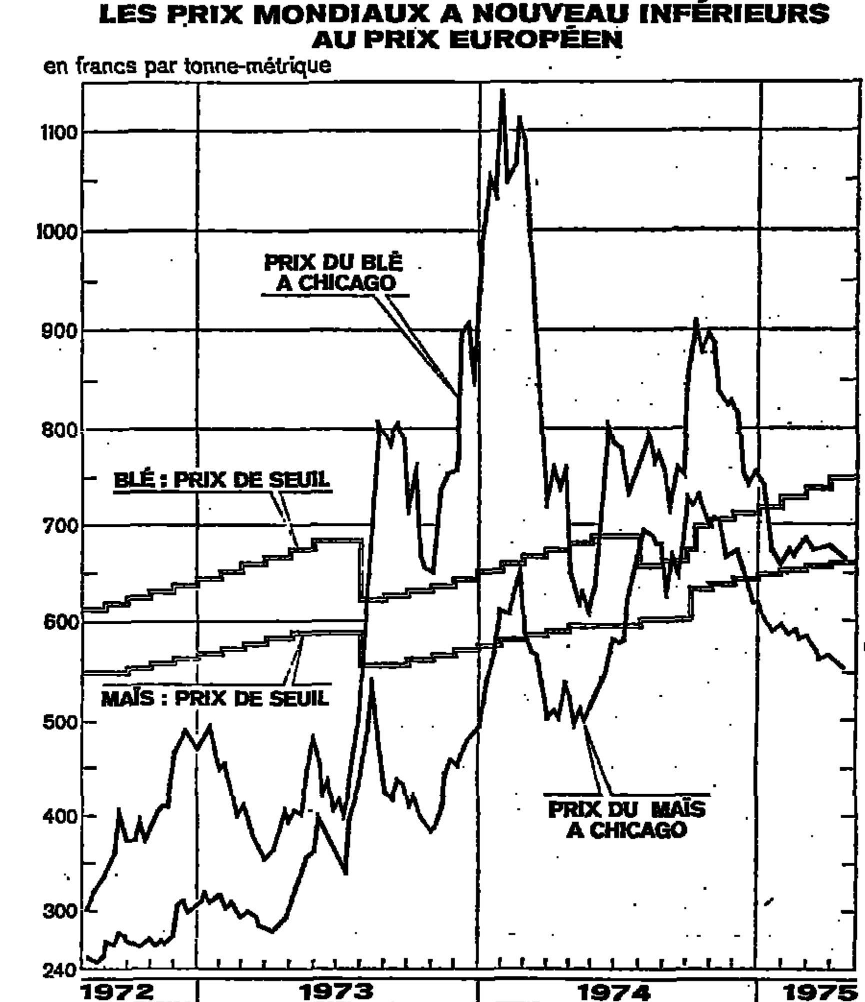
Bref, une fois la récolte engrangée, les cours ne pouvaient que flamber. Après une certaine détente au cours du printemps et de l'été, les prix remontèrent à l'automne à leur niveau de décembre 1973. Quels sommets atteindront-ils ? Les experts n'osent faire de prévisions. De toute façon, elles auraient été fausses. Comment, en effet, intégrer dans les calculs les conséquences d'une grève de consommateurs ? L'affaire est peu banale; elle mérite de s'y arrêter.

La grève du bifteck

Entre l'Atlantique et le Pacifique, la viande de bœuf a atteint, en 1973, un prix qui désespère les ménages américains. Elles décident de boycotter ce « produit de luxe ». Conséquence : l'industrie de la viande n'est plus rentable. Les avocats ou les médecins qui investissent dans l'élevage pour échapper au fisc reprennent leur « mise ». Les étables des élevages industriels — les fameux *feedlot*, où les céréales se « transforment » en viande — se vident, cinquante mille bêtes ne sont pas remplacées, les autres ne restent plus à l'engrais que quelques semaines. Au total, la production de viande diminue fortement. Il en va de même pour la consommation d'aliments du bétail, c'est-à-dire essentiellement le maïs : — 20 %.

LES PRIX MONDIAUX A NOUVEAU INFÉRIEURS AU PRIX EUROPÉEN

en francs par tonne-métrique



En clair, les récoltes semblaient insuffisantes en août, début décembre elles couvrent les besoins. L'effet est immédiat : en quelques semaines les cotations de Chicago tombent pour le maïs de 660 à 520 F la tonne. Puis c'est la chute en cascade des prix du blé et de l'orge, accentuée encore par plusieurs éléments :

● LA FAIBLESSE DU DOLLAR : l'effritement de la devise américaine abaisse le prix payé en monnaie nationale par les importateurs ;

● LES PREVISIONS DE RECOLTE : après trois années médiocres, la perspective d'une très bonne récolte de céréales de l'ordre de 975 millions de tonnes permettant de stabiliser les socks mondiaux a incité les négociants à reporter des contrats sur la prochaine campagne ;

● LA POSITION DE LA C.E.E. : tant que les prix mondiaux ont dépassé les prix européens (720 F la tonne pour le blé ; 640 F la tonne pour le maïs) la C.E.E. a freiné ses exportations pour garantir ses approvisionnements ; la hiérarchie étant renversée, la Communauté européenne a pu proposer ses blés (et ses maïs dans le cas de la France), qui sont venus peser encore sur les cours.

A ces causes « mécaniques » de baisse, plusieurs opérateurs en ajoutent désormais une dernière : Chicago, le marché où se cotent les cours mondiaux, ne permet pas réellement une confrontation de l'offre et de la demande. Les pays de l'Est, les Etats arabes n'interviennent pas directement ; ils passent leurs commandes à des « courtiers » : ces derniers pour couvrir leurs opérations — les arbitrer dans le jargon professionnel — anticipent sur les ordres accentuant les tendances.

Pourtant la plupart des spécialistes s'accordent à reconnaître qu'il y a désormais un « plancher technique » à la baisse. Le coût de revient d'un quintal a sensiblement augmenté en raison du renchérissement des engrais, de l'énergie, du matériel agricole et du prix des terres. Les producteurs n'accepteraient pas que les cours retombent aux niveaux des années 1960 - 1970. Toutes les prévisions de la F.A.O. ou de la Banque mondiale montrent que l'équilibre restera extrêmement précaire entre la production et la consommation alimentaires pendant les dix prochaines années. Les stocks de grains se reconstitueront difficilement et la tendance devrait rester à la hausse.

Finalement l'intérêt commun des pays producteurs et Etats consommateurs est, dans ces conditions, de mettre un terme aux fluctuations déraisonnables du marché. La mise en œuvre des recommandations adoptées lors de la conférence alimentaire de Rome y contribuerait largement : échange d'informations sur la production et la consommation alimentaires, stockage à l'échelle continentale des denrées pour éviter les famines et régulariser les cours. Mais cela suppose que les questions alimentaires ne soient pas considérées comme un argument dans la confrontation politique internationale.

ALAIN GIRAUDO.

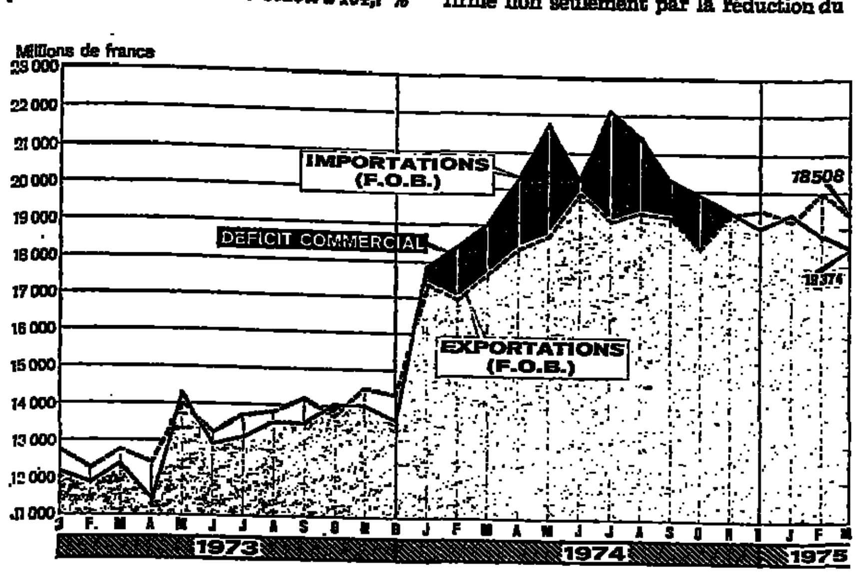
FAITS ET TENDANCES

• COMMERCE EXTÉRIEUR : l'objectif de M. Fourcade atteint

Le commerce extérieur de la France a enregistré au cours du premier trimestre de 1975 un excédent de 1 918 millions de francs (après correction des variations saisonnières), alors qu'il avait été déficitaire de 2 703 millions pour les trois derniers mois de 1974. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 104,7 % en mars contre 93 % un an plus tôt ; en moyenne mobile sur trois mois, ce taux a été de 101,5 % au lieu de 94,4 %.

Ces résultats proviennent surtout d'une baisse des achats à l'étranger, ininterrompue depuis le mois de juillet 1974 (— 14 % en valeur) et liée au ralentissement économique. Les ventes, quant à elles, plafonnent depuis la même période (+ 0,9 %), ce qui d'ailleurs n'est peut être pas un mauvais score compte tenu de la récession mondiale et de la concurrence étrangère. En volume, selon la chambre de commerce, de l'industrie de Paris, les exportations ont depuis le début de 1974 reculé à un rythme annuel de l'ordre de 3 %, alors que, depuis l'été, les importations ont fléchi au taux annuel de 12 %.

Cependant, souligne la chambre de commerce, « le net redressement du commerce extérieur français se confirme non seulement par la réduction du volume des achats mais aussi du fait de la baisse des frets des cours mondiaux, du raffermissement du franc et du développement de certaines exportations ». *Il s'agit en particulier des ventes de biens d'équipement mécanique et électrique vers les pays de l'Est et les Etats producteurs de pétrole. Pour 1975, l'objectif gouvernemental reste de limiter le déficit commercial à 10 milliards de francs, ce qui parait acquis, étant entendu qu'une reprise de l'activité nationale entraînera une augmentation des importations, notamment de celles des biens d'équipement.*



La crise économique va-t-elle affaiblir les syndicats américains ?

De notre correspondante

New-York. — Avec l'épuisement progressif des fonds de secours, le problème du chômage aux Etats-Unis entre dans une phase épineuse. En effet, les ouvriers des industries où les licenciements massifs ont commencé l'automne dernier, ou même avant, voient leur protection diminuer soudainement. En voici quelques exemples :

Un ouvrier de l'automobile, employé dans une usine de Detroit, est en chômage, disons, depuis quatre mois. Il reçoit, et continuera à recevoir pendant une période pouvant aller jusqu'à soixante-cinq semaines, une allocation-chômage de l'Etat du Michigan, dont le montant est au minimum de 90 dollars (soit environ un peu moins de 400 francs) et au maximum de 106 dollars (un peu plus de 450 francs) par semaine (1).

Il a, en outre, reçu jusqu'à la semaine dernière une aide financière supplémentaire, qu'on appelle ici « sub pay », versée par son ex-employeur à l'aide d'un fonds spécial institué selon les termes d'une convention collective. La « sub pay », ajoutée à l'allocation-chômage, lui assurait un revenu égal à 95 % environ du salaire qu'il recevait avant son licenciement. C'est dire que sa famille avait peu modifié son train de vie, si ce n'est qu'on faisait quelques économies par prudence et qu'il consommait plus de bière au café, et allait plus souvent au cinéma qu'à l'habitude.

La « grande victoire sociale »

Depuis que sa « sub pay » a cessé de lui être versée, l'ouvrier chômeur en est réduit à vivre de son allocation — qui assure à peine le minimum vital pour une famille de quatre personnes à Detroit — et à puiser dans ses économies. C'est dans cette situation que se trouvent aujourd'hui quelque 40 000 chômeurs de Chrysler dont la « sub pay » s'est terminée le 15 avril, après épuisement des fonds mis de côté aux termes de leur convention collective. Ce sera aussi la situation dans laquelle se trouveront les quelque 100 000 licenciés de la General Motors dont le fonds de secours sera vraisemblablement épuisé au cours du mois prochain, tandis que les chômeurs des usines Ford ont moins de raisons de craindre le même sort puisque la société aurait accumulé des réserves suffisantes pour assurer une « sub pay » jusqu'à la fin de l'année en cours.

Négociée en 1967, la « sub pay » de l'industrie automobile avait été jusqu'ici considérée comme une grande victoire sociale et un modèle que les syndicats d'autres secteurs industriels essayaient d'égaler. En fait, pratiquement les seuls ouvriers de la sidérurgie bénéficient à ce jour d'avantages similaires, proches d'une garantie de salaire. A cause de la longue durée de la présente crise, la provision des fonds de secours apparaît insuffisante et la grande victoire sociale échappe ainsi tristement à ses artisans.

Pourrait-on, en conséquence, assister à une radicalisation des syndicats résultant de la colère des ouvriers réduits à l'assistance publique ? Cela est peu probable. Il n'y a pas eu de désordres, et les cas où les troupes syndicales ne ratifient pas les décisions de leurs chefs demeurent rares. Au contraire, les exemples se multiplient où les syndicats, pour aider à répartir plus équitablement le fardeau du sous-emploi, consentent des exceptions aux règles chèrement acquises. Ainsi, les ouvriers de la construction électrique à New-York ont établi un système de roulement qui fait qu'un électricien sur cinq se trouve en congé non payé pour trois semaines. De leur côté, les pilotes de la Pan Am ont accepté une réduction de 11 % de leur salaire en retour d'une promesse de non-licenciement.

Les syndicats de la construction, très morcellés, ruinés par la longue durée de la récession dans leur secteur et dépourvus de « sub pay » iront même plus loin. Dans un cas que l'on pense être le premier, le comté de Westchester, banlieue new-yorkaise, va employer quelques centaines de chômeurs appartenant à divers syndicats du bâtiment et des travaux publics, rémunérés selon un tarif à peine égal à la moitié du tarif syndical, et cela après accord avec les syndicats. Il s'agit d'emplois créés avec les fonds spéciaux obtenus par le gouvernement Ford, et dont l'administration ressemble en fait de plus en plus au W.P.A. *(Works Projects Administration)* de l'ère rooseveltienne. Il s'agit de restauration de sites, de l'amélioration des parcs et jardins publics, de l'agrandissement de musées, du ravalement des édifices publics en vue de la célébration du bicentenaire des Etats-Unis, etc. Le salaire horaire pour ces travaux est fixé raisonnablement à 6 dollars l'heure, mais ne représente que la moitié du salaire conventionné des chômeurs en question.

D'aucuns regardent cet arrangement avec la crainte qu'il ne signale une diminution des salaires conventionnés lors de la reprise. Et les chômeurs non syndiqués, qui comptaient être pratiquement les seuls bénéficiaires de la création d'emplois publics avec fonds fédéraux, sont également déçus.

On s'attend donc que les négociations qui vont s'ouvrir pendant l'année pour le renouvellement de certains contrats de travail mettent l'accent sur le salaire garanti plutôt que sur les augmentations de salaires liées à l'inflation — dont le taux a, d'autre part, diminué de moitié par rapport à l'été dernier. Au-delà de ces problèmes, les revendications ouvrières semblent devoir être aussi modérées qu'il convient en période de fort chômage (8,7 % en mars), et le patronat espère marquer des points dans le domaine de la suppression des postes redondants, la définition des tâches, l'élimination du gaspillage et le renforcement de la discipline.

L'année 1975 sera d'ailleurs une période de faible activité syndicale. Les contrats renouvelables ne concernent que deux millions et demi de travailleurs, soit la moitié d'une année moyenne, et n'affecteront pas les principaux secteurs sensibles (automobile, acier, transports routiers). De plus, les négociations se feront dans plusieurs secteurs avec des entreprises en difficulté — bâtiment, transports aériens, chemins de fer — dont on ne peut pas espérer obtenir grand-chose. Les conflits du travail, s'il en éclate, menaceraient surtout les services postaux, dont les six cent cinq mille syndiqués sont considérés comme particulièrement « durs », les docks de la côte du Pacifique et les chemins de fer.

Il est caractéristique qu'un des grands syndicats de ce dernier secteur (deux cent cinquante mille membres) vienne de refuser de signer un contrat accordant 41 % d'augmentation de salaires et rémunérations accessoires sur une période de trois ans, et déjà approuvé par sept autres syndicats de cheminots. Le syndicat récalcitrant veut y ajouter une protection contre les licenciements et a menacé de se mettre en grève le 18 avril, menace qui a été écartée pour soixante jours, comme l'autorise la loi, pour permettre à un comité d'enquête désigné par le président Ford de faire son rapport.

JAY McCULLEY.

(1) Le montant de l'allocation-chômage varie d'un Etat à l'autre, dans les limites imposées par les standards fédéraux, cependant, depuis que le gouvernement fédéral apporte une aide financière aux Etats dans ce domaine. En moyenne, le montant de l'allocation-chômage correspond à 36 % du salaire, pour l'ensemble des activités donnant droit à cette allocation.

La diplomatie du caméléon

(Suite de la page 21.)

De toute façon, les huit partenaires de la France sont enclins à penser qu'au moins, l'Agence internationale de l'énergie aboutit à des résultats d'autant plus précieux que l'essai d. dialogue s'est terminé par un échec et que, apparemment, il ne reste plus d'autre voie que celle de l'affrontement, notamment par les lois du marché. Enfin, le tiers-monde se méfie de la diplomatie française.

Et pourtant, l'idée était bonne. La meilleure preuve est que les discussions de l'avenue Kléber ont permis à des positions initialement antagonistes de se rapprocher sensiblement (reste à savoir si le rapprochement entre hauts fonctionnaires avait une signification réelle politiquement parlant). Mais, au lieu de cultiver l'ambiguïté pour obtenir à tout prix l'ouverture de la réunion de Paris, peut-être aurait-il mieux valu convaincre d'abord les pays industrialisés qu'il était de leur intérêt bien compris de discuter réellement de l'indexation des matières premières, comme le demandait l'O.P.E.P. Pour la bonne raison que, dans le commerce international de la plupart des minerais et métaux, ainsi que le montre le tableau ci-contre, les pays industrialisés occupent une place prépondérante.

On retrouve le même phénomène, plus contrasté encore, en ce qui concerne les autres matières premières.

Sans doute, les pays du tiers-monde ont-ils le monopole de l'exportation du thé, des bananes, du cacao, du café, et, à un moindre degré, du sucre (62 % des exportations pour ce dernier produit) mais, mis à part le sucre, ces quatre produits ne peuvent pas être considérés comme stratégiques.

Par contre, pour les autres produits alimentaires, la part des pays en voie de développement est beaucoup plus faible : 25 % pour les agrumes, 35 % pour le tabac, 22 % pour le poisson, 20 % pour la viande, 32 % pour les oléagineux, 10 % seulement pour les céréales et 3 % pour les produits laitiers.

Dans les matières premières agricoles, la part des pays pauvres est fort variable : 100 % pour le caoutchouc et les fibres dures, 60 % pour le coton, produits qui sont assez facilement substituables, mais 15 % pour les produits forestiers et 8 % pour la laine.

Autrement dit, il fallait profiter de l'occasion de la réunion de Paris pour détruire un mythe tenace qui consiste à assimiler pays pauvres et pays producteurs de matières premières.

Au terme d'une étude fort intéressante, des experts ont écrit : « *Pour environ 90 % des habitants du tiers-monde, un accroissement du prix des matières premières minérales n'apporte aucun bénéfice mais constitue, au contraire, un fardeau supplémentaire, en particulier pour les plus pauvres d'entre eux* (1). C'est cela qu'il fallait faire comprendre particulièrement aux pays de l'O.P.E.P.

A contrario, on peut dire que les pays industrialisés n'avaient rien à craindre à poser le problème des matières premières. S'ils avaient accepté d'en parler, ils auraient pu, du même coup, et avec moins d'hypocrisie, mettre les rentiers de l'or noir devant leurs responsabilités. Mais chacun s'est enfermé derrière des « jalousies » diplomatiques hors de saison, chacun comptant que la loi du marché lui sera favorable : les pays consommateurs de pétrole escomptant une baisse, au moins en valeur réelle, du prix du brut, et les pays producteurs espérant que la reprise retournera de nouveau le marché pétrolier en leur faveur.

Puisque l'idée est bonne, elle sera reprise un jour ou l'autre, ici ou là, Les Britanniques projettent d'organiser avec le Commonwealth une conférence sur les matières premières. Dans cette perspective, ils n'ont rien fait, c'est le moins qu'on puisse dire, pour empêcher l'échec de la réunion de Paris. Les Américains de leur côté ne resteraient pas inactifs. Et l'Europe ?

PHILIPPE SIMONNOT.

(1) *Matières premières minérales et relations internationales*, par P. Bourrelier, F. Callot, R. Diethrich et J.-P. Hugon. Voir *Annales des mines*, janvier 1975.

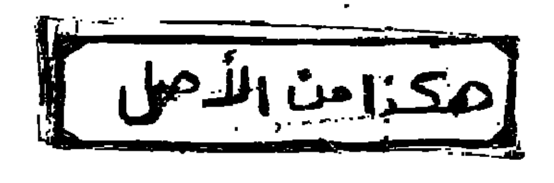
LES PAYS PAUVRES NE PARTICIPENT QUE POUR UN TIERS DANS LE COMMERCE DES MINERAIS ET DES MÉTAUX

	(1) P.V.D. % (a)	(2) P.E.M. % (a)	(3) P.E.P. % (a)
Aluminium			
— bauxite	88	12	—
— métal	5	84	11
Chrome			
— minerai	22	37	41
Cuivre			
— minerai	42	58	—
— métal	44	54	2
Etain			
— minerai	64	36	—
— métal	77	23	—
Fer			
— minerai	42	58	—
Manganèse			
— minerai	51	34	15
Nickel			
— minerai	24	76	—
— métal	7	93	—
Plomb			
— minerai	12	88	—
— métal	11	84	5
Zinc			
— minerai	14	86	—
— métal	12	74	14
Engrais brut	43	22	35
Ensemble	33,7	61,8	4,5
dont			
— minerai	(40,7)	(54,4)	(4,9)
— métaux	(30,6)	(65,0)	(4,4)

Sources : Document A/9544/Add. 1 du 3 avril 1974 établi par le secrétariat des Nations unies pour la sixième session extraordinaire.

(1) Pays en voie de développement.
(2) Pays à économie de marché.
(3) Pays à économie planifiée

(a) Part de chaque groupe de pays dans les exportations mondiales de minerais et métaux en 1970.



Une faible croissance peut nécessiter un taux élevé d'investissements

Le gouvernement vient de prendre un certain nombre de mesures en faveur de l'investissement. Mais les industriels vont-ils en profiter à un moment où les capacités de production sont largement inemployées et où la croissance est remise en question pour une période plus ou moins longue ? Pourtant à un taux de croissance ralenti ne correspond pas nécessairement un effort d'investissement moindre surtout à une époque où le redéploiement des activités est à l'ordre du jour. L'épargne sera-t-elle capable de faire face aux besoins de financement ?

par ANDRÉ BABEAU (*)

DEPUIS que Frank Ramsay — une sorte d'Evariste Galois anglais, mort en 1929, à vingt-six ans — a posé le problème de la relation entre taux d'épargne et taux de croissance, la littérature économique a traité de ce thème un nombre incalculable de fois. Mais presque uniquement de façon théorique et en privilégiant le plus souvent la causalité dans le sens épargne-croissance : il s'agissait de déterminer le taux d'épargne conduisant à une croissance « optimale » au regard d'un certain critère.

Or, dans la réalité, l'évolution du taux d'épargne et d'investissement n'est pas forcément une « variable de commande » du système comme dans les modèles : la nécessité de nous placer sur une trajectoire d'expansion moins ambitieuse que celle que nous avons connue au cours des dernières décennies amène à s'interroger de façon plus pragmatique quant aux effets d'une décélération de la croissance sur l'épargne et l'investissement, puisque, quel que soit le rythme choisi, il faudra bien que les deux grandeurs s'équilibrent si nous voulons éviter l'inflation et ses méfaits.

Cet équilibre, en raison des conditions nouvelles de la croissance et de phénomènes d'asymétrie dans les comportements mal perçus jusqu'à présent, nous paraît rien moins qu'assuré.

Les charges du « redéploiement »

Un modèle économique simple lie l'investissement productif (investissement des entreprises) à la croissance du produit et, de même qu'une forte croissance exige un investissement important, une baisse du taux de croissance devrait permettre un net ralentissement de l'investissement. Mais cette relation, qui semble raisonnable à première vue, est loin d'être entièrement confirmée par les faits et, en exagérant quelque peu, on peut se demander si, dans les conditions actuelles, il n'y a pas une certaine indépendance entre le taux d'investissement et le taux de croissance.

Depuis 1964, la productivité du capital paraît être en baisse dans notre pays (1) et, entre 1959 et 1973, une augmentation de plus de six points du taux global d'investissement n'a, en définitive, entraîné qu'une hausse un peu supérieure à un demi-point du taux de croissance de la production. Certes, on pourrait penser qu'il suffit de renoncer à ce demi-point pour pouvoir abaisser sensiblement notre taux d'investissement ; malheureusement, en économie, il arrive souvent que les processus ne soient pas réversibles, et, compte tenu des caractéristiques nouvelles de la croissance, il n'est pas interdit d'envisager le cas où, à l'avenir, une diminution sensible du taux de croissance de notre produit ne serait compatible qu'avec une diminution nettement plus faible du taux d'investissement.

Sans doute, au cours de la décennie écoulée, la diminution de la productivité du capital — phénomène complexe et qu'il ne faudrait pas appréhender globalement — a eu de multiples causes et notamment une substitution rapide du capital au travail, dont le « prix » s'est assez régulièrement élevé : ce type d'investissement, considéré comme indispensable par la quasi-totalité des entreprises, a eu pour conséquence d'accroître considérablement la productivité du travail, mais moins vite la production relativement à la quantité du capital utilisé.

Rien ne dit cependant que, demain, il sera aisé de ralentir le rythme de substitution du capital au travail : l'évolution des mentalités comme la nécessité de préserver la cohérence sociale du système productif peuvent, directement ou indirectement, pousser au maintien de ce rythme, au détriment d'investissements dits de « capacité » qui ont principalement pour but d'augmenter les niveaux de production et sont pourvus de ce fait d'une plus forte productivité que les investissements de substitution.

Surtout nous entrons, suivant l'expression consacrée, dans une phase de redéploiement de notre activité, et il serait fallacieux de comparer, ainsi que certains l'ont fait, cette phase à une période de reconstruction de l'économie comme celle que nous avons connue après la deuxième guerre mondiale. En un certain sens, le redéploiement est même tout le contraire de la reconstruction. Dans cette dernière situation, les investissements réalisés ont une très forte productivité apparente : il s'agit en effet de relancer des productions traditionnelles en faisant sauter des goulets d'étranglement et en utilisant le capital déjà existant. Dans le redéploiement, il s'agira souvent, au contraire, de mettre en œuvre des productions nouvelles : les immobilisations anciennes pourront apparaître, dans certains cas, plus comme une gêne que comme une aide.

Le tassement du taux d'épargne

Enfin, d'une part, les investissements en recherche-développement — qui ont peut-être représenté, au cours de la décennie passée, entre le tiers et le quart des investissements de capacité — auront nécessairement tendance à prendre de l'importance dans cette phase de redéploiement ; d'autre part, dans certains secteurs, les investissements de productivité ou de capacité seront rendus plus coûteux du fait de la lutte contre les nuisances.

Rien d'étonnant alors si les projections faites pour 1980 dans le cadre du VIIe Plan retiennent des hypothèses où, malgré une certaine diminution du taux de croissance de la production, la progression nécessaire des investissements reste soutenue. La question est de savoir, en face de ces besoins, ce que pourront être les ressources d'épargne.

Les ménages rassemblent encore en France plus de 40 % de l'épargne totale, il n'est donc pas inutile de connaître leur comportement en période de décélération de la croissance.

Les Français sont traditionnellement considérés comme de bons épargnants, et nul doute qu'ils le resteront, comparativement aux ménages anglais et américains ; mais il est cependant peu probable, dans la tendance actuelle, que leur taux d'épargne mesuré par rapport à leur revenu disponible reste aux sommets atteints en 1972 et 1973. C'est que les comportements d'épargne ne semblent pas correctement traduits par la classique relation keynésienne suivant laquelle le taux d'épargne augmentait avec le revenu. En vertu de celle-ci, au niveau de l'ensemble des ménages, la croissance du revenu à rythme ralenti devrait se traduire non par une diminution, mais par une élévation du taux d'épargne. Cependant, une étude sur une période longue de l'évolution du taux d'épargne des ménages montre que le comportement des épargnants n'a jamais obéi à un tel modèle, et l'élévation du taux d'épargne des ménages français entre 1963 et 1970 est sans doute davantage due à la croissance des charges de remboursement corrélative à l'augmentation des emprunts au titre de l'immobilier qu'à la hausse proprement dite du revenu réel.

Il semble bien actuellement, à partir des observations que l'on a pu faire en France et à l'étranger (2), que ce n'est plus le niveau absolu de leur consommation que les ménages cherchent à préserver, mais *le taux de croissance réelle* de celle-ci. A court et à moyen terme, en présence d'un ralentissement de la croissance de leur revenu réel, les ménages semblent faire jouer à l'épargne le rôle de « coussin amortisseur » pour permettre à la croissance « en volume » de la consommation sinon de se maintenir, du moins de connaître une décélération plus lente que celle du revenu. Dans ces conditions, la simple diminution du taux de croissance du revenu entraîne bien un tassement du taux d'épargne. Le virus de la croissance nous a été à ce point innoculé qu'un *ralentissement* paraît avoir à présent les mêmes effets que jadis une *récession*. On se prend à songer à la fameuse formule de Lewis Carroll : *« Ici, il faut courir autant que vous pouvez pour rester au même endroit. »*

Entre des investissements productifs dont le rythme d'expansion devra sans doute se maintenir et une épargne qui pourrait être relativement moins importante qu'auparavant apparaît un « écart inflationniste ». Cet écart est d'autant plus inquiétant que déjà, au cours de la période passée, l'équilibre entre l'épargne et l'investissement n'a été obtenu qu'ex-post, comme disent les économistes, c'est-à-dire après une série d'ajustements à base de création monétaire.

Refermer les ciseaux

Si la lutte contre l'inflation doit être au cœur de nos préoccupations en courte comme en moyenne période, il importe de tout mettre en œuvre pour faire disparaître l'écart entre les deux branches des ciseaux. Un premier réflexe consisterait à affirmer que nous sommes encore trop ambitieux pour la croissance et que nous devons rechercher l'équilibre épargne-investissement à un niveau de croissance inférieur à ceux qui sont actuellement explorés. Si ce qui vient d'être avancé est plausible, un tel espoir est grossièrement trompeur : toute réduction accentuée de la croissance a de fortes chances non pas de combler l'écart entre l'épargne et l'investissement, mais de l'augmenter. Après avoir connu une croissance accélérée inflationniste, nous connaîtrions une croissance décélérée cette fois, mais également inflationniste.

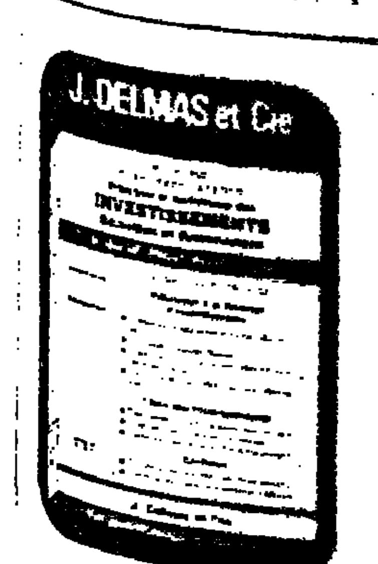
Il faut donc qu'à un taux de croissance raisonnable et non malthusien on puisse opérer un rapprochement entre besoins d'investissements et ressources d'épargne. Ce problème est évidemment très complexe et il appartiendra aux instances compétentes d'en débattre. Mais il faut certainement chercher à « économiser » l'investissement et donc avoir une connaissance approfondie des causes qui ont été à l'origine de la baisse de productivité de ce facteur au cours des dix dernières années. Il faudrait aussi avoir une vue claire du rôle à venir de l'épargne propre des entreprises et du financement par augmentation du capital.

Enfin, il est important de prévoir les comportements d'épargne des ménages et de savoir si l'on peut les influencer : le taux d'épargne des particuliers par rapport à leur revenu disponible baisserait plus nettement encore si le mouvement d'accession à la propriété du logement principal venait à se ralentir à la suite, par exemple, d'une diminution des possibilités d'endettement. Mais l'épargne au titre de l'immobilier développe surtout un certain secteur et n'est peut-être pas la plus efficace au regard des exigences du financement de l'investissement productif. Entre une épargne déprimée et une épargne plus forte, mais pour beaucoup consacrée à l'immobilier, n'y a-t-il pas une troisième voie qui ferait place à une épargne financière de moyenne et longue durée honnêtement garantie et rémunérée ? Il s'agit là, croyons-nous, d'un choix susceptible d'orienter durablement les comportements et dont dépend finalement la plus ou moins bonne adéquation des ressources financières aux besoins. Nous sommes certes à une époque de « structures en mouvement », comme le disait Louis Armand ; encore faut-il que ce mouvement ne soit pas erratique.

(*) Professeur à l'université de Paris-X, secrétaire général du Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP).

(1) Cette productivité est ici mesurée en rapportant la valeur ajoutée au montant du capital utilisé. Cf. *Fresque historique du système productif*. Collection de l'INSEE, série E, n° 37, 1974.

(2) Surrey (M.J.C.), « Saving, Growth and the Consumption Fonction », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, août 1974.



BIBLIOGRAPHIE

« Le combat des consommateurs », de JOSÉE DOYÈRE

« *IL faudra que certains industriels, certains commerçants, certains publicitaires perdent beaucoup, beaucoup d'argent, avant que ces puissants d'aujourd'hui conçoivent la nécessité d'une nouvelle morale de l'entreprise, avant qu'ils ne traitent avec le respect qui leur est dû les représentants des consommateurs. Et la considération des hommes politiques et des fonctionnaires suivra tout naturellement, ainsi que l'application des textes de loi. L'aventure de Ralph Nader en face de General Motors est à cet égard exemplaire, mais il serait puéril de penser que la France a besoin d'un Nader. La défense des consommateurs a certes besoin dans notre pays d'hommes de grande valeur capables de galvaniser et de rendre efficaces les énergies dispersées. Mais c'est en chacun de nous que réside la vraie réponse.* »

Rien n'illustre mieux le propos de Josée Doyère — et le titre qu'elle a donné à son livre : « *le Combat des consommateurs* — que ces phrases de sa conclusion, d'une grande actualité au moment même où éclate au grand jour le conflit qui couvait entre les organisations de consommateurs (soutenues par les syndicats) et les pouvoirs publics, alliés du patronat en cette affaire (*le Monde* des 26 et 27-28 avril). Avec ce livre, on est loin des fadaises si souvent répétées sur le « consommateur-roi ». La réalité, si elle est marquée de quelques victoires des organisations de consommateurs, l'est infiniment plus par la domination du patronat producteur, habile à *susciter le besoin* (pour rentabiliser ses fabrications), à « matraquer » l'usager par la publicité (pour ajuster la demande à l'offre), à imposer ses prix (en limitant la concurrence), à anesthésier le législateur (en l'inondant de dossiers justifiant le *statu quo*, parce que le progrès serait impossible ou trop coûteux).

Ce n'est pas par des propos lénifiants ou des actions artisanales que le consommateur se fera rendre justice, mais par un combat énergique, inspiré de celui des syndicats ouvriers, où l'action groupée des mouvements de consommateurs sera amplifiée par les mille et une initiatives et contestations personnelles des acheteurs et des ménagères. Pourquoi n'en sommes-nous pas encore là ? Que faudrait-il pour que le consommateur français, à défaut de couronne, conquière quelques lauriers ? Tel est le thème de cet ouvrage d'une remarquable richesse de documentation et dont le ton — des centaines d'anecdotes aidant — est bien celui d'une journaliste.

Josée Doyère fait profiter le lecteur de dix années d'expérience professionnelle, qui l'ont conduite à suivre en première ligne les « *combats de la consommation* », grands ou petits : l'affaire des bébés tués par le talc Morhange, aussi bien que les obscures disputes sur l'étiquetage informatif ; les procès sur le guide des médicaments de Pradal, tout comme les disputes sur le colza, les emballages plastiques, le démarchage à domicile, la loi Royer contre les grandes surfaces. A chaque bataille, elle a écouté les confidences des combattants, pesé leurs arguments, comparé la richesse de leurs moyens de persuasion. L'ensemble se lit comme un *roman ; suffisamment humain pour* qu'on en saisisse le dramatique, mais teinté d'humour aussi, pour laisser au lecteur son entière liberté de jugement.

Trois mérites

Par rapport aux ouvrages précédents sur la consommation, celui-ci présente plusieurs avantages. D'abord celui de présenter tels qu'ils sont *tous les partenaires* du conflit; à commencer par les personnages que Josée Doyère appelle « *les invisibles* ». Il s'agit des producteurs, qui font souvent semblant de se laisser guider par le choix du client, alors qu'en réalité ils décident seuls du produit qu'ils fabriquent, de sa présentation, de son prix et, bien entendu, de l'article qui le remplacera quelque temps plus tard pour relancer la demande. Le tout présenté de façon telle que l'acheteur y perdra son latin : quinze marques de détergents, quel choix ! En réalité, quatre producteurs seulement vendant des articles comparables.

« *Les sorciers* » de la publicité facilitent l'opération en parant de qualité souvent illusoires les articles proposées et en jouant sur les réflexes de l'opinion — « *la nuit du subconscient collectif* », admet M. Bleustein-Blanchet — pour faire acheter le client « *au-dessus de ses moyens* », quand ce n'est pas à côté de ses besoins. Le commerçant moderne, lui, organise « *la fête* » : cette grand-messe de la consommation, où acheter devient un plaisir quasiment sacrificiel, au milieu de musiques, de lumières, de décors somptueux ou exotiques..., propres à faire oublier les limites du porte-monnaie.

Et les pouvoirs publics, là-dedans ? Législateurs, fonctionnaires, conseillers des ministres, ces « *dieux lointains* » de la consommation, ne restent pas étrangers au spectacle. Mais ils le voient de haut, avec quelque superbe, sans expérience directe (quand « *font* » - ils eux-mêmes le marché ou les magasins ?) De sorte qu'ils interviennent trop peu, trop tard, souvent à contre-courant, en tombant parfois dans les pièges que leur tendent les lobbies de la vente à tout prix. Réglementation trop générale, contrôles insuffisants, sanctions dérisoires : il y a de beaux jours encore pour les profiteurs de la consommation et les fraudeurs.

Seconde qualité de ce livre : une analyse enfin précise et sans complaisance des efforts entrepris pour défendre les consommateurs. Amie de nombreux dirigeants européens d'organisations de consommateurs, Josée Doyère décrit leurs ambitions et leurs résultats, avec un souci constant d'objectivité. Elle montre autant de rigueur pour juger les efforts poursuivis en France, notant les reculs aussi bien que les progrès et déplorant tout à la fois les limites et les ambiguïtés de l'Institut de la consommation, le double jeu des coopératives de consommation, la petite guerre que se livrent les organisations de consommateurs, qui n'ont pas encore compris que l'union sur l'essentiel valait mieux que les disputes sur des détails.

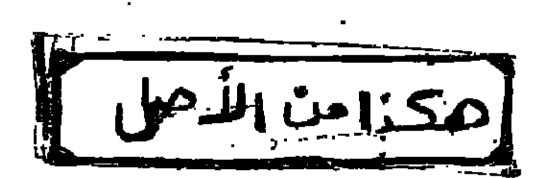
Troisième mérite de l'ouvrage : la réflexion conduite dans la dernière partie quant aux conditions de succès en France d'une « action-consommateurs ». Si l'on veut que débouchent enfin les efforts des précurseurs, il faut qu'ils soient amplifiés par les consommateurs eux-mêmes (qui, groupés, peuvent jouer un rôle réel, bien des exemples le montrent), et relayés au plan politique par les partis et le Parlement. Ce qui suppose évidemment, tout n'étant pas possible à la fois, des arbitrages conséquents sur les grands choix : opter pour les transports en commun plutôt que pour les transports individuels implique des choix budgétaires, une transformation de l'industrie automobile, un développement des travaux publics. Des conséquences du même ordre sont à envisager si l'on préfère des biens moins obsolètes, une structure des dépenses moins orientée vers les gadgets, un développement des consommations culturelles...

Tenir ces propos simples relève presque, à notre époque, de la provocation : c'est demander aux Français de s'unir pour agir, plutôt que de rouspéter individuellement ; c'est inviter les groupements de consommateurs à situer leurs choix dans la perspective politique d'ensemble qui permet de les satisfaire ; c'est inviter le mouvement ouvrier à se soucier non plus seulement du revenu mais de son emploi ; enfin, c'est demander aux responsables politiques de considérer la consommation comme un des champs essentiels des options du pays.

Pourtant, c'est bien là qu'il faudra en venir. Josée Doyère a raison de le rappeler. Peut-être même aurait-elle pu se montrer plus précise sur les voies et les moyens de ce cheminement. Ce sera, souhaitons-le, pour les prochaines éditions.

GILBERT MATHIEU.

★ *Le Combat des consommateurs*, Cerf, 223 pages, 29,50 F.



CARNET

Naissances

— Joseph-Jean Presburger et Anne-Marie, née Hauser, ont la joie d'annoncer la naissance de
David.
Paris, le 21 avril 1975.

Fiançailles

M. et Mme Marcel Brugère,
M. et Mme Jacques de Challemaison,
ont le plaisir de faire part des fiançailles de leurs enfants
Marie-Christine et Savinien.

Décès

— Le conseil d'administration et le personnel de la société Stein Industrie
ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur et ancien directeur général,
M. Philippe BEURDELEY,
survenu le 21 avril 1975.

— M. et Mme Francis GIRAULT-HUSSON, et Sybile,
Mme Gérard Girault,
M. et Mme Guy Husson,
ont la douleur de faire part du décès, le 23 avril, de
Grégory,
leur fils, frère et petits-fils, âgé de quatre mois.
Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité, en l'église Saint-Séverin. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Jaunay-Clan (Vienne).
50, rue Jacob,
75006 Paris.
86130 Jaunay-Clan.
2, rue de Poissy,
75005 Paris.

— Mme Maxime Gordon,
M. et Mme Carol Proca et leurs enfants.
Le docteur et Mme Grégoire Gordon et leurs enfants.
Mme Judith Gordon.
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maxime GORDON,
représentant,
survenu le 22 avril 1975, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques civiles, sur l'expresse volonté du défunt, ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Talence (Gironde).

— Bizanos - Rouen - Lescar.
M. Albert Masson,
M. et Mme Georges Masson et leurs enfants.
Mlle Alice Masson,
font part du décès de
M. Marcel MASSON.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Bizanos (Pyrénées-Atlantiques).
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue Grand-Pont,
76000 Rouen.

— M. Michel Maximilien,
M. et Mme Jean Claude Herschon,
M. et Mme Didier Heynemann et leurs enfants,
M. et Mme Michel Heynemann-Messerli,
Les familles Maximilien, Heynemann et Zondervan,
Leurs parents et alliés,
ont la profonde douleur de faire part du décès survenu le 17 avril à Paris de
Mme Michel MAXIMILIEN,
née Claire Heynemann,
leur épouse, mère, sœur, belle-sœur et tante.
Résidence Ferrare 2202,
100, boulevard Masséna,
75013 Paris.
25, rue Jussieu,
75005 Paris.
24, rue de la Tour,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Avis de messe

— On nous prie d'annoncer que, à la demande de ses amis, une messe sera célébrée le mercredi 30 avril à midi, en la chapelle de l'École militaire, 13, place Joffre, à la mémoire de
Philippe BARRÈS.
La famille y assistera.

— Une messe à la mémoire du général
Guy BAUCHERON DE BOISSOUDY,
Compagnon de la libération,
ex-président
de l'Association nationale
des médaillés de la Résistance,
sera dite, le mercredi 30 avril 1975 à 12 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort accidentelle de
M. Roger BISMUTH,
survenue le 29 avril 1970, une pensée sincère et profonde est demandée à tous ceux et à toutes celles qui, l'ayant connu et aimé, sont demeurés fidèles à son souvenir.

Visites et conférences

MARDI 29 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 11 bis, boulevard Delessert, Mme Lamy-Lassalle : « Ambassade de Yougoslavie ». — 15 h., 15 bis, rue Buffon, Mme Legregeois : « La bibliothèque Buffon ». — 15 h., 59, rue Vercingétorix, Mme Pennec : « Notre-Dame-du-Travail et le quartier de Plaisance ». — 15 h. 30, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Bacheller : « L'histoire du café au café Procope ».

14 h. 30, place des Vosges, au pied de la statue : « Le Marais » (Mme Angot). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 36, rue Saint-Bernard : « La tombe de Louis XVII. Eglise et cimetière Sainte-Marguerite » (Mme Ferrand). — 15 h., cour Carrée, porche rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et l'église Saint-Germain-l'Auxerrois » (M. de La Roche). — 15 h., 84, quai de Jemmapes : « L'atelier d'un tailleur de cristal » (Paris et son histoire). — 16 h., 123, boulevard de Port-Royal : « Une abbaye célèbre : Port-Royal de Paris » (Mme Rouch-Gain).

CONFÉRENCES. — 20 h. 30, 83, rue Henri-Martin, M. le professeur Schwartz : « Le monde secret des samouraïs » (Nouvelle Acropole). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Patrick Lebail : « La source de félicité » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « Jésus et les religions royales de l'Antiquité ». — 20 h. 45, 14, rue Georges-Berger, M. Arie Yaari : « La négociation de Genève : Quelles perspectives de paix ? » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).

UNESCO

● *Contribution américaine pour Borobudur*. — Le Comité américain pour Borobudur, organisation privée, vient de remettre à l'UNESCO 1 275 000 dollars pour la restauration du temple de Borobudur en Indonésie. L'UNESCO a déjà recueilli 3 800 000 dollars sur les 5 millions de dollars qui lui sont nécessaires pour l'opération : le coût total de celle-ci est évalué à 8 millions de dollars.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

COMPLEXE D'INFÉRIORITÉ

On se connaît mal au fond. On se savait faiblard sur le chapitre du social, du quotidien, de la fiction aux prises avec la réalité. On enviait sa fameuse « Gale est morte » à la B.B.C. Et on se croyait très fort sur la question de l'Histoire, du posthume, de la biographie, de l'adaptation, le grand roman, le grand homme à l'écran, Vidocq ou Maupassant. Alors, là, imbattable.

Pas du tout. Ici encore, les Anglais nous dament le pion. Rappelez-vous les Forsythe, Henry VIII, Elisabeth. Voyez ces jours-ci « Maîtres et Valets », *ou* « Jenny » *la mère de Churchill plaquée, samedi, par son second mari. Une folie ce mariage avec un garçon à peine plus âgé que son propre fils. Le prince de Galles y était absolument opposé. Tout le monde l'avait prévenue. Elle n'avait que ce qu'elle méritait. On était un peu triste quand même, un peu déçu. Une femme si charmante, si distinguée. Très bien Winston dans cette affaire, très compréhensif. Décidément, nos voisins ont la manière et ce n'est rien comparé à leur Napoléon, ou à leur prince Albert. Non, il faut se faire une raison, le musée de Madame Tussaud vaut largement notre Musée Grévin.*

Même erreur d'appréciation sur le terrain des séries policières. Impossible — et inutile — disait-on de rivaliser avec les Américains. De Tokyo à Mexico, ils inondent le monde entier de produits bien faits et bon marché, les Mannix, les Kojac, *les* Colombo, *qui passent et repassent un peu partout, avec un succès à peu près constant. Eh bien non, eh bien si : ils peuvent lasser, et on peut les concurrencer. De les revoir tous, ces jours-ci, et de retrouver* François Gaillard, *— il fait un deuxième tour de piste sur Antenne-2, — on se disait que notre avocat-enquêteur n'avait rien à envier à ces détectives bavards. Dans ce genre, le genre voyageur sans bagages et sans mémoire — d'un épisode à l'autre, tout s'efface, rien ne demeure, — le personnage que joue, et très bien, Pierre Santini, est parfaitement crédible parce qu'étroitement inséré dans un milieu ; dimanche, c'était celui des cascadeurs.*

Sans attaches, sans vie personnelle, lui n'a d'autres réalités que son apparence et son comportement. Ce qui lui donne cette liberté indifférente et souveraine. Ses interlocuteurs, les gens qu'il croise, sont solidement attachés, rattachés à des problèmes et à des situations qu'il s'agit justement de résoudre, de dénouer. Bien dosée — et c'est le cas — bien exécutées, la recette de ces séries est infaillible. Quand nous saurons les fabriquer à la chaîne et pour pas cher, les Buttes-Chaumont n'auront plus rien à envier à Hollywood. Ah, mais !

CLAUDE SARRAUTE.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1. - Success. V. d. K. Livres anc., mod. Tableaux. Meubles et objets d'art des XVIIIe - XIXe siècles. MM. Leconte, Lacoste, Pacitti, Maréchaux. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 10. - Art d'Orient. Mme Kévorkian. Me Boisgirard.

S. 11. - Coll. d'ivoires de Mme T... Art russe. Collection de cannes et céramiques en trompe-l'œil. S.C.P. Couturier, Nicolay.

S. 14. - Bx meubl. style. Me Bondu.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 28 AVRIL

● CHAINE 1 : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 35 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 55 Pour les jeunes : « l'Ile aux enfants. »
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 La caméra du lundi : Regards sur l'histoire. « Espoir » (« Sierra de Teruel »), d'A. Malraux (1939), avec J. Sempere, A. Mejuto, J. Pena, P. Codina, J. Lado.

André Malraux, scénariste, dialoguiste, metteur en scène et monteur d'un film tourné de juin 1938 à janvier 1939 dans les studios de Barcelone. Une œuvre inachevée, mais où passent, jouées par des acteurs, la vérité et la fraternité des républicains espagnols se battant contre les troupes de Franco dans la région de Teruel ; prix Louis Delluc 1945.

La diffusion du film sera suivie par un débat avec Max Gallo et Maurice Bardèche.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 30 Série : Les grands détectives. « Un rendez-vous dans les ténèbres », de P. Cheney ; réal. J. Herman ; avec F. de Pasquale, B. Fossey, G. Caillaud.

Une jeune femme est poursuivie, menacée de mort, puis assassinée. Slim Callaghan part à la recherche des coupables.

21 h. 30 Magazine d'actualités : Point sur l'A 2. « La relance de l'économie ».

Avec M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui répond aux questions de Jean Boissonnat (L'Expansion), *Maurice Roy* (Le Point), *F.-H. de Virieu* (Le Nouvel Observateur), *et M. Tardieu* (Les Echos).

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.
19 h. 40 Tribune libre : La société Nietzsche.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Projection privée », de F. Leterrier (1973), avec F. Fabian, J.-L. Bideau, J. Birkin, B. Ogier, J. Weber, B. Laage.

Un metteur en scène de cinéma prépare un film dont il a écrit le scénario en s'inspirant d'événements vécus par lui une dizaine d'années plus tôt. Cette fiction, sur laquelle les acteurs pressentis donnent leur avis, va faire éclater une vérité imprévue.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Ni fleurs, ni étoiles », de N. Franck, réal. J. Rollin-Weisz (rediffusion) ; 21 h., Orchestre de chambre de Radio-France, Direction H. Szeryng : « Prélude classique » (H. Szeryng) ; « Concerto en la majeur K 219 pour violon et orchestre » (Mozart), soliste H. Szeryng ; « Sinfonia pour orchestre à cordes en ré majeur » (A. Sarrier) ; « les Quatre Saisons » (Vivaldi) ; 22 h. 30, Entretien avec Carlos Fuente, par U. Karvelis (1) ; 23 h., De la nuit, par E. Lanzac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne, concert Vivaldi : « Concerto en ut majeur pour flûte sopranino et orchestre de chambre », soliste 7. Sommer ; « Sonate opus 1, n° 11 », Solistes de Milan ; « Concerto pour la solennité de saint Laurent » ; 22 h. (S.), Correspondances : Mozart, Schubert ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : C. Arrieu, Y. Baudrier, J. Barraqué ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 29 AVRIL

● CHAINE 1 : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : « La faune d'Argentine ».
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot.

Avec Dominique Rolin (pour « Deux »), Jean-Pierre Chabrol (pour « le Bouc du désert ») et Gilles Charpy (pour « Volubilis des miroirs »). Une interview de Michel Debré à propos d'un ouvrage du C.N.R.S. sur le Conseil d'Etat. Un reportage sur Claude Mauriac (pour « les Espaces imaginaires »); une étude sur Pierre Larousse (à propos des « Pages du grand dictionnaire universel du dix-neuvième siècle », et d'une « Biographie de Pierre Larousse », d'André Retif). Présentation du dernier ouvrage de Robert Aron.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.
Film : « les Compagnes de la nuit », de R. Habib (1953), avec F. Arnoul, R. Pellegrin, M. Mercadier, P. Cressoy.

Sortie d'une maison de redressement, sans ressources avec un enfant malade, une jeune femme tombe dans les filets d'un gang de la prostitution. Un camionneur, épris d'elle, veut l'aider à se libérer.

Débat : La prostitution.

Avec la participation de M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne et auteur du livre « Solution au problème de la prostitution » ; du commissaire divisionnaire André Soleres, chef de la brigade mondaine ; du Père André-Marie Talvas, fondateur du Mouvement Le Nid ; du docteur Pierre Safar, psychiatre à Lyon.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
19 h. 40 Tribune libre : L'action catholique féminine.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « le Mercenaire », d'E. Périer (1961), avec S. Granger, S. Koscina, Ch. Kauffman, R. Garrone.

Sienne, quinzième siècle. Un mercenaire anglais entre au service du gouverneur espagnol de la ville. Mais son sens de la justice lui fait épouser la cause des Siennois opprimés.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : L'inconscient se referme-t-il ? avec Ph. Sollers et S. Leclaire ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon : Claude Ballif ; 22 h. 30, Entretien, avec Carlos Fuente (2) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Couronnement de Poppée », acte I (Monteverdi), avec J. Gartner, R. Hansmann, H. Donath, E. Soderstrom, C. Berberian, P. Esswood. Un petit chanteur de Vienne, Concertus Musicus de Vienne. Direction N. Harnoncourt, suivi des deuxième et sixième concertos brandebourgeois de Bach ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Champs magnétiques : M. Ohana, Takemitsu, Penderecki, Stockhausen, Xenakis, Messiaen ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 28 AVRIL

— *Le roi Hassan II* est l'invité de « Dix questions, dix réponses pour convaincre » sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., répond aux questions d'Etienne Mougeotte à propos de son livre *Lutter* sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *La société Nietzsche* expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions de quatre journalistes pour le « Point sur l'A 2 », à 21 h. 30.

MARDI 29 AVRIL

— *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, est l'invité de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 heures.

— *L'Action catholique féminine* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, est interviewé pour « Pleine page » sur TF 1, à 21 h 45.

— *M. Robert-André Vivien*, député U.D.R., participe au débat des « Dossiers de l'écran » consacré à la prostitution, sur Antenne 2, vers 22 heures.

D'une chaîne à l'autre

LE MIP-TV A CANNES

● Le XIe Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), qui a rassemblé 1 816 participants venus de soixante-quinze pays, s'est terminé le samedi 26 avril à Cannes. L'événement, parmi les nombreux documentaires présentés, fut sans nul doute « L'histoire de la Chine de Mao Tse-toung », une production de TF 1. Réalisée par Roger Pic d'après des documents et des reportages recueillis dans des cinémathèques de différents pays, cette fresque, qui dure trois heures vingt, raconte l'histoire du président Mao Tse-toung. On y voit successivement la période de colonisation de la Chine, la lutte contre les Japonais, la création de la République populaire, l'antagonisme entre Mao Tse-toung et Tchiang Kaï-chek, les guerres d'Indochine, de Corée et du Vietnam, l'essor du pays, le conflit idéologique entre la Chine et l'U.R.S.S. et le rôle actuel de la Chine dans le monde moderne.

RADIO-TÉLÉVISION

La fin des saltimbanques ?

(Suite de la première page.)

Ceci est grave, car même si, statistiquement, le public accorde sa préférence à la diffusion de films au petit écran, les téléspectateurs accrochent leurs souvenirs aux noms de Jean Prat, de Jean-Christophe Averty, de Claude Santelli, de Raoul Sangla, de Maurice Failevic, de Paul Seban, de Marcel Bluwal, de Stellio Lorenzi : on a oublié le film de l'autre semaine sur FR 3, mais on se rappelle « les Perses », « La caméra explore le temps », « Jacquou le Croquant », « Vidocq », « le Théâtre de la jeunesse » ; mais on reparlera encore, sans doute, du « Pain noir » ou des « Amants d'Avignon ».

La nouvelle organisation de la télévision, pour des raisons qui ne sont pas forcément d'économie, accorde sa préférence au travail en vidéo et en direct. « L'émission à laquelle je participe est essentiellement basée sur la personnalité, l'abattage de l'animateur. (...) » « L'inconvénient, aujourd'hui, c'est qu'on nous empêche de réaliser de vrais films. (...) » « Je pense que le film et le direct sont complémentaires : il doit y avoir un travail de réflexion que seul le film permet. (...) » Mais le film, dit-on, c'est trop cher. Et les dramatiques, par conséquent, disparaissent : il y en avait cent cinquante au total sur les trois chaînes de l'O.R.T.F. en 1974 ; il y en aura neuf sur FR 3, cinquante-cinq sur Antenne 2 (dont vingt-six retransmissions théâtrales qui ne sont pas des créations originales), la production de TF 1 ne comblera évidemment pas la différence.

La dégradation des conditions de travail tient en trois chiffres cités par le S.F.R.T. : pour réaliser un documentaire « de création » ou un grand reportage, les contrats étaient de soixante dix-sept jours en 1971, de cinquante jours au début de 1973 ; ils sont de vingt-six jours en ce début de 1975. Les équipes ont été réduites, quand les réalisateurs ne sont pas tout bonnement éliminés : certains sujets sont réalisés en leur absence.

Mais ce qui inquiète, c'est que la notion même de responsabilité artistique semble remise en cause. La course aux sondages pousse certains responsables des programmes à vouloir exercer un contrôle sur les images — et encore cela est la meilleure hypothèse, car on peut faire d'autres procès d'intention. Ainsi, Raoul Sangla raconte comment a été interrompue sa collaboration à « Un jour futur » : « J'ai appris à la mi-avril par l'entremise du producteur de l'émission et en présence de mon directeur de la photographie (c'est André Diot auquel on doit notamment au théâtre les éclairages de Patrice Chereau) que « nos images sont inadmissibles » pour le président de la société de programmes (Marcel Jullian) et pour son conseiller personnel (Jacques Chancel). Les radioélectriciens se plaindraient, au nom de leurs clients, qu'on n'y voit rien... » Tout ce qui dérange, pour son caractère insolite, semble voué à la disparition. Si le régime avait été le même, il y a dix ans, Averty aurait pu être interdit d'antenne après deux numéros de « Raisins verts ».

La politique de l'applaudimètre

Le S.F.R.T. affirme que le nouveau système repose sur « l'organisation du déficit des sociétés de programmes ». Sur les 2 775 millions de francs de recettes (redevance et publicité), le ministère des finances en prélève près d'un tiers (sous la forme de T.V.A., et pour les frais de liquidation de l'O.R.T.F. et de perception de la redevance). Le budget de la télévision en 1975 est à peu près égal à celui de 1973, ce qui, compte tenu de l'inflation (et de l'augmentation corrolaire des tarifs pratiqués par la Société française de productions audiovisuelles que préside M. Jean-Charles Edeline), représente une réduction des moyens de production au moins égale à 30 %. Cependant, les moyens de la S.F.P. sont, pour le moment, inemployés ou sous employés, ce qui représente de lourdes pertes en frais constants — salaires, amortissements, — que M. Edeline répercutera sur ses tarifs.

Et, déjà, ces tarifs sont prétexte à l'annulation de projets : cercle vicieux ! Les réalisateurs affirment que, dans ces conditions, la logique de la réforme est la privatisation. Seul, dès à présent, le formalisme du « service public » est maintenu. La S.F.P., pour survivre à la crise qu'elle va traverser, sera conduite à réaliser des produits standards susceptibles d'être rentabilisés au cinéma comme au petit écran. Et les critères d'achat par les sociétés de programmes seront largement déterminés « par la politique de l'applaudimètre ». Déjà, MM. Jean Cazeneuve (TF 1) et Marcel Jullian (Antenne 2) se disputent sur l'interprétation des sondages. L'un comme l'autre citent les films interprétés par Louis de Funès en tête des bonnes surprises qu'ils réservent à leur public.

Colonisation culturelle

Cela témoigne d'un état d'esprit : les sociétés de programmes sont devenues, avant tout, des organismes de diffusion. Et que diffusent-elles ? La S.F.R.T. a fait ses comptes : neuf heures environ de production nationale de fictions originales, contre vingt-quatre heures de production étrangère, la dernière semaine de janvier. La même semaine, les réalisateurs ont dénombré dix-sept heures et demie de programmes américains sur vingt et une heures de grande écoute, et ils dénoncent la « colonisation culturelle » dont nos écrans deviendraient les victimes. Ils citent, en conclusion, le mémoire d'un sociologue finlandais, M. Tapio Varis, réalisé pour l'UNESCO. Selon celui-ci, la caractéristique d'une télévision d'Etat est la prédominance des émissions documentaires et éducatives ; la caractéristique d'une télévision commerciale est la prolifération des programmes de divertissement et de fiction. Selon cette enquête, l'O.R.T.F. de 1971 n'était pas merveilleusement placé : au même rang que les télévisions commerciales des Etats-Unis ou du Canada. Où en sont ses héritiers ?

Comme on le voit, ce Livre blanc ressemble plutôt à un faire-part de deuil ou au constat de carence d'un service public. Le pessimisme de l'analyse peut faire croire à l'imminence de la catastrophe, alors que, pour l'essentiel, l'Etat avait abdiqué toute ambition — à l'exception des notions de contrôle et de rentabilité — dans le secteur de l'audiovisuel depuis 1968. Choix dont les symptômes se trouvaient dans l'état de crise endémique installé à l'O.R.T.F. par la volonté des pouvoirs publics d'opposer « saltimbanques » et « géomètres », selon une terminologie entrée alors dans les mœurs.

Les « saltimbanques » lancent aujourd'hui un cri d'alarme : ils montrent que le nouveau système conduit à l'invasion des petits écrans par des produits standards du marché international, seul expédient (dans l'hypothèse où la « privatisation » n'intervient pas rapidement) à l'imbroglio économique dans lequel se débattent les héritiers de l'O.R.T.F.

Ceux qui attendent de la télévision autre chose qu'un dérivatif à la solitude — mission qu'il ne faut pas mépriser — devront faire écho à leur appel. Seule la résistance d'une large partie des téléspectateurs peut remettre en cause les orientations actuelles. L'ennui américain guette ceux qui ne font pas aujourd'hui la grève de la satisfaction.

Il y a des circonstances où l'objectivité commande de prendre parti pour ceux qui rêvent.

MARTIN EVEN.

● *L'Union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T. et l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés C.F.D.T.* protestent dans un communiqué *« contre l'obstruction faite par le premier ministre à l'intégration des fonctionnaires de l'ex-O.R.T.F. dans la fonction publique à un grade identique à celui qui était le leur dans l'ex-O.R.T.F. »*. D'autre part, les syndicats dénoncent *« le comportement inadmissible des responsables des nouveaux organismes de radio-télévision »* qui ont proposé des contrats nettement inférieurs à la situation des fonctionnaires à ceux qu'ils avaient obligation de réembaucher, notamment les ancien combattants et les mutilés.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

ROUGEMONT SUR TOILE

Le public habitué au Rougemont des poteaux de couleurs, des tuyaux bariolés, risque de ne pas trouver son « dû » dans les œuvres récentes que l'artiste expose rue Saint-Denis. Et c'est tant mieux. Après cinq ans de peinture sur des volumes cylindriques, dont un des derniers exemples — l'habillage cet hiver des colonnes du parvis du Musée d'art moderne — portait à sa manière un sérieux coup à l'architecture du temple, Rougemont cherche une nouvelle insertion de la couleur dans l'espace plan du tableau, montre le travail en train de se faire, avec ses marges blanches d'incertitudes, cet espace du non-peint, lieu des possibles. Des toiles non finies et pourtant achevées.

Rougemont passe du volume au plan comme il était passé du plan au volume, sans ruptures, sans douleurs. Ce nouveau débat avec la toile ne prend pas, loin de là, la tournure d'un drame. Rougemont reste un coloriste heureux.

« Passages » *donc — c'est le titre de l'exposition, — en ce sens qu'il s'agit dans un premier temps de la translation sur toile des effets observés de la lumière et de l'ombre sur les volumes tubulaires. Passages aussi dans la couleur, qui n'est plus appliquée en aplats strictement délimités, mais laisse voir le travail de la main dans ses gradations, ses bavures, et ses débordements des surfaces à peindre posées comme préalable.*

Rougemont a toujours donné à la couleur un support prédéterminé — l'ellipse dans ses premières toiles, le cylindre ensuite. Cette fois c'est le papier quadrillé 5 × 5 mm, le papier millimétré, ou isométrique dont les trames reportées sur toile servent à établir un dessin de figures géométriques simples : croix, chevrons, hexagones, triangles, losanges.

Par-delà l'actualité d'une mise en évidence de la pratique picturale, le peintre, finalement, retrouve une forme d'art populaire. Quant à la couleur, rutilante comme toujours, elle s'empare progressivement du support de la toile crue, écrue et s'étale, directe, explosive, tonique, sûre de ses effets.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis.

Théâtre

UN COLLOQUE AU PROCHAIN FESTIVAL DE NANCY

Au cours d'une conférence de presse, M. Martin, maire de Nancy, a annoncé que M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, avait confirmé officiellement sa décision d'accorder au Festival mondial du théâtre — qui se déroulera du 8 au 19 mai — une subvention de 500 000 francs.

Parallèlement aux spectacles présentés par les troupes invitées, se tiendra les 10, 11 et 12 mai un colloque sur le sous-développement culturel de la province, organisé par Jack Lang, fondateur du Festival. Des contacts ont été pris avec des personnalités du monde artistique et politique, avec des journalistes, avec les maires des principales villes de France.

Petites nouvelles

■ La chanteuse Juliette Gréco, qui devait donner samedi 26 avril un gala à Aubagne, a dû l'annuler à la suite d'un malaise cardiaque.

■ Le Festival de la seconde chance, qui s'est tenu à Orléans, a couronné « la Chasse au lion à l'arc », de Jean Rouch.

■ La revue « la Nouvelle Critique » organise, comme les années précédentes, dans le cadre des journées cinématographiques du Festival d'Avignon, une « Semaine de la Nouvelle Critique ». Elle aura lieu du 15 au 21 juillet 1975 et sera consacrée aux cinémas de l'Union soviétique.

Cinéma

« L'Extradition », de Peter von Gunten

Ce nouveau film suisse alémanique de Peter von Gunten, un ancien assistant de Michel Soutter, surprend par sa gravité, le sérieux du propos, l'ambition du thème traité.

En 1870, débarque à Genève un jeune professeur russe, Serguei Netchaev, qui fuit la police du tsar après avoir assassiné de sang-froid un étudiant dont il désapprouve l'attitude politique. Il est accueilli dans le milieu des émigrés, où il retrouve des personnalités comme Bakounine. Netchaev se bat au nom de la révolution, une révolution presque mystique, dont l'objectif premier est de renverser la tyrannie du tsar et de donner le bonheur au peuple russe. Marx n'est qu'une référence révolutionnaire parmi d'autres : Bakounine, qui vient d'entreprendre la traduction du *Capital* en russe, lui reproche de ne vouloir autour de *lui* que des disciples inconditionnels.

Au même moment, le gouvernement helvétique est l'objet de vives pressions de l'ambassade russe à Berne, qui demande l'extradition de Netchaev. Celui-ci doit fuir en Angleterre. Quand il revient à Genève, il est arrêté et livré à la police du tsar : la Suisse est en train de négocier avec la Russie un important accord commercial. Jugé en tant que criminel de droit commun (subtilité juridique qui a permis son extradition), Netchaev voit un jour sa peine commuée en prison à vie par le tsar. Il devient un détenu politique.

Peter von Gunten s'adresse évidemment d'abord à ses compatriotes, comme Costa-Gavras et Semprun parlent aux Français dans leur *Section spéciale*. Ici comme là, l'humanisme est au premier plan, et avec lui le problème de la responsabilité, aussi bien collective qu'individuelle. Le metteur en scène, avec des moyens modestes mais avec un tact infini, fait revivre toute une époque sans le moindre attendrissement. Le film ne va peut-être pas assez loin dans l'analyse politique, il est comme trop bien élevé, mais il garde un charme discret et désuet renforcé par l'austérité du noir et du blanc, et la présence d'Anne Wiazemsky, authentique princesse russe.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le Marais, v. o.

PRESSE

« PORTES OUVERTES » AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Plusieurs centaines de signatures apposées sur un rouleau de papier journal, un certain nombre de billets de banque de 10 francs et plus, déposés dans une caisse en bois, et, au total, un peu plus d'un millier de visiteurs, selon les organisateurs : dimanche soir, 27 avril, la Fédération française des travailleurs du Livre (C.G.T.) se déclarait « très satisfaite » des résultats de l'opération « portes ouvertes » qui a eu lieu durant ce week-end à l'imprimerie du *Parisien libéré*, 18, rue d'Enghien, à Paris.

« Non au licenciement », *« Garantie de l'emploi »*, *« Amélioration des conditions de travail »*, *« Respect du droit syndical »* : de larges banderoles ainsi que des tracts, sont affichés à l'intérieur et à l'extérieur des locaux, à côté d'un grand calicot « Bienvenue aux visiteurs ! » et de pancartes qui rappellent, dimanche, que c'est *« le cinquante-sixième jour »* d'un conflit qui oppose la direction du *Parisien libéré* aux ouvriers du Livre.

Des délégations professionnelles, politiques et syndicales, ont répondu, les 26 et 27 avril, à l'appel, mais aussi un certain nombre de lecteurs. Ces derniers se sont d'abord intéressés au matériel technique de l'imprimerie, qu'ils découvraient souvent pour la première fois.

Dimanche matin, un huissier, muni d'une ordonnance judiciaire, s'est présenté rue d'Enghien. L'accès de la porte principale a été fermé. Pour éviter tout incident, les organisateurs des journées « portes ouvertes » ont aussi décidé de ne pas faire visiter certains ateliers réservés à la confection du journal daté lundi 28.

L'huissier avait aussi pour mission de constater les « déprédations éventuelles ». Il n'y en a pas eu. En revanche, les visiteurs intéressés ont pu pénétrer dans l'imprimerie, le 27 avril, par une autre porte. La direction du *Parisien libéré* aurait l'intention de porter plainte pour violation de domicile. Mais envisage-t-elle, toujours pour le 3 mai, « sa » journée « portes ouvertes » ? *« Nous verrons bien »*, disent en souriant les responsables syndicaux.

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER ÉTUDIE LE DOSSIER ÉCONOMIQUE DU « FIGARO »

Après l'information que nous avons donnée (*le Monde* du 27-28 avril) sur l'éventuel rachat, par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, d'une partie des actions du *Figaro*, le député de Meurthe-et-Moselle, P.-D.G. de l'*Express*, a indiqué qu'il n'avait pas demandé à être reçu par les représentants de la Société des rédacteurs du *Figaro* et il a donné, dimanche 27 avril, les précisions suivantes :

« Les mandataires de M. Prouvost sont venus me remettre, il y a cinq jours, le dossier économique du journal. Il est, dans sa forme actuelle, très incomplet et exigera, ils en conviennent eux-mêmes, trois semaines d'études supplémentaires. En outre, s'agissant d'un journal, cet aspect des choses n'est, à mes yeux, ni le seul ni le principal.

» J'ai donc reçu aussitôt la société des journalistes du « Figaro », comme je recevrai demain celle des cadres, pour connaître leurs propositions et répondre à leurs interrogations.

» Puisqu'il apparaît, au milieu d'une crise générale de la presse, que la question de l'avenir du « Figaro », voix essentielle dans le débat français, se pose, il est naturel qu'elle soit prise au sérieux.

» Mais il est impossible, à l'heure actuelle, de savoir quelles réponses pourront être apportées. »

● *« Le Quotidien de Paris »* a paru lundi 28 avril avec plusieurs articles « en blanc ». Seuls les titres ont été composés. C'est là le résultat d'un différend qui oppose depuis plusieurs jours la direction du *Quotidien* et les ouvriers de l'atelier de composition.

Ceux-ci refuseraient de faire désormais des heures supplémentaires de composition après 22 h. 30. Ils souhaiteraient en outre une révision de la convention signée en avril 1974 pour la composition en offset.

Quelque six cent soixante-cinq lignes de copie étant arrivées dimanche soir après 22 h. 30 n'ont pu être composées. Une réunion entre M. Philippe Tesson, directeur du journal, et les délégués du Syndicat du livre était prévue lundi après-midi.

JEUNESSE

VINGT ANNÉES D'« ACCUEIL » AU FESTIVAL D'AVIGNON

Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) ont organisé récemment une réunion à l'occasion du vingtième anniversaire de la création, dans le cadre du festival d'Avignon, des « rencontres internationales de jeunes », en collaboration avec le Cercle d'échanges artistiques internationaux.

A cette réunion participaient notamment des représentants des ministères de l'éducation et des affaires étrangères, du secrétariat d'Etat à la culture et de celui à la jeunesse et aux sports. MM. Marcel Hicter, président international des CEMEA, Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, Paul Puaux, directeur du festival, étaient également présents.

Si le festival d'Avignon est devenu cet extraordinaire forum culturel, c'est en particulier parce qu'il s'y crée en permanence une relation privilégiée entre les créateurs et leur public (parmi lesquels de nombreux jeunes), facilitée par un « accueil » qui est autre chose qu'un hébergement. Ce public est cosmopolite, la renommée du festival dépassant largement les frontières de l'Hexagone.

Mais, si cinquante-deux pays étaient représentés il y a quinze ans, ils n'étaient plus qu'une trentaine l'année dernière. Les organisateurs reprochent à ce propos au ministère des affaires étrangères une attitude de suspicion à l'égard d'un festival jugé par lui trop contestataire et non conformiste, qui ne favorise pas l'information dans les pays étrangers.

★ CEMEA, 55, rue Saint-Placide, 75279 Paris Cedex 06 ; tél. : 222-23-59.

En bref

Cinéma

« Belladona »

Curieuse rencontre que celle de Jules Michelet (*la Sorcière*) et du cinéaste-dessinateur japonais Eiichi Yamamoto. D'autant plus curieuse que le graphisme de ce film d'animation rejoint certaines recherches du « Jugendstil », et que Beardsley et Mucha semblent parfois guider la main de l'artiste.

Dans une débauche d'arabesques florales, de chevelures dénouées, de draperies aux lignes lovées, voilà donc l'héroïne de Michelet accommodée à la sauce nippone. Jeune paysanne violée par son seigneur, elle se livre à Satan pour mieux contester l'ordre établi. Libérée des chaînes de la morale, elle découvre la nature, l'érotisme, la « fête » et organise de poétiques bacchanales.

Plastiquement, ce film, qui utilise les techniques du collage et de l'aquarelle, est extrêmement séduisant. Il y a quelque chose de féerique dans les ébats et les envols de la gracile et remuante créature. « *Je sème à tout vent* », semble-t-elle dire en japonais. Ce qu'elle sème, c'est le goût de la liberté, la haine des ténèbres. En quoi Yamamoto, par-delà son audacieuse transposition, est fidèle à Michelet.

Cette œuvre insolite, à l'écart de la production courante, mérite un détour. — J. B.

★ Studio Médicis.

« Rosebud »

Un milliardaire, peut-être cinéphile, a baptisé son yacht *Rosebud*. Sur ce yacht, cinq jeunes filles, dont les papas appartiennent aux hautes sphères de la politique, de l'industrie et de la finance internationales, sont enlevées par un commando palestinien, séquestrées en Corse, menacées de mort, et finalement délivrées grâce au flair d'un citoyen britannique, agent de la C.I.A.

Mieux vaut avoir lu le gros roman de Paul Bonnecarrère et Joan Hemingway si l'on veut retrouver son chemin dans le film labyrinthique qu'après six ans de silence (*Skidoo* date de 1968) Otto Preminger a tiré de ce livre. La platitude du récit n'a d'égal, en effet, que sa confusion. Calquant sa mise en scène sur la politique de M. Kissinger, le réalisateur avance à petits pas, nous entraînant tantôt dans un camp, tantôt dans l'autre, tout en s'efforçant prudemment d'éviter les pièges que lui tend son sujet.

Le problème des prises d'otages est devenu si dramatique de nos jours qu'il est un peu gênant de le voir réduit, comme ici, à un simple élément de suspense cinématographique. D'autant que le jeu n'en vaut pas la chandelle et que l'on se désintéresse autant du sort des cinq kidnappées que des exploits de Peter O'Toole.

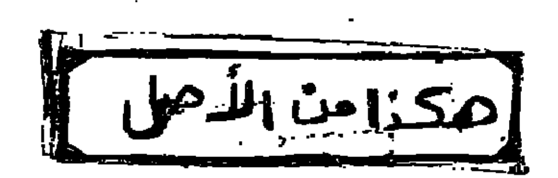
Les spectateurs qui se souviennent de la force, du lyrisme, de *Rivière sans retour*, de *l'Homme au bras d'or*, d'*Exodus*, se demanderont ce qui est arrivé à Otto Preminger. — *J. B.*

★ Cluny-Ecoles, Ermitage (v.o.), Maxéville, Miramar, Mistral, Liberté, Murat, Napoléon, Clichy-Pathé (v.f.).

Musique

Brahms, Bartok et Daniel Barenboïm

Le retour de Daniel Barenboïm au pupitre de l'Orchestre de Paris, dont il va devenir le chef permanent, constituait un événement attendu. Ce qui frappe dans l'interprétation qu'il a donnée de la *Deuxième Symphonie* de Brahms, c'est son aisance à imprimer à chaque idée — et elles sont particulièrement nombreuses et variées — un caractère propre en relation intime avec son écriture. Loin d'en souffrir, la vision d'ensemble y gagne, car Barenboïm n'attache pas moins d'importance aux transitions. Cette œuvre aurait pu faire oublier la première partie du concert si Jean-Bernard Pommier n'avait joué le *Premier Concerto* de Bartok de façon aussi remarquable. Ce jeune pianiste n'est plus ce qu'il est convenu d'appeler un « espoir ». Ce concert constituait donc moins une révélation qu'une consécration largement méritée. Le *Concerto* de Bartok était d'ailleurs bien fait pour mettre en valeur, outre sa musicalité, son aisance à passer d'un jeu percussif à un toucher extrêmement sensible et nuancé, puisque c'est là l'essence même de l'œuvre. — G. C.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 18 h. 45 : Comédies à une voix (André Frère) ;
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Printemps musical de Paris (voir concerts).

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve
Atelier, 21 h. : Tutti frutti.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 45 : le Triomphe de l'amour.
Cité internationale, Maison du Canada, 20 h. : Sidnakdar (Théâtre populaire maghrébin).
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Litcage ; 22 h. : Intime conviction.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux seront contents.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Palace, 22 h. 30 : la Chose blanche.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontre.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Garance : Trois femmes.
Théâtre de la Cité internationale. — Le Jardin, 21 h. : Max Rongier.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou : 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Audiovisuel (Singapour, Java, Bali).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française), 19 h. : Résidence secondaire ; 21 h. 15 : l'Intervention.

Le music-hall

Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Ce n'est qu'un au revoir.
Olympia, 21 h. 30 : Robert Prip, Eno.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Max Rongier.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Yoann Man Show ; 21 h. 30 : Offen Flash Back ; 23 h. : D'où qu' t' en es, gars ?
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. 15 : Couvre-jeux ; 22 h. 30 : Hommes et femmes : 23 h. 30 : Andro-Tango.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Falstaff, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Comme un œuf de piano dans la cervelle d'une poule.
Le Jour de fête, 22 h. : Djalma ; 23 h. : Christian Mousset ; 24 h. : Jean Mauzac.
Plaza du Marais, 20 h. 30 : Excusez-nous de vous déranger ; 21 h. 30 : One man Biot ; 23 h. 30 : Henri Tachan.

Lundi 28 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. : Five Restless boys. — Salle II, 21 h. 15 : la Jacamère ; 23 h. : Un + un + elle.
La Vieille-Grille, 21 h. 30 : Rorschach.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange bleu, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 21 h. 15 : Q nu.
Moulin Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Avril à Paris.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons

Les concerts

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. M. Constant, avec D. Erlih, violon (Jolivet).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Quatuor Parrenin (Ligeti, Drogoz, Berio, Takemitsu, Boucourechliev).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : G. Cziffra, piano (Chopin, Liszt).
Grand Hôtel, 21 h. : A. Gorog, piano (Chopin).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : B. Reac, piano ; M. Takagi, violon ; M. Latarjet, violoncelle (Ravel).
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : M. Debost, K. Chastaing, flûte, et J. Pontet, clavecin (Bach, Telemann, Couperin). — Salle II, 20 h. 30 : R. Maldonado, guitare.
Conservatoire de musique, 20 h. 30 : O. Gardon, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Liszt, Brahms).
Salle Gaveau, 21 h. : C. Courtois et C. Collard, violon et piano (Bach, Schumann, Mozart, Prokofiev).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : Chorale A cœur joie (musique sacrée).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE CHACAL DE NAHUELTORO (Chi., v.o.) : 14-Juillet, 2e (700-51-13).
LE CRIME DE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55), Passy, 16e (288-62-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Maxeville, 9e (770-72-87), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Mery, 17e (522-59-54), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 11e (343 - 04 - 67). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
GEORGES BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT (en première partie : André Malraux : la Métamorphose du regard) (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA GIFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
GOYAKIN (Jap., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GRANDE BOURGEOISE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (359-42-33) Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA GUERRE DES MOMIES (Chi., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Murat, 16e (288-99-75), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ISABELLE DEVANT LE DESIR (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Galaxie, 13e (580-76-86).
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne-Pathé, 15e ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MR BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à partir de 18 h.
MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action - République, 11e (805-51-33) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
PAULINE S'EN VA (Fr.) : Le Seine 5e (325-92-46) (à 12 h. 15, sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Rex, 2e (236-83-93) : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) : Clichy-Palace (387-77-29) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Liberté - Studio, 12e (343-01-59) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny - Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LA ROUTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-73-71).
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (033-72-71).
SKEEZAG (A., v.o.) (**) : Marais 4e (278-47-86).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athena, 12e (343-07-48).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE TRIANGLE ECORCHE (Fr.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
TROMPE-L'ŒIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA VALLEE SAUVAGE (Mex., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16.
VIOLENCE ET PASSION (It. vers. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), (salles I et II) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les festivals

FESTIVAL INTERNATIONAL FEMMES-FILMS (v.o.). — Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Plusieurs films de court, moyen et long métrage, réalisés par des femmes.
DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42) : Born to Win.
JEAN RENOIR. — Noctambules (5e) (033-42-34) : le Carrosse d'or.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action - La Fayette, 9e (878-80-50), Edward Dmytryk : la Rue chaude.
MARLENE DIETRICH (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Maison des sept péchés.
ELVIS PRESLEY (A.) (v.o.) Studio Jean - Cocteau, 5e (033-47-62) : Un direct au cœur.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 0 h. 15.
L'EQUIPEE SAUVAGE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Suis.) : Seine, 5e (326-92-46), à 12 h. 15.

Les grandes reprises

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-73-38).
LES GRANDES MANOEUVRES (Fr.). Padoge, 7e (551-12-15).
LE MONDE FOU, FOU, FOU DE LAUREL ET HARDY (A.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) (de 14 h. à 18 h.).
LES TEMPS MODERNES (A.). : Champollion, 5e (033-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (A.) (v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) (à 20 h. et 22 h.).
TOP HAT (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

ROSEBUD, film américain d'Otto Preminger, avec Peter O Toole, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxeville, 9e (770 - 72 - 87) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70); Liberté, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECTION SPECIALE, film français de Costa-Gavras : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Wepler-Pathé, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326 - 65 - 13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331 - 60 - 74) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) : Mayfair, 16e (525-27-06).
LE BOUGNOULE, film français de Daniel Moosman : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (**) film américain d'Alex de Renzy, v.o. : Dragon, 6e (548-54 - 74); Saint-André-des-Arts I et II, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52)
HISTOIRE DE WAHARI, film de Jean Monod et Vincent Blanchet ; Le Seine, 5e (325-92-46) ; (en complément : A propos de Nice, de J Vigo)
UN ANGE PASSE, film de Philippe Garel : Marais, 4e (278-47-86) (à 14 h. et 22 h.).
DIALOGUE D'EXILÉS, film chilien de Raul Ruiz, v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LES VOITURES QUI ONT MANGÉ PARIS, film australien de Peter Weir, v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BELLADONA, dessin animé japonais d'Euchi Yakamamoto, v.o. : Studio Medicis, 5e (633-25-97).
L'EXTRADITION, film suisse de Peter Van Gunten, avec Roger Scudly, Anne Wiazemsky : Pagode, 7e (551-12-15).
LA CONCENTRATION et L'ATHANOR, films français de Philippe Garel : Olympic, 14e (783-67-42).
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE, de Michel Gérard : Mercury, 8e (225-75-90); ABC, 2e (236 - 55 - 54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Guerre des sexes

RELIGION

Un cimetière

SOCIÉTÉ

AU COLLOQUE DE LA GRANDE LOGE FÉMININE

Guerre des sexes ou coopération ?

« Femmes, mythes à détruire, réalités à construire » : le thème choisi pour le premier colloque public organisé par la Grande Loge féminine de France (1), samedi 26 avril à Paris, était bien ambitieux et imprécis. Il a fallu le talent des orateurs et l'ardeur d'un public nombreux pour passionner les débats.

Chargée d'études à l'Institut national de la recherche et de la documentation pédagogique, Mme Michèle Berthoz - Proux s'efforça de montrer l'évolution de l'image mythique de la femme dans les civilisations qui ont engendré la nôtre. Tradition celtique où la femme est soleil et lumière, principe de vie (en irlandais la mort est au masculin). Tradition égyptienne où Isis n'est la déesse lumière que parce qu'elle est un satellite du soleil, son époux Osiris. Tradition hébraïque, où « *il faut beaucoup chercher pour trouver des images positives* ». Tradition chrétienne enfin, où l'image de la Vierge est celle de la passivité « *dont on n'attend qu'une chose : qu'elle intercède* ».

Rejet des mythes

A l'encontre de ces mythes presque tous négatifs faut-il glorifier la fonction maternelle de la femme reproductrice ? Le professeur Maurice Marois, biologiste, affirma que « *la science a été l'alliée objective des femmes* », mais se défendit de vouloir « *enfermer les humains dans leur fatalité biologique* ». Il releva pourtant que « *chacune de nos cellules est sexuée* » et détailla le processus de la reproduction pour lancer finalement un appel aux femmes : « *Une mission millénaire vous est confiée. Vous devez convaincre l'homme d'accorder la priorité absolue à la vie.* »

Les accents féministes de Mme Andrée Michel, maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique, parurent, à la longue, bien systématiques. Chargée d'analyser « *l'émergeance d'une nouvelle conscience féministe* », elle expliqua à l'aide d'une clé unique — « *la société patriarcale* » — tous les malheurs de la femme. Elle brossa un tableau épique des « *luttes des femmes* » depuis la nuit des temps, et surtout les dernières années : luttes dans la vie quotidienne (« *rejet du mariage et de la famille* »), économique (lutte contre « *le mythe de l'expansion* »), idéologique (lutte contre l'idée de « *qualité de la vie qui est pour les hommes la nostalgie de l'époque où la femme restait à la maison à mijoter des petits plats* »). Même la construction des centrales nucléaires est, selon Mme Michel, le signe de l'échec du patriarcat, qui préfère construire ces centrales « *plutôt que des crèches ou des garderies* ».

Affirmant aussi que le « *racisme sexuel* » affectait toutes les femmes — « *ouvrières ou femmes de milliardaires* », — Mme Michel résuma ainsi sa pensée : « *L'analyse de la lutte des classes est une analyse partielle de la société, car elle occulte la stratification sexuelle. Les esclaves modernes, ce sont bien les femmes.* »

Il devait revenir à Mme Evelyne Sullerot, sociologue, de nuancer les nouveaux mythes vulgarisés par un féminisme un peu hâtif. Pour elle, ce sont tantôt les hommes, tantôt les femmes qui ont le pouvoir : tout dépend du domaine considéré. « *L'éducation des enfants n'est pas seulement un devoir c'est aussi un pouvoir. Pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles, les femmes ont dû se battre pour conquérir le droit de faire l'éducation de leurs enfants. Actuellement la femme en est presque embarrassée.* » Dans les domaines économique et politique, ce sont bien les hommes qui ont le pouvoir, mais dans celui du budget familial les femmes gèrent et décident pour les hommes. En outre, et depuis peu de temps, ce sont les femmes qui ont le pouvoir — non négligeable — de la décision dans le domaine de la fécondité.

Mme Sullerot a-t-elle tort « *d'émietter* » ainsi les luttes des *femmes, comme le lui reprocha* une psychanalyste, Luce Irigaray? Yvette Roudy, journaliste, répondit indirectement à ce reproche en définissant les deux écueils qui guettent aujourd'hui les femmes : « *La marginalisation totale (le ghetto du féminisme) est la dilution du combat dans des organisations qui ne sont pas prêtes à lui faire sa place.* » « *Les femmes*, ajouta-t-elle, *ont des forces en friche qui ne sont pas organisées. Elles pourraient, en s'organisant, accéder à une certaine forme de pouvoir. Mais il faut le faire avec les hommes qui sont d'accord.* »

Ce désir de ne pas entretenir artificiellement une guerre des sexes, Mme Edwige Prudhomme, grande maîtresse de la Grande Loge féminine, l'a exprimé aussi en concluant le colloque : « *Toutes les lumières acquises au cours de l'histoire par les femmes et les hommes doivent être associées et se compléter dans un effort mondial* » en vue d'aboutir à « *un équilibre harmonieux entre les droits et les devoirs de l'homme, les droits et les devoirs de la femme.* »

BRUNO FRAPPAT.

(1) 71 bis, rue La Condamine, 75017 Paris. Secrétariat général : 7, rue Saulnier, 75009 Paris, tél. 770-86-74.

ARMÉE

A L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE TOULOUSE

Un premier colloque entre universitaires et militaires

De notre envoyé spécial

Toulouse. — « *En vous écoutant tous, j'ai le sentiment de n'être pas intelligent. C'est une approche passionnante des problèmes, mais irréelle.* » Cet aveu de M. Alexandre Sanguinetti, ancien ministre (U.D.R.) et ancien président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, reflète le sentiment de nombre des participants au colloque, organisé, vendredi 25 et samedi 26 avril à Toulouse, par l'Institut d'études politiques et le Centre d'études et de recherches sur l'armée, sur le thème « *Le système militaire américain et le système militaire français ; perspectives et comparaisons* ». A vrai dire, le thème a été davantage effleuré que traité en profondeur, chacun des intervenants, qu'il soit universitaire (sociologue et historien), militaire professionnel ou responsable politique, tenant à dire — souvent dans un langage de spécialiste impropre à toute véritable communication publique — ce qu'il avait le plus à cœur, sans jamais instaurer ce débat à plusieurs voix que l'assistance attendait.

Et pourtant, le dialogue aurait dû s'établir en raison, d'abord, de la qualité des intervenants. D'autant que, non sans retard sur celle des États-Unis, l'Université, en France, commence, à peine, à découvrir les problèmes de la défense, comme en témoignent les cours ou les séminaires qui sont faits à Paris-I (au centre d'études politiques de défense), à Montpellier (centre d'histoire militaire), à Amiens, à Toulouse, à l'École nationale d'administration ou à Sciences politiques à Paris, ou encore à Lyon. « *Les institutions militaires ont été longtemps presque ignorées de la science politique* », a, du reste, regretté M. Paul Ourliac, membre de l'Institut et directeur de l'Institut d'études politiques de Toulouse. Mais, il faut croire, comme l'a remarqué, en conclusion des débats, l'organisateur du colloque, M. Lucien Mandeville, maître de conférence délégué à l'université de Limoges et directeur scientifique du Centre d'études et de recherches sur l'armée, qu'il ne suffit pas de « *mettre en présence un certain nombre d'acteurs pour faire surgir des développements de la sociologie militaire* ». « *Ce qui est apparu*, a encore observé M. Mandeville, *c'est qu'il n'y a pas eu de consensus sémantique et que, quand on parle de système militaire, on ne met pas le même contenu dans cette expression.* »

Le manque d'unité de ce colloque et l'absence de dialogue véritable sont, sans doute, liés au fait que les hommes politiques, comme MM. Alexandre Sanguinetti et Charles Hernu (P.S.), ont eu le souci de réduire les échanges à la stricte analyse de l'actualité, tandis que les universitaires se lançaient dans des abstractions ou des querelles d'école et que les cadres militaires ont relaté leur expérience acquise sur le tas, avec des anecdotes sur les jeunes appelés dans les troupes parachutistes. A l'exception des représentants américains qui ont été, en fin de compte, les seuls à tenter de traiter leur sujet chacune des trois autres catégories d'intervenants s'est enfermée dans sa propre conception du système militaire, une conception plus ou moins proche de la réalité, souvent statique et comme figée pour les besoins d'une démonstration idéologique.

Avant que M. Jean-Pierre Marichy, maître-assistant à l'université des sciences sociales de Toulouse, ne reconnaisse que « *l'université était le temple du verbe*, M. André Martel, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier et directeur du centre d'histoire militaire, a estimé — ce qui n'est contradictoire qu'en apparence — que « *les jeunes refusent les structures d'autorité et de hiérarchie, alors qu'on parle de concertation* » et il a affirmé que, d'un point de vue historique, « *les armées en France étaient utilisées comme les gardiens des lois fondamentales* », contre « *l'ennemi intérieur* ».

Parlant des militaires, M. Sanguinetti a porté le diagnostic suivant : « *Ce qui les ronge, c'est qu'ils sont chargés de défendre une société qui se décompose et qui refuse leurs valeurs. Le malaise de l'armée, c'est le malaise spécifique des sociétés libérales européennes en période de tension continuelle et dépourvues de l'influx nerveux des nations conquérantes.* » A quoi M. Hernu a répliqué : « *Les militaires sont des soldats-citoyens, ils ne sont pas des travailleurs sous l'uniforme. Il ne faut pas que l'armée rappelle l'usine ou l'université, la société industrielle, c'est-à-dire une société oppressive.* »

Commandant le 9e régiment de chasseurs parachutistes à Toulouse, le colonel Guichard juge, au contraire, les jeunes plus disponibles qu'on ne le croit. Dans ces troupes aéroportées, où 95 % des appelés sont des volontaires, sélectionnés physiquement, la recrue arrive « *ne connaissant l'armée qu'à travers le milieu familial, miroir déformant* », mais elle accepte ensuite « *rapidement les responsabilités, dès lors qu'elle est motivée, et elle les assume avec compétence et conscience* ». « *Plus que jamais, nos officiers*, a précisé, de son côté, le général de division Dufour, commandant la 44e division militaire, *doivent être constamment disponibles, des éducateurs exemplaires et des pédagogues de qualité* ». Et il a lancé cet appel : « *C'est l'un des rôles de l'éducation nationale et de ses maîtres que d'éveiller les vocations au service des armes ; ils auront ainsi contribué, à leur manière, à la défense de notre pays.* »

Anticipant, sans doute, sur cet appel des militaires, M. Roger Paillard, président de l'université des sciences sociales de Toulouse, avait ouvert le colloque en ces termes : « *L'armée et l'Université sont deux corps contestés, et une défense mutuelle pourrait être la bienvenue. Ces deux corps participent à une mission commune d'éducation des jeunes, à laquelle j'étais particulièrement sensible du temps où je lisais Lyautey et son texte sur la formation de l'officier. Peut-être, certains esprits chagrins diront que ces deux corps s'acquittent mal de cette tâche.* »

JACQUES ISNARD.

RELIGION

Un cimetière musulman va être aménagé à Manosque

De notre correspondant

Digne. — Il y a actuellement environ un million de musulmans en France. Malgré l'importance que la grande majorité d'entre eux attachent au problème de l'inhumation selon la loi coranique, aucune solution pouvant le résoudre de façon entièrement satisfaisante n'a été trouvée à ce jour. Il en coûte un minimum de 8 000 francs à une famille musulmane qui (quand elle y est autorisée par le gouvernement arabe dont elle ressort) veut faire enterrer un des siens en pays natal.

Il y a six mois, un attaché à la préfecture de Digne, Si Chérif Ben Zegdoudi, soumettait à un conseiller municipal de Manosque l'idée d'aménager un cimetière musulman en France. M. Jean Cabanne, conseiller général, maire de Manosque, en saisit son conseil municipal, qui émit un avis favorable. Un terrain a déjà été réservé à cet aménagement futur et M. Ben Zegdoudi s'est vu confier la responsabilité technique du projet.

Son Excellence Si Hamza Boubakeur, recteur de l'Institut musulman de Paris, a envoyé un descriptif des normes musulmanes en la matière.

Ce cimetière musulman comportera une « mussala », lieu de recueillement orienté vers La Mecque, identique à celles que l'on trouve dans tous les cimetières arabes. Une maquette doit être soumise prochainement à S.E. Boubakeur, et déjà les plus hauts représentants de la communauté musulmane ont fait connaître leur intention de se rendre à Manosque le jour de l'inauguration.

[D'après les règles musulmanes, un cimetière doit être à l'écart de la ville, ne contenir aucune statue ou ornement de fer forgé. Les tombes, orientées vers La Mecque, doivent être espacées de 40 cm, leur profondeur varie entre 50 cm et 1,10 m et leur hauteur entre 20 et 25 cm. La simplicité des tombes est recommandée. Les enjolivements, la photo du défunt, les symboles autres que ceux de l'islam, sont proscrits.

Il existe déjà un cimetière musulman à Bobigny et des « carrés » à Thiais et au Père-Lachaise. Plusieurs « carrés » militaires existent dans l'est de la France. Le cimetière de Manosque est le premier à être aménagé en dehors de la région parisienne.]

LE CHAPITRE DES DOMINICAINS A PARIS ÉLIT UN NOUVEAU PROVINCIAL

Les dominicains de la province de Paris, actuellement réunis en chapitre, ont élu, le 22 avril, un nouveau provincial, le Père Albert Raulin.

[Né à Paris en 1919, le Père Raulin est entré dans l'ordre en 1937 et a été ordonné en 1943. Depuis 1945, il a exercé son ministère en Scandinavie (Norvège, Danemark et Suède), et il fut conseiller théologique de l'évêque d'Oslo à la dernière session du concile.]

UNE MOSQUÉE A L'AÉROPORT ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE

L'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle est le seul de France à comporter une mosquée. Située entre l'oratoire juif et l'oratoire catholique-protestant, cette mosquée comprend une salle de prières et une salle d'ablutions. Des tapis et des lustres orientaux, des murs blancs, couleur de pureté, donnent à cette salle son cachet particulier. Les voyageurs y trouvent un téléphone leur permettant de se mettre en relation avec la mosquée de Paris pour tout renseignement dont ils auraient besoin, transmis dans la langue arabe. Des livres sont à la disposition des musulmans de passage, en français, en arabe et en anglais.

Lors de la béatification de César de Bus

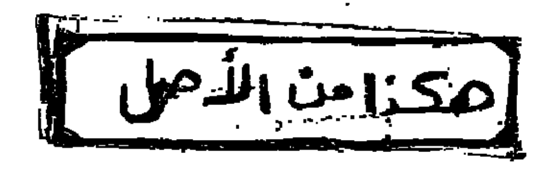
PAUL VI DEMANDE QU'ON DONNE AU PEUPLE CHRÉTIEN « UNE BASE CATÉCHÉTIQUE SOLIDE ».

Cité du Vatican. — Paul VI a célébré, dimanche 27 avril, la Béatification du Père César de Bus, né à Cavaillon (Vaucluse) en 1544 et fondateur de la congrégation des Frères de la doctrine chrétienne.

Au cours de la messe concélébrée par Mgr Eugène Polge, archevêque d'Avignon, le pape a évoqué les problèmes posés par la catéchèse aujourd'hui, « *dans une période où le monde est en crise, où la plupart des valeurs, même les plus sacrées, sont inconsidérément remises en question au nom de la liberté* ».

Paul VI a demandé qu'un « *effort supplémentaire* » soit entrepris « *avec courage pour donner au peuple chrétien, qui l'attend plus qu'on ne le croit, une base catéchétique solide, exacte, facile à retenir* ».

« *Il faut donc inculquer aux catéchumènes (...) un noyau central, un résumé de la foi, axé sur l'essentiel, qui puisse servir de base à des développements adaptés aux circonstances et à la psychologie des auditeurs* », a conclu le pape, dont les paroles peuvent paraître une réponse implicite à la controverse suscitée en France par l'aumônerie catéchuménale.



Le Monde de l'éducation

Le numéro de mai est paru

AU SOMMAIRE

L'ÉGLISE ET L'ÉCOLE

Une interview de Mgr PAILLER, archevêque de Rouen, président de la commissioin épiscopale du monde scolaire et universitaire, sur l'éducation, l'enseignement catholique, la loi Debré, les aumôniers, les mouvements de jeunes...

LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Tous les matins, 1 700 000 écoliers de six à seize ans prennent le car pour aller à l'école. Une organisation énorme et complexe dans laquelle les bavures ne manquent pas.

FORMER LES MAITRES
par Bertrand SCHWARTZ

De toutes les réformes, celle de la formation des maîtres est peut-être la plus urgente — et aussi celle qui est le plus souvent ajournée. Bertrand Schwartz, qui a longtemps étudié cette question aux côtés de M. Fontanet, fait des propositions.

LES COMORES :
UN VESTIGE DE L'ÉCOLE COLONIALE

Dans quelques semaines, ces quatre petits points sur la carte, entre Madagascar et l'Afrique, ne seront sans doute plus français. Le système d'enseignement qu'y laissera la France n'est pas une réussite...

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Suède : les universités face à la « réforme du siècle ». — **Belgique :** grogne chez les enseignants. — **Autriche :** les universitaires contre la réforme. — **Grande-Bretagne :** les syndicats se regroupent. — **Québec :** les enseignants se mobilisent contre les licenciements. — **Maroc :** Mille coopérants de plus.

VIE DE LA CLASSE

L'ordinateur au lycée. Les nouveaux manuels. Comment choisir un dictionnaire de linguistique ? M. Mazeaud, le sport et l'école. Classes de mer. Jeu : les ramis de mots. Un film de collégiens sur le « périphérique » à Paris.

VOTRE ENFANT ET L'ÉCOLE

Les lycéens tranquilles de Chantilly. L'enfant unique est-il un anormal ? L'été à l'étranger.

UNIVERSITÉS ET GRANDES ÉCOLES

Compiègne : les difficultés d'un prototype. — Les propositions du patronat. — La formation de « M. Sécurité ». — Le palmarès des « business schools » américaines. — Voyages de vacances.

FORMATION CONTINUE

Concertation aux caisses d'Allocations familiales de Marseille. — L'école des élus locaux. — L'art d'être retraité.

LES REVUES

LES LIVRES

Prix de vente : 5 F

Abonnements (11 numéros par an), voie normale :
Étranger : 68 F
France : 50 F
Voie aérienne sur demande

LE MONDE DE L'ÉDUCATION
5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09 - C.C.P. 4.208-23

AUJOURD'HUI

Fête du 1er Mai

LES SERVICES OUVERTS OU FERMÉS

PRESSE. — Les quotidiens ne paraîtront pas le jeudi 1er mai.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

S.N.C.F. — Mises en service de trois cent quarante-trois trains à partir du mercredi 30 avril, dont soixante-sept trains supplémentaires.

GRANDS MAGASINS. — Ils seront fermés le jeudi 1er mai toute la journée.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne communique que ses guichets et services d'accueil situés : 10-12, et 18, rue Viala, Paris (15e) ; 9, rue de Liège, Paris (9e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges, Paris (13e) ; 78, rue du Général-de-Gaulle, à Maisons-Alfort et Tour Ouest - Carrefour Pleyel, à Saint-Denis seront fermés du mercredi 30 avril, à 12 heures jusqu'au vendredi 2 mai au matin. Resteront cependant ouverts le 30 avril après-midi les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires.

SECURITE SOCIALE. — Les guichets seront ouverts jusqu'à 16 heures le mercredi 30 avril et fermés jusqu'au vendredi 2 mai au matin.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le jeudi 1er mai. Seront ouverts ceux qui le sont habituellement le dimanche. En outre, un bureau sera ouvert de 9 heures à 11 heures au chef-lieu de chaque canton. Ces bureaux assureront les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés de boîtes postales.

Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

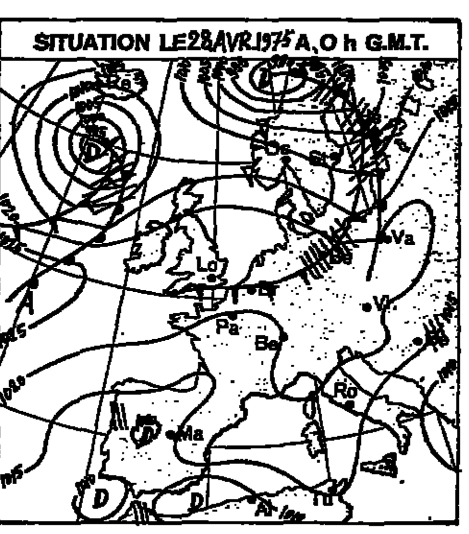
MUSEES. — Tous les musées nationaux, le Musée des arts décoratifs, la Bibliothèque nationale et les expositions du musée du Louvre, du Grand Palais et du Musée des arts et traditions populaires seront fermés le jeudi 1er mai à l'exception du musée Condé et du musée Marmottan.

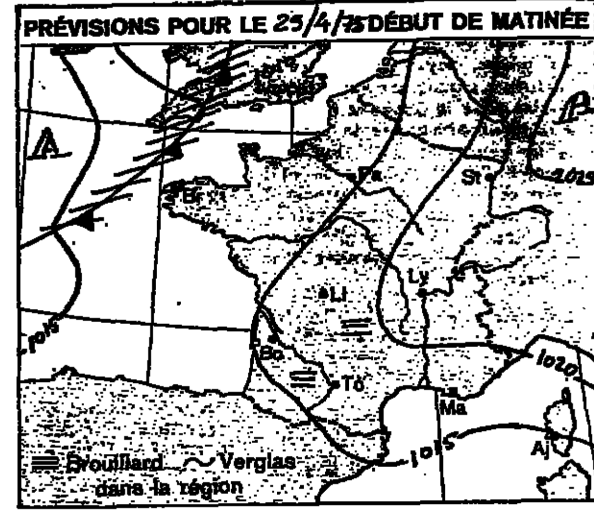
BANQUES. — Elles seront ouvertes le mercredi aux heures habituelles, fermées le jeudi 1er mai, et rouvriront le vendredi 2 mai au matin.

Colloque

● « *L'histoire et les historiens au XVIIIe siècle* », tel est le thème du colloque qui va se tenir à Aix-en-Provence les 1er, et 2 et 3 mai, sous les auspices du Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIIIe siècle. Les participants examineront successivement « les discours de l'histoire », ses spécifications, ses rapports avec la politique et la religion, sa philosophie. Le colloque se déroulera au conservatoire national de musique Darius-Milhaud (hôtel de la Tour d'Aigues, 33, rue Joseph Cabassol, à Aix.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 avril à 0 heure et le mardi 29 avril à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, le champ de pression restera assez élevé en France, mais une perturbation du courant atlantique atteindra les îles Britanniques, puis la mer du Nord et la Norvège. Son front froid pénétrera lentement en France par le nord-ouest et provoquera une évolution orageuse.

Mardi 29 avril, il fera beau le matin sur toute la France avec seulement des brouillards au lever du jour, isolés dans le Sud-Ouest, plus nombreux dans le Nord-Est. Au cours de la journée, des nuages se développeront sur les régions allant de l'Atlantique à la Manche et à la frontière belge ; ils pourront donner quelques orages l'après-midi et le soir. Sur les autres régions, le temps restera bien ensoleillé.

Les vents, d'abord faibles de secteur sud, deviendront modérés et irréguliers, de sud-ouest, dans la zone de temps nuageux et orageux ; ils tourneront au nord-ouest près de la Manche dans la soirée et la nuit en se renforçant un peu.

Les températures maximales s'abaisseront près de l'Atlantique et surtout près de la Manche.

Lundi 28 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 017,9 millibars, soit 763,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 avril ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 avril) : Biarritz, 19 et 10 degrés ; Bordeaux, 25 et 10 ; Brest, 19 et 5 ; Caen, 17 et 4 ; Cherbourg, 15 et 7 ; Clermont - Ferrand, 20 et 5 ; Dijon, 20 et 7 ; Grenoble, 20 et 7 ; Lille, 17 et 7 ; Lyon, 20 et 9 ; Marseille, 22 et 11 ; Nancy, 18 et 3 ; Nantes, 21 et 8 ; Nice, 18 et 10 ; Paris - Le Bourget, 20 et 6 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 21 et 8 ; Rennes, 21 et 6 ; Strasbourg, 19 et 3 ; Tours, 20 et 7 ; Toulouse, 24 et 9 ; Ajaccio, 20 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 8 degrés ; Athènes, 17 et 8 ; Bonn, 17 et 4 ; Bruxelles, 18 et 7 ; Le Caire, 27 et 17 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 10 et 1 ; Genève, 19 et 3 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 23 et 9 ; Moscou, 15 et 6 ; New-York, 12 et 9 ; Palma-de-Majorque, 22 et 12 ; Rome, 19 et 5 ; Stockholm, 14 et 1 ; Téhéran, 22 et 15.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 avril 1975 :

DES DECRETS

● Relatif à la commission du prélèvement créée par la loi nº 74-1169 du 30 décembre 1974 instituant un prélèvement conjoncturel, décret nommant le président de cette commission et arrêté du 24 avril 1975 relatif au nombre des sections et à la présentation des demandes à ladite commission.

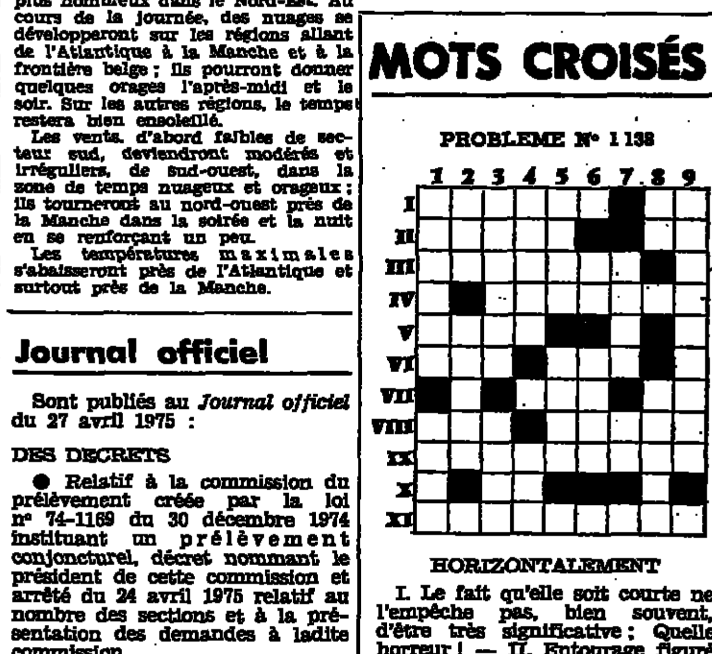
● Fixant les règles d'exploitation de la chasse sur le domaine public maritime et sur la partie des cours d'eau domaniaux située à l'aval de la limite de salure des eaux.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux zones naturelles d'équilibre de la région parisienne.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 138



HORIZONTALEMENT

I. Le fait qu'elle soit courte ne l'empêche pas, bien souvent, d'être très significative ; Quelle horreur ! — II. Entourage figuré d'un enfant gâté ; Dans le bas d'un acte républicain. — III. Il n'est pas donné à n'importe qui de les apprivoiser. — IV. Ancienne principauté. — V. Les travaux de la campagne lui ont donc été favorables. — VI. Pronom inversé ; Où le supérieur, placé à l'intérieur, ne pouvait pas voir le postérieur de son inférieur. — VII. A l'encolure épaisse ; Orientation. — VIII. On le met à toutes les sauces ; Vit dans les détritus. — IX. Dérida souventes fois un front royal. — X. Note. — XI. Peu attirante.

VERTICALEMENT

1. Lointaine victime d'une effusion ; Est aussi froid que le marbre. — 2. Invite une conquête à ne pas s'endormir ; Envoyer des fleurs. — 3. Permet parfois de mettre la poitrine en valeur ; Réduisit de volume. — 4. Laid comme un singe ! ; Demande de supplément. — 5. N'est donc pas superflu ; De la neige. — 6. Fin de participe ; Fut la part du feu. — 7. Affecté spécial ; Fruit épelé. — 8. Terme musical ; Pieuses compositions. — 9. Ont des idées plus ou moins lumineuses.

Solution du problème nº 1 137

HORIZONTALEMENT

I. Photo ; Ede. — II. Hâle ; Avec. — III. Iton ; Nu. — IV. Rêverait. — V. Muera ; Ile. — VI. A.R. ; Alises. — VII. Cosses ; R.T. — VIII. Iso ; Sensé. — IX. Ça ; Eu. — X. Nulle ; Na ! — XI. Neigeuse.

VERTICALEMENT

1. Pharmacien. — 2. Ha ! ; Euros ; Un. — 3. Olive ; Socle. — 4. Téteras ; Ali. — 5. Orales ; EG. — 6. Ana ; Isée. — 7. Ev ; Ils ; Numu. — 8. Dentiers ; As. — 9. Ecu ; Ester.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

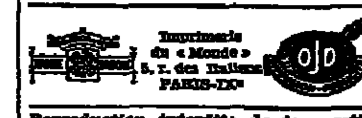
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Le CEPED, Centre de Récherches et de Développement de l'État de Bahia, recherche pour son département « Industrie Pharmaceutique »,

QUATRE (4) SPÉCIALISTES QUALIFIÉS EN :

— Chimie organique - Synthèse.
— Chimie et Technologie des Substances naturelles.
— Technologie des Fermentations antibiotiques.
— Pharmacie industrielle Elaboration et Conditionnement.

Diplômés d'Enseignement Supérieur (Doctorat Pharmacie ou Sciences, Ingénieur Chimiste, Pharmacien ou équivalent).
Réelle expérience si possible diversifiée (intéressés par les aspects économiques des recherches scientifiques et techniques).

— Age indifférent.
— Anglais souhaitable (connaissance immédiate du Portugais pas indispensable).
— Salaires intéressants - réajustés annuellement en fonction du coût de la vie.
— Climat semi-tropical - Ville importante.
— Lieu de vacances. Mer. Plages.

CES EXPERTS :

— participeront au choix des axes de recherches scientifiques et économiques,
— définiront les profils des personnels nécessaires (brésiliens et étrangers),
— participeront au choix des matériels et à la formation des cadres supérieurs et moyens brésiliens.

ADRESSER : C.V., salaire actuel, photo, à

CEPED (Dt Industrie Pharmaceutique) C.P. 1606
Salvador - Bahia - 40.000 Brasil.

Organisme parapublic de coopération technique internationale siège social PARIS recherche

INGENIEUR ROUTIER D'ETUDES
niveau CHEF DE PROJET

Les personnalités intéressées, disponibles pour des missions outre-mer, peuvent adresser leur candidature (C.V. + photo + salaire) sous référence 445/718 à PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Important bureau d'études à vocation internationale recherche, libre rapidement

ASSISTANT GEOTECHNICIEN

ayant plusieurs années d'expérience et l'habitude du travail en brousse en Afrique. Les personnes intéressées peuvent prendre un premier contact en adr. leur candidat. (C.V. + photo + salaire) sous référence 404/718, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique recrute pour les Universités d'ALGER, d'ORAN et de CONSTANTINE

des Professeurs

des Maîtres-Assistants

et Assistants

dans les disciplines suivantes :

- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Sciences de l'Ingénieur
- Agronomie
- Comptabilité
- Economie
- Droit
- Géologie
- Biologie
- Sociologie
- Psychologie
- Géographie
- Médecine

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Sous-Direction du Personnel
1, rue Bachir-Attar, ALGER - Algérie

Les demandes de candidatures doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae.

SOCIETE GENERALE DES MINERAIS
Division Zaïre

Nous recherchons actuellement, pour l'une des premières sociétés minières et métallurgiques du monde (33.000 agents), établie dans une région au climat particulièrement favorisé de la République du Zaïre (région du Shaba), des

ingénieurs diplômés de grandes écoles

ayant quelques années d'expérience et notamment :

géophysicien (DMC/2330)
Poste : responsabilité de recherches minières et géophysiques tendant à déterminer, in situ et en laboratoire, les propriétés et le comportement des roches par application de méthodes géophysiques et sismiques - analyses en laboratoire et in situ - classification des sols et des roches - préparation des données pour les calculs de stabilité.
Qualification requise : âgé de 30 ans minimum - diplôme d'ingénieur géophysicien (ou électronicien) - au moins 5 ans d'expérience professionnelle analogue.

ingénieur métallurgiste ou chimiste (SG/2200)
Poste : dans le cadre de la coordination des activités des différentes unités de production de la Société (une dizaine de mines à ciel ouvert ou souterraines - une laverie - 5 concentrateurs - 6 usines métallurgiques - 2 raffineries) : □ établissement des programmes annuels de production et d'expéditions; □ établissement des programmes annuels d'achats et de production des principales matières consommables; □ contrôle de la réalisation des programmes de production; □ réalisation d'études micro-économiques diverses; □ utilisation des programmes-ordinateur (IBM 370).
Qualification requise : âgé de 28 ans minimum - diplôme d'ingénieur métallurgiste ou chimiste - expérience minimum de 5 ans dans l'industrie des métaux non-ferreux, en qualité d'ingénieur de production ou de contrôleur de production.

statisticien (SG/2316)
Poste : sous l'angle de la planification économique et du contrôle de production de la Société : application de mathématiques (calcul statistique, calcul des probabilités, programmation linéaire et autres techniques de recherche opérationnelle, analyse de séries temporelles, etc.) aux études micro-économiques, à la programmation à court et à long terme, ainsi qu'au contrôle de production.
Qualification requise : âgé de 28 ans minimum - diplôme universitaire d'ingénieur à orientation mathématique ou de docteur ou licencié en mathématiques, en physique ou en économie appliquée - bonnes notions de micro-économie - expérience pratique de recherche opérationnelle et/ou de statistique industrielle dans une équipe spécialisée.

Ces emplois offrent de larges possibilités d'initiatives et de responsabilités, au sein d'une grande entreprise en constante expansion. Ils sont assortis de conditions matérielles intéressantes.

Veuillez bien adresser vos offres de services, accompagnées d'un bref curriculum vitae à la SOCIETE GENERALE DES MINERAIS / DIVISION ZAIRE, Rue du Marais, 31 à 1000 Bruxelles. Une réponse rapide et la plus absolue discrétion sont assurées à chaque candidat.

Afrique Francophone
groupe de Sociétés commerciales recherche

un jeune COMPTABLE

Célibataire, formation BTSC, DECS. Pour mission d'intérim et d'assistance auprès des différentes filiales du groupe. Situation dynamique et évolutive au sein d'un groupe en expansion.

Contrat de travail. Avantages en nature importants, congés annuels en Europe.

Adr. C.V. détaillé et prétentions à n° 5.375, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Dans le cadre de son nouveau Service IMPLANTATIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

FICHET-BAUCHE
engage

GESTIONNAIRE COMMERCIAL EUROPE DE L'EST

parlant RUSSE, mi-sédentaire, mi-itinérant ayant valable expérience EXPORTATION Salaire début 75.000 F restant évolutif

Adr. C.V. et photo DIRECTION DU PERSONNEL, B.P. 11 - 78140 VELIZY.

Société d'Ingénieurs-Conseils à vocation internationale siège social PARIS recherche

INGENIEUR Alimentation en Eau Assainissement des Villes

Ce spécialiste, ayant une formation de base d'ingénieur Génie civil, pouvant justifier de plusieurs années d'expér., doit être désireux de partir à l'étranger pr des missions de ttes durées. La pratique de l'anglais est nécessaire. La connaissance de l'exploitation des réseaux et du contrôle des travaux est souhait. Les ingén. intéressés peuvent prendre une premier contact en adres. leur candidat. (C.V. dét. + photo + salaire) en spécifiant la réf. 355/748 à PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95 - ARGENTEUIL

recherche pour

ZAIRE

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

Ayant expérience installation et mise en route matériels *radio-électriques*.
Avantages.
Ecrire ou téléphoner 961-32-40.

Important bureau d'études siège social PARIS recherche

INGENIEUR GENIE CIVIL
orienté vers les problèmes
d'eau et d'assainissement

Cet ingénieur (Grandes Ecoles : Centrale, E.N.P.C., etc.) devra avoir quelques années d'expér. obtenue en bureau d'études ou chantier et être disponible pour des missions outre-mer. Anglais nécessaire. Le poste est à pourvoir rapidement. Les personnes intéressées feront parvenir leur candidature (C.V. + photo + salaire) sous référ. 448/740 à PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud - 95 ARGENTEUIL

recherche pour

ZAIRE

INGENIEURS
POSITION II
RESPONS. CHANTIERS INST. *pr install., mise en route, réglage* matériel radios-électr. Expér. chantiers long. durée Outre-Mer indispensable.
Avantages.
Ecrire ou téléph. 961-32-40.

Société d'Ingénierie à vocation internationale siège social PARIS recherche

INGENIEUR
connaissant problèmes
Structures et/ou **Portuaires**

Les candidats devront être disponibles sous peu pour travail à Paris et fréquentes missions de toutes durées outre-mer. Anglais ou espagnol souhaité. Les ingén. intéressés enverront leur candidat. (C.V. + photo + salaire) sous référence 454/760, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ESRO

E-S-R-O / C-E-R-S

THE EUROPEAN SPACE RESEARCH ORGANIZATION requires for its EUROPEAN SPACE OPERATIONS CENTRE (ESOC) situated at Darmstadt (Germany) :

HEAD OF THE SUPPORT OFFICE (ref. VN 1)
reporting directly to the Head of Information Handling Department, responsible for all planning, budgeting and reporting tasks for supporting the Head of the Department in developing and implementing standard methods in the field of software design, acceptance testing and maintenance as well as development of documentation standards.

ENGINEER IN THE PROJECT COORDINATION GROUP of the Office for Coordination and Management (ref. VN 7)

PLANNING ENGINEERS IN THE PLANNING AND CONTROL GROUP of the Office for Coordination and Management (ref. VN 2 and VN 6)

University level or equivalent is required. All candidates are expected to be fluent in at least one of the Organization's official languages (English and French) and have a working knowledge of the other.

The working conditions are those of international organizations : good salary, long annual leave, expatriation, head of household and dependents allowances, where applicable, and other benefits. In case of interview travel expenses will be reimbursed.

If you are interested in one or more of these positions, please send immediately this coupon (stating reference) to the Head of Personnel, ESOC, Darmstadt, Robert-Bosch-Strasse 5 (Germany).

Please send me an application form and the documentation concerning :
VN 1 □ VN 7 □ VN 2 and 6 □
Name ....
Address ....
....
Town .... Country ....

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recherche

directeur général
POUR SA FILIALE ALLEMANDE

Nous sommes un Groupe Pharmaceutique Français avec un important Centre de Recherches allié à une puissante Société Multinationale et nous recherchons le futur Directeur de notre Filiale Allemande. (16 millions de D.M de C.A. en 1974 - 22 millions prévus en 1975).
Nous voudrions rencontrer un homme âgé de 35 ans minimum, Pharmacien ou Médecin de préférence, parlant couramment allemand et possédant une expérience et une réussite de plusieurs années à des postes de responsabilité Marketing - Promotion dans l'Industrie Pharmaceutique.
Ce Cadre Dirigeant devra avoir des qualités de meneur d'hommes pour animer et motiver une équipe d'une centaine de personnes. Son état d'esprit sera celui d'un technico-commercial véritable : la promotion de nos produits implique une base technique solide, mais aussi un sens commercial très développé.
Il saura penser et agir en bon gestionnaire afin d'assurer la poursuite du développement de notre Filiale.
Le candidat retenu, qui acceptera de vivre en Allemagne, sera préparé longuement au Siège de notre Société à ses fonctions futures.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous réf. 302/M, à :

sélor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



chaîne nationale prop

créée en 1967,
en 1975 : nous distribuons 50 % du marché national en produits d'essuyage (ouate de cellulose) destinés à l'industrie, aux collectivités administratives ou médicales, à l'hotellerie. Cette expansion nous amène à créer, pour notre établissement de **LISIEUX**, le poste de

directeur des ventes

en étroite liaison avec le Directeur Général, il devra définir les objectifs et animer l'action de la force de vente (2 chefs des ventes, 10 représentants) sur le secteur Haute et Basse Normandie.
Il participera personnellement à la création et à l'animation d'un nouveau département.
Il assurera au siège l'administration commerciale.

Ce poste conviendrait à un homme de 30 ans minimum, de formation supérieure (Sup. de Co., E.S.C.) désirant évoluer à moyen terme vers une fonction de Direction Générale à prédominance commerciale, dans une petite unité (20 personnes) au développement rapide, afin d'élargir une première expérience réussie comme Animateur des Ventes.

Ecrire avec CV détaillé, en précisant votre salaire actuel, sous référence 1489 M, à
plein emploi 10 rue du mail paris 2e

UNE SOCIETE DE SERVICE SOLIDEMENT IMPLANTEE DANS LE CENTRE AVEC DES RAMIFICATIONS A L'ECHELON NATIONAL, RECHERCHE DANS LA LIGNE DE SON EXPANSION :

1°) DEUX INGÉNIEURS COMMERCIAUX

(Agences d'Angoulême et Limoges)
- pour réaliser les objectifs qu'ils auront définis avec la Direction commerciale.

Travail d'équipe avec les services d'exploitation ; possibilité d'accession au poste de Direction d'Agence ; rémunération 45 à 55.000/an.

Ces postes nécessitent une expérience de 2 à 3 ans de vente ; formation supérieure appréciée.

2°) UN ANALYSTE DE GESTION

(Siège de Limoges)
- pour détecter, analyser les tactiques de diminution des coûts ;
- rechercher les processus de simplification des opérations administratives ;
- élaborer des plans à M.T. en liaison avec le contrôle de gestion.

Ce poste conviendra à un récent diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une expérience de 2 à 3 ans dans l'audit ou le conseil ; rémunération 50 à 70.000/an.

La Société prendra en charge les frais de déménagement éventuellement nécessaires pour ces postes.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo, sous réf. B 991, en précisant poste souhaité, au
Cabinet JEAN TIMAR
12, rue Victor-Massé, 75009 PARIS.



SOCIETE ELF POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES
7, rue Nélaton - 75015 Paris

recherche pour son CENTRE DE RECHERCHES situé dans la REGION TOULOUSAINE

UN INGENIEUR PHYSICIEN

GRANDE ECOLE (X - Mines - Centrale - Arts & Métiers...) ou DOCTEUR ES-SCIENCES.

Spécialité mécanique des fluides.
Très bonne connaissance de l'Anglais.

Sera chargé d'études et de recherches concernant les problèmes d'écoulement en milieux poreux liés à l'exploitation des gisements d'huile et de gaz.

Aptitude à l'expatriation Outre-Mer dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire sous référence No 5243 avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation- 75739 PARIS CEDEX 15.

C&C



CREUSOT-LOIRE

Le Département ORGANISATION de CREUSOT LOIRE
constitué en unité autonome de conseils, recherche des

INGENIEURS

ayant la pratique de la profession, pouvant faire état de références sérieuses acquises dans des entreprises diverses, dans les domaines à la fois technique et gestion.

Dotés d'une solide formation de généralistes, réels praticiens et familiarisés avec les contacts à tous niveaux, ces Ingénieurs devront être prêts à assurer leur fonction auprès des diverses unités du Groupe.

Seules seront examinées les candidatures de professionnels de l'organisation.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Chef du Département Organisation, B.P. 34 42701 FIRMINY.

C&C

Pour ses laboratoires Européens de Recherche Appliquée qui s'implantent à Sophia-Antipolis, commune de VALBONNE (Alpes-Maritimes)

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

recherche

10 CHIMISTES

Niveau Ecole Supérieure de Chimie ou licence. Débutant ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience.

15 AIDE-CHIMISTES

Niveau brevet technicien Supérieur. Débutant ou quelques années d'expérience.

Pour tous ces postes l'ANGLAIS est indispensable.

5 SECRÉTAIRES

Bilingues français-anglais.

1 SECRÉTAIRE DIRECTION

Bilingue français-anglais.

1 STANDARDISTE-RÉCEPT.

Trilingue français-anglais-allemand.

Ces laboratoires sont chargés des études d'application des produits du Groupe **ROHM AND HAAS**, utilisés principalement dans les Industries du plastique, du cuir, de la peinture, du papier, du textile, du pétrole, du traitement des eaux et des fibres synthétiques.

Env. C.V. au Chef du Personnel, Rohm and Haas, 185, rue de Bercy, 75579 Paris Cedex 12.

LABORATOIRES
MERCK SHARP & DOHME - CHIBRET

Filiale d'un des plus importants Groupes Pharmaceutiques Mondiaux
recherchent
pour leur Usine de **CLERMONT-FERRAND**

pharmacien de production

Ayant une première expérience (3 à 5 ans) de la production pharmaceutique, il aura, sous l'autorité du Responsable de Production de l'Usine, la charge d'un secteur d'activité comprenant des opérations de Fabrication et de Conditionnement.

Ce poste nécessite à la fois :
- de solides connaissances techniques
- des aptitudes à la gestion budgétaire
- le sens des relations humaines et du commandement
- une très bonne connaissance de l'anglais, lu écrit et parlé.

L'expansion du Groupe permet des perspectives de carrière en fonction de la réussite dans ce poste.

MSD MERCK SHARP & DOHME
Ecrire avec C.V. manuscrit détaillé, photographie, prétentions aux :
Laboratoires CHIBRET
200, boulevard Etienne Clémentel
63018 - CLERMONT-FERRAND.

SOCIETE DE DISTRIBUTION
d'envergure nationale recherche le

RESPONSABLE DE SON UNITÉ D'EXPLOITATION

située à proximité d'une ville universitaire. Cet homme de 32 ans minimum aura pour mission d'organiser et de contrôler l'activité de l'établissement (gestionnaire et opérationnel), d'optimiser la productivité et la rentabilité, d'assurer la gestion du personnel sur place, de veiller à la mise en œuvre de ce qui permettra le meilleur service à la clientèle. Il dépendra directement du siège (Paris).

Ce poste nécessite une expérience solide de responsable d'établissement et une formation certaine à la fonction « personnel ».

Adresser C.V. man. et prét. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 56.708.

IMPT GROUPE CONSTRUCTIONS MECANIQUES

EXPORTATEUR
de biens d'équipements et d'ensembles industriels

recherche
POUR SA DIRECTION FINANCIERE

SPECIALISTE COMMERCE EXTERIEUR

ayant plusieurs années d'expérience de PROBLEMES COMMERCIAUX ET FINANCIERS A L'EXPORTATION.

Anglais souhaité.

RESIDENCE REGION RHONE-ALPES.

Ecrire avec C.V. et photo à No 5288 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 q.tr.

Importante Société de produits de luxe de réputation mondiale implantée dans ville universitaire, 100 km Paris, recherche :

CHEF DE PRODUITS

DIPLOMÉ H.E.C., I.E.P., E.S.S.E.C. ou LICENCIÉ SCIENCES ÉCO.

Possédant 4 ans expérience minimum chez Annonceur ou Cabinet Conseils.
Une formation auprès d'un service informatique vivement appréciée.

Dans le cadre de la gestion des produits, il devra :
- Collecter, centraliser et interpréter les informations sur les produits ;
- établir et mettre en œuvre les recommandations d'un plan marketing.

Excellente connaissance en Anglais et en Allemand exigée.
Appointements suivant expérience.

Adr. C.V., prétent. et photo sous numéro 5.500. CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



THOMSON-CSF

Centre de THONON (Haute-Savoie)
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

E.S.A.M. ou E.C.P. orientation électronique

pour fabrication et qualité

Adresser lettre, curriculum vitae détaillé et photo au Chef du Personnel THOMSON CSF. Boite Postale 84, 74200 THONON.

Groupe RATIER - FOREST - G.S.P.
MACHINES-OUTILS
développant sur le marché national à l'exportation la gamme de ses matériels
recherche :

Jeune INGÉNIEUR

s'intégrant à une équipe très dynamique d'ingénieurs de moins de 30 ans

Capable de donner une nouvelle dimension au produit « MACHINE A TAILLER ».

Expérience taillage d'engrenages souhaitée.

Salaire en rapport avec les possibilités de réussite du candidat.

Lieu de travail : Albert (Somme).

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à N° 5.536 :
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e
membre de l'ANCERP

A VANNES Entreprise Alimentaire recrute

ADJOINT DE RESPONSABLE DE DEPARTEMENT

Le développement de l'entreprise au sein d'un groupe puissant, conduit à déléguer à un ADJOINT 90 % des questions administratives, gestion des ventes, relations sociales (50 personnes) et une partie des achats ainsi que la gestion des stocks.

Il faut un gestionnaire si possible ESC+3 ans d'expérience.

Pour réponse rapide, écrire avec C.V. détaillé + photo sous référence B1 à Monsieur BLIN.

Centre P.S.I.
9 rue Lafayette 44000 Nantes

Important Groupe Pharmaceutique

recherche
pour son siège en Province (SUD-OUEST)

UN DIRECTEUR DE GAMME DE PRODUITS

Ce cadre supérieur, rattaché à la Direction Marketing France, aura la responsabilité du budget, des résultats et du développement d'une gamme de spécialités à base de vitamines et des spécialités pour la sphère digestive.

Il devra être Médecin ou Pharmacien et posséder une expérience de plusieurs années dans le Marketing pharmaceutique.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 5.057, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

dans une entreprise de construction mecanique à dimension humaine, située en **NORMANDIE** (entre Dieppe et Fecamp).

Sera chargé de missions précises concernant :
— recherche et développement de nouveaux produits,
— amélioration des méthodes et produits,
— organisation et gestion des ateliers.

LE DEVELOPPEMENT DE CARRIERE SERA RAPIDE.

Le candidat, A.M. ou équivalent (+ IAE souhaité, anglais apprécié), doit posséder une expérience de 5 ans en production et méthodes.

Adresser C.V. détaillé en précisant les prétent. de salaire et motivations, sous réf. 75021 à :
CENTRE DE SYNTHESE
10, rue de Léningrad - 75008 PARIS

PAU

Chef Comptable

POSTE A CRÉER

Nous nous installons à PAU, regroupant plusieurs activités de production et commercialisation d'équipements médicaux pour établissements hospitaliers et collectivités. Nous formons une société nouvelle dans un cadre neuf, filiale d'un très grand groupe pharmaceutique. Notre développement est assuré.

Nous recherchons notre Chef Comptable, numéro un de nos cadres, qui doit nous aider à réaliser avec le maximum d'efficacité le transfert et l'implantation nouvelle de notre société. Ses responsabilités sont larges : comptabilité générale, C.E., bilan, trésorerie, fiscalité, relations avec les banques et administration du personnel (200 personnes). Il participe avec la direction à la mise en place de la comptabilité analytique.

Ce poste convient à un homme ayant une formation niveau DECS et des connaissances en informatique, très compétent en comptabilité, sachant organiser et superviser les activités d'un service, qui, dès le départ, sera un des pivots de notre société.

Rémunération importante.



garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man., C.V. dét.) sous réf. M. 75.174, 38, qu. Gallieni, 92152 SURESNES.

Responsables des services administratifs

Société de Produits Chimiques, 1400 personnes, 2 unités de production, Filiale d'un groupe multinational, nous vous proposons ce poste dans notre usine située à REIMS.

Rattaché au Directeur de l'usine, vous prendrez en charge :
- *La comptabilité analytique*
- *La comptabilité générale*
- *La gestion du personnel : paie, recrutement, mouvements de personnel.*

Vous avez une formation comptable D.E.C.S. ou Ecole de Commerce et un début d'expérience professionnelle en milieu industriel.

Envoyez C.V. à HENKEL FRANCE DRH
Henkel *B.P. 119 92220 Bagneux s/s Réf. 831.*

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

DEPARTEMENT MOTEURS à SAINT-DENIS
recherchent
POUR SON DIRECTEUR COMMERCIAL

SECRETAIRE CONFIRMÉE

- ayant le sens des responsabilités capable organiser seule voyages expédier affaires courantes
- parfaite connaissance de l'anglais notions espagnol souhaitées

proximité gare SNCF

Ecrire avec C.V. détaillé
2 Quai de Seine 93203 SAINT-DENIS.

sperus

USINE MÉTALLURGIQUE
APPARTENANT A UN GROUPE IMPORTANT
recherche pour son usine
de l'EST

DIRECTEUR D'USINE

Formation A. M. ou équivalent
ayant expérience travail métaux en feuilles
Langue allemande appréciée
LOGEMENT ASSURÉ

Adresser C.V. et prétentions, n° 5.077
Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Très importante Société industrielle produisant matériel électro-mécanique en grande série. 1700 personnes

COTE ATLANTIQUE

ingénieurs débutants

(ou presque)

ECP - A et M - ENSM - ENI

Chargés de missions ponctuelles et diversifiées en production pendant un an, ils seront ensuite chargés de responsabilités opérationnelles ou de commandement.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.



Référence 577
37, Rue du Général Foy 75008 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Un des Premiers Groupes Français

désire renforcer l'Etat-Major Commercial d'une de ses Branches d'activité par l'adjonction d'un nouveau

DIRECTEUR DES VENTES

Mission : assurer la diffusion de Biens de Consommation durables, à travers un vaste réseau commercial.

Responsabilités : très étendues : définition, fixation et réalisation des objectifs. Gestion et animation d'une force de vente importante. Négociations haut niveau. Gestion du budget publicité.

Profil : Personnalité affirmée, 33 ans minimum, formation supérieure, expérience significative dans une activité similaire. Ambition, désir de faire une véritable carrière (qui ne se limitera pas à ce poste) dans le Groupe.

Rémunération : non inférieure à 110.000 F

Ecrire Service B

Psychologie appliquée JUSTET 6, rue Brey - Paris 17e

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour son Siège Social PARIS

CREDIT MANAGER

FORMATION SUPERIEURE

Connaissances demandées :
- Gestion Comptes Clients
- Crédit
- Recouvrement
- Contentieux
- Enquêtes solvabilité
- Anglais souhaitable.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous No 5008 à CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
Banlieue NORD immédiate
recherche

UN COLLABORATEUR QUALIFIÉ

APTITUDES REQUISES :
- Niveau BAC et DUT Gestion du PERSONNEL ;
- Bonnes notions législation sociale et de la paie, avec expérience de quelques années ;
- Bonnes aptitudes en calcul.

Emploi stable et intéressant.

Ecrire avec références et prétentions à no 5.238, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Nous sommes un très gros utilisateur télétraitement d'IMS en FRANCE,

Nous disposons du matériel IBM suivant :
- 2 x 370/168 - 3000 K chacun,
- 1 x 370/158 - 3000 K
- 300 terminaux téléprocessing à ce jour.

Vous êtes :

chefs de projet analystes ingénieurs système programmeurs

Vous êtes intéressés par les bases de données et le téléprocessing.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

ECRIVEZ-NOUS !

GIE

Service du Personnel (sous référence 6540 M)
Tour Franklin - Cédex 11
92081 - PARIS La Défense.

plein emploi

emplois régionaux

Importante Société Industrielle
recherche
pour son Usine située
REGION NORD de la FRANCE

CHEF de PERSONNEL

EXPERIMENTE

Adresser C.V., photo et prét. à No 5087, CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EXPORTATRICE EN PLEINE EXPANSION LEADER DANS SA SPÉCIALITÉ recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Grandes Ecoles Position II ou III

Bonnes connaissances en électromécanique et asservissement industriel.

Salaire région parisienne - Avantages sociaux. Lieu de travail : ORLEANS.

Ecr. avec C.V., prétent. à n° 04.982 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE ET MECANIQUE
en pleine expansion
recherche

ACHETEUR CONFIRMÉ

27 ans minimum. Poste de responsabilité. Expérience en mécanique. Résidence Midi-Pyrénées, région agréable.

Ecr. N° E 6846 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

BANQUE RÉGIONALE (Ville universitaire SUD-EST)
recherche

JURISTE CONFIRMÉ

Le candidat, licencié en Droit, sera responsable :
- des recouvrements ;
- de la diffusion et de l'application pratique de l'information juridique.

Expérience bancaire (Service Juridique) indispensable.

Connaissances fiscales appréciées. Poste à pourvoir rapidement.

Rémunération selon compétences.

Adr. C.V. dét. et prétentions, sous numéro 8.441, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CENTRE DE CONSULTATIONS
recherche pour BORDEAUX des

JURISTES DE DROIT PRIVÉ

ayant une solide formation théorique, licence en droit au minimum.

Une expérience d'enseignant en faculté, de notaire, avoué, avocat, clerc, conseiller juridique, juriste d'entreprise, etc., serait appréciée.

Situation stable et rémunération intéressante.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
CRIDON BORDEAUX-TOULOUSE
8, rue Mably, 33000 BORDEAUX.

USINE SIDÉRURGIQUE DU CENTRE

recherche pour postes de fabrication emboutissage et émaillage

INGÉNIEURS A.M. ou assimilés

Agés de 30 ans au minimum, avec 5 années de pratique.

Ecrire sous N° 4.406 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

maintenant son expansion
recherche

1) DIRECTEUR D'AGENCE
pour régions
RHONE-ALPES et PROVENCE
L'expérience d'une clientèle de particuliers est souhaitée.

2) CADRE COMMERCIAL
pour lui confier le portefeuille de clientèle d'entreprises de son agence de MONTPELLIER.
Expérience du poste nécessaire.

Belles perspectives d'avenir au sein d'une banque dynamique.

Envoyer C.V. et photo, n° 96.857, Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Etablissement public de l'Etat
recherche :

INGENIEUR

hydraulicien (école d'hydraulique de Grenoble, Toulouse ou autre école, avec formation hydraulique)
Si possible expérience de quelques années dans le domaine de l'alimentation en eau.
Adresser C.V. à :
AGENCE FINANCIERE DE BASSIN RHIN-MEUSE
B.P. 36
57160 MOULINS-LES-METZ

CENTRE DEPARTEMENTAL INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION D'APPRENTIS
région CENTRE
recherche

DIRECTEUR

très qualifié, de formation technique supérieure avec expérience professionnelle et pédagogique le cas échéant. Adresser curriculum vitae avec photo au n° 8.439, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BANQUE GRENOBLE
recherche

JEUNE CADRE

Diplômé supérieur, 3 ou 4 ans d'expérience bancaire commerciale, intéressé par commerce extérieur. Si nécessaire, formation plusieurs mois assurée. Ecr. n° 8438 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ASSOCIATION ROANNAISE de FORMAT. PROFESSIONNELLE
recherche

JEUNE CADRE ASSIST. DE FORMATION

27 ans minimum.
Formation supérieure.
Une expérience d'Entreprise moyenne 2-3 ans minimum dans une fonction production ou commerciale est indispensable. La mission réclame goût et sens des contacts humains, et des capacités réelles en organisation.

Rémunération départ minimum : 40.000 F.

Ecrire Service A
PSYCHOLOGIE APPLIQUEE JUSTET
6, rue Brey - PARIS-17e.

LE CREDIT AGRICOLE DU DOUBS
recherche pour
BESANÇON

UN COLLABORATEUR

Mission :
- Apporter une assistance technique dans la gestion des agences ;
- Aider à la création d'outils de gestion ;
- Concevoir, tester et mettre en place des méthodes de mesure de la charge administrative des agences.

Profil :
- Format. IUT ou équival. ;
- Bonnes connaissances bancaires ;
- Esprit d'analyse et sens de l'innovation ;
- Aptitude aux contacts humains.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et C.V. à C.R.C.A.M. du DOUBS BP 1157, 25003 Besançon Cedex.

SERVICE MEDICAL INTERENTREPRISES
recherche
Médecin du Travail
temps complet, pour visites médicales en camion, région VOIRON. De suite. Ecr. à Service Médical Interentreprises, 22, avenue Jules-Ravat, 38500 VOIRON.

Nous recherchons

UN CADRE (HOMME OU FEMME)

RESPONSABLE de l'ANIMATION et de la GESTION d'un établissement d'enseignement supérieur

Le poste est à CREER à l'intérieur d'un grand centre d'enseignement supérieur situé dans la proche banlieue de Paris.

Les candidats doivent avoir :
- *une formation supérieure en gestion,*
- *des connaissances éprouvées dans le commerce international,*

Leurs qualités majeures doivent être :
- *l'ouverture d'esprit,*
- *le sens pédagogique,*
- *l'énergie,*
- *et l'autorité.*

De sérieuses connaissances de l'anglais et si possible d'une autre langue sont souhaitées.

Le poste est à pourvoir RAPIDEMENT

Si vous êtes intéressé par le milieu étudiant et désireux de faire désormais carrière dans la formation au commerce international,
Ecrivez en envoyant C.V., références et prétentions *(discrétion absolue assurée)* sous n° 75.042

CAPIC 18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANTE PUBLICATION FISCALE
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE RÉDACTION

pour animer et coordonner, sous l'autorité du Directeur-Rédacteur en Chef, les divers services de Rédaction tant intérieurs qu'extérieurs.

Ce poste, doté de réelles responsabilités, exige, outre une formation supérieure, une expérience confirmée de la fiscalité sous tous ses aspects.

Cette expérience aura été acquise dans l'Administration, dans un Cabinet de Conseils ou dans une entreprise importante.

Le candidat retenu, âgé de 40 ans minimum, aura une aptitude et un goût certains pour l'information et la rédaction.

Rémunération élevée en fonction des compétences exigées.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Une lettre manuscrite et un C.V. très complet seront adressés sous la référence numéro 521, à :

centor 13 bis, rue H.-Monnier, 75009 PARIS.

qui tr. Le secret absolu des candidat. est assuré.

TRES IMPORTANTE SOCIETE MATERIEL T.P.
recherche

INGÉNIEUR MÉTHODES

AM, ECAM, ENSI, INSA, ENSEM, ECP
avec complément BTE
Expérience minimum 3 ans méthodes d'entretien dans industrie mécanique ou activités trav. neufs.
Anglais indispensable

Ecrire à n° 5.734, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

elf

SOCIETE ELF POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES
7, rue Nélaton - 75015 Paris
recherche

INGENIEUR

Chargé de superviser la négociation et l'établissement d'importants contrats de travaux et services avec coordination des différentes spécialités impliquées.

FORMATION :
Diplôme ingénieur Grande Ecole ou Doctorat en Droit.
Parfait bilinguisme (Anglais/Français) exigé.

EXPERIENCE :
au moins 10 ans de négociation à un haut niveau de contrats (branche pétrolière de préférence).
Expérience du travail dans une société d'ingénierie très appréciée.

Ecrire sous référence No 4689 à ELF-RE, Département Développement Formation 75739 PARIS CEDEX 15.

C&C

---

ingénieurs FABRICATION, CONTROLE, ENTRETIEN

En raison de la forte progression de ses activités, un fabricant d'aciers spéciaux est amené à renforcer ses équipes d'ingénieurs affectés respectivement au CONTROLE, à la FABRICATION et à l'ENTRETIEN.

Il est intéressé par les candidatures de jeunes ingénieurs (Centrale, A et M, IDN, ENSA et ENSI...) ayant si possible quelques années d'expérience dans l'une ou l'autre de ces fonctions, auxquels il assurera une véritable carrière.

Par ailleurs, un poste de CHEF DE SERVICE est à pourvoir pour lequel est recherché un SPECIALISTE ENTRETIEN ayant une réelle habitude de l'encadrement et du commandement.

Lieu de travail : banlieue parisienne.

Ecrire très rapidement aux Conseils en Recrutement d'Eurequip sous référence 10/138/M.



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson

Pour différents secteurs de son service Organisation
IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER QUARTIER INVALIDES
recheche

CHEFS DE PROJET

pour étudier, définir, proposer, mettre en place les procédures de gestion manuelle et AUTOMATIQUE de produits bancaires et para-bancaires.

- Formation supérieure.
- Expérience minimale de 5 ans informatique de gestion.
- Connaissance des opérations bancaires appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 2051 COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

DIRECTEUR DES VENTES
Transport par conteneurs

Nous sommes l'une des sociétés de transport par conteneurs dont l'expansion est des plus rapides dans sa spécialité, en Europe. Notre domaine particulier est le transport intégré, porte à porte, en short sea.
Nos opérations s'effectuent entre la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Europe Continentale, et nous commençons à développer nos activités sur le marché français.
C'est pourquoi nous recherchons pour la France un

DIRECTEUR DES VENTES

- ayant une expérience confirmée de la vente dans le transport maritime ou toute autre forme de transport international ;
- parfaitement bilingue anglais-français.

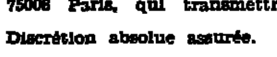
Il sera âgé de 28 ans minimum.
Sa base de travail est située dans la région parisienne, mais il sera appelé à se déplacer fréquemment en France pour de courtes périodes et occasionnellement en Europe.
Le salaire sera lié à l'expérience et à la compétence du candidat.

Veuillez répondre en adressant votre C.V. à : R.P. Ottenhoff, Directeur des Ventes pour l'Europe

BELL LINES

aux bons soins de
Promotion International
63, Rue de Ponthieu,
75008 Paris, qui transmettra.

Discrétion absolue assurée.



INGENIEUR
adjoint au secrétaire général

BANLIEUE NORD - 80.000 F. +

- Vous avez un diplôme d'INGENIEUR qui vous prépare à être l'interlocuteur de techniciens et d'industriels. Votre expérience de l'entreprise et votre goût vous ont conduit à traiter en organisateur et en gestionnaire de nombreux problèmes administratifs, comptables, juridiques, financiers, de personnel, etc...
- Le Secrétaire Général du Département Mécanique (C.A. 500 Millions) d'une Société française de 10.000 personnes souhaite vous déléguer des fonctions opérationnelles et vous confier des missions plus ponctuelles.
- Poste d'avenir pour tout candidat de valeur, au sein d'un Département leader européen.

Adresser C.V. détaillé à Hervé LE BAUT *sous référence 9118 / B à*

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX
(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

radar géant

recherche

pour de futures OUVERTURES HYPERMARCHÉS

DIRECTEURS
et
CHEFS DE DÉPARTEMENT STAGIAIRES

— ÉPICERIE - LIQUIDES
— TEXTILE - NOUVEAUTÉS
— BAZAR

EXPÉRIENCE CONFIRMÉE EN HYPERMARCHÉ

Agressivité commerciale

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions, téléphone, photo (retournée) : Service Recrutement

radar
11, av. de la Division-Leclerc - 94230 CACHAN.
Stricte discrétion.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE SUD OUEST

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS SYSTEME

Possédant 2 ou 3 années d'expérience en TEMPS REEL.

Leur rôle :
Ils seront chargés de l'analyse et de la programmation de systèmes temps réel en LANGAGE ASSEMBLEUR SUR MINICALCULATEURS.

Leur domaine d'actions :
Commutation spatiale
Commutation de messages.

Envoyer C.V. et prétentions à No. 5248 CONTESSE Publ. 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

120.000 F

Contrôleur de Gestion
ayant l'expérience de Sociétés Industrielles

Société d'Exploitation de Carrières, nous faisons partie d'un groupe européen, leader sur son marché.
En France, nous avons 4 exploitations et réalisons un CA de 200 M.
En raison de notre développement, notre système de gestion doit être revu et amélioré.
Dans le cadre des procédures pratiquées par notre Groupe, vous aurez donc à concevoir et mettre en place des moyens de gestion plus élaborés, c'est-à-dire mieux adaptés à l'évolution de nos affaires et à en contrôler l'exploitation.
Rattaché au Directeur Général, vous aurez à travailler en collaboration étroite avec nos Directeurs d'Exploitations.

Ce poste est à créer ; il convient à une personnalité de formation supérieure — de type Grandes Ecoles d'Ingénieurs, HEC, Business school — ayant une très bonne maîtrise des techniques modernes de gestion appliquées à l'industrie.

Des compétences financières et juridiques sont appréciées. Age minimum 32 ans.
Notre Siège est à Paris, mais, étant donné la dispersion de nos exploitations, vous aurez de fréquents déplacements à effectuer durant une période de 6 mois à 1 an. L'importance de nos affaires nous met en mesure de vous proposer des perspectives de carrière intéressantes.

sélé CEGOS garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier (lettre manuscrite et C.V. détaillé) sous référence M. 71.361.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
PARIS (14e), équipé IBM 370/145, recherche :

CHEF D'ATELIER INFORMATIQUE

- POUR : — réaliser le traitement informatique de toutes les applications du C.T.I. ;
  — coordonner les activités et gérer le personnel de la section ;
  — optimiser l'utilisation du matériel.
- Expérience confirmée dans poste similaire.
- Connaissance indispensable OS/MFT.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous numéro 2.037, COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS, qui tr

sitb IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE
4 IBM 370 DOS/VS

recherche

dans le cadre de ses Départements spécialisés par secteurs d'activités

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

- Langage Assembleur,
- Cobol souhaité,
- 2 ans d'expérience.

Envoyer curriculum vitae détaillé à :
S.I.T.B. SÉLECTION
38, rue des Jeûneurs - 75002 PARIS.

Notre Société est amenée à pourvoir les postes suivants :

ingénieur projet débutant

(groupe technique division électro-hydraulique)
- étude et développement de produits «régulation» ;
- formation électrotechnique indispensable.

ingénieurs électroniciens expérimentés

pour s'intégrer à l'équipe de FORMATION téléphonie électronique.
- animation de cours théoriques,
- rédaction de documents pédagogiques et définition des programmes de stages.

ingénieurs débutants

réalisation des commandes téléphonie
- établissement de devis,
- exploitation des moyens de réalisation des centraux téléphoniques,
- établissement de prix de revient.

ingénieur gestionnaire

- suivi financier d'un projet,
- gestion d'un centre de calculs,
- contrôle de production et planification.
- expérience informatique souhaitée.

Pour tous ces postes la connaissance de l'anglais sera appréciée.
Lieu de travail : région parisienne.

Adresser lettre manuscrite avec CV (en précisant le poste choisi)
à Direction Gestion des Emplois
B.P 402
92103-BOULOGNE
(sous référence 308)

L.M.T.

Important Cabinet BREVETS D'INVENTION à Paris, recherche :

JEUNE INGÉNIEUR

issu de gde Ecole, polyvalent. Expér. min. 2 a. ds domaine Brevets. Dynamisme, aisance ds les contacts. Not. anglais et allem. Adress. C.V. dét. salaire actuel et photo à No 5.355, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

MATRA

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant à quelques années d'expérience pour développement et études technologiques sur équipements électroniques.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à MATRA M. KORFAN B. P. No 1. 78140 VELIZY.

Burroughs

Département Imprimerie pour l'Informatique dans le cadre du développement de son équipe Marketing.

recherche

JEUNES COLLABORATEURS COMMERCIAUX

pour PARIS et PROVINCE
— De formation universitaire à orientation commerciale.
— Dynamique et efficaces.
— Intéressés par la vente.

et offre
- Formation complémentaire assurée.
- Rémunération confortable et progressive.
- Importantes possibilités d'évolution de carrière en fonction des résultats.

Adr. C.V. et lettre de candid. à
Burroughs
M. Michel Chauvel,
Les Olympiades, 22, rue du Disque, 75645 Paris Cédex 13.

Directeur régional
(Banlieue Nord Paris)

100.000 F

Responsable de la gestion de votre région vous avez pour missions essentielles : la prospection auprès d'une clientèle industrielle, la négociation des travaux, la gestion du personnel sur les chantiers...

Ce poste à dominante commerciale vous est offert par une Société spécialisée en montage industriel (tuyauterie-chaudronnerie).
La connaissance du milieu industriel est souhaitable. La rémunération peut atteindre 100.000 F. sous forme de fixe + intéressement.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. adressée sous réf. B/3745 à Madame Butterlin

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

Une société métallurgique — C.A. 30 millions — en expansion près SAINT-GERMAIN (78) recherche un Chef du Service Comptable, collaborateur direct du Dirigeant de l'Entreprise. Il sera responsable d'une équipe de trois personnes et assurera lui-même les bilans, la trésorerie, les relations avec les banques, le financement et la gestion des dossiers export ainsi que la gestion du personnel.

Nous demandons une solide expérience technique dans les domaines cités (5 à 10 ans) et une personne disponible rapidement. Nous offrons un salaire de début de l'ordre de 80.000 F. Ce poste devrait bien évoluer.

Adresser curriculum vitae sous référence 119 à :
CEPIAD 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.

BOUYGUES OFFSHORE



négociation commerciale

recherche pour prospection de marchés, étude de projets et remise de prix, un ingénieur formation grandes écoles, 30 ans min., bilingue (anglais), expérience des travaux maritimes et de pipes.
Il définit avec les services techniques les principales orientations du projet et conclut chaque affaire en s'engageant sur un prix de revient prévisionnel.

Pour prendre contact, adresser CV manuscrit et photo à
G.NEYRON Direction du personnel
381, avenue du Général de Gaulle 92140 CLAMART

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES REGION EST-PARIS

recherche pr seconder chef comptable

COMPTABLE
2e ECHELON ou
CHEF DE GROUPE

— 30 ans minimum
— Possédant expérience en COMPTABILITE DE GESTION (Prix revient, budget, stocks analyse des coûts, etc.)

Adr. C.V. et prétent sous no 25402 B à BLEU 17, r. Lebel, 94300 Vincennes q.t.

BANQUE HERVET

Mettez vos connaissances financières au profit de notre clientèle
La Banque Hervet propose de vous associer à son expansion et offre à Paris des postes d'

attachés financiers

Vous êtes diplômés de l'enseignement supérieur. Vous avez une connaissance approfondie du marché boursier et l'expérience des contacts avec la clientèle de particuliers.

Vous serez responsable, dans un secteur géopraphique donné, de la prospection et de la gestion d'un portefeuille de clients existants ou potentiels.

Vous devrez déterminer et mettre en place des solutions financières à leurs problèmes.

Si ce poste vous intéresse, adressez c.v. manuscrit, photo et prétentions à BANQUE HERVET - Direction du Personnel B.P. 154-92201 Neuilly

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
Proximité Saint-Lazare
recherche

UN JURISTE

25 ans minimum
Licence ou DES Droit Privé
1 ou 2 années de pratique
(expérience notariale appréciée)
Intéressé par les problèmes de

DROIT IMMOBILIER

(Droit de la Construction
Financement immobilier
Crédit-bail - Baux commerciaux...)

et susceptible de s'intégrer à la cellule « immobilier » d'un service juridique important.
La préférence sera donnée à un candidat possédant :
- un bon esprit de synthèse,
- le sens et le goût des contacts,
- une réelle aptitude à travailler en équipe.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et rémunération souhaitée à EPSI, 19, av. Victor-Hugo, Paris (16e), qui transmettra.

comptable chef de groupe

Une solide formation (B.P. niveau D.E.C.S. ou I.U.T. comptabilité) et quelques années d'expérience font de vous un comptable confirmé. Maintenant vous êtes prêt à élargir votre champ d'action.
Responsable de notre comptabilité fournisseurs vous aurez à maîtriser des systèmes de gestion comptable français et anglo-saxons éprouvés et à coordonner l'activité de plusieurs personnes.

Ecrire ou téléphoner.



FORD FRANCE S.A.
Service du Personnel
344, avenue Napoléon-Bonaparte
92504 RUEIL-MALMAISON
tél. 977 05 05 Poste 349

GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER de tout premier plan
recherche
pour son service de l'inspection

UN CONTROLEUR

- 5 ans minimum d'expérience professionnelle.
- Niveau classe V.
- Bonne connaissance de la comptabilité bancaire et financière.
- Une expérience au sein d'une équipe d'inspection ou de contrôle serait appréciée.
- Des déplacements sont à prévoir.
- Fonctions :
  vérification des procédures réglementaires et comptables dans le cadre de missions effectuées dans les diverses Sociétés du Groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à EPSI, 19, av. Victor-Hugo, Paris-16e, qui transm.

Importante Société Import-Export

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

POSSÉDANT LE RUSSE COMME LANGUE MATERNELLE

SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATERIEL AUTOMATIQUE,
51, avenue Franklin-Roosevelt, PARIS - 359-68-36.

BANQUE HERVET

attachés financiers

comptable chef de groupe











M.T.



offres d'emploi

Notre DIRECTION DE LA FORMATION recherche

un formateur

haut niveau

capable de concevoir des sessions et des outils pédagogiques.

Il devra élaborer une politique formation commerciale pour un nouveau département, en assurer la réalisation concrète *et animer des séminaires.*

Il aura une formation supérieure, un haut degré d'aptitudes et de connaissances pédagogiques, une expérience de la vie d'entreprise.

Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : banlieue parisienne.

Merci d'envoyer votre candidature avec c.v. sous réf. C 16 à Gilles Lelouvier

RANK XEROX BP 63 93602 Aulnay-sous-Bois.

HAVAS CONTACT

CADRES FINANCIERS EXPORTATION

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS

(Génie Civil, ensembles industriels, etc.) ayant activité dans le monde entier recherche pour son siège parisien

CADRES (27 ans minimum)

— Diplômés HEC, ESSEC, SUP. de CO ou IEP ;
— Ingénieurs possédant formation ou expérience financière complémentaires,

pour construire sur plans administratif, financier et bancaire, dossiers concernant MARCHES à l'ETRANGER.

Déplacements fréquents pour négociations.

Anglais indispensable - Autres langues utiles.

Quelques années d'expérience seront très appréciées.

Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions, n° 5.404, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

GROUPE BANCAIRE

Quartier Etoile, recherche pour son

service organisation

collaborateurs (trices)

- aptes à développer efficacité des structures et des méthodes, et satisfaction des hommes dans un milieu en expansion, mutation et informatisation,
- formation supérieure Gestion ou équivalent,
- désirant travailler en équipe, négocier, convaincre et former,
- expérience secteur bancaire ou cabinet.

Possibilités de carrière pour jeunes.

Communiquer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 6554 M, à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e



Schlumberger

Schlumberger Limited is a multinational company with sales of $ 1.100 million and an excellent growth and profit history. We are involved globally in the manufacturing of electronic instrumentation and providing technical services to the oil *field industry.*

INTERNAL CONSULTING

Due to recent promotions we need *to fill several* positions on our corporate staff which provides management services to subsidiaries. For our Paris office we are seeking young, aggressive individuals with strong management potential. Minimum qualifications for the successfull candidate include a university degree and fluency in French and English

Either of following backgrounds is desirable :
— 2 to 4 years experience in EDP with American or International firms.
— 2 to 4 years experience with a large public accounting firm.

Please submit resume in confidence to :
G. C. JOHNSON, Schlumberger Limited
11, rue La Boétie, 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TURBOMACHINES

Banlieue NORD immédiate

recherche

INGÉNIEURS Débutants

Dégagés S.M.

Ecoles : AM - INSA - SUDRIA et ESSCA

(Anglais indispensable)

POUR :

- Actions commerciales
- Gestion d'affaires
- Gestion administrative

Postes intéressants dans un domaine en expansion offrant de nombreuses possibilités d'évolution.

Adr. curriculum vitae et prétentions à n° 5.627, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

offres d'emploi

ORGANISME PROFESSIONNEL

possédant important

SERVICE DOCUMENTATION AUTOMATISEE

à l'échelle européenne

recherche

Ingénieur Documentaliste

possédant formation scientifique

Chimie, Textile...

ALLEMAND et ANGLAIS indispensables. Salaire de l'ordre de 75. 000 F. annuels. Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

service M.1000, 10 r. de la Paix, 75002 Paris

Chef de produit

Filiale française d'un groupe multinational, C.A. 100 millions, expansion 15 % l'an.

Nous créons, auprès du Directeur Ventes et Marketing, un poste de Chef de Produit.

Votre objectif : gérer une gamme de produits intéressant la clientèle du commerce traditionnel, des grandes surfaces ; participer à l'élaboration de la stratégie commerciale, suivre l'évolution de la rentabilité des produits.

Vous : une formation commerciale supérieure (E.S.C. par exemple), deux ans de pratique du marketing de biens de consommation ou de grande diffusion. Vous souhaitez maintenant une responsabilité plus large : *nous vous proposons aussi* d'élaborer et de mettre en place vos moyens de travail, de créer votre fonction.

La connaissance de l'Allemand sera un atout.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man., C.V. dét.) sous référence M. 22.414, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

IMPORTANTE ADMINISTRATION TECHNIQUE

recherche

UN INGENIEUR

GRANDE ECOLE

avec formation économique complémentaire débutant ou ayant une première expérience dans le domaine des Etudes Economiques *et d'aménagement du territoire.*

Le candidat participera à des travaux de planification et de prévision régionales nécessitant de solides connaissances statistiques et informatiques.

Une aptitude aux contacts et un esprit d'organisation seront appréciés.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. et prétentions sous réf 54499 à PUBLIPRESS 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

INGÉNIEUR DES VENTES

responsable du secteur

« Relais, temporisateurs, thermostats »

pour importante Société d'études de fabrication et d'équipements aéronautiques

BANLIEUE OUEST

Une formation d'ingénieur en électricité ou en électronique est indispensable, cette dernière aura pu être valorisée en Bureau d'Etudes, en Laboratoire ou éventuellement dans un service technico-*commercial.*

L'expérience est confirmée dans le secteur vente de composants électroniques ou électriques auprès des clientèles Aéronautique, Espace, Armement et Télécommunications en France et à l'Etranger. A ce titre, il devra avoir animé efficacement un réseau de représentation française et étrangère.

Une bonne connaissance pratique de l'organisation de campagnes de promotion publicitaire et expositions internationales sera considérée comme un atout supplémentaire.

Langue anglaise parlée nécessaire.

Ce poste offre de très larges initiatives et des responsabilités précises.
Une rémunération fixe en rapport avec le niveau de la fonction et un intéressement sur le chiffre d'affaires du secteur d'activité.

Ecrire à CONTESSE Publicité sous référ. 1.007, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE

C.A. 400 Millions - 2.200 Personnes

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL

recherche

pour SIEGE SOCIAL et USINES :

CHEF du PERSONNEL

LIEU :
— Proximité Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

MISSIONS :
— Participer activement à l'élaboration de la politique sociale ;
— Assurer, avec une très large délégation, la gestion courante et prévisionnelle pour tous les domaines de la fonction, *y compris la formation* dans le cadre du budget et des objectifs de la Société.

PROFIL :
— Le candidat, outre une forte motivation, devra avoir : une bonne connaissance du Droit du Travail et de la Sécurité sociale, 4 ou 5 ans d'expérience dans la fonction, formation de préférence Grande Ecole, Licence Droit ou Sciences Economiques.

REMUNERATION INTERESSANTE ET BONNES PERSPECTIVES D'AVENIR

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. à N° 3.983, CONTESSE Publ., 20, av. *Opéra*, Paris-1er, qui tr.

— Discrétion assurée —

offres d'emploi

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL PARIS

recherche pour son service Etudes Economiques et Financières

RESPONSABLE DES ÉTUDES FINANCIÈRES

Le poste :
— Suivi des résultats financiers du secteur ;
— Etude des structures professionnelles et participation à l'élaboration des politiques correspondantes ;
— Relations avec les établissements financiers ;
— Formation des entreprises.

Le candidat :
— Expérience financière acquise au sein d'une entreprise, d'un organisme financier ou de conseil ;
— Si possible, connaissance du secteur des biens d'équipement à cycle long, ou de la construction ;
— *Qualités de rédaction.*

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant leurs prétentions à n° 8.440, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS

Société multinationale Import-Export gare Montparnasse

recherche l'

adjoint du chef comptabilité générale

BP ou niveau DECS

Le poste conviendrait à un candidat :

- très au fait des problèmes fiscaux,
- connaissant les traitements informatisés,
- ayant une bonne pratique de la langue *anglaise.*

Avantages intéressants, mutuelle, retraite complémentaire, restaurant d'entreprise.

Téléphoner pour R.V. 273-88-00 poste 21-10.

plein emploi

LANVIN

Département Prêt-à-Porter et Accessoires pour Dames recherche pour Paris

RESPONSABLE DE LA GESTION DES FABRICATIONS DES ARTICLES TEXTILES

Imprimés et confectionnés de ses collections de Diffusion.

Le titulaire du poste rend directement compte à la Direction ; il négocie avec les fabricants, contrôle les livraisons et gère le stock des articles exploités en direct. Il a un esprit méthodique, précis et rapide.

Il est en relation permanente avec le studio de création, les fabricants et les réseaux de vente en France et à l'étranger. C'est un homme de nuances, de contact, mais également un interlocuteur déterminé.

Il assume ses nombreuses responsabilités concrètes dans le cadre d'une structure simple.
Il prend en main directement les opérations, selon les méthodes qu'il conçoit et applique personnellement.

Le candidat retenu, âgé de 28 ans minimum, parlera l'anglais et aura acquis une expérience dans les industries textiles.
Sa rémunération sera fonction de son aptitude.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à : LANVIN, 15, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION DE BIENS D'EQUIPEMENT DE LA MAISON

Banlieue Sud

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

- Ayant animé une équipe et connaissant les problemes de gestion du personnel.
- Capable de présenter à une direction génerale des eléments de synthèse permettant d'apprécier le fonctionnement d'une entreprise.

Envoyer lettre avec Curriculum Vitae sous N°23132 B a BLEU PUBLICITE
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES qui transmettra

PARIS CABINET EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

recherche

JEUNE JURISTE

CHARGE DES MARQUES

Quelques années d'expérience souhaitées. Ecrire : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS - N° 63.029

En vue d'Etudes Techniques et de Gestion du Trafic

GRAND SERVICE PUBLIC

recherche

DES CANDIDATS

pour postes

D'INGENIEURS

Formation : Grande Ecole ou maitrise d'informatique, si possible expérience d'un an.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à : PUBLIPRESS (sous référence 54500) 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

BANLIEUE NORD-OUEST PARIS

recherche

A.T. 2 ou 3

B.T.S. - F.P.A. ÉLECTRONICIENS

EN CIRCUITS LOGIQUES OU ANALOGIQUES

Quelques années d'expérience très souhaitées

CONTREMAITRE

POUR ATELIER DE CABLAGE ELECTRONIQUE

Ecrire avec C.V. et prétentions à

SIPEP 3, rue de Choiseul 75002 PARIS, sous référ. 5.080.

Importante Société de distribution Paris recherche

CHEF DE SERVICE EXPLOITATION INFORMATIQUE

sur matériel 370/135 DOS/VS, CICS/VS pour lui confier la responsabilité des plannings de l'organisation de l'exploitation, de la gestion du personnel et de la mise en place des nouvelles chaînes.

La personne recrutée aura :
- 3 ans expérience dans un poste équivalent ;
- des qualités personnelles d'animateur et d'organisateur *et le souci de l'efficacité et de la rentabilité.*
- une formation de base du niveau BTS ou Universitaire lui permettant de participer aux études, à l'évolution technologique et de dialoguer avec les utilisateurs.

Adresser curriculum vitae manuscrit et prétentions HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 56720.

Société Financière de Cautionnement recherche pour son

Service des engagements

en cours de création

UN CADRE

ayant une solide formation comptable, juridique et financière, appuyée par une exp. confirmée. Il sera chargé de la surveillance permanente des risques et, à ce titre, il analysera les bilans, suivra l'exécution des contrôles comptables et examinera l'évolution de la situation financière des personnes garanties.

Adresser C.V. très détaillé et rémun. souhaitée à « le Monde » Publicité, sous le numéro 8.437, 5, rue des *Italiens* 1 75427 PARIS-9e, *qui transm.*

ENGINEERING BATIMENT - INDUSTRIE

recherche

pour PARIS

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

diplômé grande école

formation de thermicien ou d'électricien, ou de structures, capable d'assurer la coordin. d'études de grands projets, minimum 5 ans d'expérience.

Ecrire avec curriculum vitae, prétent. et photo, à : B.E.F.S. - ENGINEERING, 63, avenue des Vosges - 67000 STRASBOURG.

IMPT CABINET AVOCATS INTERNATIONAUX

cherche

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ

Au moins licencié en Droit, connaissant l'anglais et possédant aussi une bonne expérience dans le droit des affaires. Situation d'avenir. Env. C.V., sous le numéro 8.419, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

L.T.M. Consultants

Logistique Transport Manutention recherche pour le compte d'un institut de formation spécialisé Implantation Stockage, Logistique Industrielle (92-Sèvres), un

INGÉNIEUR

A. ET M. OU EQUIVALENT

pour assumer après période de lancement la responsabilité d'un département. Formation techniq.

Le poste convient à candidat motivé par la formation et possédant une expérience technique indispensable du secteur industrie lourde, élargie par la suite à des probl. plus génér. (distribution ou technico-commerc.).

Env. lettre manuscr. + C.V. + photo et prét. sous réf. 174/M à L.T.M. CONSULTANTS, Département sélection cadres, Tour Horizon, 52, quai National, *92806 PUTEAUX.*

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

recherche pour département INFORMATIQUE parisien 370/145 - OS/VS :

1) PROGRAMMEUR SYSTEME

(4 à 6 ans d'expérience) ;

2) ANALYSTE

(Ingénieur, D.U.T. ou B.T.S., avec 3 à 6 ans d'expérience.

3) ANALYSTE PROGRAMMEUR

Envoy. C.V., références et photo Direction du personnel, 52, rue d'Anjou, PARIS-8e.

IMPORT. GROUPE DE STES rech. pour poste de responsabilité à l'exploitation du département informatique

INGENIEUR GRANDE ECOLE

5 ans d'informatique, avec expérience d'exploitation.

Envoyer C.V. et références à n° 5.457 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INGEN. MECANICIEN

(pétrochimie)

ITEL, 38, rue Hermel, PARIS-18e - 255-80-41.

Société spécialisée en GEO-TECHNIQUE recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES

ayant une bonne expérience dans les domaines des études de prix, des relations commerciales et de la direction des travaux.

Adresser C.V. détaillé à P. *LICHAU* S.A., 10, r. de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, sous référence 4.344, qui transmett.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE (Neuilly-Sablons) recherche

JEUNE ATTACHÉ à la DIRECTION FINANCIERE

H.E.C. E.S.S.E.C. ou diplôme équivalent.

Il participera aux analyses, aux études financières et comptables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétent. s/réf. 865 à *CREATIONS DAUPHINE* 41, av. de Friedland, 8e, qui tr.

Pour son nouveau siège social à VELIZY

S.M.O.

Société de moyens d'organisation recherche

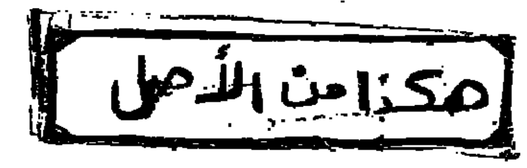
SECRETAIRE DE DIRECTION GLE

Bilingue (anglais) ;

SECRETAIRE STENODACTYLO

bilingue (allemand).
Bonne rémunérat. Avant. socx.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V., prétentions et photo à Mme POULIQUEN, S.M.O., 10-12, rue Rodier, PARIS-9e.



مكبرة من الأصل

offres d'emploi

Institut de Formation commerciale permanente, rech.
PROFESSEUR D'ANGLAIS
Rég. Meaux, 3 h. hebdo fract. M. Peck, 686-50-11, p. 206 ou 207.

Impte Sté américaine recherche d'urgence pour période temporaire de 6 mois
SECRÉTAIRE Sténo-dactylo
biling. français-anglais expér. Env. C.V., prétent. au Chef du personnel ABEX DENISON, 11, r. Klock, 92111 Clichy.

ECOLE SECONDAIRE PRIVEE recrute :
1.) Pour juillet, août 1975 : Moniteurs et monitrices pour colonies de vacances ;
2.) Pour années scolaire 75-76 : Educateurs-animateurs sportifs. Enseignement.
Ecrire : ECOLE PASCAL, 74110 - MORZINE.

Atelier tricots, recherche
MODELISTES - PATRON
Hauts salaires. Place stable et d'av. Tél. pour R.-V. : 236-57-44.

Si expérim. postes urgents :
AP ou PROG. ASS./OS
AP COBOL ANS/OS (TSO)
OPERATRICES MDS ou CMC.
Téléph. pr R.-V. au 202-48-49.

RECHERCHE
A T P
LOGICIEN
3-4 ans expérience.
Mme MAHAUT - Tél. 687-22-00.

IMPTE STE de Télécommunications, PARIS-13e, recherche :
AGENTS TECHNIQUES
ELECTROMECANICIENS 2e cat. pr assurer la maintenance et dépannage d'installat. téléphon. réalisées en technologie.
CROSBAR C.P. 400
Prendre contact au 588-40-40 avec M. BOUVET.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour Serv. Etudes commerciales
SECRÉTAIRE
STENO-DACTYLO
AIMANT CHIFFRES ET STATISTIQUES
Adr. CV et lettre manuscrite à : M. de NANTEUIL, 4, av. Général-Balfourier 75016 PARIS.

S.K.F.
recherche pour son siège à CLAMART
COMPTABLE 2e ECHELON
pour comptabilité générale, connaissances comptabilité analytique appréciée. Expérience professionnelle indispensable.
Adr. CV, manuscrit et prétent. au Service du Personnel B.P. 72 - 92140 CLAMART.

Pour VELIZY
REDACTEUR TECHNIQUE
A.T. 3
En électronique
E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri Malakoff. 735-96-50.

IMPORTANTE SOCIETE
d'Etudes et Réalisations
recherche
1) INGENIEUR COMMERCIAL
ayant solide expérience pédagogique.
Langue anglaise indispensable.
2) INGENIEURS OU CADRES
ayant expérience :
— Programmes pédagogiques.
— Equipements spécifiques enseignement.
— Formation professionnelle.
Adr. C.V. dét. et prétent. à nº 4.638 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra Paris-1er qui tr.

IMPORT. GROUPE INTERNAT. en pleine expansion recherche pour son siège proche banlieue Sud-Ouest
SECRETAIRE COLLABORATRICE
Bilingue français-anglais
pour le Directeur de son Département Etranger.
La candidate retenue, d'au moins 25 ans, aura déjà l'expérience d'un vrai Secrétariat de Direction, impliquant autonomie, goût des initiatives et sens des contacts.
Elle devra pouvoir rédiger seule en ANGLAIS et aura donc une très bonne connaissance de cette langue.
Excellente rémunération et très bonnes perspectives.
Tél. pour R.-V. : 261-51-07 ou écrire avec C.V. à T.A.S., 77, rue de La Boétie, 75008 PARIS.

Entreprise à activité multinationale fabriquant des produits chimiques spéciaux recherche pour renforcer son équipe de vente dans le cadre d'une stratégie agressive
1) INGENIEURS DE VENTE
Diplômés Grande Ecole Chimie ayant une expérience industrielle.
Postes à pourvoir :
1. Paris.
2. Normandie.
3. Centre Pays de Loire.
4. Rhône-Alpes.
5. Alsace.
Référence 100
2) INGENIEURS DE VENTE
Pour son Département Produits BIOCHIMIQUES.
Expérience en industrie laitière souhaitée.
Postes à pourvoir :
1. Paris.
2. Est.
3. Normandie.
Référence 200
Envoyer C.V. et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à Nº 4.708, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Administration recherche bonne STENODACTYLO
Tél. à partir de lundi 28 avril, après 10 hres, à Mr MOLARO. Téléph. 805-72-72 ou 805-72-71.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
Entreprise générale d'ensembles industriels, 5, rue Montessuy 75007. Transfert prochain LA DEFENSE-PT NEUILLY recherche
1) SECRETAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS
Pour ses services centraux REF. X01
2) SECRETAIRE
D'INGENIEUR D'AFFAIRES
BILINGUE ANGLAIS CONFIRM. Chargée entre autres de la réception des visiteurs étrangers et de l'animation d'une équipe de secrétaires.
Niveau B.T.S. et B.S.E.C. Plusieurs années de pratique exigées.
REF. 320.
42 h. 45, 5 Jrs. Mutuelle. Restaurant d'entreprise. Env. C.V. av. photo en précisant la référence du poste au service du personnel.

INGENIEUR HARDWARE
Formation ISEP ou ISEN ou équival. Expérience 2 ans env. Chargé d'une étude de modules pour calculateurs numériques (travaux hard. sur calculateur. URGENT. Adress. C.V. et prét. à nº 2.049 - COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010, Paris-1er, q. tr.

PROGRAMMEUR SYSTEME
Format. Ingénieur ou universit. Connaiss. du calculateur T 1600. URGENT. Adress. C.V. et prét. à nº 2.045 - COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 Paris, qui tr.

INGENIEUR SOFTWARE D'APPLICATION
Ingénieur ou équival., expérim. Application temps réel sur mini-calculateur. Lang. Assembleur. URGENT. Adres. C.V. et prét. à nº 2.047 COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 Paris, qui trans.

Recherche dame temps complet, logée, nourrie, pour assister personne âgée, valide. Pour condit. — Ecrire Mme BLOT, 18, rue Pilchon, 94 - CRETEIL, ou téléphoner après 20 h. : 207 - 15 - 53.

LIBRAIRE SPECIALISE rech. J.H. dég. O.M. pr le seconder, bne prés., aptitude cont. clientèle, connais. compta., dactylo, angl. C.V. av. photo et prét. Ecr. M. BERTRAND, 13, r. de l'Ecole-de-Médecine, PARIS (6e).

Sté matériel électro-chimique et paramédical rech. pour secteurs 92, 78 ATTACHE COMMERCIAL pr promouvoir et vendre matériel et spécialités auprès des hôpitaux, collectivités, cliniques. Connaiss. milieu hospital. appr. Sal. import. + primes + frais. Ecr. HERCET, 5, rue Gaillon, 75002 PARIS.

JNE FEMME format. comptable et C.N.A.M., spécialisée GESTION DE PERSONNEL 8 ans d'expérience : législation sociale, budget, paie. Actuellem. RESPONSABLE DU PERSONN. Société américaine recherche poste équivalent ou ASSISTANTE A DIRECTEUR PERSONNEL. Ecr. nº 5.438, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE 129, rue de Tolbiac, PARIS (13e) cherche pour remplacem. 4 mois SECRETAIRE MEDICALE très bonne sténodactylo, libre de suite. Téléphon. pour rendez-vous 707 - 47 - 39, poste 396.

Etablissement hospitalier région rouennaise recherche INFIRMIERES diplômées d'Etat de jour et de nuit. Possib. log. Sér. référ. exigées. Ecr. nº 387, S.N.P. - HAVAS ROUEN (76).

Administrateur de biens Chaussée-d'Antin recherche CHEF COMPTABLE ayant expér. gestion immobilière et comptabilité informatique, capable diriger service. Ecrire O. E. P., nº 428, 23, rue Galvani, PARIS (17e).

IMPORT. BUREAU ETUDES Techniques siège Paris (13e) recherche pour ses opérations en région parisienne JEUNE INGENIEUR DIPLOME (E.T.P., A.M. ou équivalent) capable d'assurer la conduite et la coordination de chantiers de bâtiment et infrastructures. — Ecrire à O.P.F. (nº 1.720), 2, rue de Sèze, PARIS (9e).

CENTRE DE RECHERCHES rattaché à l'Université de STRASBOURG propose à ANALYSTE EXPERIMENTE en gestion et programmat. municipale de venir compléter son équipe de promotion de l'informatique dans les collectivités locales. Nombrx déplacem. en FRANCE. Adres. candidat. : C.E.R.C.L.E., 23, aven. du Général-de-Gaulle, 67000 STRASBOURG.

MAISON D'EDITIONS recherche REDACTEUR (TRICE) SCIENTIFIQUE connaissant l'édition. Maîtrise de physique indispens. Notions italien souhaitées.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 62.984.

Fiduciaire d'expertise comptable recherche
COLLABORATEURS
français
1) Titul. DECS, 3 ans expér. profess. pr travx révision.
2) Expert.-compt. stagiaires début., ayant expérience pratique comptabilité.
Ecrire avec C.V. et photo Fiduciaire expertise comptable 66, r. de la Victoire, Paris-9e.

Laboratoire pharmaceutique Porte Nord Paris
Décentralisation prochaine
DANS L'OISE
recherche
UN CHEF
DE CONDITIONNEMENT
Formation de préférence pharmaceutique ou en cosméthologie. Expérience atelier indispensable.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. à S. 15 BRIO, 5, pl. des Victoires, 75001 PARIS, qui transmettra.

Importante Sté export recherche urgent pour service commercial (suivi dossiers exports, relations transitaires, banques, douanes).
HOMME OU FEMME
25 ans, mini., ayant sérieuses référ ds ce domaine. Salaire : 3.300 F X 13. Tél. : 205-70-42, poste 43 ou 44.

IMPORT Sté TELECOMMUNICATIONS, Paris-13e, recherche :
AGENTS TECHNIQUES
ELECTRO-TECHNICIENS B.T.S. ou D.U.T.
pour bureau d'études de commutations téléphoniques. Expér. technologie Crossbar souhaitée. Ecr. avec C.V. et prétent. à : A.O.I.P., B.P. 301 PARIS-13e.

IMPTE Sté de Télécommunications, PARIS-13e, rech. :
JEUNES INGENIEURS
DEBUTANTS, pr travaux ds le domaine de la commutation téléphonique (électromécanique et électronique) Paris ou province. Formation assurée. Ecr. av. C.V. et prétentions à : A.O.I.P., Boîte postale 301 75624 PARIS CEDEX 13.

CENTRE INFORMATIQUE PALAISEAU recherche :
PROGRAMMEURS
PROGRAM.-ANALYSTES
ASSEMBLEURS IBM, COBOL J.C.L. S/DOS
Méthode Warnier appréciée. Adresser C.V. et prétentions, nº T 68.344, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - Paris (2e)

Le CENTRE de PRODUCTIVITE des TRANSPORTS
recherche
UN CONSEILLER DE GESTION COMMERCIALE
• Formation Grandes Ecoles commerciales ou équivalent
• 3 à 5 ans d'expérience dans le secteur tertiaire de préf.
Ce poste implique :
• La formation de « Commerciaux » à tous niveaux, et dans un second temps, une assistance de gestion au sein des entreprises.
Nombreux déplac. à prévoir
Env. lettre manusc.+C.V.+photo à Michel BARNABE - C.P.T. Tour Horizon - 52-54, quai National - 92806 PUTEAUX

KIENZLE INFORMATIQUE
proche gare de LYON, recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
Ayant excellentes notions d'allemand
Tél. pr R.V. : 346-13-00, p. 3119

IMPT SOCIETE FINANCIERE proximité ST-LAZARE recherche
JEUNE COMPTABLE
— B.P. exigé
— Dégagé O.M.
— Expérience comptabilité générale souhaitée
Tél. pour rendez-vous : 266-47-87 (poste 431)

SOCIETE secteur TREFILERIE recherche
CADRE
pour occuper poste Adjoint Comptable et Financier
Age minimum 28 ans
Formation universitaire ou écoles commerciales
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo :
BEKAERT FRANCE
28, rue de la Redoute, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

ENTREPRISE GENERALE Installation thermique et mécanique recherche
INGENIEUR H
ARTS ET METIERS
— 2 à 3 ans d'expérience ;
— Anglais nécessaire pour suivi affaires gestion (matériel technique).
Envoyer C.V. détaillé à SIDEM, 54, rue de Clichy 75009 PARIS. Tél. 285-36-48. Demander M. LARGER.

T.I.T.N.
recherche
INGENIEURS
Grandes écoles, pour travaux Logiciel sur des projets. Temps réel sur mini ordinat. Expér. Mitra 15 appréc. Envoyer C.V. et prétent. 28, rue Maurice-Ténine 94260 FRESNES.

Agence d'urbanisme recherche
UN ARCHITECTE
possédant quelques années expérience en urbanisme. Ecr. avec C.V. et prétentions Agence Urbanisme, 6, avenue Général-de-Gaulle, 67000 Strasbourg.

Import. Sté de TELECOMMUNICATIONS, PARIS-13e, rech.
CADRE FINANCIER
Le candidat aura une expér. bancaire, financière et si possible comptable afin d'assurer la gestion de la Trésorerie sous la responsabilité du Chef des Services Comptables de la Société. Ecr. avec C.V. et prét. à A.O.I.P., BP 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

N.C.R. France Engineering rech. pour son usine de MASSY
INGENIEUR
position II, 2 à 3 ans d'expér. en alimentations stabilisées pr poste responsab. de projets. Anglais indispensable. Déplacements fréquents à l'étranger.
AGENT technique électronic.
niveau B.T.S., quelques années d'expérience en circuits analogiques et logiques. Connaissances en alimentations stabilisées appréciées. Anglais souhaité.
DESSINAT. E1 OU E2
ques années d'expér. ds entreprise fabriquant des ensembles électroniques de moyennes séries. Anglais souhaité. Envoyer C.V. et prétentions à l'attention de M. J.-P. SCHOLLER, B.P. 101, 91301 MASSY.

Atelier tricots recherche
CHEF DE COUPE
capable diriger et animer atelier 20 personnes - Haut salaire. Sérieuses référ. exig. Tél. pour rendez-vous 236-57-44.

STE de GESTION Paris (13e) COMPTABLE 2e éch., connaiss. analytique si possible hôtellière, restauration. Ecr. France Pté, 18, r. Grange-Batelière, Paris-9e.

Import. Organisme Prévoyance militaire, cherche OFFICIER SUPERIEUR RETRAITE dynamiq., pour poste actif à caractère soc. TEL et V.L. indisp. Travail ind. non cumul. Age indifférent si bonne santé. Ecrire avec C.V. à S.V.B.M., 49, r. Réaumur, 75003 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
COLLABORATEUR
en vue de lui confier le recrutement sélectif de son personnel de vente.
Le candidat retenu devra avoir assuré une fonction similaire pendant plusieurs années dans une entreprise.
Le poste proposé nécessite des déplacements constants sur le territoire national avec retour 2 fois par mois.
Salaire élevé selon compétence. Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : nº 05.328, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

C R P 42, boul. Magenta PARIS 10e
RÉDACTEURS
VIE, GRANDE BRANCHE
CALCULATEURS
VIE, GRANDE BRANCHE

Centre doc., rech. INGENIEURS ou titul. licence ou maîtrise, conn. russe versions pr résumer art. scientif. et technique, dom. physique, métallurgie, mécaniq. Tél. C.N.R.S. 636-62-94, poste 368.

Ch. J. F. pr s'occup. enf. 3 ans. Tél. au 277-91-56 ou 705-38-68.

IMPORTANT
FABRICANT Matér. de Bâtiment
embauche pour
PARIS-EST ET 93
AGENT TECHNICO Cial
Vendeur totalement disponible devant assurer démonstration, vente et assistance technique et clientèle.
Fixe + intéress. + frais.
VOITURE FOURNIE.
Adress. C.V. manusc. à S.M.G. 121, r. Blomet, Paris-15e.

représentation offres

UNE DES PLUS GRANDES INDUSTRIES DE L'AMEUBLEMENT
recherche pour secteur PARIS-EST (91, 93, 94, 75 : arrondissements : 3 - 4 - 5 - 11 - 12 - 13 - 19 - 20)
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
— Statuts V.R.P., fixe + intéressement + frais.
— Clientèle existante très importante.
— Adr. candidature manuscrite avec curriculum vitae détaillé et photo récente, à AGENCE HAVAS CLOVIS, sous le numéro 6.061, 62, rue de Richelieu - 75001 PARIS.

HÉLIOGRAVURE et OFFSET-ROTATIVE
Nous sommes une imprimerie allemande de grande capacité et recherchons à PARIS un
REPRÉSENTANT TECHNICO-COMMERCIAL
ayant une bonne connaissance de la clientèle, du marché et des techniques d'impression.
Veuillez adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, prétentions et photo à :
HABRA-DRUCK D N P OTT GmbH & Co.
6100 DARMSTADT, Postfach 4234 - R.F.A.
Personal - Abteilung.

demandes d'emploi

INGENIEUR A. ET M. 39 ANS
Curriculum vitae
Bureau d'Etudes Electro-Mécanique
Production gestion informatique
1) Directeur Adjoint Société Multinationale (2.000 personnes)
2) Directeur Usine ELECTRO-MENAGER (800 pers.)
RECHERCHE
Poste Directeur Adjoint P.D.G. (MPI)
(Références 1er ordre)
Ecrire à nº 4186 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transmettra.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Si vous êtes gérant ou P.D.G. d'une société réalisant 5 millions de C.A. minimum, je corresponds au profil dynamique que vous recherchez pour réduire vos coûts et développer votre C.A.
45 ans, ingénieur ENSP pouvant justifier d'excellents résultats à la direction d'une affaire aux plans de la gestion, de l'organisation, du développement commercial et industriel. Manager efficace, sens du commandement.
Tél. après 20 heures au 951-57-13.

HEC 31 ans. 6 ans d'activité dans le cadre de la Direction Financière d'une importante Banque Privée. Rompu aux techniques des Opérations Financières. Esprit aigu et imaginatif. Sens du contact développé. Rejoindrait une équipe au sein d'une banque d'Affaires, d'une holding, d'une Société de Venture-Capital ou d'un intermédiaire spécialisé dans les évaluations et les négociations d'entreprises.
Ecrire nº 3.122, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

INGÉNIEUR COMMERCIAL INFORMATIQUE
SPÉCIALISTE EXPORTATION
MOYEN-ORIENT - SUD-EST ASIE
9 ans expérience gros et moyens systèmes
D.E.S., Sciences Eco
Trilingue français - anglais - arabe
Examine offres France ou étranger
Prétentions rapport avec expérience
Ecrire nº 3.112, « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e

J.H., 29 a., D.E.C.S.+C.S.T.D.L., conn. informat ch. empl. cadre ADMINISTRATIF, contrôle de gest., commissaire aux comptes ou coordination informatique, rég. SUD-OUEST ou PARIS. Etud. ttes propos. d'aven., écr. nº 68.391 REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR et RESPONSABLE (Formation et éducat.), cherche poste ds entreprise ou groupe ou organisme interprofessionnel, 35 ans, forte expérience gestion personnel. Concept. et animation d'act. de format. Libre 15-5. Ecr. MINET, Publ. nº 40.176, 40 rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

JEUNE CUISINIER possédant une solide expérience de la cuisine européenne et franç., ch. emploi à Paris ou ds les environs. Ecr. ou tél. à : Anrew Fraser, Clarecourt, 39 Warren Drive, Wallasey, Cheshire, Angleterre.

CADRE COMMERCIAL
25 ans
Mon profil :
• Diplômé ESC ;
• Anglais-Allemand ;
• Bonne connaissance problèmes études de marché ;
• Disponible pour voyager.
Mon souhait :
• Trouver une société dynamique, de préférence commercialisant des produits de grande consommation pr assist. chef de produits.
Ecr. : J.-M. COLLOT, 12, rue du LUNAIN, Paris-14e.

INGENIEUR COMMERCIAL
FORM. SUPER. EN MECANIQ. UNIVERSITE ETRANGERE
— 35 ans ;
— 8 a. d'exp. : 2 ds le market., 6 comme responsab. de serv. d'achats et de gestion stocks;
— Parlant couramm. l'anglais, le portugais et l'espagnol ;
— Directeur de gde entrepr. au Portugal ch. sit. comparable.
Ecr. nº 3.030 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MANAGER
b. d'équip. durables, rég. paris. INGENIEUR GDE ECOLE étu. tte prop. agt d'us. ou sim. Cont. pos. Foire de Paris 1975. Ecr. nº 3.126 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JNE FILLE, niv. Bac. compt., angl. cour., ch. emploi hôtesse-interprète. Lib. 15 juillet. Ecr. : Mlle ROMAN, 7, rue Caubertin, 62110 - HENIN BEAUMONT.

DIRIG.-ENTR., 52 ans. Form. compt. B.P. anc. rég. ,AU cour. législ. soc., fisc., etc., Gest. rompu aux affair. en gén. et comm. en part. Min. : 120.000 F. Ecr. nº 3.114 « le Monde » Publ, 5, r. des Italiens 75427 PARIS (9e), qui transm.

POUR NORD DE LA FRANCE
EXCLUSIVEMENT
CHEF de PERSONNEL
47 ans, expérience recrutement, format., législat. sociale, relations humaines, gestion prévis., capable définir et appliquer politique de personnel, recherche poste similaire ou : Direction du Personnel. Ecr. nº 5.463 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ING. AGRO. - GRIGNON
Débutant, libre immédiatement. POSTE RESPONSABILITES. Préf. technique gestion. Région indiff. DUBOUT L.F. 22, r. Parent-de-Rosan, Paris-16e.

CADRE BANQUE
Cl. VII, polyv. administ., commercial. Exploit. crédits, étude, analyses bilans, dynam., sens resp., cherche, urgt. poste dans Banque ou Et. financier Paris ou régions Rhône-Midi-Méditerranée. Accepte déplac. Dispon. Immédi. Espagnol écrit, parlé. Ecr. à 3.082 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE COMMERCIAL
30 ans, expérience du management, recherche poste à responsabilité gestion ou commerciales dans société française ou filiale étrangère. Lang. anglaise. Ecr. nº 3.059 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur 3 A (30 ans, ambit. et dynamique) Diplômé d'études juridiques, 4 années de licence en droit des affaires. Spécialiste en ppté industrielle, contrat de lic., know how, etc. Langues : allemand et anglais.
Recherche un poste de
SECRETAIRE GENERAL
en France ou à l'Etranger.
Ecr. nº 3.116 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INFORMATICIEN
25 a., expér. 5 a. banq. de don. Dipl. ETI fac. sc. Paris : gest. ordinat. opt. ing. système, téléinformat., systèm.fi chiers, niv. 3e cycle. Pars, libre 1er sept. Ecr. nº 3.113 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Allemand, célibat., indép., anglais et français cour., 2 ans expér. ds l'export d'une impte société franç., cherc. position ds société à orientat. internation. Ecrivez S.V.P. à Jürgen Mais, D-4 Düsseldorf, Bilker Allee 93, R.F.A.

Secrétaire Direct., 32 a., niv. B.T.S., 8 a. d'expér. Secrét. Di-rect. du P.-D.G.. Gestion du person., salaires, charges, déclarations sociales, législat. du travail, conn. juridiques et fisc., rech. poste simil. P.M.E. ou Cab. d'expertise-compt. à Nice ou env. Ecr. nº 3.105 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES
Grande expérience en :
— Recherches, sélection, embauche et gestion de personnel (agréé en psychologie) ;
— Politique du personnel ;
— Politique des salaires et appointements ;
— Comptabilité salaires et statistiques générales ;
— Relations et négociations sociales et syndicales au niveau de l'entreprise et au niveau départemental ;
— Relations extérieures ;
— Droit du travail, y compris législation du person. de représentation (V.R.P.) ;
— Responsable de la Formation et du Perfectionnement ;
— Organisation administrative et gestion des entreprises.
Recherche en province situation similaire ou poste de secrétaire général.
Ecr. nº 3.106 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 27 ans, sens organisat. et contacts humains, expér. animation loisirs et culture, rallyes, soirées, voyages. Not. angl., ch. poste à respons. Ecr. D. Dauchel, 42, r. Guersant, Paris-17e.

J.F., fin I.U.T. gestion, tempor. juillet, sud R.P., 645-09-95.

Dr 3e cycle chimie, 28 a., D.E.A. maît. de chim.-phys., cert. de biochim., exp. labo et enseign. sup. Etud. ttes propos., Ecr. B. Garnier, 66, r. Mozart, 78140 Vélizy.

J. Ing. INFORMATICIEN, 6 a. expér. petit matériel ch. sit. dans société française ou internat. en vue affectation CASABLANCA. Ecr. nº 3121 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Secrét. bil. anglais, 8 a. exp. dont 4 U.S.A., ch. emploi stable province. A. Morin, 99, bd Voltaire - 75011 PARIS.

J.H., 22 a., décor-ensemb. ch pl. stable débutant. M. Lacalmette, 25 bis, rue des Ecoles, Paris-5e.

H., 26 a., lic. droit des affaires. Exp. propriété industrielle dans groupe multinational de premier ordre. Bil. anglais, ch. situat. Ecr. nº 3664 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e qui tr.

Cadre format. sup. CNAM organisation gestion. Exp. informatique 5 ans. Ch. stage immédiat non rémunéré pr diplôme Etat. Tél. : 797-88-00.

Cadre F., 15 a. exp. ds serv. com., adm., pers., immob., ch. sit. préf. mi/3/4 tps. Dépl. m. loint. acc. 604-54-37 mat.-soir.

PUBLICITAIRE, 5 a. en gdes et pt. agences. Dr ARTISTIQUE conn. et prat. Concept. vis., la maquette, illustr. en p. magaz. Edit., audiovisuel, photo et fab. S'intér. de près aux rel. pub. ch. poste agence ou annonceur. Ec. nº 9374 - Publi-Inter 75, r. Voltaire 92300 Levallois.

Phcienne, 55 a., dyn., exp., s'occupt ravitail. communauté tant vivres que méd. Préf. outre-m. Ecr. nº 3118 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

H., 32 a., format. cciale supér. et psychanal. intéressé par l'art en ayant des notions, désir. en faire son travail. rech. activit. dans le domaine peinture dans galerie, société promot., etc. Montant de la rémun. second. Etudie ttes propositions. 744-35-00 av. 10 hres de préf.

J.H., 27 a., dég. O.M. Lic. gest. + D.E.S. Sc. Eco. Ang. + Esp. ch. emploi banque de préfér. Ecr. nº 3099 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre technico-commercial, 40 a. exp. direction service ventes à l'industrie matériels, install. travaux serv. devis, rech. poste similaire ou technico-administr. même niveau. Bil. anglais. Préf. banl. Ouest ou Paris et périph. Ecr. nº 3100 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

LICENCE EN DROIT
D.E.S. DROIT PUBLIC
D.E.S. SC. POLITIQUE
Connaiss. Espagnol, Anglais
Expér. 1 an 1/2 Assurances
J. Fe., 32 a., étudie ttes propos.
L Y O N.
Ecr. nº 8414 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris.

INTERPRETE-TRADUCTEUR français-japonais-anglais. Hme, 30 a., nationalité japonaise, ch. poste ds une maison ciale avt relation av. des sociétés japon. en France ou en Afrique. 1 an 1/2 d'expér. à Paris pr vente des machines spécialisées pr indust. plastique. Ecrire M. SHIODA, 36, avenue de Savigny 93600 - Aulnay-sous-Bois.

Célibataire, quarant. secrét. dir. sténotyp. dact., bne présent., sér. référ., ch. secrét.-direct. ou un poste technico commercial. Ecr. nº 21632 P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy - 75008 Paris, q. tr.

COMPT. ANALYTIQUE, 35 ans, compt. expl. par sections, prix de rev. standard, contrôle budgétaire, gestion stock, analyse écarts, ch. poste responsabilité. Ecr. à 3.123, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL français, 33 a., angl., all. courant, rech. à OUAGADOUGOU (Hte-Volta), sit. prom. vtes gestion administ. entreprise. Accepte dépl. ts pays Afrique. Ecr. nº 3.343 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE offre raison extension poste responsable commerciale PARIS ET REGION PARISIENNE
nstruction supérieure, sens relations humaines, goût, activité et organisation, parfaite présentation, rémunération importante fonction résultats. Lettre manuscrite, C. V., photo, nº 24.816 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

capitaux ou proposit. com.

Marchand d'imm. ch. capitaux s/garantie hypoth. imm. entièr. restaur. et divis. en studios ds Paris, tr. bon quart., valeur vénale 3.000.000 F. — 794-89-71.

Recouvrements créances. Enquêtes commerciales. FRANCE SECURITE - 924-79-53.

Sté de services, rech. commanditaire pr pré-financer contrats annuels (200.000 F HT). Ecrire HAVAS RENNES nº 817 M, qui transmettra.

Prêts hypothécaires 12 1/2 - 14 1/2. - PERRIER, 32, rue Damiette, 91-GIF. 097-63-57.

cours et leçons

ANGLAIS par prof. d'orig. exp. Résult. garanti - 231-37-81 matin.

J. H. Brit., dipl. OXFORD, donne cours part. - 666-65-61.

ANGLAIS-FRANÇAIS par ens. bil. Math-phys. par ens. ts nivx. PREP. BAC. Px rais. 933-65-56.

MATH. RATT. enfts mal début. décour. 278-77-71

occasions

Achat très cher, tous bijoux, brillants, argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPERA, 37, avenue Victor-Hugo, ETOILE.

Part. vds orgue Farfisa réc., ss. gar., batterie électr., 2 cla., pédal., etc. Px intér. — 460-11-91

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

autos-vente

TRIUMPH-ERALD 67, bleu marine, bas prix. Tél. 633-48-79.

P. à P. vd DAF 33, année 1970. Excell. état. Téléph. 307-97-54.

MERCEDES 350 SL, mai 1974, 4.000 km, cabriolet, rad. neuve. BA. DA. Tél. h. rep. : 985-16-50.

LAMBORGHINI JARAMA, 14.000 km, cuir, climat., 1ère main. Neuve. Tél. : 985-16-50.

A vendre Renault-6 1969, état neuf, 1re main. Ecr. BOTTELA, 210, avenue Pierre-Brossolette, 92-MALAKOFF.

SONAUTO
VEND SES REPRISES
Dino 73, rouge, 16.000 kilomètres.
BMW 73, 30 SI, bleue.
BMW 73, 30 CSI, dorée.
Matra 72, 530, orange.
Parfait état général.
739-97-40.

Part. vend JEEP universelle, 6 cyl., version mixte, modèle C.1.-6, 4 R.M., empat. 2,64 m., neuve, 4.000 km., garantie. - Tél. 805-27-19.

A vdre, Part. à Part., Wolkswagen 1971, type 1301, bleu cl., intér. simili noir, excell. état, moteur nf, 7.000 km, att. remorq. Prix Argus à débatt. Téléph., M. Pralon, 70, av. de Neuilly, 93250 Villemomble - 738 - 63 - 60.

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-retour dans toute la France Nice et région - RONDEAU, 1 bis, rue Friant - 828-80-41.

L'immobilier

locaux commerciaux

Bel. boutiq., r. fg-Montmartre, 40 m²+ss-sol aménagé, bail à céder - Téléphone : 208-50-01.

Ch. à louer atelier de menuiserie, 200 m² sans droit au bail, Paris ou proche banlieue. Téléphone : 357-11-13.

RD-PT des CHAMPS-ELYSEES à 30 mètres, cède mon DROIT AU BAIL, tous commerces, appt 130 m², EMPLACEMENT UNIQUE, 14 mètres de façade, belle AVENUE, 3e étage, loyer très modéré. 225-38-29, de 11 à 20 h.

7e INVALIDES. A vdre ou à Louer entièrem. commerc. R. de ch. + 1er ét. 150 m². Parf. ét. tt cft., 2 tél. LIBRE. Entrée particulière 5.000 F par mois. BARRY - 288-49-43.

fonds de commerce

A Vdre 1.200.000. Rest. 2 étoiles Michelin, cadre verdure, sur Rte nat., à Rivedoux-Plage (Ile de Ré). Bon chiffre d'affaires. Ecr. à 6.925 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NIGHT CLUB
200 m², installation de luxe, S. A. bd Saint-Germain à céder. Téléphone : 734-18-60.

usines

USINE A VENDRE dans la banlieue lausannoise, comprenant 2 halles de fabricat. avec pont roulant, de 2.200 m², et bureaux complètement équip. de 340 m². Importante cour pour dépôt de matériel.
Conviendr. parfait. pour tte fabrication d'articles en série. Possibil. d'une discussion, selon preneur, en location-vente.
Offre sous chiffre P. 22-3525 à Publicitas CH-1002, LAUSANNE Suisse.

propriétés

Pour amoureux de la Nature, vends, 7 km. sud de Bordeaux, propté exceptionnelle, 13.000 m², rivière, cascade, plan d'eau, animaux de parc, tennis, maison neuve standing, grand séjour, 5 chambres, bureau. Prix important. DEROUINEAU, 33170 GRADIGNAN. Tél. (56) 89-15-66.

REGION L'ISLE-ADAM site accidenté - MANOIR, DEPENDANCES, 26 HECTARES CLOS. ETANG, PRAIRIE et BOIS. Excell. chasse et pêche. Téléphoner le matin : 704-29-89.

terrains

PART. VEND
Terrain à bâtir en : BOURGOGNE à MEURSAULT. Viabilisé - 4.250 m². Prix intéressant : 15 F le m². Téléphone : (80) 21-21-58.

pavillons

Le PERREUX-s-MARNE, calme beau pavill. plain-pied, ss-sol, gar., jdin, entr., sél., salon, 3 chambres, verrière, lingerie, belle cuis., terr., wc, s. bains, chauff. cent., 450.000. 345-82-72.

CHAMPIGNY-S-M. Mairie, imp. et magn. pav., ent., 5 vastes p., cuis., s. bs, wc, ch. c., ss-sol, buand., cell., cave, gar., 650 m², jardin fruit. clos, 298.000, avec 60.000 - TIC, 32, av. M.-Thorez, Champigny-s-M. Tél. 706-14-52.

77-BOISSISE-LE-ROI (près Ponthierry). P. à P. vend maison 5 p., pl.-pied, garage, 1.350 m², jardin/ aménagé. - Téléphone : 065-52-25.

villas

ST-JEAN-CAP-FERRAT
DANS PARC 1 HECTARE
5 VILLAS DE 3 APPARTEM. complèt. termin., avec cuis. et S. de B. équip., chauff. électr., solarium, jard. privatif. Garage, etc. Prix fermes et définitifs, de 630.000 à 680.000 francs. S.C.I., Résidence du Cap-Ferrat Plan des Abeilles, 06-CAP-FERRAT. Tél., sur place (15-93) 06-52-92 (de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.).

maisons de campagne

Morbihan, vds chaum.+pet. bât. sf 80 m², id. 80 m², cft, exp. sud, 2 km golfe, Garot, h.b. 355-83-90.

chasse-pêche

Ch. groupe d'amis chassant au chien d'arrêt exclusivement. Mettrais à leur disposition domaine 700 ha, tous les quinze jours. Le week-end en Indre-et-Loire. Tél. après 20 h. au (47) 28-34-43. Références exigées.

EURE-ET-LOIR, chasse, rech. participants, cause extension : 600 ha 2/3 plaine, 1/3 bois et marais. Téléphon., au 874-01-91.

viagers

Libre Bd St-Michel, 3 p., 84 m² à rénover. Imm. de caractère Calme, Soleil. 150.000 + 1.600. **F. CRUZ** S. A. 265-68-90. 8, r. La Boétie

Voir la suite de notre immobilier en page 37

exclusivités

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

appartem. vente

appartem. achat

châteaux

boxes autos

OFFICIERS MINISTÉRIELS

PROPRIÉTÉ A USAGE INDUSTRIEL

A AUBERVILLIERS

APPARTEMENT A NEUILLY-SUR-MARNE

UNE PROPRIÉTÉ A CHATENAY-MALABRY

26-28-30, avenue Jean-Jaurès

MISE A PRIX : 140.000 FRANCS

POLISSAGE

PANTIN (93)

MAISON

A CHALO-SAINT-MARS

TERRAIN NU, 1.411 M², A PARIS 15e

62, boulevard GARIBALDI

MISE A PRIX 5.000.000 DE FRANCS

Me TOUNY

PARIS-15e - RUE LECOURBE

I - TERRAIN NU 1.913 m2

II - TERRAIN NU 376

III - IMMEUBLE 512 m2

TERRAIN NU et UNE MAISON

IV - TERRAIN NU 337 m2

V - Ds IMMEUBLE DE RAPPORT

31 LOGEMENTS, 11 CAVES, 1 LOCAL COML

MISE A PRIX : 21 500 000 F.

Me TOUNY, avocat

Me SCEMAMA.

exclusivités

L'immobilier

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

EXCELLENT PLACEMENT

94-LE PERREUX. Local ccial + 3 bureaux, gar., cave, locataire en place. Rapport annuel 36.000 F.
PRIX EXCEPTIONNEL
380.000 F. Téléph. 871-11-02.

FRIEDLAND-ETOILE
6 bureaux gd stdg entièrement aménag., 3 lignes tél. Pos. télex. Location sans pas-de-porte. BERGI - 222-48-60.

VIIe RUE DE VARENNE 200m2 environ, gd stdg, 6 lignes tél. Poss. télex. Locat. sans pas-de-porte. BERGI. Tél. : 222-48-60.

Paris Vente directe immeuble libre à rénover ou achevé 3.500m2. Plus-value certaine. Ecr. 647 Chalmandrier, 76, av. des Champs-Elysées, Paris-8e.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

châteaux

Entre NEVERS et MOULINS pr Nat. 7, CHATEAU gd CARACTERE, 14 p., dépend, av. 5 ha. Téléph. Paris : 757-17-01.

appartem. vente

Paris

XIIIe, 3 pièces à rénover, bien situé. Téléphone : 628-55-69.

BUTTE-aux-CAILLES, b. mais. 6/7 p. + atelier dans jardin, ét. impec., beaucoup de charme. ALGRAIN T. : 285-08-59 - 09-54.

XVe VUE SUR TOUT PARIS liv., 2 ch., 2 bns, cuis. équipée, 30e ét., imm. tr. gd stdg, 4 asc. ALGRAIN. Tél. : 285-08-59/09-54.

10e GARE DU NORD - Imm. p. de t. Beau 3 p., 90 m², décoré, balcon, tél. + ch. serv. Prix 315.000 F. - LAB. 13-09.

Région parisienne

VESINET CENTRE
Dans immeuble bourgeois conft
1) 3 P. : entrée, séjour, 2 ch., cuis., bains, 180.000 F
2) 4 P. : entr., salon, s. à m., 2 ch., cuis., s. de b., débarras, 220.00 F.
AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

boxes-autos

IIe RUE DE LA PAIX Parking double A vendre : 70.000 F. Tél. : 225-27-80.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346 11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART
Service gratuit de la Compagnie bancaire

locations meublées

Offre

CENSIER 2 p. tt cft, impecc., 1.200 C.C., « FAC », 337-49-59.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé. Possibilité de construire, tél. 58. Cerdon-du-Loiret par GIEN.

PROVENCE. Demeure fin XVIIIe siècle, restaurée, 500 m2 habitables. Dépend., beau parc. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Téléph. : (90) 92-01-58.

terrains

Part. vd b. terrain 2.200m2 bord de mer, sud Morbihan, urgent. Tél. : 945-50-60.

CROISSY-sur-SEINE R.E.R.
Beau TERRAIN 1.060 m2 Gde façade, entièrem. viabilisé. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

locations non meublées

Offre

EXCLUSIVITE
JOHN ARTHUR ET
TIFFEN

« FRONT DE SEINE » (première occupation) TRES BEAU 4 PIECES double liv., 2 chbres, 2 bns, gde cuis. entièrem. équipée, loggia, 2 park., tél. 2.600 F + charges. POSSIB. CHBRE INDIVIDUEL avec salle eau. 600 F + charges.

174, bd Haussmann, Paris (8e). 622-03-30 et 924-93-33.

28, r. St-André-des-Arts, b. imm. stud. gd stdg, tt cft, tél., asc., 950 F/m. Pr visiter : 544-29-55.

Propr. PASSY, appt 4 p. 110m2 2 cav., ch. bne, r.-d.-ch., 2.000 F m., ch. c. Tél. PRO. 75-12, soir.

maisons de campagne

Face stat. Bg-St-Maurice vends 120.000 F mais, B. E., eau, élec. Vue, soleil, calme. Winocq 70 A, r. Sainte, MARSEILLE-7e.

VILLEBON-sur-YVETTE
Grande maison 7 pièces tt conft, 2 garages, jardin. Prix except. 375.000 F. SAM.-DIM.-LUNDI 13 à 19 h : 3, rue de Chabreuse.

villas

COTENTIN, côte ouest, face îles angl-normandes, belle villa bord mer., 6 p., s. de bs, cab. toil., gd gar., gd terr. planté pins. Tél. : 76 à Carentan (50-500).

BIEVRES villa de très grand standing sur beau jardin boisé de 4.000 m2. Prix : 1.570.000 F. CORI 548-23-88.

30 KM. PARIS
autor. Ouest, villa nve dispon., 5 p. + combles aménageables, site boisé, proche gare, 30 minutes Saint-Lazare, 360.000 F. GRAVEY - 965-69-59.

VESINET Résidentiel 700 m R.E.R.
Agréable MAISON Mansart 8 pièces princ., confort, garage. Beau parc 2.300 m2. Sur place 26 et 27 avril, de 14 à 18 h : 21, route de CROISSY ou renseignements : 976-05-90

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par LE MONDE

appartements vente

Paris

POLYTECHNIQUE
Imm. XVIIIe, studio, tout conft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

MONTGALLET. - Récent, étage élevé, 4 pièces, verdure. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

TROCADERO. Gd 6 P., tt conft, impeccable, professions libéral. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

CONVENTION. Immeuble neuf, gentil 3 Pièces, étage élevé, terrasse, parking. — MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

Ve, pr. CENSIER, choix beaux studios, propriét., T. : 742-89-23, lundi, mardi, mercredi, 14 à 18 h., 33, RUE DE LA CLEF.

PLACE RODIN (XVIe)
5 P., 2 bs, 160 m², 2e ét., soleil, *grand standing. Vue dégagée.* Michel et Reyl S.A. : 265-90-05.

CORVISART. Neuf, standing : 3 Pièces sur jardin + parking. Téléphone : 260-39-11, P. 242.

PRES PLACE VICTOR-HUGO : S/jardin, calme, 5e ét., gd cft, moderne, 5 P., bains, 120 m², parfait état. 265-90-05. Sur place, MARDI 29, de 14 à 17 heures.

PANTHEON
STUDIO, kitchenette, bains, immeuble caractère, confort. EXCEPT. 78.000 F. MED. 99-88.

Placem. exception. 2 P., cuis., bains, wc. 79.000 F. — 227-19-75.

PRES BUTTES CHAUMONT
6, rue Pierre-Girard, 4e étage, 2 P., ref. neuf, séjour, chemin. rustiq., bains, wc. Visite, sam., dim. et soir. Téléph. : 885-18-04.

Bd des Invalides - ODE. 95-10.
COUR - JARDIN
Somptueuses réceptions. 170 m², 6 Pièces.

Bièvre-Saint-Germain - Soleil : Séjour + chambre, téléphone, verrière, plein ciel. ODE. 42-70.

13e, 3e, 5e, 17e, 12e, 10e, excellent placement, à vendre, libre ou occup., pets appts + murs bout. Tél. mat. et soir 203-28-73, l'après-midi : WAG. 04-49.

IXe - EXCEPTIONNEL
Rénovation de grande classe dans hôtel particulier, appartements de très grand standing, avec jardins privatifs - soleil - calme - confort. Prix élevés justifiés. — Téléphone : 747-77-50.

INVALIDES
Dans bel immeuble P. de T., *ravalé, propriétaires vendent :* superbe 4 P., cuis., bains. tél., 5e ét., plein soleil. — 723-38-53.

TROCADERO
Imm. récent, gd standg, étage élevé, magnif. 260 m², récept. + 3 chbres, 3 bains, cuis. équip., parking, studio service. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

VAL-DE-GRACE
4 P., 5e étage, ss ascens., balc., imm. P. de T., conft. 331-89-46.

HOPITAL TENON
PETITS ET GRANDS STUDIOS A PARTIR DE 75.000 FRANCS dans imm. entièrement restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU DE VENTE, S/PLACE ts les jrs (sf dim.), 11 à 19 h., 88, R. PELLEPORT. 636-52-80.

Mo PASSY DUPLEX R.-de-Ch./1er ét.
180 m², soleil, s/sol, 35 prof. libérales. 440.000. Facilités. JEAN FEUILLADE. 579-34-39.

VILLAGE SUISSE Bel imm. P.d.T.
2/3 PIECES entrée, cuis. Sal. de bns., w.-c., tél., 3e ét. Uniquement mardi après-midi. 20, SQUARE MOTTE-PICQUET (Continue la rue d'Ouessant)

GOBELINS, BEAU 120 M2 tt cft., imm. p.d.t., asc. 500.000 F. 752-49-09/734-16-99.

ETOILE-FRIEDLAND
STUDIO. Imm. lux. 1961. 37 m² 3e ét. Soleil
TIFFEN 924-91-66 924-28-44

2e BOURSE STUDIOS
2 PIECES - DUPLEX
Livraison 15/5. *Me téléphoner.* 325-25-25.

19e 6 STUDIOS Livraison immédiate
Me téléphoner : 325-56-78.

Mo JOFFRIN Appartem. 4 p. conft.
2e ét. Calme. Prix : 170.000. Tél. : *686-05-91 ou 661-05-05*

SEGONDI. 874-08-45
16e EXCEPT. ds tr. bel imm. Appt. de qualité 4 P. 175 m² + ch. pers., tt conft. Exc. état, moins de 4.000 F/M2 Vis. s. place mardi *15 h. à 18 h.* 5, AVENUE ALPHAND.

CONVENTION Rue Lecourbe
Résid. réc. 8e ét., 88 m² + balc. Liv. + 2 ch., lux. amén., cuis. agencée. 375.000 F. Tél. matin 260-39-11 ou soir 250-90-14.

10e Etat neuf. Sél. 50 m² + 2 ch. tt cft. Ch. cal., moq. Tél. *Balcon, pos. prof. et ccial* 8, Bd B.-NOUVELLE 11 à 19 h.

AV. MONTAIGNE
PIED-A-TERRE GD LUXE
80 m2, Balcon. Garage. Décoration except. Exclusivité SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

TERRASSE PLEIN SUD SUR
CHAMP-DE-MARS
DECORATION EXCEPTION.
290 m2, gd stdg. Triple récept. + 4 chb., 3 bains. Exclus. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

VILLIERS - rue de Tocqueville Imm. p. de t. grand standing
4 P. 120 m², asc., tél., ht. s/plaf., ch. serv. A rénov. en part. Aff. except. 450.000 F. 387-20-03.

18e SACRE-CŒUR STUDIOS
2 PIECES - DUPLEX
Me téléphoner : 325-25-25

E.-ZOLA Adorable 3 pièces, cuisine, douches. Prix 149.000 F. Facil. SUF. 66-35

96, RUE LONGCHAMP
Bel imm. p. de t. ravalé. Spac.
3 P., ent., *cuis. éq., bains, wc,* chff. Abs. impecc. 255.000 Vr s/place lundi, mardi, 14-18 h.

7e VANEAU - Grand studio, 35 m2, tt cft, 1er ét., entrée particul. Rez-de-ch. - 567-22-88.

DUPLEIX Immeuble récent Entrée, double liv. + 2 ch., cuis., bs, wc, plac., soleil, parf. ét., 72 m². 577-29-29.

Mo FALGUIERE
Dans imm. entièrement restauré A vdre STUDIOS et 2 PIECES équipés, tt confort. Haute rentabilité. - Location assurée. 131, r. de Vaugirard, 11 à 19 h.

Suite décès et succession vente amiable
PARIS Ve
gd appartem., galerie d'entrée, bureau, séjour, S. à M., 3 ch., cuis., S. de B., chff. centr., asc.-desc., 2 ch. de service, 2 caves. Prix à débattre, toute offre sérieuse sera considérée. 13-15, RUE PIERRE-NICOLE. Téléphone : 033-53-03.

XVIe, AV. M.-MAUNOURY
SPLEND. 5 P., 220 M2, entrée, SALON-SEJOUR av. magnifiq. boiser., face au BOIS, S. à M. av. SOL en marbre, 3 gdes ch., 3 s. de b., BALC.-TERR. autour de l'appt, chbre serv., 2 boxes. TR. GD STANDING EXCEPT. Prix élevé. TEL. pour R.-VOUS, M. VEZINET : 754-39-71.

Région parisienne

NEUILLY - BD INKERMAN 5 P., cuis., 2 s. de b., ascens., tél., vue dégag. Poss. chambre de bonne. — Prix : 530.000 F. Tél. : 742-44-96 et 924-41-59.

PUTEAUX. 9 P. princ., jardin, garage. 450.000 F. T. 775-10-75.

BOULOGNE, 15-17, r. de Sèvres, immeuble 1973, grand standing, *5e ét.,* 5 Pces princ., 115 m² + balc. 20 m., 2 gar. S/pl., mardi, *14-17 h.* IMO 22, T. : 833-38-39.

NEUILLY. Imm. réc., dble liv. + ch. + gde Pce, jard. privé. *Mardi 15-17 h. 23, r. Ed.-Nortier.*

91 - WISSOUS
Près Antony. Partic. à Partic., vend appt récent, libre sept.-octob., 4 P., tt cft, gar., s.-sol, 160.000 F. T. 938-21-87 ap. 20 h.

Province

BEAUVAIS. Part. vend tr. bel appart., confort, 6 Pces, calme, verdure. Tél. : 445-21-77 (repas).

Bord mer, Nice, Part. vd appt de 50 m², 65.000 F. Ecr. Havas, 03201 VICHY, sous le no 3.440.

hôtels-partic.

XVIe, lux. hôtel partic., 10 pces, gd cft, sur verdure, park. de 16 pieces, loge gardien. Avec : 1.100.000 F. - Téléph. : 874-01-91.

appartem. achat

Dispose paiement compt., ach., urgent, 1 à 2 Pièces, à Paris. Ecr., Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94 Fontenay-sous-Bois.

Ach., urgt, rive gauche, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 Pièces, paiement comptant, chez notaire. — Tél. : 873-23-55.

locations meublées

Offre

XVe, ds imm. neuf, 2 agréables 2 pces. cft. Jamais habités. Tél., park., 1.200 F + ch. Téléphon. le matin : SEGECO, 522-69-92.

ITALIE, dans lux. imm. mod., 11e étage, asc. Très agréable 2 PCES, tt cft. Gd balcon. Park. 1.100 F + ch. Tél. le matin : SEGECO : 522-69-92.

XVIIe VILLIERS - Studio, kitch., douche, 650 F net. KLE. 04-17.

Pr. DEFENSE, imm. réc., 4e ét. stand., soleil, 3 p., hall, gde cuis., bns, rangem., v.-o., moq., loggia, park. Tél. 1.400 F + ch. Téléph. 525-03-97.

230, fbg St-Honoré, 500 m. de l'Etoile, lux. studio neuf entièr. aménagé, kitchn., cave, téléph. 1.300 F mens. net. S./place le mardi 29 de 10 h. à 14 h.

locations non meublées

Offre

EXCLUSIVITE
JOHN ARTHUR ET
TIFFEN

PUTEAUX - BAGATELLE
résidence « Bellerive » (première occup.), 2 P., cuis. éq., bs, tél., parking : 1.200 F + charges.

174, bd Haussmann, Paris (8e). Tél. : 622-03-30 et 924-93-33.

LOUEZ A EVE

APPARTEMENTS NEUFS
cuis. équipée, balcon, téléph., 5 MINUTES R.E.R.

Studio, 25 m², 700 F H. C.
Studio, 40 m², 800 F H. C.
2 Pièces, 40 m², 1.100 F H. C.
3 Pièces, 92 m², 1.400 F H. C.
4 Pièces, 116 m², 1.800 F H. C.

Sur place, tous les jours de 14 à 19 h., sauf mercredi et dim.

EVE A LA DEFENSE
TEL. : 775-85-37.

Demande

P. à P. rech. Paris, appt 2-3 p., tél., calme, ensol. *Max.* 1.000 F. Tél. mat. av. 9 h. ou soir après 18 h. : 285-44-94, sf sam. et dim.

constructions neuves

PARIS XXe
Résidence Réunion 42
40-42, rue de la Réunion, APPTS de 2 pièces à vendre. Bureau de vente s./pl. : lundi et jeudi de 14 h. à 18 h. 30. S.O.G.E.I. : 331-65-61 +.

bureaux

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux, immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

Tour MAINE-MONTPARNASSE 100 à 1.000 m² à LOUER. Cloisonnés selon vos besoins. KNIGHT FRANK & RUTLEY. Tél. : 260-67-53.

58, av. MARCEAU. A LOUER TRES GRAND STANDING 580 m² sur 1 NIVEAU. CLOISONNEMENT LUXUEUX. KNIGHT FRANK & RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location ss pas-de-porte. AG. MAILLOT, 293-45-55 + 522-19-10.

A LOUER
PLACE VENDOME
BUREAUX AVEC TELEPHONE. Tél. : 261-08-65 et 260-44-98.

A VENDRE, PARIS-XVIIe, :
170 m² de bureaux, directement par propriétaire, pour usage personnel ou rentabilité. Actuellement locataire en place à : 8.500 francs par mois hors-charges. *Pour tous renseignements ou visite appeler :* Mlle LUCAS, 236-80-51 de 14 h. 30 à 18 h. 30.

A LOUER
PARIS-XVIe
39, BOULEVARD SUCHET
126 M2 DE BUREAUX
grand standing, remis à neuf, sans commission ni pas-de-porte, bail neuf de 9 ans. Téléphone, parkings, télex possible. Loyer annuel : 104.300 francs.

RENS. Mme REY : ANJ. 22-83 OU ANJ. 89-44.

Bail à céder, 140 m² bureaux, quart. pleine expans., ctre Paris, 1er étage, 4 lign. téléph., loyer *raisonnable.* — Tél. : 278-65-02.

RICHELIEU - 4-SEPT. PROX. A LOUER - SANS T.V.A. 700 M2 EN 23 BUREAUX. KNIGHT FRANK et RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

immeubles

Propriétaire vend
Ve - Bd SAINT-GERMAIN, immeuble entièrement vide, possible implantation grand standing.

XIIIe - IMMEUBLE GRANDE PARTIE LIBRE
Situation locative avantageuse. Intermédiaires s'abstenir. Tél. : 325-99-99.

Dans bel immeuble 2 BOUTIQUES, bail 9 ans. Important rapport. Me téléphoner au 325-56-78.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur conversion de saisie, Tribunal Grande Instance de Bobigny (93) *le vendredi 23 mai 1975, à 13 h. 30 - EN UN LOT*
PROPRIÉTÉ A USAGE INDUSTRIEL - 896 m2 environ
Compr. : 3 Bâtiments et logement gardien - Le tout clos de palissades
A AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis)
56, bd Félix-Faure, avec deuxième entrée 7, rue de la Goutte-d'Or MISE A PRIX : 250.000 FRANCS. — S'adresser à Me R. GARNIER, syndic, 3, rue de Furstenberg ; Me CHEVROT, avocat à Paris.

Adjudication Chambre Interdépartementale des Notaires à Paris, place du Châtelet, le mardi 6 mai 1975, à 14 h. 30 précises
APPARTEMENT A NEUILLY-SUR-MARNE
24 à 30, rue du 11-Novembre, et 26, rue de la Paix, comprenant : au 3e étage : entrée, cuisine, penderie, séchoir, vide-ordures, w.c., 1 chambre avec placards, salle de bains, chambre et séjour avec balcon, cave, garage. *MISE A PRIX 100.000 F - CONSIGNATION 25.000 F* (chèque certifié). S'adresser à Me A. PINEAU, notaire à Paris, 42, rue Vignon.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 12 mai 1975, à 14 heures EN UN SEUL LOT
UNE PROPRIÉTÉ A CHATENAY-MALABRY
(Hauts-de-Seine)
26-28-30, avenue Jean-Jaurès
MISE A PRIX : 740.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à 1) Me Jacques TALON, avocat à Paris, 20, quai de la Mégisserie ; 2) Me OLIVIER, avocat à Paris, 26, av. Kléber ; 3) Me Bernard TOUNY, avocat à Paris, 15, rue d'Argenteuil, ; 4) Me RIBADEAU-DUMAS, avocat à Paris, 17, rue de Lamballe ; 5) Me WISLIN, avocat à Paris, 15, rue du Louvre ; et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, LE 6 MAI à 14 h. 15. Fds **POLISSAGE** et dépôt électrolytique de métaux **à PANTIN (93)** 16, rue Berthier. M. à prix (p. ét. b.) 20.000 F. Cons. 25.000 F. S'adr. Me POPELIN, notaire à Paris, 164, r. *Fg-Saint-Honoré ;* Me GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain, Paris.

Vte Tr. Corbeil-Essonnes, 6 mai, 14 h. **MAISON** rue de la Pelleterie dite « des Cochers », comp. d'un rez-de-ch., 1 ét., petit terr. Cont. 307 m2 **à CHALO-SAINT-MARS (91)** MISE A PRIX : 25.000 FRANCS. Rens. S.C.P.A. ELLUL, JAMES, GRIMAL, av., 18, av. Carnot. Corbeil. 496-30-14.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 mai 1975, à 14 heures
TERRAIN NU, 1.411 M², A PARIS 15e
62, boulevard GARIBALDI
MISE A PRIX 5.000.000 DE FRANCS
S'adr. Me TOUNY, avocat, 15, rue d'Argenteuil, Paris (1er). Me SCEMAMA, administr. judiciaire, 49 bis, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8e, Me Fabien SCEMAMA, avoc., 10 r. St-Lazare, Paris-9e, et ts avoc. pr. Trib. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 mai 1975, à 14 heures EN UN SEUL LOT
PARIS-15e - RUE LECOURBE
I - TERRAIN NU 1.913 m2 au 20 bis C
II - TERRAIN NU 376 m2 au 22
III - IMMEUBLE 512 m2 02 au 24
Se composant de deux parties
TERRAIN NU et UNE MAISON
élevée d'un rez-de-chaussée et 2 étages (2 boutiques au rez-de-chaussée)
IV - TERRAIN NU 337 m2 au 18 et au 20 bis E
V - Ds IMMEUBLE DE RAPPORT aux 20-20 bis
Divers biens et droits immobiliers se composant de
31 LOGEMENTS, 11 CAVES, 1 LOCAL CCIAL - Cont. tot. 176 m2
MISE A PRIX : 21 500 000 F.
S'adresser Me TOUNY, avocat 15, rue d'Argenteuil, Paris (1er) ; Me SCEMAMA, adm. jud., 49 bis, av. Fr.-Roosev., Paris-8e, Me SCEMAMA, avoc., 10, r. St-Lazare, Paris-9e.

Adj. Tribunal de Commerce Paris, le 6 mai 75 à 14 h. 15, Fds **LIBRAIRIE** **12, r. des Pyramides** (1er) PARIS avec bail des locaux commerciaux M. à px (p. ét. b.) 100.000 F. Cons. 20.000 F. S'adr. Me POPELIN, not., 164, r. Fg-Saint-Honoré, Paris : Me Henry GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain : Paris.

Vente au Palais de Justice à Paris, le mercredi 14 mai 1975, à 14 heures
APPART. LIBRE Trois pièces
FONTENAY-AUX-ROSES (92), 34, avenue du Général-Leclerc et 1, rue Jacquemin.
MISE A PRIX : 60.000 F
S'adresser à Me REGNIER, avocat à Paris, 15, r. de Surène ; Me BETHOUT, avocat à Paris, 4, rue de la Paix.

Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 7 mai 1975, à 10 h.
TERRAIN à YERRES (91)
71, rue de Bellevue
77, chemin des Longuaines
Contenance 6 ares 80 centiares.
MISE A PRIX : 30.800 FRANCS.
S'adr. à Versailles : Me J. RUELLE, avocat, 7, rue des Prés-aux-Bois ; Me PENOT, avoc., 41, av. St-Cloud ; Me REYNAUD, avoc., 7, av. St-Cloud ; Me MOURICHOUX, avoc., 24, rue des Réservoirs et sur place pour visiter.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 21 mai, 14 h. 15. - Fds Entreprise de
DÉMOLITION D'IMMEUBLES
Revente et locat. Matériaux en prov.
à CHILLY-MAZARIN (91), 1 à 3, r. d'Athis M. à pr. (p. ét. b.) 50.000 F. C. 20.000 F. S'adr. Me DAUCHEZ, not., 37, quai Tournelle ; Me R. GARNIER, syndic, 3, rue de Furstenberg.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à BOBIGNY (93), le mardi 13 mai 1975, à 13 heures 30 en un lot :
UN APPARTEMENT F 3
dans un immeuble sis à
AUBERVILLIERS (93)
68 à 94, rue des Ecoles, et 59 à 65, rue de la Goutte-d'Or
MISE A PRIX : 84.700 FRANCS
S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat à 75016 Paris, 17, avenue de Lamballe ; et à tous avocats près les Tribunaux de BOBIGNY, PARIS, NANTERRE et CRETEIL.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 21 mai, 14 h. 15 - Fds entreprise de
DÉMOLITION D'IMMEUBLES
Revente et locat. Matériaux en prov.
à VILLEJUIF (94) - 115-117, av. de Stalingrad - Mise à prix (p. ét. b.) 200.000 F. Consignat. 100.000 F. S'adresser à Me DAUCHEZ, notaire, 37, quai Tournelle ; Me R. GARNIER, syndic, 3, r. Furstenberg.

Chambre Interdépartementale des Notaires Paris, le 6 mai 1975, à 16 h. 30
VENTE SANS MISE A PRIX
D'UN IMMEUBLE DE RAPPORT A PARIS
(12e arrondissement), Faubourg Saint-Antoine - Marché d'Aligre
PASSAGE DRIANCOURT No 8
Compt. Bât. princ., 2 Bât. en retour, 1 pet. Bât. au Fond-Cce totale 254 m2 Surface développée 1.000 m2 - commercial et habitation
Revenu brut annuel : 104.248 F + Boutique et 1 Atelier libres locat.
S'adr. pr renseign. et visites à Me DAUCHEZ, Notaire, 37, qu. la Tournelle

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE après *SURENCHERE DU DIXIEME* au Trib de Gr. Inst. de MARMANDE, le vendredi 8 mai 1975, à 14 h., D'UN
CHATEAU XIXe siècle - Style Empire
Situé dans un parc de 7 ha. 47 a. 05 ca. Nombr. arbres, certains centenaires. Salles à mang., salons, bureau, bibliothèque, 51 chambres av. tout le conf., certaines av. s. de bains, wc particuliers ; chauffage central ; cuisines au gaz butane, office, le tout en excellent état et désigné sous le nom de
« DOMAINE DE PARDIAC » - SAMAZAN (Lot-et-Garonne)
sur la MISE A PRIX sur surenchère de : 550.000 francs
Pour tous rens. s'adr. à la Sté Civ. d'Avocats LAFON, LASSERRE, DUPOUY, 2, rue de Solleville à MARMANDE, tél. 64-00-40.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le 16 juin 1975, à 15 heures, Mairie de BERD'HUIS (61)
A 4 KM de NOGENT-LE-ROTROU
à DANGE et BERD'HUIS
CHATEAU de la BOURDINIÈRE
LIBRE
Propriété de 26 ha 79 a 76 ca
Comprenant :
— LE CHATEAU (1875), bon état, 540 m2 au sol, 26 pièces principales, eau, électricité, chauffage central mazout ;
— DEPENDANCES bâties et non bâties.
MISE A PRIX : 750.000 F
Visite sur place : s'adresser à M. GIRAUD, les jours ouvrables, de préférence sur rendez-vous (tél. 13 à Berd'Huis).
RENSEIGNEMENTS ET CAHIER DES CHARGES :
— Direction des Services Fiscaux (Domaine), Cité Administrative, place Bonet, 61013 ALENÇON (tél. 26-16-80, poste 724) ;
— S.C.P. 17, rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09 (tél. 742-42-80, poste 204).

LA VIE ÉCONOMIQUE

LE PROJET DE RAPPORT SUR L'ORIENTATION DU VIIe PLAN

Il faut développer les petites et moyennes entreprises

Nous achevons aujourd'hui la publication d'extraits du « projet de rapport sur l'orientation préliminaire du VIIe Plan ». Dans nos éditions datées 27-28 avril, nous avions publié des extraits de l'introduction et de la première partie du rapport, intitulée : « Des principes directeurs pour le VIIe Plan. » La deuxième partie du rapport a pour titre : « Des lignes d'action ».

A propos de l'agriculture, le rapport note : « *Pour réduire notre dépendance à l'égard de l'extérieur, un effort particulier devra être entrepris en ce qui concerne les protéagineux et le bois. (...) La croissance et les conditions favorables de la production agricole au cours des dernières années ont permis l'amélioration de la situation de l'ensemble des agriculteurs, mais il demeure d'importantes disparités au sein du monde agricole. Un effort particulier pour les agriculteurs les plus défavorisés apparaît donc indispensable.* »

L'utilité des petites et moyennes entreprises dans l'industrie est soulignée : « *Les actions menées au cours des Ve et VIe Plans ont permis la création de groupes importants, dont quelques-uns ont atteint une taille internationale et qui réalisent une large part de nos exportations. Cet effort devra être poursuivi. Le développement des entreprises petites et moyennes n'en est pas moins indispensable. Celles-ci peuvent jouer sur les marchés extérieurs un rôle plus important qu'elle ne le font actuellement.*

» *Les petites et moyennes entreprises ont également un rôle spécifique à jouer à côté des grandes pour un bon équilibre économique. Elles permettent, conjointement avec les établissements de grandes entreprises, une meilleure répartition des activités sur le territoire. Elles contribuent au dynamisme des villes petites et moyennes et au développement des régions à faible concentration urbaine. Ces entreprises ont des difficultés spécifiques liées notamment à leurs difficultés d'accès au crédit ou au marché financier et à leur faible pouvoir de négociation avec les grandes entreprises. Il convient d'examiner par quels moyens les mesures de portée générale, notamment en matière de crédit, pourraient être modulées et appliquées en fonction de leur taille.* »

Le rapport insiste encore sur la nécessité d'interventions sélectives : « *Des interventions des pouvoirs publics sont nécessaires dans les secteurs susceptibles d'un développement rapide que ne peut assurer seul le jeu des mécanismes du marché et dans ceux qui rencontrent des difficultés d'adaptation auxquelles ils ne peuvent eux-mêmes faire face.* »

L'énergie nucléaire devra couvrir le quart de nos besoins en 1985

Au chapitre des échanges extérieurs, le rapport insiste beaucoup sur la nécessité de ralentir la croissance des importations d'énergie : « *Le taux de dépendance en matière d'énergie est actuellement de 75 % : il devrait être ramené à un chiffre de l'ordre de 55 à 60 % en 1985. Cet objectif pourra être atteint par une politique stricte d'économie, par la recherche et la mise au point de techniques permettant de réduire les consommations, de récupérer les énergies résiduelles et de développer les énergies nouvelles, enfin, par le développement de toutes les ressources intérieures qui peuvent être rentables aux nouvelles conditions du marché. La régression de la production de charbon sera ralentie tandis que sera lancée une campagne de prospection pétrolière en France et sur son plateau continental.*

» *En attendant le développement d'énergies nouvelles, c'est l'énergie nucléaire qui, à long terme, peut le plus largement contribuer à réduire notre dépendance : l'objectif est qu'elle couvre le quart de nos besoins énergétiques en 1985. La sécurité de l'approvisionnement en combustibles fissiles sera assurée par le développement de notre industrie de l'uranium. La plus grande attention sera portée à la sûreté des installations nucléaires et à leur localisation. Le gouvernement est très conscient des préoccupations légitimes des Français à cet égard et souhaite qu'un vrai débat s'instaure à ce sujet. Le Parlement aura clairement à en délibérer.* »

Au chapitre portant sur le financement du VIIe Plan, le rapport souligne le caractère prioritaire de la lutte contre l'inflation : « *La hausse des prix devra aussi être contenue par la politique de la concurrence, dont les moyens devront être réexaminés en vue d'en accroître l'efficacité, que ce soit par un renforcement de la répression des ententes et des abus de position dominante, aux niveaux national et communautaire, par une révision des règles du jeu en matière de restructuration et de concentration — pour que le mouvement en cours, qui reste nécessaire, ne s'effectue pas au détriment de la concurrence, — par une meilleure application des règles qui tendent à assurer une concurrence effective et loyale dans les activités commerciales, ou par le soutien des organisations de consommateurs et de l'Institut national de la consommation, pour que les consommateurs soient plus en état de faire valoir leurs droits, en particulier à l'encontre des pratiques commerciales abusives et de la publicité mensongère.* »

Le rapport ajoute : « *La détérioration de la situation financière d'un grand nombre d'entreprises, notamment industrielles, caractérisée par un développement excessif de leur endettement par rapport à leurs fonds propres interdit (...) d'envisager un schéma de financement des investissements qui ferait une part trop grande à l'emprunt (1). Le renforcement des fonds propres des entreprises par un développement de l'épargne placée en actions implique que les sociétés rémunèrent mieux leurs actionnaires qu'elles ne l'ont fait par le passé. Cela suppose qu'elles réalisent des bénéfices suffisants et que la part de leur épargne propre dans la valeur ajoutée se maintienne.*

» *Il importe de modérer la progression* [aux entreprises] *de leurs charges fiscales et salariales directes ou indirectes. Il conviendra de rechercher dans quelle mesure cette modération pourrait être atteinte, sans remise en cause de l'équilibre d'ensemble des finances publiques, par des modifications de l'assiette et du taux des cotisations sociales et par une révision de certaines règles fiscales relatives, par exemple, aux modes de comptabilisation des stocks et des immobilisations dans la mesure où elles auraient pour effet de gonfler artificiellement le bénéfice imposable dse entreprises.* »

Au chapitre sur l'emploi, le rapport note : « *Les préoccupations relatives à l'emploi devront marquer fortement l'ensemble de la politique d'investissement. Les travaux préliminaires du VIIe Plan ont montré l'utilité d'un examen approfondi de cette politique : dans une croissance plus économe en capital les investissements pourraient créer un plus grand nombre d'emplois, surtout si ces investissements sont effectués dans les zones géographiques où les ressources en main-d'œuvre permettent d'éviter le recours, inévitable dans d'autres zones, à une main-d'œuvre étrangère.* »

Mieux maîtriser les revenus

Après avoir proposé de retenir comme objectif 1980 une durée hebdomadaire moyenne de travail de quarante heures, le rapport note concernant la progression des revenus : « *Le souci de concilier la réduction des inégalités et la lutte contre l'inflation conduit à rechercher s'il est possible d'aller plus loin dans la voie* d'une meilleure maîtrise collective de la détermination des revenus. *Faut-il chercher à exprimer dans le prochain Plan, en vue notamment d'éclairer les partenaires sociaux dans leurs négociations, des indications ou des normes globales relatives aux évolutions de revenus nominaux et de pouvoir d'achat compatibles avec le rétablissement des équilibres économiques, en particulier l'équilibre extérieur ?*

» *Il serait imprudent de tenter de reprendre l'expérience infructueuse de la programmation en valeur qui était proposée dans le Ve Plan. Les incertitudes de la période à venir rendraient trop aléatoire et dangereuse la formulation de normes pour une période de cinq ans. Le gouvernement ne renonce cependant pas* a priori *à tout progrès dans la voie d'une régulation plus consciente permettant à chaque partenaire d'avoir une vision plus claire des possibilités globales qu'autorise notre développement.* »

Le rapport note encore que dans « *l'éventualité d'une situation économique durablement défavorable* » devrait être étudiées des formules garantissant à tous « *le maintien du pouvoir d'achat* » faute de quoi « *les risques seraient grands* » de voir se creuser les inégalités de revenus.

« *Dans la mesure où les cotisations sociales financent des prestations dont le montant n'est pas limité en fonction du revenu, elles devraient tendre à représenter une part, non plus dégressive, mais proportionnelle du gain des cotisants, qu'ils soient salariés ou non. Le déplafonnement ne devrait en aucun cas porter sur les cotisations-vieillesse, de façon à préserver les mécanismes de retraites complémentaires.*

» *Il conviendra d'étudier l'opportunité d'introduire les prestations familiales dans le revenu imposable. Les prestations nouvelles qui viendraient à être créées étant alors attribuées sans conditions de ressources.*

» *Le relèvement rapide du SMIC sera poursuivi. Il faudra examiner en outre si les négociations collectives pourraient permettre d'obtenir une graduation des hausses de pouvoir d'achat en fonction du revenu initial auquel elles s'appliquent et quelles seraient les méthodes les plus appropriées. Il a été d'autre part proposé que les accords d'entreprises comportent des indications normalisées sur l'éventail des salaires et les étapes de sa réduction.* »

(1) N.D.L.R. — Cette orientation semble contredire le plan de relance des investissements annoncé la semaine dernière par le gouvernement et qui est largement basé sur le recours à l'emprunt.

LA NAISSANCE D'UN MYTHE

(Suite de la première page.)

Contrainte et forcée, sa majorité avalera quelques couleuvres, préférant sauver l'essentiel et sachant céder, du moins provisoirement, du terrain. Et puis, peu importe pour le pouvoir quelques contradictions entre ces rapports abondamment diffusées, mais qui ne l'engagent pas, et les rares décisions finales. Seuls quelques spécialistes s'en indigneront. Pour le grand public, la technique est empruntée à la guerre maritime : c'est le nuage de fumée pour cacher la cible réelle. Parler beaucoup des problèmes que l'on ne veut pas résoudre, c'est donner l'impression que l'on s'en ocupe : l'opinion se lassera avant de s'apercevoir que rien n'est fait. Et ce gouvernement n'arrête pas de commencer — avortement, réforme Haby, divorce — sans jamais rien terminer. Il y a du génie dans cette technique de relations publiques, et c'est elle que l'on peut reconnaître dans la manière dont est lancé le VIIe Plan.

Au-delà de ces apparences qui encombrent le devant de la scène publique, le giscardisme est en fait d'une remarquable continuité : il s'agit toujours de se débarrasser d'une planification inutile et dangereuse. L'on est en face d'une nouvelle *avancée du libéralisme* que des esprits — même socialistes — peuvent parfaitement détecter. Le mode de préparation des options correspond en fait à une dégradation : travaux des commissions cencentrés sur deux mois, c'est-à-dire se limitant à quelques séances, ce qui interdit un examen sérieux des problèmes, absence de coordination entre les travaux des commissions qui empêche une prise en compte globale et cohérente des problèmes et donne aux solutions esquissées un caractère de gadgets contingents. Que signifient par exemple des mesures réduisant les inégalités lorsque l'on s'est abstenu de déterminer les facteurs qui sécrètent les inégalités et si l'on ne met pas en cause le mode de développement ? Pourquoi s'attacher davantage aux écarts excessifs entre salariés, alors que l'on ignore le problèmes de non-salariés ou de tous ceux qui voient leur compte en Suisse se gonfler régulièrement ?

La concertation est plus que jamais un faux-semblant, multiplication des groupes exclusivement administratifs et, surtout, apparition d'une nouvelle instance : le Conseil central de planification, qui se saisit des problèmes en ignorants les commissions qui se trouvent ainsi vidées d'une partie de leur rôle ; c'est ainsi que la commission des relations avec l'extérieur prit acte des décisions du conseil de planification relatives à l'énergie.

Le mode de décision est lui-même incompatible avec une démarche planificatrice ; le gouvernement continue de se mouvoir exclusivement dans l'horizon conjoncturel, il prend des décisions — généralement homéopathiques — en fonction des derniers indices connus, et les travaux du Plan ne sont pour lui qu'un prétexte à illustrer le bien-fondé de ses choix au jour le jour. Ce qui l'intéresse exclusivement, ce sont des résultats observables sur le court terme, alors que les problèmes fondamentaux qui se posent à l'économie française — plein emploi, balance des paiements, prix et revenus — relèvent tous du moyen terme.

Giscard reste fidèle à son analyse de la crise : un fléau qui vient de l'extérieur et qui laisse démunie une économie de plus en plus insérée dans un réseau international ; « gérer l'imprévisible », c'est adopter les palliatifs socialement indispensables dans l'attente de la reprise allemande et américaine. Dans ce schéma, il n'y a pas place pour une politique volontariste de réduction de notre dépendance à l'égard de l'étranger, pour la reconquête de notre autonomie, notamment en utilisant le levier industriel, pour une stratégie originale à l'égard des états et des firmes multinationales exploitant le déclin relatif des Etats-Unis. La préparation des options du VIIe Plan ne nous a nullement rapprochés de la mise en place d'une *politique industrielle sélective* qui implique la définition de critères d'intervention et de points précis d'application, à un niveau de finesse permettant le passage immédiat à l'action.

Quant à une réorientation de notre mode de développement et à une redistribution des pouvoirs, elle est esquivée par des considérations générales et s'enlise dans les conditionnels et les propositions de mise à l'étude. C'est le même type d'accumulation qui sera poursuivi, engendrant une centralisation et des injustices supplémentaires. Le débat du Plan ne porte pas sur des choix précis visant une inflexion volontariste de notre avenir, il s'inscrit dans une tentative idéologique poursuivie depuis un an avec constance : faire croire au changement et présenter l'avenir giscardien sous son aspect le plus favorable. Pour ce faire, on a besoin d'idées générales, d'approximations chiffrées, de velléités réformatrices. On n'a que faire d'une stratégie cohérente et globale à moyen terme susceptible de mobiliser les principaux centres de décision de ce pays. Cette stratégie, seuls d'autres pourraient la définir et la mettre en œuvre. C'est tout l'objet du combat de la gauche.

MICHEL ROCARD.

AGRICULTURE

Les Neuf face à de nouvelles difficultés sur la viande bovine et les produits méditerranéens

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — **Deux dossiers agricoles difficiles sont abordés, ce lundi 28 avril, par les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis à Bruxelles : les importations de viande bovine d'une part, les produits agricoles de la zone méditerranéenne d'autre part.**

● VIANDE BOVINE. — La Commission a décidé, voilà quelques jours, d'« entrouvrir » aux importations des pays tiers les frontières de la C.E.E. fermées depuis 1974. L'autorisation porte sur 50 000 tonnes de viande, entre le 1er mai et le 30 septembre, selon la procédure « EXIM », et sur l'importation de 64 000 têtes de jeunes bovins destinés à l'engraissement, dont 12 000 seront achetées à l'Autriche, 12 000 à la Yougoslavie et un nombre également important à la Pologne.

Cet allégement du dispositif de protection du marché communautaire, décidé sous la pression des pays fournisseurs, est très vivement contesté par les organisations professionnelles et le gouvernement français. A moins d'engager un conflit ouvert avec Bruxelles, M. Bonnet devra cependant sans doute s'incliner, car c'est la Commission qui est compétente pour assurer la gestion du marché. Il faudrait pour l'amener à modifier sa position que la majorité des pays membres s'y opposent ; c'est là une hypothèse peu vraisemblable.

● LES PRODUITS MEDITERRANEENS. — La Communauté négocie depuis deux ans la conclusion d'accords préférentiels avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Les pourparlers marquent le pas, car les partenaires maghrébins estiment insuffisantes les facilités d'accès offertes par la Communauté à leurs exportations agricoles : vin algérien, fruits et légumes marocains et tunisiens. La France qui n'est pas encore sortie de la crise viticole est peu disposée à ouvrir ses frontières aux vins d'Algérie. L'Italie, quant à elle, souligne qu'il serait peu équitable que les agriculteurs de la zone sud du Marché commun supportent l'essentiel de la charge de la politique méditerranéenne de la Communauté, et réclame, par conséquent, des contreparties. — Ph. L.

NOUVELLES MANIFESTATIONS DE VIGNERONS DANS LE MIDI

Le calme n'est pas tout à fait revenu dans le Midi viticole. En fin de semaine, un commando de vignerons a brûlé une partie des dossiers administratifs de la perception d'Olonzac (Hérault) avant de jeter des explosifs devant la gendarmerie. Au même moment, à Guzargues (Hérault), six cents pieds de vigne ont été arrachés dans le domaine appartenant à une famille de transporteurs de vin établie à Sète.

De son côté, l'Association des maires de l'Aude, qui s'est réunie dimanche 27 avril, a décidé que ses adhérents prendront des arrêtés municipaux pour interdire la circulation, le transit ou le stockage des vins en provenance de la C.E.E. ou des pays tiers sur leurs communes.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	5	6	5	9
1 mois	6 1/8	6 5/8	4 3/4	5 1/4	3 3/4	4 1/4
3 mois	6 5/8	7 1/8	4 1/2	5	4 3/8	4 7/8
6 mois	7 3/4	8 1/4	5 1/8	5 5/8	5 1/2	6

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Le P.C. et le P.S. se prononcent pour la création d'une société nationale d'informatique

Aucune décision n'aurait été prise jeudi après-midi au cours du conseil restreint consacré à la Compagnie internationale pour l'informatique. Ce conseil réunissait autour du chef de l'Etat le premier ministre. M. Jacques Chirac, MM. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Hugues de l'Estoile, directeur général de l'industrie.

Un nouveau conseil pourrait se tenir la semaine prochaine. Dans l'attente du verdict gouvernemental, le conseil d'administration de la C.I.I. prévu pour vendredi après-midi a été remis à « une date ultérieure ». Des arrêts de travail ont été observés dans les usines de la C.I.I., à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.G.C., pour s'opposer à tout démantèlement et pour demander le développement d'une informatique générale.

Le projet de fusion entre Honeywell-Bull et la C.I.I. (*le Monde* du 22 avril) suscite de multiples réactions dans les milieux politiques et syndicaux.

● LE PARTI SOCIALISTE. — *« En abandonnant en 1964 Bull aux intérêts américains, puis en confiant l'informatique nationale aux intérêts privés, les gouvernements successifs ont mené une politique incohérente conduisant, en 1974, à une faillite apparaissant au grand jour »*, indique André Acquier, délégué national aux questions industrielles du P.S. *« Conscient de l'importance du secteur informatique pour l'économie et l'indépendance nationale, le P.S. propose la création d'une Compagnie nationale d'informatique autour de la C.I.I. et de Honeywell-Bull nationalisés. Ces nationalisations doivent se fixer pour objectifs prioritaires : la garantie de l'emploi ; le maintien du potentiel industriel et technologique français ; la coopération sur une base égalitaire avec d'autres pays (...).*

» Par son souci de préserver l'indépendance nationale, notamment dans le domaine de l'informatique dont il prévoit la nationalisation, le programmme commun de gouvernement prouve une fois de plus son actualité et sa cohérence. Le P.S. présentera dans quelques jours à la presse sa proposition de loi de nationalisation de l'informatique française. »

● LE PARTI COMMUNISTE. — Pour Jean Colpin, membre du bureau politique : *« L'informatique est un secteur de pointe fondamental pour l'avenir industriel, pour l'indépendance nationale. Comme le propose le programme commun, il faut nationaliser l'industrie des calculateurs, avec comme première mesure la création d'une société nationalisée regroupant Honeywell-Bull et la C.I.I. Dans la situation présente, et comme le stipule le projet de loi déposé par le P.C.F. à l'Assemblée nationale, il faut immédiatement procéder à cette nationalisation. La société nationale (...) constituerait un ensemble économiquement important... »*

● De son côté le Syndicat national des cadres et techniques de l'informatique et de l'électronique C.G.C. *« exige de participer effectivement avec les autorités de décision pour que toutes mesures utiles soient prises en vue, notamment, de préserver l'emploi de chacun et d'empêcher par tous les moyens tout transfert de la compagnie dans les mains de groupes multinationaux »*.

ÉNERGIE

LE ROI KHALED ORDONNE LA RÉOUVERTURE DE LA TAPLINE AU LIBAN

Beyrouth (*A.F.P.*). — Le roi Khaled d'Arabie Saoudite a ordonné la reprise du pompage du pétrole saoudien vers le Liban.

« Lorsque j'ai appris que le Liban souffrirait de l'arrêt du pompage du pétrole dans l'oléoduc de la Tapline (Trans Arabian Pipeline), déclare le souverain dans une interview à l'Agence libanaise d'informations, *j'ai ordonné la reprise du pompage. » « Je ne veux pas qu'une seule famille libanaise subisse les conséquences de l'interruption de cette source de revenus »*.

ACTION SOCIALE

AU CONGRÈS DES ORGANISMES SANITAIRES ET SOCIAUX

Mme Simone Veil annonce un effort budgétaire pour la formation du personnel socio-médical

Mme Simone Veil, ministre de la santé, a présidé la séance de clôture du quinzième congrès de l'Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS) qui a eu lieu du 23 au 25 avril au Touquet. Après avoir rappelé l'action législative entreprise en faveur du secteur social, Mme Veil s'est félicitée des « critiques positives » formulées par les congressistes « dans un esprit, a-t-elle souligné, non point de contestation stérile, mais de collaboration constructive ». Le ministre a d'autre part annoncé « un effort budgétaire » pour la formation des infirmières et des personnels sociaux, ainsi que l'élaboration d'un projet de loi qui permettra la prise en charge des travailleuses familiales par l'aide sociale lorsque celles-ci sont affectées au service des handicapés, des grands vieillards ou des inadaptés sociaux.

De notre envoyé spécial

Le Touquet. — Près de mille deux cents dirigeants et animateurs d'associations représentant quelque sept mille établissements sanitaires et sociaux à but non lucratif assistaient à ces assises, particulièrement importantes cette année, au moment où le Parlement examine la loi d'orientation des handicapés et la réforme des institutions socio-médicales. Le thème choisi — *« internats, services, familles »* — reflétait en fait les inquiétudes du secteur privé à but non lucratif, à l'heure où les structures socio-médicales, les méthodes d'accueil et de protection des handicapés, de l'enfance inadaptée ou du troisième âge font l'objet d'une reprise en main par l'Etat.

Comme l'a souligné M. Robert Prigent, ancien ministre, directeur général de l'UNIOPSS, il s'agissait de faire le point sur les conditions de ces réformes par une *« réflexion collective fruit de l'expérience quotidienne »*. Les congressistes ont noté une diminution de la population des internats dans les secteurs particuliers de la santé mentale, des enfants caractériels, des cas sociaux, des handicapés moteurs et sensoriels, et même du troisième âge, au profit de formules d'externat, de *« milieu ouvert »* ou d'actions à domicile. Autre constat : de nombreux cas, parmi les plus difficiles, restent sans solution, en raison parfois de la concurrence opposant l'un et l'autre type d'action.

M. Mousnier-Lompré, conseiller technique du ministre de la santé, avait, sur ce point, reconnu que l'action sociale dite de secteur a ses limites et qu'il faut se garder d'un certain irréalisme. La solution réside, selon les congressistes, dans la collaboration entre les deux formules pour éviter des phénomènes de rejet qui intéressent *« les plus exclus parmi les exclus »*.

Mais on ne peut harmoniser que ce qui existe. A cet égard, M. Prigent n'a pas craint de rompre l'académisme des débats pour dénoncer, devant le ministre de la santé, les carences qui subsistent dans deux domaines : la formation des personnels et le financement des équipements, notamment dans les dispensaires et les centres de soins.

Le congrès a insisté sur une triple nécessité : assouplissement des normes et des formules de prise en charge, complémentarité des établissements et des services, création d'un régime de financement des actes sociaux. Les membres de l'U.N.I.O.P.S.S. souhaitent surtout un statut de l'hospitalisation à domicile mieux défini pour les grands vieillards et les handicapés, et affirment leur volonté de *« jouer le jeu de la coordination dans la mesure où leur liberté d'initiative est respectée »*.

Mme Veil s'est employée à rassurer les congressistes et a promis d'accélérer la mise en œuvre des décrets d'application de la loi d'orientation des handicapés et de la loi sur les institutions sociales et médico-sociales, qui doivent promouvoir, a-t-elle déclaré, *« une stratégie commune »* de l'action sociale entre les associations privées et les pouvoirs publics.

JEAN BENOIT.

SYNDICATS

AU COURS D'UNE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

M. Simakis est mis en minorité à la C.F.T.

M. Jacques Simakis, secrétaire général de la C.F.T. (Confédération française du travail), a été « démissionné » de son poste au cours d'une assemblée extraordinaire de cette organisation, qui s'est déroulée dimanche 27 avril à Paris à l'hôtel Hilton.

M. Simakis et ses partisans avaient été mis en minorité à trois reprises. M. Simakis ayant demandé, dans une motion de politique générale, à être mandaté pour engager immédiatement des contacts avec « *tous les syndicats de participation non politisés, y compris la C.F.T.C.* », s'est vu refuser cette orientation par 1 904 voix contre et 1 062 pour, « *compte tenu des structures actuelles de la C.F.T.* ». Un second vote, acquis par 1 874 voix contre 989 et 12 bulletins nuls, a abouti à la démission implicite de M. Simakis, qui redevenait simple secrétaire confédéral dans le bureau sortant. La C.F.T. se trouve pour l'instant sans secrétaire général.

Un troisième vote, enfin, acquis par 1 942 voix contre 100 et un certain nombre d'abstentions, a reconduit ce bureau confédéral sortant composé de douze membres jusqu'à un congrès qui aura lieu au plus tard le 15 juin.

La « démission » de M. Simakis du secrétariat général sanctionne, semble-t-il, une lutte d'influences qui se joue depuis plus de deux ans entre l'ex-leader de la *C.F.T.* — militant de la première heure, qui fut, il y a une quinzaine d'années, l'unificateur de diverses factions autonomes, — et une tendance « jeune » conduite par M. Auguste Blanc, quarante et un ans, l'un des secrétaires confédéraux, entré à la C.F.T. en 1968, élu un an plus tard au bureau confédéral, et issu de la section « dure » implantée chez Citroën.

Les « jeunes turcs » de la C.F.T., parmi lesquels se trouve aussi M. Fiantino (C.F.T. Simca-Chrysler) critiquaient de plus en plus l' « autoritarisme » d'un chef qui avait approuvé la politique de M. Pierre Messmer, puis celle des équipes suivantes, mais n'avait pu, pour autant, obtenir la reconnaissance de la représentativité de sa centrale au plan national. Toutefois, lors du dernier congrès de la C.F.T., qui avait rassemblé trois cent cinquante personnes à Vichy en octobre 1974. M. Simakis avait encore été réélu à son poste par 92 % des suffrages.

Faits et chiffres

● AUX ETABLISSEMENTS GARNIER DE REDON, reprise progressive du travail à partir de ce lundi 28 avril, le protocole d'accord a été signé samedi soir. A partir du 5 mai les chaînes fonctionneront normalement.

La proposition qui a fait l'objet d'un accord garantit 480 emplois (sur 635), 400 dans l'*immédiat, 40 dans un délai* de six mois, et 40 dans un délai maximum de douze mois.

Par ailleurs, 30 personnes environ seront mises en préretraite et 125 seront réembauchées dans l'agglomération de Redon dans un délai maximum d'un an et sans déclassement (*le Monde* du 24 avril).

● ACCORD CHEZ DUBIGEON, A NANTES. — *Après cinq* semaines de grèves tournantes et dix jours de fermeture, les chantiers navals Dubigeon-Normandie (deux mille huit cents personnes), devaient être rouverts ce lundi 28 avril, à 7 h. 30, pour que le projet de protocole soit soumis au vote. Les syndicalistes se déclarent favorables à la reprise immédiate du travail, bien que des problèmes tels que les congés payés, la récupération des heures de lock-out et le réembauchage des sept cent vingt ouvriers intérimaires en chômage technique depuis le 4 avril restent en suspens.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA ROCHETTE CENPA

Le conseil d'administration de La Rochette Cenpa, réuni sous la présidence de M. Pierre Schmidt, a arrêté, dans sa séance du 18 avril 1975, les comptes de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 1 627 millions de francs contre 957 millions en 1973.

Le compte de pertes et profits de la société mère se solde par un bénéfice net, après impôts, de 55,1 millions de francs, dont 25,7 millions de plus-values nettes à long terme, provenant à concurrence de 10,2 millions de la cession d'éléments d'actifs et à concurrence de 15,5 millions de réintégration de provisions qui traduisent le redressement des principales filiales.

Ce bénéfice a été réalisé après *affectation* :

— de 29,1 millions de francs à la dotation aux amortissements ;

— de 41,5 millions de francs aux provisions pour fluctuation des cours et hausse des prix ;

— de 38,1 millions de francs à la provision pour impôts ;

— et, pour la première fois, d'une dotation de 4,8 millions de francs à la provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion.

En *comparaison*, l'exercice 1973 se traduisait par une perte de 12,4 millions de francs après 32,3 millions d'amortissements et 12,5 millions de provisions pour dépréciation et abandon de créances sur les filiales.

Ainsi se trouve confirmé le redressement du groupe, dû à un efforts de plusieurs années, et qui a été favorisé par l'excellente conjoncture des premiers mois de 1974.

Depuis l'automne 1974, l'industrie papetière subit les effets de la récession de l'activité économique, et les résultats de l'exercice 1975 seraient, si cette situation se prolongeait au second semestre, très inférieurs à ceux de 1974.

Le conseil, tenant compte du rétablissement de l'équilibre financier du groupe, proposera à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un dividende de 6 F, auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 3 F, soit un dividende global de 9 F. Le dernier dividende distribué l'avait été au titre de l'exercice 1971 et s'élevait à 3,75 F, impôt déjà payé au Trésor compris.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968

Les intérêts courus du 15 mai 1974 au 14 mai 1975 sur les obligations Electricité de France 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968 seront payables, à partir du 15 mai 1975, à raison de 42,75 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat *nominatif*, après une *retenue* à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,75 F (montant global : 47,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 7,12 F, soit un net de 35,63 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 1950
à intérêt progressif

Les intérêts courus du 20 mai 1974 au 19 mai 1975 sur les obligations Electricité de France 1950 à intérêt progressif seront payables, à partir du 20 mai 1975, à raison de 6,50 F par titre de 100 F nominal, contre détachement du coupon n° 25 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 0,78 F (montant global : 7,28 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le *complément de prélèvement* libératoire sera de 1,04 F, soit un net de 5,46 F.

A compter de la même date, 70 204 obligations comprises dans les séries de numéros sortis au tirage du 20 mars 1975 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 125 F, coupon n° 26 au 20 mai 1976 attaché.

La liste numérique de ces séries et de celles qui, sorties aux tirages antérieurs, comprennent des titres *non encore présentés* au remboursement, a été publiée au « Journal officiel » du 12 avril 1975. Elle sera adressée à tout porteur qui en fera la demande à la Caisse nationale de l'énergie, département des titres, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

* * *

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

GARANTIE FINANCIÈRE

(Loi du 31-12-1971. Décret du 13 juillet 1972)

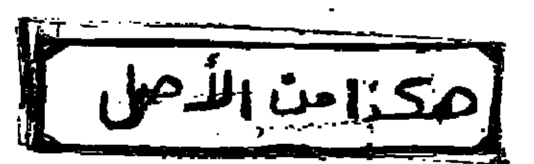
La Banque Hervet, succursale Malesherbes, 78, bd Malesherbes, 75008 Paris, informe le public que la garantie financière accordée par elle à M. Maurice-Claude Darget, 11, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, concernant ses activités de conseil juridique, n'a pas été renouvelée pour l'année 1975.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque Hervet cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 22 du décret du 13 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 23 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 31-12-1971, et restent couvertes par la Banque Hervet à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues.





CdF Energie

le charbon : une énergie nationale, indispensable et sûre

25 millions de tonnes de charbon, 6 millions de tonnes de coke pour la sidérurgie et l'industrie, 15 milliards de kilowatts-heures

CdF Chimie

entreprise de dimension internationale en pleine expansion

du pétrole aux produits finis, de puissantes lignes de fabrication intégrées, basées sur des procédés originaux : 1700000 tonnes d'engrais, 800000 tonnes de matières plastiques et résines synthétiques, etc...



CdF Industrie

bâtiment industrialisé, matériaux de construction, transformation des plastiques (ménager, jouet, meuble, emballage et conditionnement, équipement industriel, tissu enduit), mécanique, etc...

CdF Services

recherches et assistance technique, ingénierie en france et à l'étranger, génie civil, génie chimique, ensembles industriels clés en main, thermique, lutte contre les nuisances, informatique, formation, assistance à l'industrialisation, etc...

le groupe des Charbonnages de France

Groupe CdF

un ensemble d'activités de plus en plus diversifiées
150 établissements industriels
employant plus de 100 000 personnes

chiffre d'affaires
1973 : 6 milliards
1975 : 12 milliards

EMPRUNT
CHARBONNAGES DE FRANCE
10,50 %
garanti par l'Etat

les porteurs de bons Charbonnages de France 7,50 % (ex 5,75 %) 1966 peuvent obtenir sur simple demande la consolidation de leurs titres en obligations Charbonnages de France 10,50 % 1975.

AVIS FIN

BANQUE NATIONALE

SOCIÉTÉ ANONYME DE GÉRANCE D'ARMEMENT SAGA

2e SALON PRIVÉ
DE
L'AUDIO-TÉLÉCOMMUNICATION
les 5, 6 et 7 mai 1975
MAISON DE TOULOUSE
33, avenue George-V, Paris-8e

Assmann

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE NATIONALE DE PARIS

Le conseil d'administration, réuni le 25 avril 1975, a convoqué pour le 28 mai 1975 le collège représentant les actionnaires de la B.N.P. afin de soumettre à son approbation les comptes et le bilan de l'exercice 1974.

Le total du bilan de la B.N.P. s'élève à 147 628 986 303 F, en augmentation de 8,8 % par rapport au bilan au 31 décembre 1973, l'accroissement le plus important provenant des dépôts de la clientèle, dont l'ensemble progresse de 16,4 % contre 12,4 % l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation de 334 884 445 F est en diminution de 18,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette régression est due aux conditions dans lesquelles la banque a dû exercer son activité en France métropolitaine : ralentissement de l'activité économique, hausse des prix alourdissant les frais généraux, encadrement du crédit, conséquences de la grève entraînant de très importantes immobilisations de capitaux alors que le marché monétaire enregistrait des taux sans précédent.

En revanche, les résultats des réseaux extérieurs ont continué à progresser.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un impôt sur les sociétés de 121 millions de francs dû au titre de l'exercice 1974, auquel s'ajoute la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés de 1973, soit 41 275 958 F. Le bénéfice net après provisions pour impôts est de 135 365 531 F, en diminution de 20,8 % sur le bénéfice de l'exercice précédent. Il est sensiblement comparable au bénéfice de l'exercice 1972.

* * *

Le total du bilan consolidé, comprenant globalement — après élimination des opérations internes — les filiales dans lesquelles la B.N.P. a directement ou indirectement une participation supérieure à 50 %, atteint 158 669 272 470 F, soit un montant supérieur de 11 040 286 167 F à celui du bilan de la B.N.P.

Le bilan consolidé, à fin 1974, est en progression de 9,6 % par rapport à la situation consolidée à fin 1972.

Pour la première fois, il est établi un compte de pertes et profits consolidé du groupe B.N.P., qui, compte tenu des produits et charges réciproques des sociétés concernées, fait apparaître un résultat de 193 122 525 F, montant sensiblement comparable à celui de 1973 calculé dans les mêmes conditions.

* * *

Compte tenu du report à nouveau, le montant des bénéfices distribuables s'élève à 141 083 153,58 F.

Le conseil proposera au collège représentant les actionnaires :

— L'attribution de 1,125 F brut (soit 0,99 F net) à chacune des parts Banque nationale pour le commerce et l'industrie, et de 2 F brut (soit 1,76 F net) à chacune des parts Comptoir national d'escompte de Paris ;

— La répartition d'un dividende identique à celui de l'année dernière, soit 14,13 F par action Banque nationale de Paris, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 7,07 F, assurant un revenu global par action de 21,20 F.

Sous réserve de l'approbation de ces propositions par le collège, la répartition aux parts et le versement du dividende aux actions seraient effectués à compter du 1er juillet 1975.

SÉLECTION CROISSANCE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 avril 1975 sous la présidence de M. Dupont-Fauville, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Par suite de la nécessité de constituer une provision pour dépréciation des actifs, l'exercice 1974 se solde par un résultat net comptable négatif de 13 290 644 F.

En conséquence, l'assemblée a décidé de réduire le capital de 46 900 400 F à 45 729 341 F par abaissement de la valeur nominale des actions de 400 F à 390,01 F.

Le solde des produits courants de 2 185 460 F, qui doit obligatoirement être distribué aux actionnaires, a permis de fixer le dividende net à 18,63 F (contre 16,72 F en 1973), assorti d'un impôt déjà payé au Trésor, de 3,01 F (contre 3,49 F en 1973), de sorte que le revenu global atteint 21,64 F.

Ce dividende sera payable :

— contre remise du coupon n° 9, représentant les revenus d'obligations françaises non indexées, à concurrence d'un montant net de 9,53 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,96 F ;

— contre remise du coupon n° 10, représentant le solde des revenus, à concurrence de 9,10 F, assorti d'un crédit d'impôt de 2,05 F.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestir le dividende en actions nouvelles sans aucun droit d'entrée.

SOCIÉTÉ ANONYME DE GÉRANCE ET D'ARMEMENT SAGA

Le conseil d'administration s'est réuni, le 23 avril 1975, afin d'examiner les résultats définitifs de l'exercice 1974.

Ces résultats font ressortir un bénéfice net de 5 331 844 F — à comparer à 3 975 422 F — en 1973.

Compte tenu de ces résultats et des perspectives favorables de l'exercice en cours, le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 18 juin 1975, la distribution d'un dividende net de 3,50 F, à comparer à 3 F en 1973. Considérant l'impôt déjà versé au Trésor, le revenu global par action se montera à 5,25 F.

PECHELBRONN

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 23 avril dernier, a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Il a décidé de convoquer, pour le mercredi 5 juin, l'assemblée générale ordinaire à laquelle il sera proposé la distribution d'un dividende de 5 F par action (contre 4,20 F pour l'exercice précédent). Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), le revenu global par titre sera de 7,50 F contre 6,30 F en 1973, soit une augmentation de 19 %.

Hors plus-values à long terme de 6 567 505 F contre 16 782 058 F en 1973, les produits de l'exercice se sont élevés à 60 078 892 F contre 45 624 205 F. Sur ce montant, le conseil a décidé d'affecter 48 235 252 F aux amortissements de la flotte contre 29 millions 342 880 F en 1973, laissant ainsi un bénéfice net hors plus-value à long terme.

BEGHIN-SAY

Le conseil d'administration de Béghin-Say s'est réuni le 25 avril 1975, sous la présidence de M. F. Béghin.

Il a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1974, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire le 18 juin 1975.

Le résultat brut de l'exercice 1974 s'élève à 259 513 918 F, après dotation de 16 278 955 F à la provision pour fluctuation des cours et de 26 767 471 F à la provision pour hausse des prix, et après déduction de la contribution exceptionnelle de 18 % s'élevant à 6 453 745 F, mise en 1974 à la charge de la société.

Après affectation d'une annuité d'amortissement de 215 870 294 F et une provision correspondant au paiement de l'impôt sur les sociétés de 32 818 459 F, le bénéfice net s'élève à 10 825 164,80 F, dont 1 116 849,68 F de plus-values à long terme.

Le « cash-flow » net de l'exercice s'élève à 253,5 millions de francs contre 216 millions de francs en 1973.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire la distribution aux 5 133 191 actions composant le capital d'un dividende global de 11,02 F, dont 7,35 F directement distribués et 3,67 F correspondant à l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Cette distribution sera en partie prélevée sur les réserves, les sommes ainsi prélevées ayant déjà acquitté l'impôt.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Le conseil d'administration, réuni le 24 avril 1975 sous la présidence de M. Pierre Loygue, a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

La société a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 1 707 millions hors taxes en 1974, en augmentation de 24 %.

Après amortissement de 89,7 millions (contre 63,3 millions en 1973), participation des salariés de 17,1 millions (contre 12,6 millions), impôt sur les sociétés de 103,8 millions (contre 66,6 millions) et le jeu des diverses provisions, le bénéfice net de l'exercice ressort à 37 885 368 F (contre 31 540 119 F).

Rapportés au chiffre d'affaires hors taxes :

— Le bénéfice net ressort à 2,2 %, sensiblement au même niveau que l'année précédente (2,3 %) :

— Le cash flow (bénéfice net plus amortissement) ressort à 7,5 %, légèrement au-dessus de l'année précédente (6,9 %).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée, convoquée pour le 29 mai, la mise en distribution à partir du 23 juin d'un dividende de 17,50 F par action, auquel sera attaché un avoir fiscal de 8,75 F, soit au total 26,25 F contre 22,50 F l'année précédente.

La division « mécanique » a enregistré un niveau de commandes élevé, qui permettra une nouvelle augmentation de la production dans le domaine des moteurs Diesel, celle-ci atteindra 1 200 000 CV en 1975 contre 925 000 CV en 1974.

La division « construction navale » a pu, au début de 1975, faire face à l'annulation des deux pétroliers de 420 000 tdw en prenant la commande de trois navires porte-conteneurs pour la Compagnie générale maritime, avec option pour un quatrième. Le plan de charge est actuellement assuré jusqu'au début de 1978.

Les perspectives offertes par le marché du transport pétrolier dans le court et moyen terme ont conduit la société à décider de consacrer à nouveau une fraction importante de son activité au marché des navires moyens.

Enfin la société étudie actuellement deux nouvelles lignes d'activité dans le domaine des centrales nucléaires de moyenne puissance, d'une part, et d'usines « clefs en main » off-shore d'autre part.

NOUVELLES GALERIES RÉUNIES

Au cours de sa séance du 24 avril 1975 le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée ordinaire pour le 26 juin 1975.

Le bénéfice net de l'exercice 1974 ressort pour la société à 26 412 676 F, contre 33 108 217 F en 1973.

Au niveau de la chaîne intégrée qui regroupe l'activité de l'ensemble des magasins appartenant directement ou indirectement à la société, le résultat d'exploitation s'établit à 94 800 000 F, contre 80 800 000 F en 1973, après 70 900 000 F d'amortissements contre 74 900 000 F d'amortissements en 1973. La marge brute d'autofinancement de la chaîne intégrée se situe à 170 600 000 F, contre 159 800 000 F en 1973. Le résultat net de la chaîne ressort à 31 200 000 F en 1974, contre 38 millions 700 000 F en 1973, la diminution provenant de la prise en charge de l'impôt exceptionnel de 18 % et de la constitution d'un montant important de provisions.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée la distribution d'un dividende de 4 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2 F. Il avait été distribué l'année précédente un dividende net de 3,15 francs.

ETS V.Q. PETERSEN ET CIE

L'assemblée ordinaire, qui s'est tenue le 21 avril 1975 à Dakar, a approuvé à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 octobre 1974.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée a fixé le dividende net par action à Fr. Cfa 606, soit Fr. Fr. 12,12. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 5 mai 1975 contre remise du coupon n° 48, soit au siège social à Dakar, soit aux guichets de la Banque Worms et du Crédit du Nord et Union Parisienne ainsi qu'à ceux de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale, la Banque Nationale de Paris, le Crédit du Nord et Union Parisienne, et le Crédit Commercial de France.

Les actionnaires ayant leur domicile réel ou leur siège social en France bénéficieront d'un crédit d'impôt de 36 %, soit 4,36 F.

Il convient de souligner que ce dividende sera servi à un nombre d'actions en augmentation de 20 %, le capital social ayant été porté, par décision du Conseil d'administration en date du 25 avril 1974, de 1 500 millions à 1 800 millions de Fr. Cfa., par incorporation de 300 millions de Fr. Cfa. de réserves et création de 50 000 actions nouvelles.

Le mandat d'administrateur de Mme J. Beytout a été renouvelé pour six ans.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

Maison fondée en 1772

Le conseil d'administration s'est réuni le 21 avril 1975, sous la présidence de M. Alain de Vogüé, afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Les expéditions de la société en France, en 1974, sont en hausse de 5,9 %, celles vers l'étranger ont diminué de 23,3 %, contre respectivement — 6,1 % et — 32,3 % pour la profession.

Au total, les ventes ont régressé de 17,7 % en volume, mais le chiffre d'affaires n'a baissé que de 3,9 %.

De ce fait, les marges sont restées satisfaisantes, et le bénéfice brut d'exploitation s'élève à 20,313 millions de francs contre 25,694 millions de francs en 1973.

Le conseil a jugé opportun dans les circonstances actuelles d'amortir en totalité les frais d'émission de l'emprunt convertible, les amortissements s'élevant ainsi à 6,112 millions de francs contre 3,636 millions de francs en 1973, et de constituer une provision pour hausse des prix à hauteur du maximum autorisé, soit 14,1 millions de francs.

Compte tenu par ailleurs de la prise en charge de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices 1973 pour 1,525 millions de francs et de la constitution d'une provision pour dépréciation des titres de participation de 3 millions de francs, ces décisions font ressortir un résultat net déficitaire de 3,457 millions de francs.

Le conseil proposera lors de l'assemblée du 24 juin 1975 la distribution d'un dividende net de 8,50 F par action contre 7,62 F en 1973 par prélèvement sur la réserve statutaire.

SÉLECTION-RENDEMENT

Le 24 avril 1975, les actionnaires de Sélection-Rendement se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Henri Fournier, et ont adopté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui font ressortir un bénéfice de 17 514 392 F. Elle a décidé de distribuer un dividende brut de 10,87 F par action, lequel lui assure un rendement de 10,04 % par rapport à sa valeur en capital au 31 décembre 1974. Ce dividende, en hausse de 7,31 % sur celui de l'an dernier, sera mis en paiement le 30 avril 1975 selon les modalités suivantes :

— 7,37 F contre reprise du coupon n° 11 représentant la fraction des revenus provenant des obligations françaises non indexées, auquel il faut ajouter l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 0,82 F ;

— 2,50 F contre remise du coupon n° 12 représentant le solde des revenus, auquel il faut ajouter l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 0,18 F.

Les actionnaires ont la faculté, jusqu'au 31 juillet 1975, de réinvestir leurs dividendes en exonération totale de la commission d'entrée.

Le président a mis en relief les conséquences du retournement des marchés financiers et de la baisse des taux sur le cours de l'action Sélection-Rendement, dont la hausse, les premiers jours d'avril, atteint plus de 8 % par rapport à sa valeur en capital au début de l'exercice.

BANQUE DE FINANCEMENT POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE B.F.I.C.

(Groupe ancienne mutuelle)

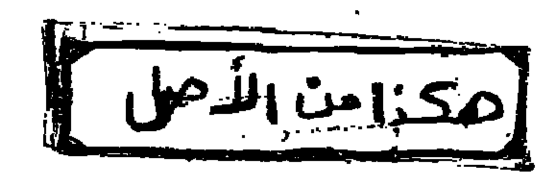
L'assemblée générale qui s'est réunie le 22 avril 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissements, impôts et provisions s'est élevé à 3 301 378,93 F, contre 2 215 474,20 F pour l'exercice 1973.

Le résultat net de 1 246 421,24 F a permis de fixer le dividende à 4 F par action s'appliquant à 183 750 actions (contre 3,15 F s'appliquant à 87 500 actions en 1973), l'impôt déjà payé au Trésor étant de 2 F. Ce dividende sera versé aux actions anciennes comme aux actions nouvelles, avec jouissance du 1er janvier 1974.

L'assemblée, d'autre part, a décidé de nommer M. François Maureau, administrateur à compter du 1er juin 1975, date à laquelle il prendra aussi les fonctions de directeur général de la société.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PIERREFITTE-AUBY

Dans sa séance du 23 avril 1975, le conseil d'administration de la société Pierrefitte-Auby a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, d'une durée exceptionnelle de six mois (1er juillet au 31 décembre).

Le compte d'exploitation générale fait apparaître un résultat de 28 673 233 F contre 40 896 013 F pour l'exercice précédent, d'une durée normale de douze mois. Ce résultat s'entend après dotation aux comptes d'amortissements de 4 342 613 F — contre 9 357 235 F pour l'exercice dernier — et aux comptes de provisions de 8 796 118 F (constituée au niveau de 8 780 087 F par une provision pour hausse de prix) — contre 6 503 245 F pour l'exercice précédent ; il comprend le dividende — 5 millions 122 804 F, — distribué pour la première fois, au titre de l'exercice 1973, par la Compagnie française de l'azote « Cofaz ».

Le compte de pertes et profits, après constitution d'une provision pour impôts sur les sociétés de 11 061 963 F, fait ressortir un résultat net de 13 660 861 F, contre 40 017 870 francs pour l'exercice précédent. Ce résultat tient compte de moins-values nettes à long terme pour un montant de 2 471 895 F, contre 10 913 389 F de plus-values nettes à long terme pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui doit être convoquée pour le 30 juin 1975, de distribuer aux actionnaires une somme globale de 10 080 000 F (contre 16 millions 800 000 F au titre de l'exercice 1973-1974) et de fixer ainsi le dividende net pour cet exercice de six mois à un montant de 3 F par action, formant, avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 1,50 F), un revenu global de 4,50 F (contre 7,50 F pour l'exercice précédent) ; ce dividende serait mis en paiement à compter du 10 juillet 1975.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le conseil d'administration, réuni le 23 avril, a examiné le bilan et les comptes au 31 décembre 1974 tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale.

Le montant des ventes et produits accessoires de l'exercice s'élève à 44 723 179 F, contre 23 896 914 F en 1973, soit une progression de 87 %. Le solde créditeur du compte d'exploitation est de 5 981 212 F, qui se compare à 1 815 455 F pour l'exercice écoulé.

Le bénéfice net, après amortissements, provisions et impôts ressort à 2 197 993 F, contre 255 232 F pour l'exercice 1973.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 7 F par action, soit, avec un avoir fiscal de 3,50 F, un revenu global de 10,50 F par action.

COMPAGNIE SAUPIQUET

Les comptes de l'exercice 1974 présentent un bénéfice net de 3 466 504 F après les provisions pour impôt sur les bénéfices (y compris la contribution exceptionnelle) de 4 433 166 F, dotation au compte d'amortissement de 7 602 061 F et à la provision pour hausse des prix de 14 996 662 F.

Les éléments correspondants de l'exercice précédent sont de 2 735 217 F pour le bénéfice net ; 2 245 403 F pour les impôts sur les bénéfices ; 8 422 775 F pour les amortissements et 2 841 920 F pour la provision pour hausse des prix.

A l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 1975, il sera proposé un dividende de 10 F (impôt payé d'avance, 5 F), revenu total, 15 F, contre respectivement, pour le précédent coupon 6,50 F, 3,25 F et 9,75 F.

CHAMPEX

Société de Développement Régional de Champagne-Ardenne

Le bénéfice net de l'exercice 1974 ressort à 1 947 186 F contre 980 931 F, après 337 852 F de provisions (dont 131 560 F au titre de la participation des salariés) et 251 850 F d'impôt sur les bénéfices sans tenir compte de la contribution fiscale exceptionnelle de 33 476 F.

Cette forte progression des résultats est liée à celle des produits nets de l'exercice qui ont augmenté de 63 %. Le soutien actif de CHAMPEX à l'économie régionale s'est traduit en 1974 par 64 280 000 F de prêts à long terme à trente-cinq entreprises, 18 270 000 F de prêts spéciaux à long et moyen terme à douze entreprises exportatrices, 2 500 000 F suisses de prêts à une entreprise et 6 748 700 F de crédits à moyen terme C.N.M.E. à dix entreprises. Enfin la S.D.R. est intervenue sur ses fonds propres au profit de trois entreprises à hauteur de 900 000 F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée, convoquée à Reims le 9 juin 1975, la distribution d'un dividende de 8 F assorti d'un avoir fiscal de 1,41 F, soit un dividende brut de 9,41 F contre 8,62 F en 1974.

Ces résultats et le niveau actuel d'activité expliquent le maintien de l'appréciation favorable portée sur le titre par la bourse de Nancy.

UNIPRIX

Le bénéfice net à fin 1974 s'inscrit à 1 600 979 F, après 9 245 907 F d'amortissements et provisions.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée le règlement d'un dividende égal à celui de l'année précédente, soit 3 F, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 1,50 F, le revenu global par action s'établissant à 4,50 F.

EMPRUNT INTERNATIONAL DE RHONE-POULENC S.A.

La société Rhône-Poulenc S.A. vient d'émettre au pair, sur le marché international, un emprunt obligataire à cinq ans de 80 millions de francs français, offrant un taux d'intérêt de 10 1/4 %.

La réalisation de cette émission, dont le contrat a été signé le 24 avril 1975, a été prise en charge par un syndicat bancaire international dirigé par la Société générale et la Banque nationale de Paris, ainsi que le Crédit commercial de France, Lazard Frères et Cie, Barclays Bank International Limited, Deutsche Bank Aktiengesellschaft, Kredietbank S.A. luxembourgeoise, Morgan and Cie International S.A., Société générale de banque S.A., Union Bank of Switzerland (Underwriters) Limited.

Le produit de cet emprunt est destiné à concourir au financement des investissements des sociétés du groupe Rhône-Poulenc.

CIT-ALCATEL

Le résultat des opérations courantes d'exploitation, avant prise en charge de la contribution exceptionnelle, s'élève à 61 037 000 francs contre 52 575 000 francs pour l'exercice précédent, en augmentation de 16 %.

Ce résultat s'entend après des amortissements de 75 671 000 francs contre 70 311 000 francs et des dotations à la réserve de participation des salariés aux fruits de l'expansion et à la provision pour investissements respectivement de 9 millions 380 000 francs et de 6 821 000 francs, contre 7 963 000 francs et 6 789 000 francs.

Déduction faite de la contribution exceptionnelle de 8 194 000 francs et compte tenu de plus-values à long terme de 2 352 000 francs, le résultat net au bilan de l'exercice 1974 se monte à 48 374 000 francs contre, pour l'exercice 1973, 53 806 000 francs, dont 8 019 000 francs de plus-values à long terme.

Il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 18 juin 1975, après affectation de 2 408 000 francs à la réserve spéciale des plus-values à long terme, de répartir aux actions une somme globale de 42 556 150 francs, en augmentation de 21,3 %, sur laquelle 3 millions 273 550 francs correspondent à la part des dividendes qui n'a pas été distribuée l'an dernier pour se conformer aux recommandations des pouvoirs publics.

Le revenu global par action serait ainsi de 48,75 francs contre 40,20 francs, soit 32,50 francs contre 26,80 francs à titre de dividende et 16,25 francs contre 13,40 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), ce revenu global comportant :

— au titre de l'exercice 1974, une rémunération brute totale de 45 francs, comprenant le dividende de 30 francs et l'impôt de 15 francs déjà payé au Trésor.

— à titre complémentaire (supplément de dividende pour l'exercice 1973), une rémunération brute totale de 3,75 francs comprenant le dividende de 2,50 francs et l'impôt de 1,25 franc déjà payé au Trésor.

SOCIÉTÉ ANONYME des GALERIES LAFAYETTE

RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 1974

Le chiffre d'affaires de la société mère, pour l'exercice 1974, s'est élevé à 1 015 483 000 F, toutes taxes comprises. Escomptes déduits, il est de 892 787 000 F contre 824 909 000 F en 1973. La progression d'une année à l'autre est de 20,3 %.

Au compte d'exploitation, l'annuité d'amortissements figure pour 18 292 000 F contre 17 529 000 F en 1973.

Le compte de pertes et profits prend en charge deux abandons de créances sur des filiales entièrement contrôlées, diverses provisions pour dépréciation de créances et de titres et des provisions pour risques ; en contrepartie, viennent des reprises de provisions de mêmes natures antérieurement constituées : le solde compensé de ces écritures représente une charge de 15 430 000 F. Le bénéfice net de l'exercice est de 11 176 000 F contre 4 118 000 en 1973.

La marge brute d'autofinancement est de 29 468 000 F contre 21 647 000 F en 1973.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende net de 5 F, assorti d'un avoir fiscal de 2,50 F. Le dividende total sera donc de 7,50 F.

Merrill Lynch & Co., Inc.
Bilan consolidé au 27 décembre 1974

ACTIF

Espèces et titres en dépôt	
Espèces (y compris des dépôts à terme totalisant $ 39.144.000 en 1974 et $ 49.923.000 en 1973)	$ 72.037.000
Espèces bloquées, conformément aux prescriptions fédérales et autres	22.176.000
Titres en dépôt, conformément aux prescriptions fédérales et autres, à leur valeur boursière	65.005.000
	159.218.000
Effets à recevoir	
Agents de change et courtiers	107.352.000
Clients (moins réserve pour créances douteuses : $ 15.651.000 en 1974 et $ 10.514.000 en 1973)	1.371.004.000
Titres achetés moyennant convention de revente	529.892.000
Divers	70.755.000
	2.079.003.000
Portefeuille de titres, à leur valeur boursière	
Acceptations bancaires, certificats de dépôt et effets commerciaux	533.396.000
Bons du gouvernement des États-Unis et du Canada	967.833.000
Emprunts des autorités et collectivités locales	91.530.000
Titres de sociétés	95.420.000
	1.688.179.000
Actifs divers	
Sièges en bourses, à leur valeur d'achat (valeur boursière : $ 3.884.000 en 1974 et $ 4.364.000 en 1973)	4.693.000
Titres de placement, principalement des obligations, après amortissements (valeur boursière : $ 25.885.000 en 1974 et $ 22.932.000 en 1973)	30.744.000
Équipements et installations de bureaux (après amortissements : $ 33.941.000 en 1974 et $ 27.386.000 en 1973)	65.746.000
Coût d'acquisition différé de polices d'assurance	28.794.000
Autres actifs	68.177.000
	198.154.000
Total	$ 4.124.554.000

PASSIF

Emprunts et effets à payer	
Prêts bancaires garantis par des titres	$ 945.637.000
Titres vendus moyennant convention de rachat	1.254.354.000
Agents de change et courtiers	176.518.000
Clients	723.101.000
Polices d'assurance	24.842.000
Traites à payer	130.749.000
Divers	50.464.000
	3.305.665.000
Engagements sur titres vendus mais non encore rachetés, à leur valeur boursière	
Bons du gouvernement des États-Unis et du Canada	104.247.000
Divers	23.732.000
	127.979.000
Passif exigible et comptes de régularisation	
Impôts sur le revenu	36.396.000
Rémunération et avantages sociaux des employés	46.374.000
Divers	62.138.000
	144.908.000
Crédit bancaire (subordonné)	40.000.000
CAPITAL SOCIAL ET RÉSERVES	
Actions de préférence d'une valeur nominale de $ 25 par titre ; 1.000.000 d'actions autorisées ; émises : 201.952, Série A, 4 % cumulatif, remboursables à leur valeur nominale	5.049.000
Actions ordinaires d'une valeur nominale de $ 1,33 1/3 par titre : 60.000.000 d'actions autorisées ; émises : 36.140.179 en 1974 et 35.705.492 en 1973	48.187.000
Prime d'émission	88.527.000
Bénéfices non distribués	365.648.000
Total	507.411.000
Moins : actions ordinaires détenues par la Société, au cours d'achat - 148.161 actions en 1974 et 43.395 actions en 1973	1.409.000
Total du capital social et des réserves	506.002.000
Total	$ 4.124.554.000

MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INCORPORATED

Bureaux, succursales et sociétés affiliées :
Amsterdam, Athènes, Barcelone, Beyrouth, Bruxelles, Buenos Aires, Cannes, Caracas, Dubai, Düsseldorf, Francfort, Genève, Hambourg, Hong Kong, Koweit, Londres, Lugano, Madrid, Manille, Milan, Panama, Paris, Rome, Rotterdam, São Paulo, Séoul, Singapour, Taïpeh, Tokyo, Vienne, Zürich.

Entreprises associées :
Hong Kong - Trident International Finance Limited, London-Merrill Lynch-Brown Shipley Bank Limited, Téhéran - Irano Merrill Lynch.



Ogilvy & Mather

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Raffermissement

Agefi. — Les émissions nouvelles en euromonnaies et unités de compte européennes se succèdent à un rythme rapide sur le marché des euro-obligations et cependant, la tendance s'est améliorée, la plupart de ces emprunts s'étant bien comportés alors qu'ils avaient été quelque peu boudés à leur lancement.

Ceci semble résulter du fait que les perspectives d'une remontée des taux d'intérêt apparaissent moins nettes en raison principalement du ralentissement qui vient d'être signalé par les statistiques les plus récentes, dans la demande de prêts industriels aux Etats-Unis et en Europe, alors que la fin de la récession économique n'est toujours pas en vue.

Ce qui permet à un spécialiste du marché de conclure : « Nous pensons que la ruée des sociétés sur le marché obligataire de New-York pour y lever leurs emprunts est maintenant terminée et qu'en dépit du volume considérable des besoins de financement de la Trésorerie, les taux d'intérêt à long terme pourraient décliner ».

L'une des caractéristiques dominantes du marché des euro-obligations, ces dernières semaines, était la réticence des investisseurs devant des emprunts à plus de sept ou huit ans en raison des incertitudes sur l'évolution future des taux de changes et des structures mondiales des taux d'intérêt qu'il est impossible de prédire à terme de dix ou quinze ans, de sorte que les institutions participant aux syndicats d'émissions ont souvent été amenées à prendre à leur compte leur allocation de titres pour les brader immédiatement sur le marché secondaire avec des discounts importants, qui provoquaient des chutes des cours pouvant atteindre 1 1/2 point, les échéances les plus courtes ayant alors le meilleur comportement, étant donné leur moindre risque.

Les emprunts en eurofrancs français ne sont pas absents du marché : après la fixation au pair du prix de lancement de l'emprunt Rhône-Poulenc de 80 millions de francs, sur cinq ans, au taux de 10,25 %, un syndicat de garantie dirigé par le Crédit Lyonnais, devrait annoncer sous peu un emprunt de 100 millions de francs, de notes à sept ans pour le compte du Crédit Foncier, avec un coupon analogue, garanti par le gouvernement français.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/4	28/4
1 dollar (en yens) ...	293 10	294 25

LONDRES

Dans un marché indécis, les industrielles perdent un peu de terrain, ainsi que les *pétroles*. *Majorité de* replis aux mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 165 50 contre 166 10

VALEURS	CLOTURE 25/4	COURS 28/4
War Loan 3 ½ %	23 1/4	23 1/8
Beechamps	254 1/2	258 1/2
British Petroleum	432 1/2	429 1/2
Shell	285 ...	288 ...
Vickers	144 ...	146 ...
Imperial Chemical	238 ...	238
Courtaulds	107 ...	110 ...
De Beers	280 ...	279 1/2
* Western Holdings ...	37 3/8	36 5/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	179	179
* West Driefontein ...	49 1/8	47 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS. — Le bénéfice net pour l'exercice 1974 s'élève à 135,3 millions de francs (— 20,8 %) et *revient au niveau de* celui de 1972. Cette diminution, comme nous l'avions laissé prévoir (« le Monde » du 22 avril), est composée par les revenus de l'étranger, de sorte que les résultats consolidés (193,1 millions de francs) soient égaux à ceux de 1973.

GALERIES LAFAYETTE. — Bénéfice net pour 1974 : 11,2 millions de francs contre 4,1 *millions de francs*, après 15,1 millions de francs de charges et provisions. Dividende global porté de 4,50 F à 7,50 F.

BEGHIN-SAY. — Bénéfice net pour 1974 : 10,8 millions de francs contre 2,09 millions de francs. Dividende global : 11,02 F (inchangé).

C.I.T. - ALCATEL. — Résultat net pour 1974 : 46 millions de francs *contre 45,8 millions de francs*, après 8,2 millions de francs de contribution exceptionnelle. Dividende global : 48,75 F (dont 3,75 F au titre de 1973) contre 40,20 F.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX. — Bénéfice net pour 1974 : 66,6 millions de francs contre 61,04 millions de francs (résultat brut : 173,1 millions de francs contre 133,4 *millions de francs*). Dividende global : 21,05 F (dont 2,10 F au titre de 1973) contre 15,30 F.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — Bénéfice net de 37,9 millions de francs contre 31,5 millions de francs. Dividende global porté de 22,20 F à 26,25 F.

SAGEM. — Bénéfice net : 13,39 millions de francs contre 14,5 millions de francs (en raison de la contribution exceptionnelle). Dividende global : 20,40 F contre 18,90 F.

B. A. L. O.

Le BALO du 28 avril publie notamment les insertions suivantes :

Groupement des industries de la mer et des activités sous-marines « GIMER ». — Emission de 22 000 actions de 100 F, jouissance du 1er juillet 1975, à raison de 21 anciennes pour 22 nouvelles.

Le capital est porté de 2 100 000 F à 4 300 000 F.

Laminoirs, Tréfileries, Câbleries de Lens (anciens établissements Gaillard-Stievenart). — Elévation de 80 à 100 F du nominal des 191 714 actions composant le capital par incorporation d'une somme de 3 934 280 F prélevée sur les postes « prime d'apport » et « autres réserves ». Cotation de ces actions qui feront ultérieurement l'objet d'un échange (une pour une).

Emission à 160 F et cotation éventuelle de 63 904 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1975, une nouvelle pour trois anciennes.

A la suite de ces deux opérations, le capital sera porté à 25 561 800 F.

Aktiebolaget Svenska Kullagerfabriken (Compagnie suédoise des roulements à billes S.K.F.). — Emission à 80 couronnes suédoises de 1 641 878 actions de 50 couronnes suédoises série A et de 1 358 122 actions de 50 couronnes suédoises, série B, jouissance du 1er janvier 1975 (une nouvelle pour quatre anciennes). Le capital est porté de 600 000 000 de couronnes suédoises à 750 000 000 de couronnes suédoises.

Introduction sur le marché français et cotation des 1 311 648 actions libres de la série B.

Société générale de chemins de fer et de transports automobiles. — Emission et cotation en Bourse de Paris d'un emprunt de 1 million de francs représenté par des obligations de 1 000 F, dénommées obligations « Villes de France » 11,10 % 1975.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Financière Union européenne, c. 61	1 p. 5	1 50
Lyonnaise dépôts, c. 40.	1 p. 8	11 25
Schaeffer Cie, dr.	1 p. 4	0 95

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	....	....
Effets privés ...	....	7 7/8 %
Moyen terme ..	....	7 5/8 %

BOURSE DE PARIS — 25 AVRIL — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 156	4 174	4 16
Canada ($ can. 1)	4 093	4 106	4 08
Allemagne (100 DM)	175 425	175 560	175
Belgique (100 fr.)	11 847	11 857	11 50
Danemark (100 krd.)	75 100	75 800	75
Espagne (100 pes.)	7 407	7 421	7 35
Grande-Bretagne (£ 1) ..	9 803	9 817	9 85
Italie (100 lires)	0 668	0 660	0 65
Norvège (100 krs.)	83 ...	83 250	82 75
Pays-Bas (100 fl.)	171 500	171 950	172
Portugal (100 esc.)	16 900	16 995	16
Suède (100 krs.)	104 880	105 300	104 50
Suisse (100 fr.)	163 300	162 900	163

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/4
Or fin (kilo en barre) ..	22800	22650
Or fin (kilo en lingot)	22850	22780
Pièce française (20 fr.)	237 30	235 10
Pièce française (10 fr.)	164 50	180 10
Pièce suisse (20 fr.) ..	229 10	226 30
Union latine (20 fr.)	209 80	207
Souverain	214 50	213 50
Pièce de 20 dollars	989 20	985 60
Pièce de 10 dollars ...	514 40	512
Pièce de 5 dollars	355	340 10
Pièce de 50 pesos	919 50	914
Pièce de 10 florins	198 60	196 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Au Maroc

La presse dénonce l'attitude de l'Algérie à propos du Sahara espagnol

Le conseil des ministres de la Ligue arabe, qui vient de se réunir au Caire, a adopté une résolution concernant la restitution au Maroc des enclaves espagnoles de Ceuta et de Mellila et de trois autres « presides » que détient Madrid sur la côte méditerranéenne du Maroc. Le problème du Sahara sous administration espagnole n'est pas abordé dans ce texte. Ce territoire, revendiqué par le gouvernement de Rabat, est à l'origine d'une certaine tension entre le Maroc et l'Algérie.

De notre correspondant

Rabat. — La publication, le dimanche 27 avril, dans la presse de l'Istiqlal, d'une déclaration de Me M'Hamed Boucetta, secrétaire général de ce parti, sur l'« *attitude inqualifiable* » de l'Algérie dans l'affaire du Sahara espagnol, revendiqué par le Maroc, a relancé une polémique que l'on aurait pu croire apaisée. Il y a quelques jours, il est vrai, le quotidien en arabe de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), *Al Mouharrir*, s'était fait l'écho d'une « *altercation* » qui aurait opposé le docteur Ahmed Laraki et M. Abdelaziz Bouteflika lors de la récente réunion au Caire des ministres arabes des affaires étrangères.

Selon *Al Mouharrir*, M. Bouteflika aurait affirmé « *ouvertement* » que le Sahara occidental « *n'appartient pas au Maroc* » et se serait prononcé en faveur de l'autodétermination des habitants de cette région.

L'intervention de Me Boucetta frappe par sa vigueur. Le secrétaire général de l'Istiqlal n'hésite pas à poser le problème du retour au Maroc de territoires « *occupés* » par l'Algérie. « *Si ce pays*, a-t-il déclaré, *cherche à séparer cette terre marocaine* [le Sahara occidental] *par le recours à un prétendu référendum, il est de notre droit de réclamer le retour à la mère patrie de tous les territoires marocains qu'occupe encore l'Algérie sans que pour autant il y ait eu un référendum, ni au Touat, ni au Tidikelt.* »

Cette revendication de l'Istiqlal n'est pas nouvelle. Mais ces derniers temps les porte-parole du parti ne la formulaient que d'une manière allusive, en demandant le retour au royaume des territoires marocains du « sud-ouest ». Ce langage est désormais abandonné, et le problème des frontières algéro-marocaines se trouve de nouveau posé. A l'origine de ce changement de ton se trouvent deux initiatives algériennes que Me Boucetta considère comme un « devoir national » de dénoncer. Le gouvernement d'Alger a invité le comité de décolonisation de l'ONU, chargé d'enquêter sur la situation au Sahara espagnol, à envoyer une mission dans son pays. Il a aussi demandé à être entendu par la Cour de justice de La Haye, qui a été saisie de cette affaire sur le plan juridique, à la suite d'une initiative marocaine. Me Boucetta estime que ces démarches algériennes recouvrent « *des desseins expansionnistes au détriment du Maroc* ».

LOUIS GRAVIER.

● *Les rémunérations des personnels hospitaliers* font l'objet de plusieurs arrêtés parus au *Journal officiel* du 27 avril. Ils modifient notamment le régime de l'indemnité de sujétion spéciale pour les personnels travaillant le dimanche, attribuent une prime spéciale de 10 % et une prime forfaitaire de 100 F aux aides-soignants, ainsi qu'une prime de 100 à 250 F pour les personnels infirmiers. Ces mesures avaient été annoncées en février dernier (*le Monde* du 9-10 février).

Le numéro du « Monde » daté 27-28 avril 1975 a été tiré à 534 228 exemplaires.

En Éthiopie

UN COMPLOT AURAIT ÉTÉ DÉJOUÉ

Un complot aurait été déjoué à Addis-Abeba et deux membres du Deurg (conseil militaire éthiopien) ont été arrêtés, rapporte le correspondant du « Washington Post », dimanche 27 avril. Les deux personnalités arrêtées seraient le chef des forces de sécurité, le lieutenant-colonel Hailé Négussié, et l'un de ses subordonnés, le capitaine Debessu Beyene. Ils auraient tenté de libérer l'empereur Hailé Sélassié et d'établir un régime modéré. Un porte-parole du Deurg a cependant déclaré vendredi que ces rumeurs sont des « mensonges construits de toutes pièces » et des « vœux pieux de la part d'Ethiopiens hostiles à la révolution socialiste ».

Les correspondants des agences de presse internationales ayant été expulsés d'Ethiopie, il est impossible d'obtenir des renseignements réguliers sur l'évolution de la situation. Cette tentative de coup d'Etat, si elle a bien eu lieu, peut cependant être mise en relation avec des informations publiées dimanche par l'hebdomadaire britannique « The Observer », selon lesquelles deux des quatre divisions dont se compose l'armée éthiopienne auraient adressé, il y a une quinzaine de jours, un ultimatum au Deurg, l'accusant d'avoir entraîné l'Ethiopie dans le chaos et le sommant de se démettre « avant de détruire complètement le pays ». Dans un « programme en dix points », l'une de ces deux divisions, basée en Erythrée, aurait d'autre part demandé au Deurg d'engager des négociations immédiates avec les rebelles. Ce programme demande également que les terres dont disposent les militaires en activité soient épargnées par la réforme agraire.

A quatre jours de l'échéance de la précédente convention

Les syndicats de médecins s'inquiètent de l'absence d'accord avec les caisses d'assurance-maladie

A la veille de nouvelles rencontres entre les représentants des syndicats médicaux et des caisses d'assurance-maladie, plusieurs organisations de médecins ont tenu des réunions durant le week-end. La plus importante d'entre elle, la Confédération des syndicats médicaux, que préside le Dr Monier, a constaté qu' « *à quatre jours de l'échéance de la convention nationale, aucune négociation n'a encore abouti à l'ébauche d'un accord entre les caisses nationales d'assurance-maladie et les syndicats médicaux. Cette situation est grave pour les assurés sociaux, qui, dès le 1er mai, risquent d'être privés du remboursement valable de leurs frais médicaux* ».

La C.S.M.F., qui rappelle son attachement au système des conventions, déclare qu'elle a décidé « *de ne pas donner de consigne immédiate d'augmentation des honoraires* » pour ne pas compromettre le dialogue entamé avec les caisses et le gouvernement.

Néanmoins, elle « *donne à tous les syndicats médicaux la consigne formelle de mettre en place tous les moyens de contestation, même les plus sévères, et d'organiser une journée médicale d'information et de protestation le 6 juin prochain.* »

De leur côté, les généralistes de la Fédération des médecins de France (F.M.F.), réunis à Orléans, se sont inquiétés du « *vide conventionnel* » qui risque d'apparaître à partir du 1er mai. Ils ont souhaité qu'un accord tarifaire transitoire soit conclu pour une durée de six mois, permettant le remboursement des assurés sociaux sur les mêmes bases et le maintien des avantages sociaux pour les praticiens.

Enfin, l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM), présidée par le docteur Savy, a réaffirmé ses positions libérales au cours du congrès qu'elle vient de tenir à La Baule. Elle a condamné sans appel, nous dit notre correspondant, l'évolution du régime des assurés sociaux vers une « *médecine de caisse* » formule proche du système britannique. L'UNAM entend obtenir « *le droit pour le malade de choisir entre le service public et le service privé, qu'il s'agisse des individus ou d'une équipe* ».

Selon le général Otelo de Carvalho

L'EX-GÉNÉRAL SPINOLA SERAIT RESPONSABLE DE L'ASSASSINAT D'AMILCAR CABRAL

Lisbonne. — Le général Otelo de Carvalho, commandant adjoint du Copcon, a affirmé, le lundi 28 avril, au cours d'une conférence de presse à Lisbonne, que l'ancien général Spinola aurait été l'instigateur de l'assassinat d'Amilcar Cabral, leader du P.A.I.G.C., à Conakry, en janvier 1973, ainsi que de l'opération montée en Guinée en novembre 1970. Le général de Carvalho a ajouté que des « preuves », impliquant l'ex-général Spinola, existaient.

Le général de Carvalho a encore annoncé que le Conseil de la révolution pourrait prochainement lever la suspension d'activités qui frappe deux formations gauchistes et le parti de la démocratie chrétienne.

Le premier ministre congolais en visite officielle à Paris

M. Henri Lopes, premier ministre congolais, est arrivé à Paris dimanche soir, 27 avril, pour une visite officielle de trois jours. Il a été accueilli par M. Jacques Chirac. Après s'être entretenu, lundi matin, avec des personnalités de l'industrie, il devait être l'hôte à déjeuner de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, puis, dans l'après-midi, s'entretenir avec le premier ministre.

Mardi matin, M. Lopes ouvrira les travaux de la grande commission franco-congolaise, puis il sera reçu par M. Giscard d'Estaing. Un déjeuner sera offert en son honneur, au nom du gouvernement, par M. Pierre Abelin, ministre de la coopération. M. Lopes sera reçu dans l'après-midi par M. Jean Sauvagnargues, puis donnera une conférence de presse. Il assistera le soir à un dîner offert par M. Jacques Chirac. Le premier ministre congolais regagnera Brazzaville mercredi matin.

(Lire page 8 le second article d'Olivier Postel-Vinay sur le « Congo : le socialisme à petits pas ».)

RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR ET FERMETÉ DU FRANC

Le dollar poursuivait lundi matin sa remontée, amorcée vendredi après-midi, sur l'annonce d'un important excédent de la balance commerciale des Etats-Unis : il cotait 2,3930 DM contre 2,23836 DM à Francfort et 4,18 F à Paris contre 4,17 F.

Le franc français a accentué son avance, notamment vis-à-vis du deutschemark, qui est revenu à 1,750 F contre 1,7530 F.